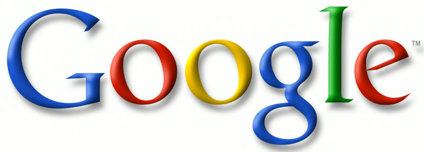
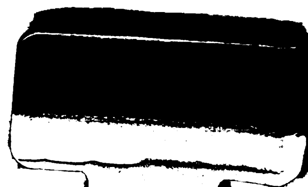




LA

REVUE OCCIDENTALE

PHILOSOPHIQUE

SOCIALE ET POLITIQUE

LA
REVUE OCCIDENTALE

PHILOSOPHIQUE, SOCIALE ET POLITIQUE

ORGANE DU POSITIVISME

PARAISSANT SIX FOIS PAR AN

FONDATEUR : PIERRE LAFFITTE

ORDRE ET PROGRÈS

SECONDE SÉRIE — TOME XXXV

119 — 1907

PREMIER SEMESTRE

PARIS

SOCIÉTÉ POSITIVISTE

10, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, 10

—

1907

Avis au Lecteur

Le retard apporté à l'apparition du présent numéro, et la production récente de certaines allégations émanées d'une autre publication — dont nous avons fait justice dans une circulaire spéciale — a pu faire naître dans l'esprit de nos lecteurs des doutes sur la continuation de notre œuvre.

La désorganisation momentanée de nos services, résultat de manœuvres incorrectes dont l'effet dure encore, est en partie surmontée.

La *Revue Occidentale* continuera à paraître tous les deux mois, elle s'efforcera de reprendre le caractère qu'elle n'aurait jamais dû perdre et que son fondateur, Pierre Laffitte, lui avait assigné dans la 29e circulaire annuelle (28 Moïse 80).

On sait qu'Auguste Comte s'était préoccupé, à deux reprises, de la création d'un organe positiviste. Mais l'échec successif de ces tentatives lui avait fait abandonner son projet. Il avait finalement reconnu qu'un organe périodique, soit d'exposition du positivisme, suivant sa première intention, soit de conseils politiques, auquel il s'était décidé par la suite, offrait plus d'inconvénients que d'avantages.

Pierre Laffitte, en créant à son tour un organe périodique, auquel il conservait le nom de *Revue Occidentale,* choisi par Auguste Comte, ne se proposait de reprendre aucune des deux conceptions exposées à quelques années d'intervalle par notre Maître.

Voici les indications très précises auxquelles nous nous référons plus haut ; elles doivent déterminer notre conduite à cet égard.

« Il me reste maintenant, écrit Pierre Laffitte, à

résumer ce que j'ai exposé au 5 septembre 1876 sur la question de la *Revue Occidentale*.

« Faut-il publier une revue positiviste ? Les positivistes doivent-ils avoir un organe périodique ?

« L'opinion d'Auguste Comte a varié à ce sujet. D'abord partisan d'une *revue* publiée dans des conditions spéciales, il a fini par déclarer qu'il n'était pas convenable pour le Positivisme de fonder une telle institution. Que devons-nous faire ? Pour nous, cette indication est décisive et nous devons absolument nous incliner devant les motifs qui l'ont inspirée. Mais, tout en respectant la déclaration d'Auguste Comte, ne pouvons-nous, dans d'autres circonstances, instituer une revue d'un caractère propre à un autre esprit, comme à une autre destination ; je crois effectivement que l'état normal exigera une institution absolument nécessaire au fonctionnement du pouvoir spirituel, c'est cette institution que je voudrais préparer. Il faut à ce pouvoir, comme au pouvoir temporel, un organe spécial de ses *décisions, nominations*, etc., qui soit aussi l'organe des *conseils généraux* qu'il doit donner dans les diverses circonstances surgies de l'évolution successive des évènements.

« L'affichage est sans doute un procédé précieux et nécessaire, mais il est facile de constater combien il a été insuffisant dans bien des cas.

« Donc, à l'état normal, nécessité d'un organe spécial du pouvoir spirituel. En outre, ce *journal officiel* contiendra des *conseils motivés*, des *projets généraux*, tels qu'il appartient au sacerdoce de les élaborer pour préparer l'opinion publique et aussi l'action des chefs temporels.

« N'y aurait-il pas moyen de tendre dès à présent vers la réalisation de cet idéal, en tenant compte tou-

tefois des nécessités transitoires de la situation? D'après cela, voici le projet que j'ai conçu et que j'espère réaliser avec l'aide des Positivistes, si, comme je l'espère, je détermine, au moins dans le plus grand nombre, de suffisantes convictions.

« Une revue serait fondée sous le nom de *Revue Occidentale;* j'en serais, en tant que Directeur du Positivisme, le seul chef, ce serait l'organe officiel du sacerdoce. Il contiendrait des articles de divers collaborateurs, articles qui seraient des applications de la doctrine positiviste à toutes les questions quelconques surgissant de la marche même des événements; il contiendrait, en outre, les décisions officielles du pouvoir spirituel et les nouvelles relatives au mouvement du Positivisme sur la Planète entière. La revue paraîtrait seulement tous les deux mois ; on éviterait ainsi la préoccupation des incidents de la politique courante, en traitant néanmoins les questions vraiment générales à l'ordre du jour. Nous arriverions ainsi graduellement à donner à l'opinion une direction qui devient de plus en plus urgente, et qui manque chaque jour davantage. » [*29e circulaire, page 6.*]

Beaucoup de lecteurs ont constaté que, depuis que l'âge et la maladie ont empêché M. Laffitte de collaborer à la *Revue Occidentale* et de la diriger, le caractère profondément philosophique qu'il avait imprimé à l'exposition, à la propagande et à la critique positivistes, s'est graduellement altéré. L'absence de sa haute autorité n'avait pas permis de maintenir l'homogénéité de vues résultant de sa connaissance exacte et approfondie de la doctrine, et la diversité d'opinions qui se manifestait ne justifiait plus le titre d'*organe du Positivisme* que la *Revue Occidentale* avait pu jusque-là s'attribuer sans inconvénient. L'esprit révolutionnaire s'y était promptement

infiltré et l'on avait dû parer à un danger réel en consacrant une importante partie de chaque numéro à des « *Pages libres* », rubrique qui, le plus souvent, eût pu convenir au fascicule tout entier. Un tel état de choses ne pouvait persister sans compromettre le Positivisme lui-même.

Nous croyons nécessaire d'être extrêmement circonspects dans l'exposé de notre doctrine et de ses applications, jusqu'à ce qu'une autorité spirituelle compétente ait surgi parmi nous et puisse rétablir l'ordre philosophique et moral actuellement troublé.

Mais il est des services d'une autre nature et d'une très grande importance que notre revue est appelée à rendre pendant un temps très considérable. Nos archives abondent en documents précieux et intéressants provenant surtout d'Auguste Comte et de Pierre Laffitte, mais aussi des premiers disciples du Maître. Leur publication graduelle, indépendamment de la garantie de conservation qu'elle présentera, aura pour effet de ramener l'esprit aux conceptions initiales du Positivisme, en fera comprendre la portée et la profondeur, et fera ressortir, malgré les apparences contraires, leur opportunité actuelle. Les problèmes qui y sont agités et souvent résolus, sont précisément ceux qu'aborde aujourd'hui, avec son incompétence caractéristique, la métaphysique révolutionnaire sous prétexte de progrès.

A ces documents anciens, qui feront connaître l'histoire du Positivisme naissant, nous joindrons naturellement le compte rendu des principaux évènements concernant la direction du Positivisme, et susceptibles d'intéresser les personnes désireuses de s'y rallier et de seconder notre action.

La Rédaction.

1er Moïse 119. 30e ANNÉE. — N° 1. 1er Janvier 1907.

COURS DE MORALE POSITIVE

PAR M. PIERRE LAFFITTE

Quatrième Leçon

Dimanche 28 Frédéric (1er Décembre 1872.)

THÉORIE DU GRAND ÊTRE

La Famille, la Patrie, l'Humanité.

Messieurs,

Nous avons constaté que dix-huit fonctions irréductibles ont leur siège dans la substance grise du cerveau ; que ce cerveau se renseigne au moyen des sens et réagit, en conséqnence, tantôt par certains nerfs sur la vie viscérale, tantôt, par certains autres nerfs, sur les muscles, afin de déterminer ces contractions par lesquelles nous modifions le monde extérieur.

Voilà l'homme tel que la science nous le dévoile. Nous n'avons en ce moment ni à approuver sa constitution, car nous pouvons facilement la désirer et l'imaginer plus parfaite, ni à la blâmer, car elle pourrait être infiniment pire. Nous allons seulement démontrer que notre nature ainsi définie n'aurait eu ni essor, ni fixité sans la liaison

de l'homme à certains êtres collectifs dont il dépend aussi bien au point de vue matériel qu'au point de vue intellectuel et moral.

« Malgré l'anarchie qui dispose aujourd'hui tant d'âmes à qualifier de pure entité tout être collectif, dit A. Comte, la consistance et la dignité de chaque individualité résultèrent toujours de sa subordination à quelque existence composée. Sans un tel appui, nous ne pourrions assez pourvoir au besoin continu d'éterniser une vie passagère en la liant à des destinées impérissables. On doit regarder ce mode direct comme ayant beaucoup précédé la satisfaction indirecte due aux fictions théologiques, puisqu'il surgit sous le fétichisme, d'après l'institution fondamentale de la Famille. L'attrait croissant des espérances surnaturelles ne put jamais détourner de cette solution initiale parce qu'il se bornait toujours aux instincts égoïstes » (1).

Aussi le but comme la plus grande difficulté de la régénération positive, consistent-ils à accroître dans toutes les âmes l'intensité de la vie subjective et à la faire naître dans celles où elle n'existe point. Il faut que la population occupant aujourd'hui la Terre « s'y sente toujours placée entre l'ensemble de ses prédécesseurs et de ses successeurs afin de développer la continuité fondamentale qui la domine par les uns, pour les autres. Nous devons donc entretenir avec les morts, et mêmes les non-nés, un commerce plus suivi, quoique moins spécial, qu'avec nos propres contemporains » (2). Nous avons tout reçu de nos pères et c'est à nos enfants que nous devons transmettre, après nous être efforcés de l'augmenter, de l'améliorer et de l'embellir, l'héritage sacré dont nous n'avons que l'usufruit.

Cette subordination de ceux qui sont à ceux qui ne

(1) A. Comte. *Système de Politique positive*, t. IV, p. 24 et 25.
(2) *Id.*, t. IV, p. 24.

sont plus et à ceux qui ne sont pas encore, est certes, pour quiconque regarde les réalités sociales, le plus évident de tous les faits, et celui sur lequel nous reviendrons le plus souvent dans le cours de cette leçon. Certains hommes pourtant la nient et vérifient par là ce théorème de Lagrange, que la suprême difficulté de l'esprit théorique, est de voir et de formuler les choses les plus simples. Et la preuve la plus manifeste de l'anarchie mentale au sein de laquelle nous nous débattons, c'est que ces mêmes hommes, ennemis ardents de l'idée de cette subordination et partisans en paroles de l'individualisme le plus dissolvant, sont quelquefois, par un noble défaut de logique, ceux qui donneraient et qui donnent le plus généreusement leur vie pour une idée désintéressée.

Nous allons étudier les degrés ou éléments de la vie collective que nous devons reconnaître, coordonner et systématiser, en nous contentant aujourd'hui d'indiquer d'une manière sommaire et tout à fait générale, leur influence sur notre nature. C'est dans la Morale Pratique que, reprenant chaque point par le détail, nous rechercherons comment suivant son âge, la position qu'il occupe dans la société et l'état de la civilisation ambiante, l'homme est modifié par ces êtres collectifs.

Ils sont au nombre de trois ; en les plaçant par ordre de généralité croissante, c'est la Famille, la Patrie et l'Humanité.

La Famille, — Aug. Comte lui-même nous l'a appris tout à l'heure, — a été créée par le fétichisme. L'idée de Patrie et le sentiment civique ont été développés par le polythéisme militaire, surtout romain. Le monothéisme catholique a donné le spectacle d'un groupe de patries politiquement distinctes mais reliées entre elles par une religion commune ; ce fut la Chrétienté, et, les rapports subsistant quand l'unité de culte fut rompue, c'est la République Occidentale, préparation directe à la notion

d'Humanité, que le Positivisme devra faire prévaloir dans tous les esprits.

I

Théorie de la Famille.

Et d'abord, occupons-nous de la Famille.

C'est une institution naturelle se retrouvant partout avec les mêmes caractères fondamentaux et se perfectionnant sous l'influence de la Cité et de l'Église. On peut la définir : *l'association humaine la moins étendue et la plus spontanée.*

L'homme isolé est une abstraction. Un système ne pouvant jamais être formé que d'éléments semblables à lui et seulement moindres, c'est la Famille et non l'homme qu'on pourrait nommer la *molécule sociale.* Nulle part on ne trouverait, nulle part on n'a jamais trouvé, qu'à l'état d'exception malheureuse, cette chimère de Rousseau, cet état où l'homme, vivant seul dans les bois comme une bête fauve, « les mâles et les femelles s'unissaient fortuitement, selon la rencontre, l'occasion et le désir » (1), et se quittaient avec la même facilité ; où la mère allaitait ses petits pour son propre besoin et les chassait ou en était abandonnée sitôt qu'ils avaient la force de chercher seuls leur pâture. C'est là le contrepied de la réalité. Si haut que se reportent nos souvenirs dans les siècles écoulés, si loin que se portent actuellement nos regards sur le globe, fût-ce chez les anthropophages de la Polynésie, nous voyons toujours et partout que l'homme appartient à une Famille. Mais cette Famille

(1) ROUSSEAU. *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi le hommes.*

n'a pas un caractère absolu, comme l'a cru de Bonald; elle n'est pas non plus arbitraire dans sa constitution, comme se l'imaginent certains métaphysiciens : elle se modifie et se tranforme en obéissant à certaines lois que l'observation fait découvrir, lois constituant un ordre naturel que le législateur politique ne violerait pas impunément et qu'il doit au contraire sagement prolonger par des institutions artificielles.

La théorie complète de ce petit être collectif, tant au point de vue dogmatique qu'au point de vue historique, a été faite en sociologie. Je n'en rappellerai donc que juste ce qui est nécessaire pour bien faire comprendre les relations et les devoirs généraux qu'elle établit entre les individus.

Une Famille normale se compose de trois éléments, les ascendants immédiats, le couple fondamental et les enfants qui en sont issus. L'un représente le pouvoir consultatif et l'expérience des ancêtres, — le passé; l'autre, le gouvernement actuel, surtout temporel chez le père, surtout spirituel chez la mère, — le présent; le troisième, le but essentiel de toute l'activité de ce groupe spontané, — l'avenir.

Cette conception ne peut se séparer de deux idées accessoires, l'idée du domicile et l'idée du tombeau. L'un est la demeure des membres actuellement existants de la Famille, l'autre la demeure de ceux qui ont cessé d'exister. Par la profonde affection fétichique, qui nous attache aux lieux où nous avons longtemps vécu, par le culte de la tombe dont l'existence se retrouve à l'origine de tous les peuples, notre espèce, loin de devoir rester à jamais nomade, a une tendance à devenir sédentaire; peu à peu chaque Famille s'établit en quelque lieu qu'elle ne songera plus à quitter que si une impérieuse nécessité l'y contraint; elle se fixe au sol et semble, pour ainsi dire, au bout d'un certain temps, ne faire plus qu'un avec lui.

De là vient qu'anciennement on désignait par le mot *maison,* la famille noble où les lois et les traditions maintenaient bien plus de continuité que dans toutes les autres. Le fait de posséder, de génération en génération, un palais ou un château où ont vécu les ancêtres et où les descendants continueront de vivre, est regardé par elle comme son privilège le plus enviable et le plus glorieux ; et le signe matériel de la chose finit par être pris, dans le langage, pour la chose même.

Plus tard, quand l'industrie sera rentrée dans des conditions normales et qu'au régime de concurrence effrénée qui règne actuellement aura succédé une stabilité convenable dans les objets comme dans les méthodes de production, chaque famille d'ouvriers, au lieu d'être, comme aujourd'hui, ballottée de lieu en lieu, suivant que le travail l'appelle ici ou là, aura son domicile en pleine et entière propriété ; ce qui n'était autrefois que le privilège de quelques-uns s'étendra alors à tous.

Ainsi fixée dans l'espace, la Famille est soumise à une loi de développement analogue à celle qui régit la société ; il y a, entre les fonctions de ses divers membres, division de plus en plus grande et concours croissant.

Pour peu, en effet, qu'on ne se laisse pas aveugler par la théorie contemporaine de l'égalité des sexes, théorie contraire aux faits physiologiques et sociaux les plus évidents, on voit que la différence qui les sépare a augmenté avec la civilisation, au lieu de diminuer. Ce qui, du reste, n'est qu'un cas particulier de ce théorème général *: la civilisation développe les différences tout en perfectionnant le concours.*

Au début de la race humaine, quoique, par sa structure propre, la femme fût plus faible que l'homme, la force corporelle, développée par des exercices semblables, devait être, à tout prendre, plus égale chez les deux sexes qu'elle ne l'est devenue en général plus tard.

C'est ainsi qu'aujourd'hui encore certaines femmes du peuple, dès longtemps accoutumées à porter de lourds fardeaux et à traîner des poids considérables, sont moins différentes de l'homme par le développement musculaire que celles des classes aisées dont la vie est moins dure. De même pour les fonctions : la femme, au début, partage les occupations de son mari; elle l'accompagne à la chasse et à la guerre ; elle cultive le champ et se livre avec lui aux travaux les plus pénibles. Chez nous au contraire, — et cela doit être ainsi de plus en plus, — l'homme s'occupe seul des affaires industrielles et des affaires publiques, militaires ou civiles. La femme, concentrée dans la vie de famille, ne modifie plus directement le monde extérieur ; elle n'a qu'une influence morale sur son mari et, plus tard, sur ses enfants ; surtout ménagère et éducatrice, elle acquiert par là sa véritable dignité.

Cette profonde modification dans le rôle respectif des deux sexes s'est manifestée par un signe extérieur, le costume, bien plus différent dans notre civilisation qu'il ne l'était, par exemple, à Otahiti, quand Cook la visita, où tout le monde s'enveloppait indifféremment le corps de pareilles pièces d'étoffes. Dans nos pays, au milieu des variations trop fréquentes de la mode, le vêtement de l'homme reste toujours plus propre à l'action ; celui de la femme, plus ample et plus gracieux. Il y a là une distinction que nous devons maintenir.

Quant au concours des fonctions, il est devenu dans la Famille, de plus en plus volontaire et de moins en moins forcé. Le commandement a perdu de sa rudesse et l'obéissance de sa contrainte. La violence a été le plus souvent remplacée par la persuasion et le concours n'en est pas devenu moins parfait.

Ceci établi, nous pouvons aborder notre question principale et nous demander quelle est l'action de la Famille sur l'individu.

Nous répondrons qu'elle le crée, le conserve, lui transmet les habitudes morales et les connaissances intellectuelles les plus essentielles, et le prépare à la vie civique.

D'abord, disons-nous, la Famille crée et conserve l'enfant; dès le berceau, elle lui procure ces soins si attentifs, si passionnés, si constants que rien ne remplace et qui deviennent d'autant plus constants, passionnés et attentifs que celui auquel ils s'adressent est plus chétif et en a davantage besoin. Et qui charge-t-elle spontanément de ces soins si difficiles? Justement la personne qui, entre toutes, les donnera avec le plus profond amour et qui, dans ce petit être qu'un autre verrait peut-être avec indifférence, voit la chair de sa chair et le sang de son sang, la mère en un mot, secondairement aidée dans cette fonction par le père et par les enfants nés les premiers à l'égard de ceux qui viennent plus tard. Par conséquent, la famille donne la fonction à la personne qui est spontanément la mieux disposée à la remplir. Nos prédécesseurs ont pensé et nous pensons aussi que ce n'est pas trop de toute la vie d'une mère pour mettre au monde quelques membres de notre race, leur former le cœur et l'esprit, et en faire des hommes énergiques et des femmes dévouées.

La création et la conservation de l'enfant sont la première fonction de la Famille. La transmission des préjugés et des habitudes morales est la seconde.

Nous avons à vivre dans un milieu social déterminé. Ce milieu comporte certaines règles de moralité dont la civilisation dans sa marche augmentera sans cesse le nombre et l'intensité Comment les communiquer à l'enfant qui ne peut s'en passer ? Attendra-t-on qu'on puisse lui en démontrer théoriquement l'utilité? Autaut vaudrait dire qu'on ne lui apprendra à marcher que quand il pourra connaître les lois de la mécanique rationnelle.

. Il faut donc, avant toute démonstration, lui donner des habitudes qui soient conformes à ces règles; il faut que ces habitudes fassent tellement partie de son être moral qu'elles passent à l'état de préjugés. Là encore est l'œuvre de la mère ; pour arriver à ce noble but, elle doit étudier le caractère de chaque enfant, voir ce qui a le plus de prise sur lui de la crainte des châtiments ou de l'espoir de la récompense ; elle doit lui apprendre à ne pas offenser la pudeur, à modérer sa gourmandise, à mettre un frein à ses impatiences ou à sa colère, à restreindre enfin au minimum la manifestation de tous ses instincts égoïstes. Ce n'est que par cette solide éducation morale primitive, complétée plus tard par une preuve théorique, que l'enfant a la force quand vient la puberté et qu'il est lancé dans le tourbillon de la vie active, de résister à ses passions intimes et aux tentations extérieures. Il peut alors affronter la tempête : il a le lest qui lui fera toujours retrouver son équilibre.

Outre la santé du corps et la pureté de l'âme, la Famille transmet encore à l'enfant une foule de connaissances concrètes. C'est là qu'il apprend sa langue maternelle et que plus tard il apprendra en général plusieurs autres langues vivantes; c'est là qu'on lui enseigne à lire, à écrire, à dessiner, à chanter, à jouer des instruments; c'est là qu'il s'approprie les récits des poètes, des historiens, des voyageurs, et les faits élémentaires des sciences; toutes les connaissances, en un mot, sur lesquelles devra s'appuyer l'instruction théorique, et sans laquelle l'énoncé des lois abstraites ne serait qu'une suite de mots vides de sens.

Enfin la Famille, par son organisation même, dont le spectacle frappe dès sa naissance les yeux de l'enfant, est la meilleure des préparations à la vie sociale.

Elle a ceci de remarquable qu'elle ne met pas en jeu seulement les plus nobles penchants de l'homme : elle

met en action l'homme tout entier. De là sa stabilité.

Tous les observateurs perspicaces ont constaté, en effet, que les instincts sympathiques, quoique existant distinctement, sont liés, dans leur développement physiologique, à un instinct personnel dont l'impulsion leur donne, à eux si faibles naturellement dans notre nature, un peu plus d'activité et de vigueur. C'est ainsi, par exemple, que dans une âme d'élite comme celle de Richelieu, l'orgueil de l'homme d'État, instinct personnel qui le rendait inflexible dans les questions où était impliqué un intérêt politique, développait un instinct sympathique, la bonté la plus complète pour les inférieurs.

De même dans la Famille : si nous considérons la relation conjugale qui la fonde, nous y trouvons un mélange de sentiments égoïstes et de sentiments altruistes, ceux-ci naissant à l'occasion de ceux-là. La base de cette relation, c'est un instinct profondément personnel, l'un des plus vivaces et des plus irrésistibles de l'homme, l'instinct sexuel ; mais il perd bientôt de sa brutalité originelle en développant la tendresse ; la tendresse, amenant à son tour la fidélité, limite finalement à une le nombre des personnes sur lesquelles l'instinct sexuel doit se satisfaire et le règle par une heureuse réaction.

Il n'en est pas de même dans toutes les espèces animales, et il eût pu n'en pas être de même dans la nôtre. Georges Leroy, aussi bon chasseur que grand philosophe, met en regard (1), sous ce rapport, deux espèces assez rapprochées l'une de l'autre, celle des cerfs et celle des chevreuils. Chez les cerfs, l'amour n'est qu'un besoin momentané qui admet toutes les femelles indistinctement et n'établit aucune vie commune, même passagère. L'instinct sexuel agit seul, il n'y a pas de famille. Chez

(1) *Lettres sur les animaux*, lettre III.

les chevreuils, au contraire, le mâle et la femelle, quoiqu'ils ne puissent se servir de rien quant aux besoins communs de l'existence, et que ceux de l'amour ne durent pour eux qu'environ quinze jours par année, vivent ensemble et montrent jusqu'à la mort une affection réciproque. L'instinct sexuel développe la tendresse et la famille s'établit.

La fixité des relations qu'amène le lien conjugal est une inépuisable source d'amélioration, encore accrue par son indissolubilité. Si aptes qu'ils soient à vivre en commun, deux époux sont obligés de faire, en faveur l'un de l'autre, un effort continuel ; ils doivent se sacrifier réciproquement une partie de leur liberté, prendre les mêmes habitudes et jusqu'aux mêmes goûts, s'aimer pour leurs bonnes qualités, se supporter dans leurs défauts, adopter, en un mot, un système de concessions aux dépens de leur égoïsme respectif. L'efficacité de ce régime est telle qu'à égalité d'organisation, on peut dire, *a priori*, que l'homme et la femme qui ont connu le mariage sont moralement supérieurs à ceux qui n'ont pas passé par ses liens.

La relation paternelle, la seconde qu'institue la Famille, est, comme la première, fondée sur un sentiment égoïste très énergique nommé *instinct maternel*, en considération de son mode le plus actif et qui se combine avec la cupidité, l'orgueil et la vanité. Primitivement, le père regarde l'enfant comme sa propriété, comme sa chose, au même titre à peu près qu'un esclave. A Rome, la loi des Douze Tables lui permettait de manciper trois fois son fils, une fois sa fille, pour s'enrichir du prix de la vente. Dans certaines de nos campagnes encore, où les enfants non mariés ont l'habitude, comme indemnité des frais d'éducation, de remettre ce qu'ils gagnent à leurs parents, on voit souvent ceux-ci refuser avec obstination leur consentement à un mariage qui supprimerait pour eux cette cause de gain.

Mais cet instinct maternel développe chez les natures les plus vulgaires l'instinct de la bonté, qui perfectionne progressivement le sentiment paternel et l'ennoblit de plus en plus, à mesure surtout que les progrès de la civilisation améliorent la nature humaine.

La relation filiale vient ensuite. L'instinct nutritif y joue d'abord un rôle prépondérant ; l'enfant, une fois que son petit cerveau commence à raisonner, craint son père et sa mère comme ceux qui, lui donnant la nourriture, pourraient l'en priver ; s'il fait ce qu'on lui commande, c'est par peur de la réalisation de cette idée aussi bien que des autres châtiments corporels. Mais la crainte, instinct personnel, développe chez lui le sentiment du respect. Peu à peu, il rend justice à l'autorité paternelle, dont l'effet lui semblait parfois si rude ; il aime ceux qui font tout pour le nourrir, le vêtir, développer ses bons et réfréner ses mauvais sentiments.

Ce respect doit se manifester dans les formules du langage, dont l'emploi habituel l'accroît encore. En France, ces formules sont aujourd'hui infiniment trop abandonnées ; les parents croient marquer plus d'affection à l'enfant en lui permettant de les tutoyer, par exemple, ce qui, autrefois, ne se faisait pas. Les mobiles qui poussent à ces nouvelles habitudes sont bons, mais le résultat ne l'est pas ; la différence dans les paroles ne peut que favoriser la déférence dans les actions.

A leur tour, les parents ont le devoir de se rendre dignes de ce respect par leur conduite. Même si d'ailleurs leur vie est répréhensible, ils doivent tout faire pour paraître respectables aux yeux de leur fille ou de leur fils et ne pas sembler trop indignes de la majesté du caractère paternel ou maternel qui, malgré tout, se reflète en eux. C'est ce qui a lieu souvent et ce qui ne manque d'arriver chez des êtres plus que dégradés. Cette pudeur poussant les parents à cacher leurs mau-

vaises passions ou leurs actes mauvais à ceux qu'ils ont engendrés, ce soin d'écarter de leur jeune imagination tout spectacle comme toute parole pouvant la ternir, c'est ce qu'on appelle le *respect de l'enfant*, considéré comme le représentant des ancêtres et le continuateur de la Famille.

La relation fraternelle est la dernière que nous ayons à examiner ; aussi dégagée que possible de tout caractère de personnalité, elle développe surtout l'attachement, c'est-à-dire l'affection entre égaux. De là vient que le mot *fraternité* exprime, en dehors de son sens propre, l'affection dans ce qu'elle a de plus pur et de plus désintéressé.

On pense généralement de nos jours, par suite de la disposition que nous avons déjà critiquée tout à l'heure, que le meilleur moyen de donner à ce sentiment toute sa force est d'établir entre les enfants une égalité absolue, sans distinction d'âge ni de sexe. On ne fait appel qu'à l'amitié ; c'est un pur instinct facile en général à accroître à cause du charme qui lui est inhérent, mais qu'un instinct contraire peut à chaque instant venir troubler. Sans compromettre l'affection, la hiérarchie que la discipline domestique maintenait autrefois entre les enfants leur donnait, beaucoup mieux qu'aujourd'hui, la notion de devoirs réciproques des plus grands envers les plus petits, des plus forts envers les plus faibles et, plus tard, les plus riches envers les plus pauvres. Des mœurs normales devront s'efforcer d'y revenir.

Tels sont les sentiments que développe dans le cœur de l'homme l'influence de la Famille. École naturelle de l'obéissance et du commandement, cette admirable institution donne la plus grande intensité possible aux sentiments de la continuité et de la solidarité, — de la continuité par les rapports de ses membres actuels avec les ancêtres ; — de la solidarité par les rapports de tous ses

membres actuels entre eux ; et par l'heureux mélange d'égoïsme et d'altruisme qu'elle renferme, elle dégage par degrés notre espèce de sa personnalité primitive et l'élève à une vie plus étendue et plus noble.

II

Théorie de la Matrie ou Patrie.

Cette vie plus étendue et plus noble, nous la trouvons dans un second être collectif, la Patrie ou, pour parler comme A. Comte, la *Matrie*, composé d'un ensemble de familles solidaires et continues dans l'espace et dans le temps, travaillant sous le poids de prédécesseurs communs pour les mêmes successeurs.

Les diverses Patries actuelles ont eu, dans le passé, des modes d'évolution variables suivant des conditions que la sociologie apprécie. Formées par mille circonstances où les événements militaires et la naissance sur des points déterminés de quelques grands hommes d'État ont joué un rôle important, elles sont d'étendue et de composition fort différentes, depuis la Belgique jusqu'à la Chine, depuis la Suisse jusqu'aux États-Unis d'Amérique.

Des Patries trop grandes sont incompatibles avec l'existence industrielle qui sera exclusivement celle de l'avenir humain ; créées par la guerre, elles ne peuvent être maintenues que par elle. De là résulte que, — dans un temps qu'il ne faut pas souhaiter trop proche, mais que nos descendants verront certainement, — les grands États actuels se diviseront. Leur défaut d'homogénéité en est un indice certain : Ici des populations d'un degré de civilisation supérieur sont soumises à des populations

d'un degré de civilisation moins élevé. Là, au contraire, les nations les plus éclairées et les plus puissantes se dégradent en opprimant et en exploitant celles qui le sont moins. Partout, aussi bien dans le reste de la planète qu'en Europe, des protestations violentes ont éclaté et éclateront encore contre ces agglomérations artificielles, sous un même pouvoir politique, de masses d'hommes ayant des traditions et des habitudes souvent opposées. Quand la force qui les tient actuellement unies aura disparu ou se sera relâchée, une dislocation nécessaire s'accomplira ; gagnant jusqu'aux grandes nations européennes, elle amènera la création de groupes politiques plus petits et mieux harmonisés.

A. Comte a supposé que, cette révolution terminée, la terre se trouverait partagée en 500 sociocraties, — dont 17 pour la France, — chacune d'une étendue à peu près égale à celle de la Hollande. Au-delà la conception de la Patrie devient obscure, difficile à saisir, et les intérêts deviennent trop complexes pour recevoir une direction unique. Ces chiffres ne sont, bien entendu, indiqués que comme approximations, afin de fixer les idées, sans que nous y attachions rien d'absolu.

Le caractère de toute existence collective, — nous l'avons déjà constaté en étudiant la Famille, — résulte de deux grands faits connexes : la séparation des fonctions et le concours des offices. Cette séparation allant en augmentant au fur et à mesure que la société progresse, le concours ne peut être établi et maintenu que par l'influence d'un pouvoir central réalisant à chaque instant la réaction de l'esprit d'ensemble sur l'esprit de détail. Sans un tel appareil, jouant, en sociologie, le rôle du cerveau en biologie, on ne peut concevoir un peuple, encore moins un ensemble de peuples. Cet appareil est le *gouvernement* qui peut être d'ailleurs *spirituel* ou *emporel*, c'est-à-dire agir par la conviction ou bien

par la force. L'idée de société et l'idée de gouvernement sont corrélatives. *Il n'y a pas de société sans gouvernement.*

Aussi les 500 États, temporellement divisés, entre lesquels se partagera la terre, auront-ils les mêmes opinions, la même foi, les mêmes mœurs et seront-ils gouvernés par un même pouvoir spirituel. Aussi les villages et villes secondaires dont se composeront ces diverses sociocraties seront-ils placés sous l'influence d'une seule ville, capitale du pays et lui donnant l'unité d'impulsion politique; chaque commune secondaire gardant toutefois, malgré sa subordination relative, un degré convenable d'indépendance et d'invidualité!

Mais quelle doit être la limite de cette indépendance?

Ce serait le lieu d'étudier la moderne théorie de l'autonomie de la commune, afin de voir si elle se fonde sur un fait vrai et si son application à notre société lui serait ou non avantageuse. La question a été traitée ailleurs avec le soin qu'elle mérite (1). En prenant, pour éviter toute indétermination, le cas de la France, je rappellerai seulement que cette théorie doit être rejetée comme fausse, d'abord, parceque la commune n'est qu'une subdivision en partie artificielle du territoire de la Patrie ; enfin, que son activité matérielle et intellectuelle est dans une dépendance absolue de l'activité des autres communes et de celle surtout de la capitale ; — comme dangereuse ensuite, parce que cette théorie nie la suprématie nécessaire de Paris dans l'action politique, compromet notre indépendance nationale et donne au parti rétrograde un puissant moyen de retarder le mouvement régénérateur dont le siège est surtout dans les grands centres.

(1) Voir *De l'Autonomie de la Commune.* (Extrait du cours de M. Laffitte), P. Foucart : *Revue politique positive,* n° 18.

La vraie solution consiste, tout en laissant à chaque commune une indépendance aussi étendue que possible dans ses affaires administratives particulières, à maintenir énergiquement au pouvoir central la direction des affaires d'un intérêt général et politique.

La Patrie ainsi constituée dans son exemple et dans les rapports de ses éléments les uns avec les autres, doit nécessairement influer sur le nombre et l'étendue de nos devoirs sociaux, part capitale de la Morale.

En effet, quoi qu'en disent les individualistes, c'est la Patrie surtout qui règle l'existence de chacun de nous en la fixant dans le temps et dans l'espace, en déterminant le degré de civilisation auquel elle participera suivant les époques et les lieux où elle devra s'accomplir ; c'est la Patrie qui, suivant ces lieux et ces époques, nous donne nos préjugés, notre mode d'activité, nos habitudes et modifie jusqu'à notre constitution viscérale.

Car ce n'est pas seulement par l'état mental et moral, c'est par le corps que nous différons de ce que nous eussions été il y a huit siècles. Nous ne pensons et nous ne sentons plus de même, nous sommes aussi constitués autrement ; le développement relatif de nos organes, les maladies auxquelles nous sommes exposés, la durée de notre vie moyenne, tout cela a varié, et si l'analyse anatomique était poussée jusqu'à sa perfection idéale, elle poursuivrait jusque sur le cadavre d'un homme, dans les modifications éprouvées par ses tissus, la trace des diverses influences sociales qu'il a subies.

Mais il y a plus : le seul fait de notre participation à la vie générale de la Patrie nous donne, sans aucun effort de notre part, une éducation spontanée que l'éducation systèmatique développe plus tard sans pouvoir jamais la remplacer.

Les pédants ou les savants trop abstraits et insuffisamment positifs sont seuls à croire que ce sont les livres qui

font l'homme. Certes, ils ont leur importance, mais ils ne viennent qu'au second rang. Ce qui fait l'homme, c'est ce qu'il fait par habitude, et lui est transmis par une foule d'influences extérieures, résultant du milieu et dont il ne saurait souvent se rendre compte à lui-même.

C'est faute d'avoir reconnu cette éducation spontanée résultant de l'existence sociale, que Mercier de la Rivière, allant en Russie et voulant tout créer comme si rien n'eût existé jusque-là, faisait dire à Catherine II : « M. Mercier pense vraiment qu'avant son arrivée nous marchions à quatre pattes ! »

De cette influence prépondérante de la Patrie résulte qu'au fond elle est le but principal de notre existence. Notre plus beau titre est celui de citoyens. La vie civique est intercalée entre deux autres existences, dont l'une la prépare et dont l'autre lui sert de but. La Famille lui livre l'homme après l'avoir élevé ; seule, elle peut remplir cette fonction ; l'État n'a pas à s'en charger directement ; pour donner son plein essor au sentiment civique, on doit fortifier l'organisation de la Famille, non la relâcher, et la preuve, c'est que c'est dans la Rome antique, où la Famille était organisée avec la plus intense énergie, qu'il eut le plus de développement et de profondeur. L'Humanité intervient à son tour pour donner plus de dignité et de généralité à l'idée de Patrie, en la dégageant de ce qu'elle peut avoir d'égoïste et de passager. Mais nous ne pouvons lui être utile qu'à travers la Patrie et en nous dévouant d'abord à celle-ci. L'homme est essentiellement un citoyen.

III

Théorie de l'Humanité.

Le troisième être collectif dont nous subissons l'influence est donc l'Humanité qu'Auguste Comte a aussi

proposé d'appeler le *Grand-Être* ; — l'Humanité, d'après la race qui le forme ; — le Grand-Être, parce que c'est en effet le plus grand que nous connaissions, et que, s'il en existe un autre, il ne s'est jamais manifesté à nous.

Notre espèce, après bien des luttes, a établi sans conteste sa domination sur la terre ; elle a détruit ou soumis à peu près tout ce qui lui faisait obstacle ; mais si elle n'eût pas existé ou si un défaut d'organisation, un bouleversement subit et terrible de la croûte du globe, une trop grande infériorité de force par rapport aux carnassiers dont elle était entourée, ou tout autre circonstance analogue, l'eussent fait disparaître, il est probable que les autres animaux ou certains d'entre eux, tels que les grands singes, ayant le temps de se développer librement et débarrassés de la concurrence de l'homme, auraient fondé de grandes sociétés et régné sur la planète. Chaque race animale autre que la nôtre, bornée dans son développement et dans ses progrès, peut donc aujourd'hui être regardée par nous comme un Grand-Être avorté.

L'Humanité est définie par Aug. Comte : « L'ensemble des êtres passés, futurs et présents qui concourent librement à perfectionner l'ordre universel », ou, plus simplement, « l'ensemble continu des êtres convergents » (1).

Si l'existence de cette collectivité restait sérieusement contestable, son règne ne serait pas prochain, mais, pour quiconque regarde et réfléchit, cette existence est évidente, et ce règne ne saurait se faire attendre. Que nous le voulions ou que nous ne le voulions pas, nous subissons l'action de l'Humanité à laquelle nous ne pouvons pas plus nous soustraire qu'à celle de la pesanteur. Qu'un homme, dégoûté de ses semblables, veuille aujourd'hui aller vivre seul dans quelque île déserte à la

(1) *Système de Politique positive*, t. IV, p. 30.

manière de Robinson, il ne le pourra pas, outre que s'il le pouvait, ce serait en emportant avec lui, comme le héros de Daniel Foë, toutes les ressources mentales que donne une civilisation avancée. Mais il n'y a plus d'île déserte ; la société a tout envahi, sauf quelques rochers perdus dans l'océan, où la vie ne peut s'entretenir. Pour lui échapper, il ne reste qu'un moyen : se suicider ; mais c'est supprimer le problème plutôt que le résoudre.

Cette prédominance de l'Humanité éclate en toutes choses, depuis les plus infimes jusqu'aux plus nobles. Ce n'est plus qu'à travers ses bienfaits que nous subissons le monde extérieur qui autrefois pesait si rudement sur l'homme. Prenons l'habitation, même la plus pauvre de nos jours et comparons-la à celles de nos premiers ancêtres ; ceux-ci n'avaient qu'une alternative : ou rester exposés à l'air par toutes les températures, ou se mettre dans un trou pareil à ces grottes de l'âge de pierre dont on a découvert un grand nombre dans ces dernières années, et se soustraire alors à la lumière dont l'action continue est nécessaire à la santé des animaux comme à celle des plantes. Il a fallu des efforts nombreux, répétés pendant une série de siècles, pour leur permettre de s'abriter hermétiquement tout en voyant clair. Prenons encore le repas, ce phénomène si simple en apparence, qui se renouvelle au moins deux fois par jour pour chacun de nous ; c'est une création de tout le passé de notre espèce et comme un résumé de son histoire ; nulle part l'influence de l'Humanité n'apparaît plus manifeste. A l'origine, suivant que la chasse ou la pêche avaient été heureuses ou non, les premiers hommes mangeaient ou ne mangeaient pas. Leur vie se passait ainsi entre la torpeur résultant d'un abus de nourriture et une diète parfois longtemps prolongée. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. Les produits de la chasse ou de la

pêche ne sont plus en général la base de l'alimentation ; les bœufs, les moutons et les autres animaux domestiques sont des réservoirs permanents et perpétuellement entretenus où l'homme n'a qu'à puiser. Il ne mange plus cru ; selon la belle remarque d'Hippocrate, l'époque où l'habitude de la cuisson s'est généralisée est caractéristique dans l'évolution de notre espèce ; car elle a, à la fois, facilité l'assimilation des aliments et adouci les mœurs de notre race en éloignant de ses yeux le spectacle journalier de ces chairs pantelantes qu'elle déchirait d'abord à pleines dents et sans aucun apprêt. Enfin nous avons introduit dans la satisfaction du plus égoïste de nos instincts personnels un sentiment esthétique et un sentiment social ; un sentiment esthétique dans l'apparence agréable donnée aux mets, dans l'harmonie et la variété de ceux que l'on fait entrer dans un festin ; un sentiment social en faisant de l'heure du repas celle où se réunit la famille et où les amis trouvent le plus naturellement l'occasion de se voir.

Un dîner de nos jours suppose donc une immense série de progrès remontant bien haut dans les âges ; il suppose aussi l'existence de tous nos contemporains ; car même sur les tables les plus modestes se trouvent des produits venant de tous les points de la planète, comme les épices, le chocolat, le thé, etc., etc.

A plus forte raison cette influence de l'Humanité se fait-elle sentir dans les choses intellectuelles et morales. La solution de tel problème mathématique suppose l'existence des Grecs, auteurs de la géométrie élémentaire ; des Hindous, créateurs de l'algèbre, et des Arabes ses importateurs parmi nous ; de toutes les nations occidentales enfin, dont chacune a contribué pour sa part à la découverte des théorèmes relatifs à l'application de l'algèbre à la géométrie, au calcul différentiel, au calcul intégral et au reste. De même tel principe moral, sur

lequel nous nous appuyons à tout instant soit dans notre propre conduite, soit dans l'appréciation de celle des autres, remonte à l'état fétichique ou au polythéisme romain ; tel autre au catholicisme ou au système féodal, tel autre encore aux temps modernes.

La conception de l'Humanité est donc bien réelle : chacun de nos actes, chacune de nos pensées, chacun de nos sentiments la manifeste. On ne peut la nier sans commettre un blasphème et sans se servir de son œuvre principale, la langue, inépuisable répertoire des résultats de l'expérience des générations disparues, tellement hors de proportion avec la force mentale d'un seul individu que les plus grands hommes ont à peine pu y ajouter quelques mots.

Mais cette existence réelle, est-il utile de la connaître ? — Qui ne le voit ? Par là seulement, nous pouvons nous dégager de toute crainte comme de tout espoir surnaturels, comprendre que nous sommes les fils de l'Humanité et non ceux d'un créateur hypothétique, que nous ne vivons que par elle, et que nous devons vivre pour elle.

Mais nous ne pouvons la séparer ni dans nos conceptions ni dans notre amour de son siège matériel, ce petit globe entouré d'une atmosphère gazeuse décrivant une ellipse irrégulière autour du soleil. C'est lui qui nous porte et nous nourrit, comme il a fait pour nos ancêtres et fera pour nos descendants ; notre intelligence l'a découvert dans sa forme et dans son étendue, notre activité l'améliore et l'embellit ; notre vie s'y passe et quand elle sera éteinte, c'est lui qui sera notre tombeau. Nous ne sommes pas exilés sur la terre, comme le disent certains dévots que cette idée n'empêche pas de profiter largement des biens de ce monde ; elle est notre séjour définitif et nous ne pouvons même rêver d'immortalité en dehors d'elle et du bon souvenir que garderont de nous ceux qui nous auront connus.

L'Humanité, soumise, en dehors de ses lois propres, à celles de l'ordre cosmologique et de l'ordre vital, se compose de trois éléments : les morts ou la Priorité, les vivants ou le public, les non-nés ou la postérité. Les morts gouvernent les vivants et nous travaillons d'après eux pour les successeurs. De là résulte que les deux principaux éléments du Grand-Être sont ceux qui n'apparaissent pas matériellement.

Chaque génération hérite des vices et souffre des fautes de celles qui l'ont précédée comme elle hérite de leurs bonnes qualités et jouit de ce qu'elles ont fait de bien. Dans cette succession l'actif et le passif sont indivisibles ; ils forment une universalité que nous ne pouvons répudier ni même accepter sous bénéfice d'inventaire. Nos pères ont fait la Révolution et nous profitons du renversement de l'ancien régime ; ils ont admiré Bonaparte, et cela nous a valu la rétrogradation en permanence et trois envahissements successifs du sol de la patrie, — la honte et la ruine. C'est en ce sens que le péché originel est une réalité scientifique que nous constatons sans l'approuver. De Maistre a employé une grande partie des *Soirées de Saint-Pétersbourg* à démontrer, avec la verve souvent paradoxale qui est le caractère de son style, la vérité des théories théologiques à ce sujet. Il n'avait que trop raison ; mais où il avait tort, c'était de prétendre nous faire admirer à ce propos la sagesse et la bonté de Dieu.

Mais l'Humanité ainsi constatée et constituée ne peut se manifester que par l'intermédiaire de ministres individuels, car aucune association ne saurait agir ou paraître qu'en se personnifiant.

Dans l'homme, les divers organes n'ayant pas d'existence indépendante, ne prêtent à la vie générale du système auquel ils appartiennent qu'un concours aveugle et inconscient ; dans le Grand-Être, au contraire, chaque organe séparé et libre prête à l'ensemble un concours de

plus en plus volontaire. De là la dignité supérieure de l'existence de l'Humanité ; de là aussi la difficulté principale de son harmonie : il faut y combiner dans une juste mesure l'indépendance de chacun avec la convergence des efforts de tous ; si la première de ces conditions n'existe pas, le progrès est compromis ; si la seconde manque, l'ordre est détruit et l'anarchie survient.

C'est pour assurer l'indépendance des divers organes de l'Être-Suprême que l'appropriation personnelle de la richesse est si importante. Il faut qu'à un moment donné un seul homme, afin de mieux se subordonner à la double population subjective, puisse se mettre en opposition avec l'ensemble de la population objective. Quelle apparence que Copernic eût put obtenir d'une Chambre haute ou basse, et surtout de la majorité des Polonais de son temps, votant dans un plébisciste une subvention quelconque pour démontrer à ses contemporains qu'ils avaient eu jusque-là des idées absurdes sur le système du monde, que la terre n'est pas le centre de l'univers, mais l'un des moindres satellites de l'étoile qui nous éclaire ? Quelle vraisemblance qu'Aug. Comte eût obtenu quoi que ce soit de la Chambre des Pairs ou de la Chambre des Députés du temps de Louis-Philippe pour leur démontrer que la classe bourgeoise, alors toute-puissante, était indigne de tenir plus longtemps le gouvernement temporel de la société ; que l'Église et l'Université étaient incapables de prétendre plus longtemps à son gouvernement spirituel. Conspués, réduits à l'impuissance par ceux mêmes dont ils auraient sollicité les secours, ils n'eussent pu poursuivre leurs travaux. Il faut au contraire que l'homme de génie, libre de se livrer à ses études par la possession exclusive d'une quantité même modeste de capitaux, puisse, comme le personnage de Corneille, répondre quand on lui demande qui partage ses opinions : « Moi seul, et c'est assez. »

Quant au concours, soit des individus, soit des Familles, soit des Patries dont l'ensemble forme le Grand-Être, son caractère est d'être de plus en plus volontaire et de moins en moins forcé, surtout dans l'ordre spirituel ; car si le pouvoir civil, avec la force coercitive matérielle toujours prête à servir de sanction à ses ordres, a une certaine autorité sur nos actes, il n'en saurait avoir sur nos pensées. Notre vie, du reste, soit personnelle, soit collective, se règle spontanément en se développant ; au fur et à mesure que nous avançons dans le temps, le poids des prédécesseurs va croissant ; par la *loi de la masse* jusqu'ici trop méconnue en sociologie, la révolte contre ce que nous ordonne le passé devient de plus en plus difficile, impuissante et momentanée ; au milieu d'époques aussi troublées que la nôtre, c'est ce qui tend après chaque perturbation à ramener la société dans un certain équilibre.

Outre ses ministres actuels, qui sont comme son corps et son apparence extérieure, l'Humanité a ses représentants, les grands hommes. Ce sont les morts dont les sentiments, les idées ou les actes, ont rendu service à notre espèce ou lui ont donné de nobles exemples. Ils revivent dans notre mémoire et s'incorporent à nous par le souvenir de ce qu'ils ont fait de bien. Mais point n'est besoin, pour être considéré comme un représentant de l'Humanité, d'avoir fait des choses que la terre entière doive éternellement honorer : tout homme dont la vie n'a pas été inutile, peut aspirer à revivre, sinon toujours, du moins durant quelques générations, dans le souvenir de ses compatriotes ou des membres de sa famille. Ainsi, dans l'antiquité, quelques grands dieux comme Zeus Panhellénien, étaient adorés par toute la Grèce, tandis que certains héros ou divinités poliades ne recevaient de sacrifices que d'une seule cité, et que le culte des morts ordinaires était borné à leurs descendants.

Tout être collectif, pour frapper vivement les masses et devenir populaire, doit avoir une représentation caractéristique, comme le régiment dont le symbole est le drapeau. L'Humanité a donc son image ; A. Comte a proposé de la figurer, comme la Vierge des chrétiens, par une mère tenant son enfant dans ses bras. En attendant que des artistes positivistes se soient inspirés de cette idée pour en tirer quelque chef-d'œuvre nouveau, la *Madone de Saint-Sixte* de Raphaël peut nous servir de type.

L'état normal du Grand Être se réalisera quand l'ensemble convergent de tous les vivants travaillera sous le poids de tous les morts pour tous les successeurs, et que chacun se donnera pour but et pour destination suprême le progrès matériel, intellectuel et moral de l'espèce entière. Nous sommes loin actuellement d'un tel idéal. Les peuples sont frères sans doute, mais ce sont des frères ennemis. C'est au milieu de luttes et de discordes tantôt latentes, tantôt éclatant avec une effrayante énergie, que nous marchons vers l'unité de mœurs, de religion, de langue et de race même qui caractérisera l'âge de la maturité dans l'espèce humaine. Ces luttes disparaîtront, ces discordes s'apaiseront, n'en doutons pas ; déjà bien des symptômes peuvent nous faire entrevoir un meilleur avenir ; nous n'en devons pas moins tenir compte de la situation actuelle pour régler, pendant la longue transition que nous aurons à traverser, l'éducation et la politique.

Nous avons ainsi étudié successivement les trois existences collectives : — Famille, Patrie, Humanité, — auxquelles chacun de nous appartient dès sa naissance. Nous aurons à rechercher maintenant comment c'est surtout leur influence qui a permis à l'homme de régler ses instincts et d'établir l'unité intérieure.

P. Laffitte.

Notes Manuscrites de Pierre Laffitte [1]

Cinquième Leçon.

THÉORIE VITALE

(*Existence*, *Santé*, *Maladie*).

Dimanche 15 décembre 1872.

THÉORIE VITALE

I

Existence.

1. L'unité cérébrale serait insuffisante sans l'*unité corporelle*. Mais dans l'homme celle-ci dépend de plus en plus de la première, il faut donc compléter la théorie de l'unité par la théorie vitale.

Cette théorie se compose de trois successions : 1° *L'existence* ou équilibre vital ; 2° *La santé* ou condition de la stabilité de l'équilibre vital ; 3° *Maladie* ou perturbation de l'équilibre vital.

(1) Nous publions aujourd'hui, comme nous l'avons annoncé, les notes manuscrites de Pierre Laffitte relatives au chapitre IV (*Théorie vitale*) de la Morale théorique, dont aucune rédaction n'a encore été faite ; outre l'intérêt biographique qu'elles ont pour montrer la *manière* de Pierre Laffitte dans la préparation de ses cours oraux, elles nous paraissent suffisamment explicites pour combler cette lacune et permettre, un jour, de faire la rédaction de cette leçon, dont tous les éléments sont dispersés dans les œuvres d'Auguste Comte et de P. Laffitte. R.

Nous allons d'abord étudier la première question.

2. *Vie végétative* et de ses trois lois.

Définition de la *vie* (Blainville).

Des trois lois. 1re loi. Rénovation matérielle, spécificité des matériaux, de leur vitalité temporaire.

2e. Développement et mort.

3e. Reproduction.

3. *Vie animale.*

Définition, d'où nécessité de la *sensibilité*, de la *contractilité* et même des fonctions intermédiaires cérébrales qui permettront de rendre la *rénovation* collective au lieu d'être individuelle.

Des trois lois de la vie animale.

1re loi, de l'exercice ; 2e loi, de l'habitude ; 3e loi, du perfectionnement. — De la combinaison de ces trois lois avec la 3e loi végétative, se déduit une loi, celle du perfectionnement de l'*espèce*.

4. Dans les animaux, et surtout dans *l'homme*, la vie animale réagit de plus en plus sur la vie organique, *surtout la vie cérébrale;* pour pouvoir expliquer cela, il faut indiquer d'une manière plus spéciale les fonctions de la vie organique. Il y en trois : *absorbtion, exhalation, circulation*; les deux premières se décomposent en deux :

Absorption { élaboration, digestion.
assimilation.

Exhalation { respiration.
excrétion.

Ce qui fait en tout cinq fonctions.

5. La vie animale réagit : 1o par des *contractions* dues aux nerfs moteurs, soit provenant d'une réaction de la moëlle, soit provenant d'une réaction du *cerveau, directe* ou *indirecte*.

2o par des *réactions nutritives* dues aux nerfs de la (*illisible*) provenant d'une action reflexe des cellules ou d'une action *directe* ou *indirecte* du cerveau.

6. Du grand sympathique.

1o De sa constitution (Bichat).

2o Relation avec la moëlle épinière et indirectement avec le cerveau.

3o Relation des ganglions entre eux.

4° Ces ganglions réunissent des *impressions* par des nerfs spéciaux et ces ganglions réagissent : 1° par nerfs moteurs ou contractifs ; 2° par nerfs nutritifs (Dr Audiffrent), de telle sorte que les ganglions *réagissent* sur le cerveau, et *réciproquement* le cerveau et la moëlle réagissent sur la vie organique par les ganglions du grand sympathique.

7. Ainsi la vie animale réagit sur la vie organique et réciproquement surtout par le dualisme : *cerveau, corps*, réaction du cerveau sur le corps et réciproquement.

C'est le grand dualisme entre les deux éléments ; il s'établit un équilibre naturel, quoique variable ; il faut l'étudier.

II

Santé.

1. *Définition de la santé.*

Il s'agit maintenant de définir exactement la *santé.*

La *santé consiste* dans le *concours* continu et durable des fonctions cérébrales et corporelles ; pour bien concevoir les conditions du maintien de cet équilibre, il faut rappeler d'abord le *dualisme* entre le *corps* et *l'âme* ou entre le *cerveau* et le *corps*, car le maintien de l'équilibre est ainsi ramené au *dualisme,* ce qui facilite *logiquement* comme *scientifiquement* la solution de ce grand problème.

2. Rapport du *physique* et du *moral* ou harmonie entre le *cerveau* et le *corps;* il faut maintenant expliquer les conditions des relations entre le cerveau et le corps.

1° Cellules *sensibles* modifient les cellules *nutritives* et *motrices* qui à leur tour modifient les phénomènes organiques.

2° Les cellules motrices sont soumises à l'action des organes du *caractère* ou de *l'activité,* essentiellement de l'organe de l'activité proprement dit.

3° Les cellules nutritives sont en relations par des nerfs spéciaux avec l'*instinct nutritif* et quelques appareils, avec les *instincts sexuel* et *maternel ;* il n'y a pas d'autres *relations directes.*

4° Mais toutes les parties du cerveau étant profondément solidaires, réagissent indirectement sur les phénomènes organiques.

3. Comment l'équilibre cérébral est nécessaire à l'équilibre corporel.

Les *fonctions corporelles*, surtout à cause des relations *nerveuses* (grand sympathique, gastrique, cœur et poumons), sont profondément *solidaires*. Cette solidarité a lieu par un deuxième agent ou *fonction* de *circulation* qui est sous la domination *directe* et *complète* du système nerveux (plante); or, les actions de la moëlle et du grand sympathique sont sous l'action *directrice* et *dominatrice* du cerveau : 1° directement par *l'organe* de l'activité et par celui de la conservation (maternel sexuel); 2° indirectement par leur dépendance envers tout le cerveau dont *l'équilibre organique* qui résulte de la solidarité de toutes les fonctions dépend de *l'équilibre cérébral*.

4. L'équilibre cérébral dépend de plus en plus de *l'unité collective*.

Le maintien de la *santé* dépend de plus en plus de l'unité collective examinée dans la leçon précédente.

5. La loi de la *transmission héréditaire* nous fait dépendre de nos prédécesseurs, au point de vue de la santé, non-seulement pour la situation matérielle et morale au milieu de laquelle nous naissons, mais aussi pour les dispositions végétatives et cérébrales que nous apportons en naissant : *péché originel* (de Maistre). *Nous sommes* les enfants de l'Humanité.

Devoirs envers les enfants précèdent la naissance.

6. De plus la *réaction* du cerveau sur le corps va en croissant à cause de l'activité croissante et du développement de cet admirable appareil. *Cabanis*, influence du physique sur le moral. *Comte*, influence surtout du moral sur le *physique*. Admirable utopie d'Aug. Comte indiquant la limite de cette puissance.

7. La première condition de la *santé* est donc *l'unité collective* et *l'unité morale individuelle* qui en dépend essentiellement.

8. *Conditions* du milieu nécessaires à la *santé :*

Ces conditions sont de deux sortes : 1° milieu proprement dit ou climat ; 2° régime.

Ce sont ces influences prolongées qui produisent les *races* et les *tempéraments*. Mais ces influences ne doivent pas être conçues comme agissant directement, elles *agissent* à travers l'action sociologique de l'Humanité qui les modifie profondément.

9. Action du *milieu, température, humidité, altitude,* etc. Indiquer comment l'Humanité modifie l'action de toutes ces conditions, industries relatives à cela, logement, habillement.

10. Régime :

Aliments : l'aliment est une création de plus en plus caractéristique de l'Humanité.

L'emploi de ces aliments est une question sociale plus tard traitée.

11. Ainsi la santé est un équilibre *relatif* très complexe dépendant de conditions croissantes surtout sociologiques.

III

Maladie.

1. Histoire de la notion de *maladie*.

1° Théorie théologique. — Phénomènes étranges. — Homère, maladie envoyée aux Grecs. — De Maistre, épidémies.

2° Théorie métaphysique, fièvres, entités.

3° Empirisme contrebalançant les théories théologico-métaphysiques. — Gendron.

4° Broussais. — Importance de la révolution accomplie par Broussais. A. Comte a formulé tout l'ensemble de l'œuvre de Broussais en concevant que l'état anormal n'est qu'une *modification* en intensité de l'état normal.

2. A. Comte a rattaché cette loi à une loi plus générale de philosophie première : les phénomènes ne sont modifiables ni dans leur nature, ni dans leur arrangement, ils ne sont modifiables que dans leur *intensité;* l'état moyen constitue *pour nous* l'ordre normal.

Perturbations, maladies, révolutions, péchés et *vices*.

3. Il faut invoquer une deuxième loi de *philosophie première* pour instituer la théorie de la maladie. Loi de la persistance ; tout phénomène tend à persister (Képler). — *Tout système troublé tend à revenir à son état primitif*, pourvu que certaines limites n'aient pas été dépassées. L'état antérieur se maintient dans la perturbation qui est alors *une combinaison des deux* (mouvement curviligne). — Importance du *Pronostic* (Dr Audiffrent). Dès lors le traitement s'institue sur une base normale. — Source du charlatanisme superstitieux.

4. Mais Aug. Comte a fait un pas de plus, il a déduit de *l'unité* de la *santé*, *l'unité* de la *maladie;* si la *santé* est l'équilibre à la fois cérébral et corporel, la *maladie* est le trouble de cette *unité;* on a fait des symptômes de ce trouble des *maladies distinctes;* or, l'équilibre corporel et cérébral dépend plus de l'équilibre cérébral, qui dépend lui-même et de plus en plus de *l'unité collective*, de là la grande conception sur *l'origine* essentiellement cérébrale et sociale des maladies.

5. Dès lors la *maladie* est un trouble dans *l'unité vitale* provenant surtout d'une rupture de *l'équilibre cérébral* amené indirectement ou directement par les perturbations de *l'unité collective* (Dr Audiffrent, page 119, *Appel aux Médecins*). Le trouble passionnel agit sur *l'instinct conservateur* et sur les *organes cérébraux* de *l'activité*, ce qui produit par *réaction* un trouble organique plus ou moins profond et passager, de là une *instabilité cérébrale* et par suite *organique* qui *prédispose* de plus en plus à la rupture de l'équilibre.

6. La rupture a lieu, la *maladie* se déclare et les symptômes se manifestent sur les *organes* antérieurement les plus faibles, et antérieurement modifiés par toutes les circonstances individuelles de *situation*, de climat, de nourriture, d'antécédents héréditaires. — Le trouble d'abord organique atteint le cerveau lui-même non pas seulement dans la rupture de son équilibre, mais dans des altérations intenses et *spéciales*. Du reste, toute maladie est précédée d'un trouble de la *sensibilité* (névralgie, chaleur, fatigue) et du trouble de l'instinct conservateur (inquiétude, peur), méconnu jusqu'ici, mais qui rendent manifeste une telle théorie.

7. Mais l'équilibre cérébral dépendant surtout de *l'unité collective*, les perturbations croissantes de celle-ci ont du

nécessairement avoir un retentissement croissant sur l'équilibre cérébral, la *santé* et la *maladie*.

De là deux grandes conséquences :

1° Prédispositions croissantes aux maladies, en Occident;

2° Forme de plus en plus épidémique des maladies. — Théorie positive des épidémies par le Dr Audiffrent.

8. *Du traitement*.

Le *traitement* direct ne peut avoir qu'une influence trop faible et doit être dirigé par un *empirisme systématique*, mais le traitement *indirect* est surtout capital; il consiste en une hygiène matérielle et surtout *morale*, qui diminue la *prédisposition maladive*.

Les médecins deviennent des prêtres, et au point de vue collectif *l'unité religieuse* devient indispensable non-seulement au maintien des sociétés, mais aussi et de plus en plus à la conservation matérielle des individus.

PIERRE LAFFITTE.

COURS DE SOCIOLOGIE

Nous publierons successivement les cinq dernières leçons tirées du cours de Sociologie (*Statique Sociale*), professé, par Pierre Laffitte, en vingt leçons pendant l'hiver 1882-83, salle Gerson.

Quatre d'entre elles sont relatives à la « Théorie de la modificabilité sociale ».

Ces leçons rédigées par Pierre Laffitte lui-même ont un grand intérêt en ce qu'elles complètent et illustrent la sixième leçon de son Cours de philosophie première. Elles contribueront à mettre en relief l'originale et puissante personnalité de ce regretté maître, en montrant la contribution importante qu'il savait apporter à l'œuvre d'Auguste Comte dans son enseignement oral, dont seuls ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre peuvent apprécier pleinement la portée et la puissance et dont malheureusement la plus grande partie demeure inconnue.

Ses anciens auditeurs retrouveront, dans son style, la tournure familière et spirituelle qu'il savait donner aux plus graves sujets, et la précision mathématique des admirables formules qui servaient généralement de conclusion à ses longues expositions. La forme parlée, quelques incorrections et obscurités de style, nous font penser qu'il se proposait d'en revoir le texte avant de

le livrer à la publicité ; en les insérant telles quelles, nous subordonnons une vaine forme littéraire à la profondeur de la pensée et à l'utilité sociale et scientifique qu'offre une semblable publication ; nous ne pensons pas, du reste, faire tort à sa mémoire à ce point de vue ; ses familiers se rappellent combien la forme littéraire le préoccupait peu : d'autres le feront après moi, disait-il, je puis mieux utiliser un temps précieux ; les créateurs peuvent rarement donner une forme agréable et facile à leurs découvertes, il y a des gens, les littérateurs, dont c'est précisément le métier; on sent bien, à la forme parfaite des œuvres de Platon, qu'il n'expose pas ses propres théories.

Pour la clarté de cette publication, nous insérons l'extrait du programme de ce cours relatif à ces cinq leçons qui sont les 16e, 17e, 18e, 19e et 20e. Ce programme complet a déjà été publié dans la *Revue Occidentale* de 1882.

J. S.

THÉORIE DE LA MODIFICABILITÉ SOCIALE

(4 Leçons.)

SEIZIÈME LEÇON

THÉORIE GÉNÉRALE DE LA MODIFICABILITÉ SOCIALE

I. *Institution de la question.*

1. Résultat général de notre étude de la statique sociale.
2. Nécessité d'instituer une étude complémentaire relative à la modificabilité.
3. De la modificabilité humaine.
4. Anciennes théories employées pour représenter les modifications effectives de l'ordre conçu comme immobile.
5. Nécessité de la conception d'un ordre social modifiable.
6. Institution de la théorie de la modificabilité comme intermédiaire entre la statique et la dynamique.
7. Appréciation, comme exemples logiques d'une mauvaise institution scientifique, d'un certain nombre de travaux sociologiques.

II. *Théorie générale de la modificabilité.*

1. Conception de l'état moyen.
2. Lois de la modificabilité (troisième loi de philosophie première).
3. Loi générale de la réduction de l'activité à la structure.
4. Théorie générale de la modificabilité.
5. De la hiérarchie de la modificabilité d'après la hiérarchie encyclopédique.
6. Vue sommaire de la modificabilité dans la hiérarchie encyclopédique.
7. De la modificabilité humaine.

III. *Théorie générale de la modificabilité sociale.*

1. Institution de la question.
2. Conception précise de la modificabilité sociale.
3. Influence des causes modificatrices sur l'*intensité* des relations sociales.
4. Influence des causes modificatrices sur la *vitesse* de l'évolution sociale.
5. Analyse systématique de l'ordre dans lequel il faut étudier l'ensemble des influences modificatrices.
6. Des méthodes d'investigation propres à une telle étude.
7. Institution subjective de la théorie de la modificabilité.

DIX-SEPTIÈME LEÇON.

THÉORIE GÉNÉRALE DE LA MODIFICABILITÉ RÉSULTANT DE L'ORDRE MATÉRIEL ET VITAL.

I. *Institution de la question.*

1. Exposé général.
2. Conception générale du double mode d'action des deux modificateurs matériel et vital.
3. Conception générale du premier modificateur.
4. Composition du premier modificateur.
5. Conception générale du second modificateur.
6. Composition du second modificateur.
7. Conclusion.

II. *Théorie de la modificabilité due aux influences matérielles (premier modificateur).*

1. Influence de la forme et des dimensions de la planète.
2. Influence de la situation géographique.
3. Influence physique.
4. Influence chimique.
5. Influence de la combinaison de ces divers éléments.
6. Influence de l'ensemble du milieu cosmologique.
7. Conclusion.

III. *Théorie de la modificabilité due aux influences vitales (deuxième modificateur).*

1. Institution de la question.
2. Théorie positive de la *race*.
3. Appréciation des conceptions modernes sur ce sujet.
4. Influence de la répartition et de la nature des végétaux.
5. Influence de la répartition et de la nature des animaux.
6. Influence générale de l'ensemble du milieu vital.
7. Conclusion.

DIX-HUITIÈME LEÇON

THÉORIE POSITIVE DE LA MODIFICABILITÉ DUE A L'ACTION SOCIOLOGIQUE (TROISIÈME MODIFICATEUR).

I. *Institution de la question.*

1. Institution de la question.
2. Mauvaise institution logique des études relatives au troisième modificateur.
3. Appréciation des principales tentatives faites pour établir la théorie du troisième modificateur.
4. Du véritable champ de cette étude.
5. De l'institution systématique de la théorie du troisième modificateur.
6. Plan de cette leçon.
7. Conclusion.

II. *Théorie de l'action modificatrice due aux inégalités sociales.*

1. Institution de la question.
2. Théorie générale des inégalités sociales.
3. Théorie des transitions.
4. De l'action modificatrice due à l'action des peuples les uns sur les autres.

5. De l'action modificatrice de la conquête.
6. De l'action modificatrice due aux relations générales des divers peuples.
7. De l'action modificatrice due aux extrêmes inégalités sociales.

III. *Théorie de l'action modificatrice due aux institutions gouvernementales.*

1. Institution de la question.
2. Nécessité d'une telle étude comme base d'une politique systématique.
3. Théorie générale des institutions gouvernementales.
4. Théorie du pouvoir judiciaire.
5. Théorie de l'administration.
6. Théorie de la police.
7. Conclusion.

DIX-NEUVIÈME LEÇON

THÉORIE DE LA MODIFICABILITÉ DUE A L'ACTION DES INFLUENCES DE L'ORDRE INDIVIDUEL (QUATRIÈME MODIFICATEUR).

I. *Théorie de la modificabilité due aux influences de l'ordre individuel.*

1. Institution de la question.
2. Théorie des grands hommes.
3. Théorie de l'influence des grands hommes.
4. Théorie des forces perturbatrices individuelles.
5. Théorie de l'extension des forces perturbatrices.
6. Théorie des familles exceptionnelles.
7. Conclusion.

II. *Théorie des révolutions.*

1. Institution de la question.
2. Conception positive des révolutions.
3. Des diverses sortes de révolutions.

4. Des diverses théories qu'on a données des révolutions avant la sociologie positive.

5. Théorie positive des révolutions.

6. Des lois propres aux limites d'oscillation.

7. Théorie de la mort de l'Humanité.

III. — *Théorie générale sur la marche continue des variations des influences modificatrices.*

1. Institution de la question.

2. Principe fondamental sur la marche continue des variations des influences modificatrices.

3. Application de ce principe aux influences dues au premier modificateur.

4. Application de ce principe aux influences dues au second modificateur.

5. Application de ce principe aux influences dues au troisième modificateur.

6. Application de ce principe aux influences dues au quatrième modificateur.

7. Conclusion.

VINGTIÈME LEÇON

CONCLUSION

I. *De la nécessité de la statique sociale pour l'institution d'une politique systématique.*

1. Distinction entre l'état préliminaire et l'état final de l'Humanité.

2. Avènement de l'état final en Occident.

3. De la notion de *type*.

4. But final de la statique : détermination des types fondamentaux des institutions humaines.

5. Du rôle général de ces déterminations.

6. Résumé de l'ensemble de la statique.

7. Des deux sens du mot *ordre* comme condensant la

différence essentielle entre l'état préliminaire et l'état final de l'Humanité.

II. *Insuffisance de la statique pour l'établissement d'une politique systématique.*

1. Institution de la question.
2. Nature exacte des déterminations propres à la statique sociale.
3. Comparaison avec certaines déterminations géométriques.
4. Dangers spéciaux propres à l'emploi exclusif de la statique sociale.
5. Nécessité de la dynamique sociale.
6. Rôle de l'empirisme.
7. Conclusion.

III. *Corrélation de cet enseignement avec l'ensemble des nécessités sociales contemporaines.*

1. Institution de la question.
2. Nécessité d'une doctrine sociale.
3. Compétence exclusive du Positivisme à cet égard.
4. Nécessité d'un enseignement supérieur populaire.
5. Compétence exclusive du Positivisme à cet égard.
6. Vue d'ensemble sur les résultats de l'action positiviste sous les divers aspects.
7. Conclusion.

P. LAFFITTE.
10, rue Monsieur-le-Prince.

Paris, le 2 Septembre 1882. (21 Gutenberg 94).

Théorie de la Modificabilité Sociale

(4 Leçons.)

PREMIÈRE LEÇON (1)

THÉORIE CENTRALE DE LA MODIFICABILITÉ SOCIALE

Messieurs,

Nous avons, dans notre dernière séance, terminé la statique sociale proprement dite. Je veux consacrer, à partir d'aujourd'hui, quatre séances à une théorie qui est en même temps, des plus difficiles, des plus nécessaires et dont Auguste Comte n'a donné qu'une ébauche générale : celle de la modificabilité, sans laquelle les études que nous avons faites ensemble seraient tout à fait insuffisantes pour diriger notre appréciation comme notre pratique politique et sociale.

Nous avons établi les théories de toutes les institutions fondamentales de la vie sociale, dans un ordre déterminé et nullement arbitraire : religion, propriété, famille, langage, organisation et existence sociale.

Nous avons apprécié d'abord les éléments de toute vie sociale : la religion, la propriété, la famille ; puis nous avons vu la combinaison de ces éléments pour constituer la structure des sociétés humaines et leur existence fondamenlale.

Entre ces deux théories nous avons intercalé celle du langage, car il est l'institution nécessaire par laquelle les éléments de toute société se combinent pour la former.

Cette étude a été faite en tenant compte de trois influences essentielles : notre situation cosmologique ; la nature de l'homme, et enfin l'influence des générations.

(1) *Seizième leçon* du programme.

Mais ce travail n'est pas une construction purement déductive, nous l'avons poursuivi, guidés par une observation directe des diverses sociétés humaines aux diverses époques, et en la contrôlant toujours par la connaissance de notre nature et de notre situation planétaire.

Nous avons ainsi construit la théorie générale de l'organisation sociale.

Mais ce n'est pas tout, une étude générale du développement que comporte notre nature par l'action de l'évolution sociale nous a permis de déterminer la limite idéale de l'existence sociale qui convient à notre nature individuelle.

La statique sociale a pu être ainsi, et seulement de cette manière, instituée subjectivement par la prépondérance de la morale. Par cette institution subjective, la statique sociale a pu éviter l'incohérence nécessairement inhérente aux études purement objectives, inspirées par une aveugle imitation des sciences qui étudient le monde inorganique.

De telles théories sont relatives à ce qu'il y a d'éventuel dans toute vie sociale ; elles représentent ce qui est dû à l'influence de notre situation et de notre nature considérée dans son action fondamentale, abstraction faite des variétés particulières, comme des modifications dues aux particularités propres à notre intervention.

Mais une telle étude ne constitue réellement qu'une première représentation approximative de la réalité. Aussi serait-elle insuffisante à éclairer convenablement la pratique sociale, son emploi exclusif pousserait notre intelligence à l'illusion et à l'absolu, et nos sentiments à l'intolérance, qui est la conséquence de la croyance dans l'absolu.

Il est donc nécessaire d'instituer une théorie complémentaire relative à ce que l'on peut appeler la modificabilité, c'est-à-dire, de faire voir comment cette partie

fondamentale de l'organisation et de la vie des sociétés se trouve modifiée par des particularités propres à notre situation et à notre nature.

Ainsi, quant à notre situation, elle offre avec un fonds commun des variétés extérieures ; nature des climats, particularité de la forme, facilité ou difficulté des communications, différence des produits.

Il est clair que les habitants des régions polaires, qui ont six mois de jour et six mois de nuit, ne sont pas dans la même situation que les habitants des régions équatoriales.

Les particularités relatives à notre nature sont aussi très considérables. Sans doute, l'espèce humaine est une, mais elle comprend trois grandes variétés, la blanche, la noire et la jaune ; ces variétés comportent de très nombreuses subdivisions, et il faut tenir compte de ces particularités pour avoir une appréciation convenable des phénomènes sociaux.

Il y a plus, ces phénomènes sociaux sont modifiés aussi, soit par notre intervention spontanée, soit par notre intervention systématique individuelle ou collective.

Mais en approfondissant davantage ce sujet, nous voyons que l'action de l'homme est de même nature que celle qui résulte de l'influence de ces diverses particularités que nous avons négligées dans la théorie générale, et qu'elle consiste à les utiliser. Ainsi, par exemple, la construction de nos routes et de nos divers modes de communication, constitue une influence analogue à celle que nous offre un fleuve, un lac, etc., pour faciliter nos relations, et mieux, le plus souvent, notre première intervention consiste à profiter des particularités qui s'offrent à nous ; c'est ainsi que nous utilisons les rivières, les fleuves, soit que nous nous en servions comme moyen de transport, soit que nous leur demandions une force

motrice, soit que nous employions leurs eaux à l'irrigation et à la fertilisation.

Notre intervention n'est, au fond, que l'utilisation de ces particularités, elle est de même nature et elle ne fait que la perfectionner. Nous sommes donc en face de cette conception générale ; d'une théorie fondamentale d'un côté, et de l'autre d'une théorie de la *modificabilité*.

Ce mot de modificabilité prend deux sens : l'un purement intellectuel, qui désigne l'étude des particularités secondaires considérée dans sa subordination à l'étude préalable de la partie fondamentale et essentielle ; l'autre, qui est relatif à l'action, et qui indique notre intervention pour modifier dans ses dispositions secondaires, l'ordre naturel des choses, et la subordination de cette action à la conception.

Il en résulte que nous avons trois choses à considérer : l'ordre naturel essentiel, l'ordre naturel modifié par les particularités qui altèrent l'influence des circonstances générales ; et enfin, l'ordre artificiel qui repose sur l'ordre naturel modifié. Et nous désignons l'ordre naturel modifié et l'ordre artificiel par ce mot unique de modificabilité.

Il faut donc constamment avoir dans l'esprit l'idée d'un ordre fondamental et d'un ordre modifiable ; or, cela est très difficile, et dans la pratique il y a peu de gens qui le fassent.

Oui, l'ordre est fatal dans ses dispositions fondamentales, mais il est modifiable sous notre action et nous pouvons intervenir et utiliser certaines particularités des phénomènes. Et, lorsqu'on ne peut pas associer ces deux idées dans son esprit, c'est qu'évidemment on n'est pas apte aux hautes méditations sociologiques.

Avant d'exposer cette théorie, il faut voir comment Auguste Comte a été amené à en poser les bases et comment j'ai été moi-même conduit à la développer.

Auguste Comte y a été amené non seulement par la puissance de son génie, mais grâce à la forte éducation scientifique qu'il avait reçue ; et lui-même, dans la préface du quatrième volume de la *Philosophie positive,* avec la modestie qui convient à sa grande intelligence, reconnaît que s'il a mieux réussi que d'autres dans l'étude de la science sociale, c'est qu'il avait été préparé par des études mathématiques excessivement fortes, en passant par le régime polytechnique.

Auguste Comte, dès le début, établit la distinction entre la partie essentielle de la science sociale et la partie secondaire ; il invoque à cet égard l'exemple de Newton, qui a séparé soigneusement la théorie du mouvement général des planètes en tant que due à l'influence prépondérante du soleil, de celle des perturbations due à l'influence réciproque des planètes les unes sur les autres. Il le loue d'avoir essentiellement réduit son travail à cette partie fondamentale et il l'imite.

Aussi, lorsqu'il aborde dans le cinquième volume de la *Philosophie positive* l'étude de l'évolution humaine, a-t-il soin d'indiquer la nécessité de se restreindre à l'évolution occidentale, sans compliquer, au début, une étude si difficile, par des travaux intempestifs relatifs à l'Orient. Si je trouve la véritable loi, l'Orient, a-t-il dit, viendra à son tour. Eh bien, il a fallu autant de moralité que de génie pour suivre avec une inébranlable volonté un ordre pareil.

Il a fait cette séparation, séparant toujours la partie fatale et immodifiable du phénomène de la partie secondaire accessible à notre intervention, il a parallèlement découvert et énoncé une seconde loi, qui est celle-ci : La modificabilité augmente avec la complexité des phénomènes.

En 1839, dans le quatrième volume de la *Philosophie positive,* il a découvert et formulé la troisième loi de

philosophie première, dans laquelle il a fait la séparation entre la partie fondamentale et la partie modifiable. Enfin, dans le second tome de la *Politique positive*, chapitre VII, il a ébauché une théorie générale de la modificabilité, où toutes les conséquences se trouvent plus ou moins coordonnées.

C'est cette théorie qu'il s'agit d'exposer avec les développements qu'Auguste Comte n'a pu lui donner, mais en utilisant les nombreuses indications qui se trouvent dans plusieurs parties de ses ouvrages.

D'abord, il faut remarquer qu'elle est nécessaire pour établir une réelle systématisation de l'industrie et, par les mêmes raisons, de la politique. Je m'en suis donc occupé à ce double point de vue, mais mes efforts ont essentiellement porté sur la modificabilité sociale.

Dès l'année 1859, je publiai un travail sur la Chine, qui embrasse la moitié de l'espèce humaine, où ce cas sociologique était soigneusement examiné. Les Chinois et les Occidentaux forment dans le monde deux groupes essentiellement distincts, entre lesquels se trouvent des populations qui vivent dans des états plus ou moins contradictoires. Il fallait donc donner la théorie de la Chine, et, en le faisant, j'ai donné une première application de la théorie de la modificabilité, car il s'agissait d'expliquer par quelles particularités, par quelles modifications du mouvement général, l'évolution chinoise n'avait pas suivi le mouvement occidental.

J'ai continué dans cette direction, et, plus tard, en appréciant tous les grands types de l'Humanité, et surtout l'Humanité occidentale, j'ai constamment dû appliquer implicitement la théorie de la modificabilité; car mon appréciation reposait toujours sur une théorie de l'influence des circonstances, plus ou moins spéciales, de l'existence générale de notre espèce; et la conception du grand homme lui-même me faisait néces-

sairement préciser l'action sociale des grandes individualités.

Mon cours de l'an dernier sur les grands types de l'évolution politique moderne a offert un exemple définitif de telles études. L'appréciation de l'Italie, de l'Espagne, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Hollande et de la Suède m'a obligé à tenir compte de l'influence des particularités spéciales, tenant aux climats, aux modificateurs biologiques, de gouvernements, et enfin aux individualités elles-mêmes.

Ainsi les Hollandais sont des occidentaux, mais des occidentaux placés dans des conditions climatériques d'une nature donnée. Il doit donc résulter, dans le mouvement de la Hollande, sous l'influence de cette circonstance particulière, une modification nécessaire.

De même pour l'Angleterre ; il fallait expliquer quelle a été pour elle l'influence de sa situation insulaire. Quelle a été celle des conquêtes successives qu'elle a subies, etc.

Les Anglais comme les Hollandais sont des occidentaux qui se sont développés dans des conditions particulières.

J'ai aussi posé les bases d'une théorie générale de la modificabilité sociale, reposant, bien entendu, sur la conception fondamentale d'Auguste Comte.

S'il est vrai qu'il y ait une distinction à faire entre la fatalité et la modificabilité, elle a dû se faire jour d'une façon quelconque dans les conceptions des hommes qui nous ont précédés.

En effet, les hommes, dans tous les temps, ont cherché à concilier une fixité indispensable, avec une mobilité non moins nécessaire, et cela, aussi bien dans leurs conceptions que dans leurs actions.

Si nous prenons, par exemple, le monde fétichique, nous y trouvons la notion de fatalité ; mais je me borne

à prendre le monde polythéique où la Fatalité est représentée par le Destin. C'est le Destin qui donne des ordres, les hommes et les Dieux eux-mêmes y sont soumis. Le Destin, on ne le voit pas, il est indéterminé, mais il n'existe pas moins, caché dans le vaste inconnu. Au contraire, les Dieux et Jupiter lui-même, que représentent-ils? La modificabilité.

Ce sont eux qui modifient la volonté du Destin, sous l'action de nos prières; et les prières que nous adressons aux Dieux ne sont elles-mêmes qu'une excitation à modifier l'ordre fatal, l'expression de notre désir, d'accommoder, dans la limite du possible, les choses extérieures à nos besoins. De telle sorte que la prière et les Dieux représentent l'action modificatrice, et le Destin ce qu'il y a de fatal et d'immuable dans l'ordre des choses.

Mais cette destination se retrouve encore sous une autre forme.

Au fond, l'ordre social, jusqu'à nos jours, a toujours été conçu comme purement artificiel, et les hommes l'ont toujours fait dépendre de la volonté, que ce soit de la leur ou de celle des Dieux.

Il est évident qu'une pareille conception est très dangereuse, car si l'ordre social était purement artificiel, lee sociétés seraient exposées aux transformations les plus arbitraires. Aussi a-t-il été nécessaire d'apporter un contrepoids à cette conception et les hommes ont-ils toujours tendu à considérer l'ordre social comme immuable, le respect du pouvoir établi ayant pour appui inaperçu la fatalité astrologique et celle des antécédents sociaux.

Rousseau conçoit l'ordre comme immuable : il n'y a de légitime, dans sa doctrine, que ce qui résulte de la volonté générale, et cette volonté ne peut se tromper. De cette donnée primitive il déduit tout un système absolu.

L'école scientifique, au contraire, depuis Turgot, a fait

voir qu'il y avait évolution ; de là, la notion de progrès qui s'est introduite dans la théorie démocratique ; et il en est résulté un état cérébral singulièrement dangereux.

Vous avez des gens qui croient qu'ils peuvent tout faire au nom de la souveraineté du peuple, et que l'ordre ne vient que de leur volonté et rien que d'elle ; cette tendance combinée avec la croyance qui s'est établie, qu'il faut tout changer, a créé la situation la plus dangereuse qui ait jamais existé.

L'ordre néanmoins continuant à être considéré comme immuable, comment faire pour y introduire la modificabilité ?

On a trouvé pour cela un artifice extrêmement ingénieux en disant que toute modification était un retour à l'état primitif conçu comme un âge d'or, vers lequel il fallait revenir, et qui consistait dans le rétablissement, pour les uns, de la royauté primitive, pour les autres, d'un christianisme primitif.

Actuellement, nous devons renoncer à de pareilles conceptions et nous devons concevoir l'ordre artificiel comme modifiable, mais d'une modificabilité qui s'effectue d'après des lois déterminées qui sont le développement de l'ordre naturel lui-même.

Je n'aurai pas éclairé un sujet aussi difficile, si je n'appréciais pas, non seulement la théorie générale, mais les doctrines spéciales des penseurs qui ont abordé les questions sociologiques.

Je prends d'abord un homme d'un génie incontestable, c'est Montesquieu.

Le premier chapitre de l'*Esprit des Lois* consiste, et c'est là l'éternelle gloire de Montesquieu, à définir la loi, qu'il considère comme un rapport nécessaire qui dérive de la nature des choses. Eh bien, — et c'est là où vous comprendrez quelle est la difficulté de l'œuvre d'Auguste Comte, — voilà un homme d'une puissante

intelligence, d'une culture scientifique très grande, qui après un tel début, ne conçoit nullement la subordination de l'ordre artificiel à l'ordre naturel ; qui prend, dans l'ordre artificiel, peut-être ce qu'il y a de plus complexe : la nature du gouvernement, et y rattache toutes les autres lois quelconques ; qui ensuite, cherchant à rattacher les lois artificielles à l'ordre naturel, s'efforce d'établir cette corrélation à l'aide de particularités comme celles du climat et du terrain.

Prenons, comme second exemple, un homme qui n'est pas Montesquieu, mais qui enfin est un homme agréable, d'un grand mérite littéraire et certainement fort intelligent. M. Renan, dans son travail sur les langues sémitiques, veut expliquer tous les phénomènes sociaux par la particularité de la race, sans avoir aucune théorie quelconque de l'ordre fondamental résultant des influences essentielles.

Voulant donner une définition de la race sémitique, il la tire d'une analyse abstraite des caractères les plus généraux de l'évolution hébraïque à son début et il définit les sémites une race spontanément monothéique. De plus, ajoute-t-il, c'est une race simple, elle a le goût des choses religieuses, mais elle n'a ni la capacité du gouvernement, ni celle de l'industrie, ni la capacité scientifique.

Voilà le point de départ ; après cela, il examine le pays où cette race sémitique s'est établie ; alors il nous donne le spectacle de l'application la plus singulière du procédé métaphysique, à l'aide duquel tout s'explique par une entité spéciale, semblable à ce nez de cire dont nous parle Spinosa, qui prenait toutes les formes.

Pour lui, l'entité spéciale, c'est la race ; les chaldéens, les phéniciens, les carthaginois le gênent-ils dans sa démonstration ! Il s'en tire en disant qu'ils ont subi des conquêtes, que ce sont des sémites qui n'en sont pas, qui ont été modifiés par un mélange de sang (*illisible*).

C'est certainement une des plus étonnantes inventions de la littérature actuelle que de soutenir qu'il y a des idées qui sont caractéristiques des races ; et, la doctrine de M. Renan doit avoir pour conséquence nécessaire qu'il n'y a que les sémites qui puissent croire à un seul Dieu.

Je prends un troisième exemple, celui d'Augustin Thiéry. Celui-ci, de même que Montesquieu, explique tout par des particularités cosmologiques, comme M. Renan explique tout par des particularités biologiques.

Dans son livre sur la conquête de l'Angleterre par les Normands, tout s'explique par le phénomène sociologique de la conquête. Aussi, s'il y a eu grande lutte entre l'évêque de Cantorbury et Henri VIII, c'est que l'un était Saxon et l'autre Normand. Il n'y a à cela qu'un inconvénient, c'est que l'évêque de Cantorbury était Normand.

Il est clair que la lutte entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel dans tout l'Occident au Moyen-âge doit s'expliquer par autre chose que par la conquête.

C'est cependant cette thèse qu'a soutenue aussi M. Guizot, lorsqu'il a voulu faire, en 1820, l'analyse de notre situation sociale. Il a expliqué la Révolution Française par la conquête des Francs. C'est absurde ; il y a bien peu de Francs dans tout le midi ; en revanche, il y a des Romains, des Arabes, c'est un mélange de races dans lequel il est bien difficile de reconnaître un élément prépondérant.

Vous voyez, par ces quelques exemples, combien était difficile l'institution scientifique et rationnelle de la véritable théorie sociologique, qui a été réalisée par Auguste Comte et ses successeurs.

J'ai donc à faire devant vous la théorie de la modificabilité sociale ; mais cette théorie n'est qu'une partie

de la théorie générale de la modificabilité, et avant de l'aborder, il faut que j'en expose la théorie générale.

Sur quoi repose cette théorie de la modificabilité? Sur la conception de l'état normal et de l'état moyen; ce sont deux dénominations d'une même chose, la première correspondant au point de vue subjectif, et la seconde correspondant davantage à un point de vue objectif.

La Science humaine obéissant à la première loi de philosophie première, qui est de tendre à faire l'hypothèse la plus simple, a toujours débuté par considérer l'état moyen du phénomène.

Ainsi, en astronomie, on a commencé par croire que le soleil décrivait un cercle autour de la terre avec un mouvement uniforme; puis on s'est aperçu que la courbe qu'il décrivait n'était pas un cercle parfait, et que le mouvement dont il était animé n'était pas uniforme. On n'avait là qu'un état moyen, et en tenant compte de toutes les particularités, les astronomes ont fait une équation, qui, ajoutée à la vitesse angulaire moyenne du soleil, donne la vitesse réelle.

De même en mécanique céleste, Newton a d'abord apprécié le phénomène normal, fondamental, ou moyen, d'après l'action prépondérante du soleil, puis on y a ramené les phénomènes secondaires ou complémentaires, d'après les perturbations dues aux gravitations secondaires.

De même en mécanique on peut voir également des emplois de l'état moyen, par exemple le calcul de la vitesse moyenne des chemins de fer.

Il faut faire suivre cette conception philosophique des variations ou modifications d'après celle de l'état moyen, par une autre théorie qui est d'une importance capitale:

C'est que le phénomène modificateur est toujours de la même nature que le phénomène modifié. C'est incontestablement vrai en mécanique céleste, c'est également

vrai en biologie où Broussais a été le premier à le reconnaître. Au lieu de concevoir les maladies comme des phénomènes *sui generis*, il les a conçus comme des modifications en plus ou en moins de l'état normal. Indépendamment de la simplification et de la meilleure coordination qui sont résultées de la découverte de cette grande notion, la pratique, au lieu d'être dominée par une sorte de mystique recherche de spécifiques plus ou moins arbitraires, s'est trouvée rationalisée.

De même en cosmologie, on a de plus en plus ramené les transformations géologiques à l'action des forces normales.

Les géomètres, d'une manière spéciale, ont de leur côté implicitement systématisé cette vue d'après la grande conception de la variété des *constantes arbitraires* due au génie de Lagrange.

Eh bien, Auguste Comte a systématisé dans la troisième loi de philosophie première l'ensemble de ces conceptions, et j'ai donné les développements de cette loi dont voici l'énoncé :

« *Les modifications quelconques de l'ordre universel sont bornées à l'intensité des phénomènes dont l'arrangement demeure inaltérable.* »

Voici la loi capitale qui subordonne l'état perturbé à l'état normal, l'état modifié à l'état fondamental. Elle nous permet d'instituer d'une manière complète la théorie de la modificabilité.

D'abord distinguons bien deux choses : au point de vue objectif, il n'y a pas de modificabilité ; c'est chose purement subjective.

Au point de vue objectif, en effet, il n'y a pas, au fond, de différence entre l'état normal et la perturbation ; en somme, il n'y a que des phénomènes qui se succèdent d'après des lois plus ou moins compliquées, cataclysmes,

maladies, révolutions, vices, etc., tout cela, ce sont des phénomènes assujettis à des lois.

La modificabilité n'est donc que subjective et n'existe que par rapport à l'homme, par rapport à notre intelligence et à notre activité.

Par rapport à notre intelligence, la modificabilité résulte des impressions de notre cerveau ; elle est une institution humaine et sociale nécessaire pour nous permettre d'instituer une étude suffisante de la réalité, et remédier au défaut d'harmonie entre la complication du monde et notre faiblesse mentale.

Au point de vue de l'action, elle représente ce qui, dans le monde extérieur ou humain, exige notre intervention pour constituer le meilleur ordre compatible avec notre existence individuelle et collective, et ce qui doit rester stable et immuable.

Cette institution subjective de la modificabilité constitue la différence essentielle entre le matérialisme et le positivisme.

Maintenant, si nous étudions la modificabilité d'après la hiérarchie encyclopédique, nous distinguons deux sortes de modifications : 1° celles qui résultent de l'accomplissement du phénomène lui-même ; 2° celles qui résultent de la réaction des autres phénomènes.

Et dans cette seconde série, il faut distinguer : 1° les modifications résultant de l'action des phénomènes qui hiérarchiquement précèdent ceux que l'on considère ; 2° les modifications qui résultent de l'action des phénomènes qui les suivent dans la hiérarchie.

En astronomie, la modificabilité au point de vue actif est nulle ; et dans ce cas le spectacle d'un ordre immuable nous apprend la résignation et nous dispose à nous mieux adapter aux fatalités extérieures.

La modification au point de vue actif ne peut consister que dans les mouvements produits et provoqués, ils

proviennent toujours de nos contractions musculaires, au moyen desquelles l'homme détermine directement ou indirectement des modifications dans les formes, les mouvements, les phénomènes physiques ou biologiques.

En géométrie, le phénomène n'est modifiable que par les phénomènes qui suivent et non par ceux qui précèdent. Et comment le modifions-nous?

Par la connaissance des relations entre les divers éléments de formes. C'est l'étude abstraite et systématique de ces relations qui permet la construction *à priori* de formes qui satisfont à des conditions données.

On construit ainsi des formes artificielles en utilisant certaines propriétés physiques des formes naturelles, C'est là l'origine des arts qui modifient la forme.

La mécanique présente la modificabilité sous le double aspect mental et actif. D'après la loi de la modificabilité, au point de vue mental, on construit les machines dont la destination est précisément d'instituer des altérations voulues des phénomènes dans les circonstances qui nous intéressent.

Dans la machine il y a une partie qui reste constante, mais on peut faire varier tel ou tel élément, et grâce à telle ou telle modification vous pouvez suppléer au temps par la force ou à la force par le temps.

La machine est le complément de la force musculaire, base de toute action.

Aussi en mécanique, on obtient la modificabilité en tant qu'on sépare bien la partie fondamentale de la partie secondaire, et c'est là surtout qu'on voit l'emploi du mouvement moyen, mais on l'obtient aussi au point de vue de l'atténuation du phénomène.

Il en est de même en physique ; en chimie, la séparation entre la partie fondamentale et la partie secondaire est moins nette, mais la modificabilité en tant qu'altération du phénomène est entière.

En biologie, l'*anatomie comparée* repose tout entière sur la séparation entre la partie fondamentale et la partie secondaire ; vous en avez un merveilleux exemple dans cette théorie de Blainville, par laquelle il attribue la même composition à la substance des cheveux, des ongles, des dents, des yeux, etc. On prétend qu'Arago plaisantait sur Blainville en disant « qu'un poil serait toujours un poil, et une dent, une dent ». Arago, si le fait est vrai, disait une bêtise; l'anatomie comparée a précisément pour but, dans la conception d'un organisme, de retrouver sous les particularités la partie fondamentale. En *physiologie,* l'action modificatrice est encore trop empirique.

La théorie de la modificabilité humaine couronne cette vaste hiérarchie, mais il faut la distinguer, suivant qu'il s'agit de la modificabilité en sociologie ou en morale.

Nous n'avons à nous occuper, quant à présent, que de la modificabilité sociale. Et, je dois commencer par montrer comment la théorie que je viens d'esquisser en donne une conception générale.

Nous avons étudié dans la sociologie statique la partie fondamentale et essentielle de l'organisme social telle qu'elle résulte de notre *nature* et de notre *situation,* en utilisant bien entendu pour une telle détermination l'étude du développement même des sociétés humaines.

Eh bien, la théorie de la modificabilité a pour but de faire voir quelle altération ces phénomènes fondamentaux éprouvent par les variations en plus ou en moins des influences mêmes qui les produisent.

Cette étude est indispensable pour pouvoir éclairer la pratique par la théorie. Elle est la base nécessaire du passage de l'abstrait au concret en politique, ou de l'institution rationnelle de cet art. Faute d'une telle théorie, ceux qui voudraient aborder la politique, ou même

seulement la connaître d'une manière trop précise, seraient conduits aux plus dangereuses aberrations et aux plus singulières illusions.

Un homme fort honorable faisait devant moi ce reproche à la doctrine d'Auguste Comte, d'avoir introduit la fatalité dans l'histoire de notre temps ; l'histoire du monde, me disait-il, aurait été autre si Bonaparte n'avait pas existé.

C'est très vrai, et Auguste Comte ne l'a jamais contesté; ce qui est vrai, c'est que la vitesse du mouvement a été altérée par son action dans le monde, mais le phénomène général n'en est pas moins resté le même, et si la vie de Bonaparte a eu une part modificatrice, elle a été dominée par une part fatale qui pesait sur Bonaparte lui-même.

Il est évident que la marche du phénomène sociologique à notre époque a été changée par le fait de la conquête de la Corse par la France, et que si cette conquête n'avait pas eu lieu, cette marche eût été fortement modifiée.

Les Corses sont d'excellentes gens, bien supérieurs à Bonaparte ; la conquête en soi de leur île n'est pas une mauvaise chose, mais elle ne nous a pas moins valu Bonaparte qui est un cas pathologique. M. Michelet a prétendu qu'il descendait des Carthaginois, je n'en sais rien, Michelet n'en savait certainement pas plus que moi à cet égard; mais d'où qu'il descende, le fait est qu'il a eu une influence perturbatrice. Et il n'est pas douteux que les phénomènes sociologiques soient altérés par l'action de tel ou tel individu.

Les grandes personnalités sont certainement des influences modificatrices, il faut en tenir compte si l'on veut organiser le passage de la théorie à la pratique; sans cela les théoriciens sont exposés à commettre de grandes erreurs et ne sauraient pas apprécier la valeur des grands praticiens.

Qu'est-ce, en effet, qu'un grand praticien? C'est un homme qui, tout en respectant ce qu'il y a de fondamental dans l'évolution, sait tenir compte des particularités; et un théoricien qui ne donnerait que des conseils fondés sur la partie fondamentale, sans tenir compte de la partie modificatrice, aurait grande chance de ne pas être écouté par les praticiens.

Eh bien, cette théorie de la modificabilité sociale, vous en voyez l'utilité ; elle se place entre la statique sociale et la dynamique sociale, elle complète l'une et prépare l'autre.

Les développements de l'Humanité ont commencé par certains points. Ces points tiennent précisément à la théorie de la modificabilité; c'est à cause de certaines individualités, de certaines conditions de sol, de climat, de situation, comme le voisinage de certains grands fleuves, de certaines mers, que le mouvement civilisateur a commencé. Si donc vous voulez aborder la dynamique sans avoir étudié suffisamment la théorie de la modificabilité, il est clair que vous ferez une chose incomplète.

Maintenant, si nous précisons, nous verrons que les circonstances modificatrices influent sur l'intensité des relations sociales.

Ainsi, par exemple, la division des fonctions et le concours des fonctions peuvent différer plus ou moins selon les circonstances du climat; et selon que telle ou telle population habite la plaine ou la montagne, les relations de famille ou de propriété varient nécessairement.

Donc l'intensité des phénomènes statiques est altérée par influence modificatrice, mais les phénomènes restent les mêmes. Que l'accumulation des capitaux soit plus ou moins grande, ou leur répartition plus ou moins facile ou difficile, au fond la formation des capitaux reste la

base de tout organisme social, de même quand il s'agit du gouvernement, du langage, de la famille, de la religion, quelle que soit l'action des influences modificatrices le phénomène statique reste le même.

En dynamique, l'influence des circonstances modificatrices se fait sentir sur la vitesse de l'évolution.

Cette vitesse doit être considérée dans la rapidité relative plus ou moins grande avec laquelle un des éléments de la vie sociale se développe. Ainsi c'est à des particularités cosmologiques que le monde Grec a dû de marcher plus vite au point de vue intellectuel et le monde Romain au point de vue de l'activité.

C'est l'Angleterre qui a donné l'impulsion de la grande industrie au siècle dernier, et cela tient à l'accumulation de la houille dans les îles britanniques.

Il est donc nécessaire, pour organiser le passage de la théorie à la pratique, pour éclairer les hommes politiques, pour compléter la statique sociale et préparer la dynamique sociale, d'instituer la théorie de la modificabilité.

Je termine en exposant le plan général d'une pareille étude. Pour le faire, il faut distinguer quatre grands modificateurs : Le modificateur *matériel*, c'est celui qui résulte de l'ensemble de toutes les influences cosmologiques, considérées séparément ou dans leur concours. — Le modificateur *vital*, qui résume l'ensemble des influences biologiques considérées sous ce double point de vue. — Le modificateur *social* qui représente l'ensemble des influences résultant de l'existence et du développement social lui-même. — Enfin le modificateur *individuel*, qui résulte de l'ensemble des influences individuelles, de l'action des grands hommes, des familles exceptionnelles.

Nous étudierons les modificateurs dans l'ordre même de la hiérarchie.

Nous consacrerons une leçon aux modificateurs maté-

riel et vital, une autre au modificateur social et une troisième au modificateur individuel.

Maintenant, quelle est la méthode, quels sont les procédés d'investigation que nous devons employer pour poursuivre une pareille étude?

La méthode repose sur trois principes généraux :

1° Concevoir toujours la subordination des influences modificatrices au phénomène principal ; c'est le point capital et qui manque presque toujours aux praticiens.

2° Concevoir toujours que les modifications sont de même nature que le phénomène principal ;

3° Chercher toujours à bien déterminer préalablement le *poids* de chaque influence modificatrice et en déterminer la hiérarchie.

Quant aux procédés d'investigation, ils sont les mêmes que ceux dont nous avons fait la théorie au début de cet enseignement : observation, comparaison, expérimentation, filiation, etc.

L'idée de la modificabilité, autant au point de vue mental qu'au point de vue pratique, est essentiellement subjective parcequ'elle est exclusivement relative à notre intelligence et à notre activité. Par conséquent, plus que toute autre, la théorie doit en être instituée au point de vue relatif et non au point de vue absolu ; et nous ne devons la faire qu'à mesure que nous en avons besoin. La richesse mentale est la plus grande de toutes les richesses, et il n'est permis aux esprits supérieurs de l'employer à des recherches nouvelles que lorsqu'il y a opportunité à le faire.

DEUXIÈME LEÇON (1)

THÉORIE GÉNÉRALE DE LA MODIFICABILITÉ RÉSULTANT DE L'ORDRE MATÉRIEL ET VITAL

Messieurs,

Nous avons, dans notre dernière séance, étudié la théorie générale de la modificabilité. Nous avons distingué quatre grands modificateurs. Nous allons, dans cette séance, nous occuper des deux premiers : le modificateur matériel et le modificateur vital. L'empirisme pratique a toujours tenu compte de l'influence de ces deux modificateurs, et même, on peut le dire, d'une manière exagérée, car il est arrivé très souvent dans les théories sociologiques ce qui est arrivé dans le cas de Galilée que je vous ai souvent cité : que les phénomènes particuliers étaient souvent si familiers à tous les hommes et qu'on les subissait tellement, qu'il était très difficile d'en dégager le phénomène fondamental. Aussi, quand les hommes ont fait attention aux phénomènes sociaux ont-ils surtout considéré les particularités de la même manière que dans les phénomènes biologiques. On a d'abord fait attention à ce qu'on appelle des monstruosités, des phénomènes.

Le changement qui s'est fait dans le sens du mot « phénomène » est bien caractéristique à cet égard. Encore aujourd'hui, pour bien des gens, le mot phénomène désigne une singularité, et même dans le monde extérieur on appelle phénomène un cas météorologique, tandis que, pour les savants, ce mot ne désigne plus qu'un ensemble de faits.

Eh bien ! la transformation dans le sens de ce mot tra-

(1) *Dix-septième leçon* du programme.

duit d'une manière très nette ce qui est arrivé pour les phénomènes sociologiques. On n'a d'abord fait attention qu'aux bizarreries, aux particularités. Si on arrivait dans un pays, on observait qu'il y avait des animaux d'espèces particulières, des montagnes, des fleuves, mais quant à dégager l'évolution fondamentale des circonstances biologiques ou sociologiques, personne n'y songeait et cette formulation appartient absolument à Auguste Comte. C'est lui qui l'a définitivement instituée et c'est l'effort le plus vigoureux qui ait été accompli par l'esprit humain dans l'ordre des phénomènes sociologiques.

Les praticiens, les empiriques ont, il est vrai, tenu compte de ces particularités, spécialement dans les travaux concrets faits, d'une manière de plus en plus systématique, en application de diverses sciences. Au commencement de ce siècle et à la fin du siècle dernier, nous avons vu des travaux concrets qui ne donnent pas la raison des phénomènes, mais où la civilisation spéciale aux divers pays qu'examine l'écrivain est toujours considérée dans le cadre des phénomènes biologiques et sociologiques qui influent sur son caractère. Je puis citer, comme exemple, les travaux remarquables de Volney, son voyage en Syrie et en Égypte, son voyage aux États-Unis publiés à Paris en 1803. Les voyages d'Olivier en Turquie et en Perse sont encore des modèles de ce genre et, depuis, on n'a rien fait de beaucoup mieux. Il y a là un esprit très positif, une analyse très précise, seulement ces travaux purement concrets ont le grave inconvénient de tous les travaux analytiques, c'est-à-dire que le phénomène particulier y est analysé avant le phénomène fondamental, que le phénomène essentiel, que le *substratum* se trouve oublié, comme si le biologiste s'occupait d'abord de la couleur des cheveux et des yeux avant de s'occuper de la constitution du corps humain dans ses parties essentielles.

Ces théories concrètes sont plus ou moins utiles en ce sens qu'elles fournissent à la pratique des bases essentielles, car la modificabilité systématique n'est plus alors qu'un prolongement de la modificabilité spontanée qui résulte des particularités qui ont été analysées.

Mais il y a eu des tentatives systématiques plus abstraites. On a tenté des théories générales de la modificabilité sans les subordonner, il est vrai, à la théorie fondamentale, mais en les concevant du moins d'une manière abstraite. Cet ordre de spéculations se rapproche beaucoup plus de celui que nous poursuivons. Trois tentatives de cette nature ont été faites : la première par Hippocrate, la seconde par Montesquieu, la troisième par Turgot, cette dernière pour apprécier l'influence des phénomènes géographiques qui a été tout à fait négligée par Auguste Comte.

La théorie d'Hippocrate est formulée dans son livre des vents, des eaux et des lieux, un livre extrêmement remarquable qu'Auguste Comte a placé dans la bibliothèque positiviste.

Pour bien faire la théorie du mouvement de l'air et du vent, il faut connaître la direction des courants aériens. Et comme la théorie astronomique des climats et des saisons n'avait pas acquis du temps d'Hippocrate le caractère définitif et précis que lui a donné plus tard l'école d'Alexandrie, il en résulte qu'il y a une lacune dans sa théorie. Elle est trop implicite et il lui a manqué la science moderne pour la rendre explicite. En outre, il s'agit surtout dans son livre de l'influence de l'eau, de l'air, etc., sur la santé des individus, sur les maladies particulières. Il porte donc bien plus, par conséquent, sur l'homme considéré au point de vue des particularités biologiques et pathologiques que sur l'influence sociale que peuvent avoir les phénomènes. Sans doute, il s'y trouve diverses considérations qui ont un caractère socio-

logique : celle-ci, par exemple, que tels climats permettent davantage le développement de l'énergie, que tels autres sont plus énervants, mais, en général, les considérations qui y sont développées sont plutôt des considérations morales.

C'est à Montesquieu que l'on doit la première théorie bien systématique de l'influence du monde extérieur. Elle est contenue dans les livres 14, 15, 16, 17 et 18 de l'*Esprit des Lois.*

Il y a là des choses extrêmement intéressantes. Montesquieu y explique quelle est l'influence du climat sur l'esclavage civil, sur l'esclavage domestique, sur la servitude politique, quelle est l'influence du terrain sur la nature des gouvernements. Mais il a le tort d'expliquer les particularités avant d'expliquer le phénomène fondamental.

C'est Auguste Comte qui, le premier, a posé les bases de la théorie que je cherche à réaliser et que je vais essayer de développer devant vous. Voyons donc sous quel aspect on peut concevoir le modificateur matériel et le modificateur vital dont nous avons à nous occuper aujourd'hui.

Ces deux premiers modificateurs peuvent être considérés sous un point de vue commun, comme émanant de la *Terre*, tandis que les deux autres, le modificateur sociologique et le modificateur individuel émanent de l'*Humanité*.

Quels sont les effets produits par les deux premiers modificateurs ?

C'est : 1° d'agir sur les relations et les fonctions sociologiques en les facilitant ou en les rendant plus difficiles. Ainsi, il n'y aurait pas de vie sociale possible si les hommes ne communiquaient pas entre eux. C'est parce qu'ils peuvent communiquer entre eux qu'elle a pu s'établir, mais comme les communications sont plus ou

moins difficiles, il est évident que, selon les cas, la vie sociale diffère, qu'elle ne peut s'organiser dans les mêmes conditions dans les pays de montagnes que dans les plaines.

D'un autre côté, suivant que le terrain produit plus ou moins facilement, la vie économique s'en trouve plus ou moins modifiée, l'accumulation des capitaux est plus ou moins facile... etc..

2° C'est l'influence sur l'homme lui-même en tant que cette influence produit de simples variétés générales.

3° L'influence sur l'homme en fixant une race.

Les deux modificateurs concourent, quoique diversement, à déterminer ces trois sortes de modifications.

Quand les modifications sur l'homme produisent des particularités individuelles, comme certaines maladies sévissant sur certaines personnes, cela fait partie de la modificabilité morale plutôt que de la modificabilité sociologique, mais l'influence des deux modificateurs agit surtout sur la vie économique et, comme la vie économique sert de base à tout le reste, il s'en suit qu'ils ont une influence énorme sur toutes les relations des hommes entre eux.

Le premier modificateur, qui est le modificateur matériel, est donc l'activité de la terre considérée abstraction faite des êtres vivants qui sont à sa surface, cette activité étant considérée non dans ce qu'elle a d'essentiel, mais dans les particularités que peuvent nous présenter les diverses portions de la terre.

Quelle est la première particularité que nous ayons à apprécier ? Auguste Comte l'a tout-à-fait négligée et on peut dire que personne jusqu'ici n'en a fait la théorie.

Elle consiste : 1° dans la position astronomique ; 2° dans les conditions géographiques.

C'est la position astronomique qui détermine les variations des climats et des saisons.

Quant aux conditions géographiques, elles consistent dans les particularités de la forme de la terre, de la décomposition en terres et en mers, en surfaces planes et en montagnes.

Toutes ces particularités ont sur les phénomènes de la vie sociale une influence extrême. Il faut y ajouter la composition soit de la surface, soit de l'intérieur du sol, enfin l'air qui entoure la terre et ses divers mouvements.

Quant au second modificateur, il consiste dans l'action de la terre pour modifier l'homme lui-même, mais il faut y faire entrer d'une manière spéciale la considération des êtres vivants que nous avons négligée dans le premier.

L'homme, en effet, ne peut vivre que d'êtres ayant déjà vécu, c'est-à-dire de végétaux et d'animaux. Dès lors, quelle est la répartition des végétaux et des animaux et, parmi eux, quels sont pour lui les adversaires, quels sont les alliés, quels sont les éléments de nutrition ?

Tel est l'ensemble de cette conception des deux modificateurs. On voit ici l'immensité des études qui s'ouvrent devant nous, et combien les théories qui ont précédé le positivisme ont été imparfaites. L'immense difficulté dans une telle étude — que nous ne pouvons d'ailleurs qu'ébaucher aujourd'hui — sera de trouver les lois abstraites qui subordonnent, dans la fonction qui exprime l'action, le terme modificateur au terme principal.

Ceci posé, j'aborde la théorie de la modificabilité due aux influences matérielles.

Les premières de ces influences sont la forme et la dimension de notre planète. Quant à la forme, son influence n'est pas grande. Cependant elle pourrait en avoir une. Si vous imaginez une terre cylindrique, par exemple, il est évident que la théorie des saisons en serait singulièrement modifiée. De même, supposez qu'elle soit cônique, il est évident que celui qui serait sur la pointe

du cône aurait une théorie des saisons tout-à-fait particulière.

De même, concevez un monde qui aurait au milieu un grand trou rempli d'air, tout évidemment en serait changé. Mais comme nous ne pouvons rien sur la forme de la terre, nous n'avons pas à nous en préoccuper beaucoup.

Quant à la dimension, c'est différent, parce que la modificabilité humaine n'est que la conséquence systématique de la modificabilité spontanée, c'est-à-dire que quand l'homme agit, il procède nécessairement de la même manière que l'influence modificatrice altère le phénomène principal. Eh bien, nous pouvons, je ne dirai pas agrandir la terre, mais la modifier.

Supposons que la terre n'ait eu que la grandeur de la lune, il est évident que l'évolution sociologique y eût été fort différente et que la conquête romaine eût suffi pour faire l'unité du globe. Supposons, au contraire, que la planète eût été plus grosse qu'elle ne l'est, qu'elle ait eu les dimensions de Jupiter, il est évident que l'unité du genre humain se serait produite beaucoup plus lentement. La dimension influe donc sur la rapidité du phénomène sociologique. Mais ce n'est pas tout. Par des moyens artificiels de locomotion, nous arrivons à rendre le globe plus petit. C'est la même chose, en effet, d'avoir des moyens plus rapides de locomotion que d'avoir une terre plus petite. Et si l'on arrive à planer dans l'air, elle le deviendra plus encore.

Reste, il est vrai, à savoir si cette facilité des communications n'est pas plus grande que cela ne serait à souhaiter en raison de notre moralité.

Il aurait certainement mieux valu que l'Occident se moralisât davantage avant d'être en possession de ces moyens de locomotion si rapides. Nos relations avec les populations moins avancées en civilisation auraient eu

un tout autre caractère et nous n'irions pas chez elles pour les détruire comme ont fait les Espagnols des indigènes de l'Amérique parce qu'ils fumaient du tabac et qu'ils ne se faisaient pas la barbe comme eux !

Mais enfin, le problème n'est pas à poser et il n'y a qu'à constater la situation en tâchant de l'améliorer.

Maintenant il faut tenir compte de la position.

La position de la France, par exemple, a, sur les destinées de ce pays, une influence considérable. Faire la théorie de la France sans tenir compte de ce qu'elle occupe une position centrale en Europe est impossible. Toute notre politique doit tenir compte de cette situation, qui a de grands avantages, mais qui présente aussi de grands dangers.

De même, si vous faites abstraction du caractère insulaire de l'Angleterre, vous ne pouvez pas en faire la théorie.

Faites donc la théorie de la Phénicie, de Tyr, de Carthage sans tenir compte de leur position.

Mommsen a fait très ingénieusement ressortir que la position de Rome n'était pas purement maritime comme celle de Carthage, mais n'était pas non plus purement terrestre. Enfin, il est évident qu'il est impossible de faire la théorie de l'Occident si l'on ne tient pas compte de l'existence de l'admirable bassin méditerranéen.

Quant à la situation géographique, elle donne lieu aux saisons et aux climats.

Au fond, qu'est-ce qu'un climat ?

Vous prenez comme terme de comparaison un pays de saison moyenne comme la France et vous considérez les différences.

Partout vous trouvez la même quantité de jours et de nuits, seulement cette quantité est différemment répartie.

C'est à l'équateur que la répartition est la plus régulière ; les nuits et les jours y sont égaux. Au pôle, au

contraire, vous avez six mois de jour et six mois de nuit. C'est la situation la plus détestable.

La meilleure répartition est celle du climat que nous habitons, parce que dans la zone torride la chaleur est trop grande en raison de l'intensité des rayons solaires, conséquence de leur perpendicularité.

Il en résulte donc des particularités qui modifient beaucoup les conditions sociologiques.

Ainsi la question du vêtement est moins importante dans les pays chauds qu'à Paris et cela a une grande influence sur la vie économique. La chaleur du climat influe non seulement sur la vie économique, mais sur la vie de famille en ce sens qu'elle crée une trop grande inégalité entre l'homme et la femme. La femme, dans les pays chauds, se forme et se déforme trop tôt. Il lui arrive d'avoir des enfants avant d'avoir de la raison, cela modifie les conditions d'existence de la famille et favorise la polygamie.

A côté de l'influence des saisons et du climat se placent les influences physiques qui y sont connexes.

Il faut distinguer dans l'activité de la matière trois degrés : sous l'état solide, cette activité est très obscure ; sous l'état liquide, elle est déjà beaucoup plus grande ; sous l'état gazeux, elle atteint son maximum d'intensité.

Or, de la différence entre la forme liquide et la forme gazeuse résulte le phénomène capital de l'évaporation qui domine toute la vie végétale et toute la vie animale. L'eau à l'état gazeux se combine avec l'air et, d'un autre côté, la chaleur influe sur cet air. Il résulte de cette double action de la vaporisation d'un côté, de la chaleur de l'autre — en même temps qu'une production d'électricité — une grande série de phénomènes : pluie, vent, orages, tonnerre, etc. Il y a là un phénomène fondamental, mais les variations de ce phénomène fondamental influent beaucoup sur les phénomènes sociologiques.

Supposez une région du globe où il y ait des vents à direction constante, il en résultera entre les divers pays de cette région une grande facilité de communications ; c'est ce qui a lieu dans la mer des Indes.

D'un autre côté, il est évident que les climats variables influent beaucoup sur la santé.

L'Amérique est le pays à climat variable par excellence ; c'est de là que nous viennent toutes nos tempêtes.

L'équilibre entre le beau et le mauvais temps est une des conditions les plus essentielles pour notre activité économique.

Pourquoi la civilisation a-t-elle commencé dans la vallée du Nil ? C'est à cause de la régularité des inondations du fleuve. Aussi l'Egypte a-t-elle été un pays progressiste et conservateur tout à la fois. D'un autre côté, elle est séparée par le désert des populations nomades et cela a été encore une circonstance des plus heureuses. Dans la vallée de l'Euphrate, l'action des Tartares nomades a empêché la civilisation de se maintenir.

Supposez la continuation du temps pitoyable que nous subissons depuis deux ou trois ans ; il est clair que la fabrication du vin ira de plus en plus en diminuant. Vous voyez donc combien les influences physiques ont une action considérable. Et à côté des influences physiques, il y a aussi les influences chimiques, celle du sol que nous habitons et auquel nous demandons les matériaux propres à la construction de nos maisons, à la conservation de notre existence.

J'ai déjà fait ressortir combien l'excessive richesse des mines de charbon en Angleterre avait contribué à la puissance de ce pays en y permettant le développement de la grande industrie.

D'un autre côté, pourquoi le climat de la Guyane est-il désastreux, si ce n'est à cause de l'activité trop grande de la vie chimique qui résulte de la chaleur et de l'humi-

dité du climat et qui fait que les corps s'y conservent très difficilement.

Mais les influences chimiques agissent sur l'activité proprement dite bien plus que sur les relations, tandis que les influences précédentes modifient surtout l'intensité des relations,

De là, la nécessité, pour arriver à une théorie exacte, de tenir compte de la combinaison de ces divers éléments. Si vous vous bornez à considérer isolément telle ou telle des influences modificatrices, vous arriverez toujours à des conséquences absurdes.

C'est parce que dans l'étude des questions sociales, la plupart de ceux qui s'y livrent emploient le procédé d'isoler un phénomène et d'en déduire toutes les conséquences, sans tenir compte des autres éléments du problème, qu'ils arrivent fatalement à des conclusions fausses et déraisonnables.

C'est là, par exemple, le motif de l'aberration de Proud'hon en ce qui touche l'intérêt de l'argent. Voulant démontrer que l'intérêt de l'argent est absurde, il raisonne en se plaçant dans l'indéfini. Cette considération du placement de l'argent pendant un temps indéfini n'a pas le sens commun. Est-ce que jamais personne place son argent autrement que pour un temps déterminé? De même, il n'est pas vrai du tout que l'intérêt soit toujours proportionnel au capital engagé. La petite fille qui vous vend des violettes tire de son argent un beaucoup plus gros intérêt que M. de Rothschild.

La difficulté de la théorie de la modificabilité, c'est de savoir tenir un compte exact de chacune des influences modificatrices.

Aujourd'hui, les métaphysiciens politiques du journalisme raisonnent à perte de vue sur l'autorité et la liberté. Ils jonglent avec ces deux grands mots comme avec des muscades. Et ceux qui raisonnent sur l'autorité le font

toujours en la considérant comme sans limites; ceux qui argumentent en faveur de la liberté se placent, de leur côté, sur le terrain de l'absolu. D'abord ce sont des mots vagues qu'il faut laisser de côté ; il faut les remplacer par ceux de concours et d'indépendance. Il est évident que sans le concours de grands capitaux, de la capacité de grands ingénieurs et de l'action des gouvernements on n'aurait pas construit un chemin de fer. Par conséquent, notre liberté s'en serait trouvée très limitée. Nous aurions le droit d'aller à Versailles mais sans aucune facilité pour y aller. Le concours et l'indépendance se coordonnent réciproquement. Si vous voulez considérer un de ces éléments en l'isolant de l'autre, vous arrivez, je le répète, à des conséquences absurdes.

Les théories comme celles que nous construisons aujourd'hui sont donc extrêmement difficiles parce qu'elles sont très complexes, et c'est pour cela qu'il faut les réserver aux esprits assez vigoureux pour pouvoir les embrasser. Il faut que le public s'habitue à cela. La combinaison des divers éléments se fera surtout dans les études concrètes.

Maintenant, messieurs, je dois aborder la théorie du second modificateur, c'est-à-dire de la modificabilité due à l'influence vitale.

L'étude de cette théorie a été abordée de notre temps d'une façon qui ne fait pas grand honneur à notre état cérébral sous le nom de transformisme.

Au lieu de chercher d'après des observations et des expériences les diverses manières dont l'homme peut être modifié et à déterminer les limites générales de la modificabilité, on a procédé comme l'a fait l'alchimie lorsqu'elle s'est posé le problême de faire de l'or, ou de trouver la pierre philosophale, l'élixir de vie, etc. — Il est évident qu'on perd de vue le problême réel en voulant en résoudre un qui, pour le moment, est absolument

insoluble. On procède exactement comme quelqu'un qui, au lieu de vouloir monter par l'escalier dans la lanterne du Panthéon, voudrait y sauter à pieds joints ! Ce qu'il nous faut rechercher, ce sont les limites de la modificabilité vitale.

La première loi que nous ayons à poser pour faire la théorie de la modificabilité vitale est celle du perfectionnement. Cette loi est celle-ci : c'est que l'activité d'un organe développe cet organe tandis que la non activité l'atrophie. Ainsi un individu qui exerce les muscles du bras ou de la jambe verra ces muscles grossir. De même les peuples qui mangent peu ont l'estomac moins développé que les peuples qui mangent beaucoup. C'est ainsi que les Arabes du désert ont l'estomac beaucoup plus petit que les Anglais.

Seconde loi : la génération fixe les résultats, l'être étant produit par un être semblable à lui et donnant lieu également à un être semblable à lui.

La combinaison de ces deux lois donne bien la base de la modificabilité vitale, mais jusqu'à quelles limites son action peut-elle s'exercer ? Ces limites sont très étroites. En fait on n'a jamais pu transformer les espèces. Lamarck et les transformistes à sa suite ont fait des hypothèses à cet égard, mais jusqu'à présent, on n'a jamais fait d'un singe un âne ni d'un âne un singe. Il faut donc laisser de côté ces questions et voir quelles sont les limites véritables de la modificabilité vitale.

On les connaît peu, mais si peu qu'on les connaisse, il résulte des deux lois que nous avons posées que, sous l'influence des milieux et du temps, il s'est produit des variétés et finalement des races.

Mais la théorie de ces modifications ne pourrait pas se faire si elle ne tenait pas compte de l'action des végétaux et des animaux, sans la présence desquels notre existence serait impossible sur la terre. Nous ne pouvons

pas, en effet, emprunter directement la vie au monde extérieur ni vivre par la respiration. Il faut que les éléments de la vie nous soient fournis par des êtres ayant déjà vécu.

L'action du monde extérieur vient donc modifier notre espèce, et il en résulte les races.

Mettant de côté, pour le moment, ce que j'appelle les races sociologiques dont je parlerai tout à l'heure, on peut dire qu'au fond il y a trois races humaines : la race noire, la race jaune, la race blanche.

Auguste Comte a établi, et l'ensemble des faits lui donne raison, que les individus de ces trois races sont d'abord tous des êtres humains mais qu'ils se distinguent par des particularités : la race nègre étant surtout affective, la race jaune surtout active et la race blanche ayant plus spécialement en partage l'intelligence proprement dite, et l'activité abstraite.

Maintenant, quelle corrélation y a-t-il entre les phénomènes de la peau et les phénomènes cérébraux ? Nous ne le savons pas. Mais il y en a une, c'est là une des bases de la classification des animaux, et il est certain que les animaux pilifères sont tous supérieurs aux animaux pennifères, et les pennifères aux squammifères.

Les particularités de peau qui nous apparaissent comme superficielles se lient donc évidemment à des particularités cérébrales, ce qui ne veut pas dire qu'il ne puisse pas se rencontrer chez les nègres des hommes très supérieurs. Ainsi Toussaint-Louverture était certainement un homme transcendant, et quant à moi je persiste à croire que les Egyptiens étaient des nègres.

La race sociologique est très différente de la race biologique. C'est celle qui se produit, non pas par des êtres qui ont des particularités propres avant d'entrer dans le courant de la vie sociale, mais par suite d'une action sociale continue. Ainsi les Gènevois sont une race sociolo-

gique ; les trois quarts sont des Français, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont des qualités et des défauts particuliers. Il en est de même des juifs dont l'habitude des choses de la banque a fait une race particulièrement apte aux spéculations financières ; de même des Allemands dont l'état divisé de l'Allemagne pendant des siècles a fait une race de changeurs.

Maintenant, je dois dire quelques mots de la théorie actuelle des races.

La race ne peut jamais être définie que par des modifications dans les aptitudes communes propres à l'espèce.

Eh bien, les littérateurs de nos jours sont arrivés à une théorie, on peut le dire, incroyable. Au lieu de caractériser la race par une modification dans l'intensité des aptitudes communes, ils ont eu l'idée la plus bizarre, la plus contraire à toutes les lois de la biologie, celle de la caractériser par l'existence de certaines conceptions. Ainsi, j'ai entendu des hommes d'un vrai mérite me dire : tel individu doit appartenir à telle race parce qu'il croit à la fatalité. De son côté, M. Renan admet que la croyance en un dieu unique est le monopole d'une race. Or la conception n'est pas une chose fondamentale. C'est le résultat d'un mariage du cerveau avec le monde extérieur et c'est un phénomène propre à toutes les races humaines. S'il y avait des races produisant spontanément certaines conceptions, les autres ne pourraient pas les comprendre, elles ne pourraient pas les étudier et les apprendre. Or, l'expérience prouve que ces conceptions peuvent être acceptées par toutes les races du monde.

Enfin il y a une dernière considération tout à fait capitale dont il faut tenir compte, c'est celle de la répartition des animaux et des végétaux et de leur nature.

Il est évident que la culture de tels ou tels végétaux exerce une influence immense sur la civilisation. Ainsi les populations qui se livrent à la culture de la vigne dif-

fèrent notablement des populations qui cultivent le blé. Et ce n'est pas seulement parce que les viticulteurs boivent du vin, mais c'est à cause de la différence des cultures, la culture du blé ayant besoin de s'étendre sur de vastes espaces, tandis que la culture de la vigne comporte un plus grand morcellement de la propriété et se rapproche sous ce rapport de la culture maraîchère.

Les végétaux jouent aussi un rôle considérable dans la civilisation parce que ce sont eux qui nous fournissent des excitants. Les hommes ont besoin d'excitants. Dans les époques troublées comme la nôtre, ils finissent par abuser des excitants artificiels comme l'alcool, l'opium, la morphine, ce qui revient à dire qu'on se place dans une certaine vie subjective qui serait très agréable si elle durait toujours, mais qui laisse dégradés ceux qui s'y livrent, et cela change la nature du phénomène.

L'excitation produite par le vin est évidemment différente de celle qui est produite par les alcools. Il y a des gens qui, quand ils ont bu du vin, deviennent excellents et adorent le monde entier. La race normande, si vigoureuse cependant, est en train de disparaître par l'abus des alcools.

Les végétaux ont donc une action modificatrice considérable sur la vie sociale.

Il en est de même des animaux. Le mouton est pour nous un aliment, le cheval est un associé, le chat un ami qui nous sert bien un peu, mais quand ça lui plaît. L'oiseau, lui, est un véritable ami, il ne nous rend aucun service si ce n'est de nous permettre de donner satisfaction à nos sentiments affectifs ; ce qui est très bon, pourvu qu'on n'aille pas jusqu'à préférer un serin à son frère ou à sa sœur.

Il est évident que l'animal dont l'homme se sert influe sur lui. Combinez le désert et le chameau, un animal qui donne aux Arabes le lait, l'habillement, la viande,

tout, et vous avez l'Arabie avec ses conditions climatériques et ses conditions ethnologiques. Il est évident que les déserts de l'Arabie seraient inhabitables sans le chameau. Il y a là, suivant le mot de Volney, qui demandait pardon de cette expression, une sorte d'harmonie providentielle.

De nos jours, la théorie de l'alliance de l'homme avec l'animal comme action modificatrice est insuffisante. Nous n'avons conquis quelques animaux que dans le premier âge de l'humanité, à l'époque du fétichisme. Depuis, notre action, sous ce rapport, a été nulle. Il y a là quelque chose à faire ; une alliance de la vie contre la mort, une alliance avec les animaux assimilables contre les animaux nuisibles même contre les moyens, comme les rats, et surtout contre les petits, comme le phylloxera, qui sont les plus dangereux de tous.

Auguste Comte avait compris l'importance de cette alliance avec les animaux assimilables ; vous savez l'importance qu'il attribuait à l'art vétérinaire.

Voilà, envisagé d'une façon générale, la théorie du modificateur vital. Je dois dire en terminant que son action produit des circonstances qui modifient la rapidité des phénomènes sociologiques de la manière suivante : Quand vous faites converger ces diverses influences, elles agissent sur la longévité, sur la répartition de la population dans les villes et les campagnes, sur la proportion relative des deux sexes.

Il y a des circonstances sociologiques qui favorisent la conservation de la vie, il y a aussi et surtout des circonstances biologiques. La durée de la vie fait que le mouvement d'évolution sociale est plus ou moins affecté. Cela résulte de ce qu'il y a manque d'harmonie entre la durée de la préparation à l'activité, qui est de vingt-cinq ans, la durée de la vieillesse et la période de la vie pendant laquelle l'homme est en pleine possession de ses

forces. La prolongation de la vie ne retarderait pas le mouvement et l'accélérerait même en lui donnant une base convenable.

Il est évident que les circonstances cosmologiques et biologiques influent sur la conservation de la vie.

Maintenant, il faut observer que le développement de la civilisation tend à retarder l'intensité de la population. Plus vous descendez dans la série animale, plus les espèces sont fécondes.

On peut d'ailleurs régler plus qu'on ne le croit généralement l'accroissement de la population.

Quoiqu'il en soit, nous sommes sous ce rapport dans une situation bien meilleure que l'Angleterre et que l'Allemagne. La multiplication exagérée de la population, au lieu d'être une supériorité, ne constitue qu'un danger.

Les lois de la production relative des deux sexes ne sont pas encore connues, mais l'influence des milieux et surtout du climat est certaine pour les observateurs.

Quant à la répartition de la population, il y a évidemment des conditions cosmologiques, surtout le voisinage des fleuves, qui favorisent la création de grandes villes.

Voilà l'ensemble des conditions relatives au modificateur matériel et au modificateur vital.

Dimanche prochain, je ferai la théorie de la modificabilité sociologique.

Pierre Laffitte.

MATÉRIAUX

POUR SERVIR A LA

BIOGRAPHIE D'AUGUSTE COMTE

QUATRE LETTRES INÉDITES A PIERRE LAFFITTE

Nous publions aujourd'hui quatre lettres inédites d'Auguste Comte à Pierre Laffitte. D'après l'article inséré par celui-ci dans la *Revue Occidentale* de septembre 1886, le nombre total des lettres qu'il aurait reçues du grand philosophe s'éléverait à soixante-dix. Trente-huit ont paru dans le 2e volume de la *Correspondance inédite d'Auguste Comte*. Un certain nombre d'autres se trouvent dans le volume de *Correspondances*, édité par l'exécution testamentaire. Les quelques lettres manquantes doivent se trouver dans nos archives, dont le classement s'exécute en ce moment. Nous les ferons connaître dans les prochains numéros, au fur et à mesure de leur découverte. L. R.

A M. P. LAFFITTE, à Béguey (Gironde).

Paris, le mercredi 23 Shakespeare 62
(fête catholique des anges gardiens).

Mon jeune ami,

Votre lettre de Dimanche contient d'excellentes réflexions sur l'Allemagne. Le peu que je connais de M. Feuerbach s'accorde avec ce que vous m'en apprenez pour me le représenter comme très supérieur, de cœur et d'esprit, à M. Daumer, qui me semble assez jugé d'après sa lettre à

M. Littré. Au reste, l'un et l'autre me paraissent pleinement sincères, ce qui est l'essentiel. Puisque le Positivisme leur a été totalement inconnu jusqu'ici, il y a lieu d'espérer qu'il trouvera un digne accueil parmi eux, en attendant qu'il puisse atteindre jusqu'aux prolétaires germaniques. Nous devons nous féliciter que M. Littré ait spontanément tenté d'ouvrir ces nouvelles relations philosophiques. Entre ses mains, elles produiront bientôt tous les fruits que comportent la diversité des natures et des milieux. Je regrette pourtant que M. Feuerbach soit trop âgé et trop lancé pour être assez modifiable. Malgré sa tendance révolutionnaire, sa position de chef d'école ne permet guère d'espérer en lui une digne reproduction du grand exemple spontané offert par mon vieil ami Bonnin. Néanmoins, cet heureux effort de M. Littré sera certainement utile, d'une manière quelconque, à l'essor actuel du Positivisme.

Je me félicite beaucoup de la sage résolution qui m'a fait récemment concentrer mes forces philosophiques sur la présente terminaison de mon cours. Cette conclusion décisive acquiert ainsi une plénitude et une consistance très supérieure à ce que comporta, l'an dernier, ma première exposition des grands dogmes relatifs à l'état normal et à la transition finale. Toutes ces notions capitales se trouvent à la fois plus développées et mieux coordonnées, de manière à justifier davantage l'intérêt croissant qu'y prend l'auditoire, dont la religieuse persévérance me touche beaucoup. Les formules caractéristiques acquièrent une netteté et une exactitude que moi-même je n'attendais pas encore. Je vous citerai, par exemple, dans l'avant-dernière séance, la définition positive du *devoir* : « l'accomplissement d'une *fonction* par un *organe* libre et intelligent. » En exposant la théorie de l'ange gardien, comme résumant le culte privé de la femme, j'ai été conduit à la pousser jusqu'à son terme définitif par la détermination, jusqu'alors indécise, du nombre des types individuels. Les besoins de solidarité en exigent trois, un supérieur, un égal et un inférieur. Or, les exigences de la continuité y conduisent pareillement, en obligeant à y représenter distinctement le passé, le présent et l'avenir. Ces deux motifs fondamentaux concourent à demander trois anges gardiens, d'abord la mère, puis l'épouse ou l'amie, et enfin la fille, réelle ou adoptive. La condition, déjà connue, de contenir un type mort et un vivant, s'y trou-

vera naturellement remplie presque toujours, du moins bientôt. Vous voyez combien cette base intime du culte final devient aussi satisfaisante pour l'esprit que pour le cœur. J'aurai lieu d'y revenir, sous un autre aspect, en instituant la transition, puisque cette partie du culte se trouve la seule qui comporte aujourd'hui une pratique immédiate. Elle offrira maintenant une précieuse efficacité pour préserver les vrais socialistes de leur imminente dégénération communiste, en consacrant dignement le caractère de l'individualité jusque dans nos plus profondes affections altruistes.

Dans la dernière séance, après avoir exposé le système total de l'éducation occidentale, j'ai spécifié davantage l'organisation spéciale du nouveau pouvoir spirituel. Ainsi conduit à expliquer la condition de pauvreté volontaire, j'ai osé la compléter en annonçant l'abolition radicale de la prétendue propriété littéraire, sur laquelle je dois autrement revenir pour la transition. Je me félicite aujourd'hui d'avoir risqué cette innovation, qui me semble de plus en plus importante, et même fort opportune. Cependant j'ignore encore si cette annonce a été bien reçue, n'ayant vu personne depuis.

En exposant, Dimanche prochain, l'action sociale du nouveau pouvoir spirituel, j'introduirai une proposition inattendue que j'ai déjà éprouvée heureusement sur notre éminent confrère Magnin La concentration des capitaux industriels me semble si précieuse que j'ai cru devoir aider l'ordre naturel à cet égard, en créant artificiellement quelques capitalistes d'élite. Il suffirait que le gouvernement avançât, ou même donnât, des fonds considérables, à des industriels assez éprouvés déjà pour garantir que leur administration offrirait de dignes types d'intelligence et d'activité. On a déjà fait quelque chose d'analogue, mais seulement pour des opérations déterminées, tandis qu'ici l'institution consiste surtout à laisser le libre choix des entreprises. Cette nouvelle mesure sociocratique convient à la fois à la transition et à l'état normal. Elle serait aujourd'hui très efficace dans notre gouvernement révolutionnaire, soit en fournissant des modèles de conduite industrielle, soit en habituant mieux à la responsabilité individuelle. J'y reviendrai donc aussi quand j'expliquerai la transition.

La dernière séance a introduit une autre proposition qui sera également reprise à cette époque, envers le chef-lieu précis du nouveau pouvoir spirituel. J'ai osé lui assigner

pour siège spécial Notre-Dame de Paris, dignement entourée d'un bois sacré et transformée ainsi en premier temple *occidental* de l'Humanité, dont la statue y aurait pour piédestal l'autel actuel de Dieu, devant lequel serait placé le nouveau siège pontifical ! N'ayant vu personne depuis, je ne sais quel effet a produit réellement cette audacieuse annonce, qui a été religieusement écoutée. En y revenant pour la transition, j'insisterai sur les belles fêtes que susciterait le transport, dans les quatorze chapelles de Notre-Dame, des tombes réelles de nos treize types mensuels, et ensuite pour peupler le bois sacré avec celles des cinquante-deux types hebdomadaires.

Vous concevez aisément l'incomparable mouvement de cœur et d'esprit que produirait, sur toute la surface occidentale, le transport solennel de ces admirables cercueils, tous dirigés vers Paris à travers les populations émues et ralliées, dont le libre consentement pourrait, je crois, être alors obtenu dignement.

Je regrette d'avoir manqué Jeudi la visite finale du bon Williamson, qui m'a longtems attendu, quoique partant le lendemain matin. Son voyage actuel m'a beaucoup satisfait, à tous égards. Ce digne disciple me semble disposé à bientôt abandonner spontanément son aberration exceptionnelle. Il m'avouait naïvement là-dessus que, s'il s'était trompé, il en conviendrait franchement, ce dont, en effet, je le crois très capable, comme je le lui ai déclaré. Quant à présent, il veut se concentrer dans sa chimie, ce que j'ai hautement approuvé, quoique le peu qu'il m'a dit de son plan de recherches me semble trop ambitieux ou même anti-philosophique.

Tout à vous.

AUGUSTE COMTE.
(10, rue Monsieur-le-Prince.)

A M. P. LAFFITTE, à Béguey (Gironde).

Paris, le Mercredi 2 Descartes 62.

Mon jeune ami,

Au moment de vous répondre, je viens de recevoir, de Bruxelles, une longue lettre, émanée d'un jeune écrivain

(M. Lefort) avec lequel j'eus, comme vous savez, un entretien fort intéressant il y a quelques mois, et dont je n'avais ensuite reçu aucune nouvelle. Quoiqu'un peu vague, cette communication, que je lirai ce soir à nos confrères, confirme spécialement mes espérances antérieures sur d'heureuses dispositions belges envers le positivisme. J'y répondrais mieux que je ne le ferai demain si vous étiez ici maintenant, comme j'avais lieu de l'espérer le jour de votre départ. Car, on m'y offre d'insérer, dans la revue socialiste de Bruxelles (*La Belgique démocratique,* qui paraît deux fois par mois), un ou deux articles importants sur l'exposition générale du positivisme dogmatique et social. Or, M. Lefort s'étant engagé, un peu légèrement, ce me semble, à fournir ce travail pour la fin d'octobre, il me demande de le confier à un de mes disciples. Vous seul pourriez utiliser une occasion aussi rapprochée : mais votre absence m'interdit d'y penser. En répondant demain à M. Lefort, je l'engagerai donc à faire lui-même cette exposition comme il l'entendra (pourvu qu'il ne parle qu'en son nom seul), ou *à* obtenir de cette revue, un sursis convenable. Au reste, je soumettrai ce soir à nos confrères cette proposition, mais sans espérer qu'aucun d'eux veuille ou puisse l'utiliser à tems. En tout cas, elle constate la bonne volonté des Belges à notre égard.

Je comptais bien que vous apprécieriez pleinement les derniers perfectionnements que je viens d'apporter à la théorie du culte privé, qui désormais me semble entièrement constitué. Vous savez mieux que personne combien mes saintes émotions personnelles ont préparé une telle institution religieuse. Quoique j'aie du éviter toute allusion publique à cette intime influence, afin d'écarter toute affectation, le recueillement spécial de l'auditoire m'a paru alors indiquer qu'on y pressentait cette source secrète, qui sera plus tard convenablement divulguée. Par une précieuse réaction, mon propre culte journalier profite maintenant d'une telle exposition générale. Car, j'ai depuis obtenu ainsi une notable amélioration habituelle dans la netteté et la vivacité de mes principales images. En même temps, j'acquiers la certitude croissante que l'angélique trinité personnelle dont je vous entretenais l'an dernier deviendra finalement inséparable de mon propre souvenir pour la postérité reconnaissante.

Votre haute explication médicale au sujet de votre oncle

m'a beaucoup intéressé. Quand même l'harmonie cérébrale que vous lui proposez ne rétablirait pas sa vision organiquement altérée, elle contribuera toujours à fortifier beaucoup sa santé, outre son bonheur. De tels cas sont d'ailleurs très propres à constater la supériorité pratique que doit vous procurer l'intime combinaison habituelle du point de vue médical avec le point de vue sacerdotal.

Je suis bien aise que vous avez goûté ma nouvelle proposition sociolatrique. Une telle inauguration du premier temple occidental, caractériserait, de la manière la plus précise et la plus décisive. la terminaison de la transition organique et l'installation du régime final. Je crois que, d'ici à une génération, les efforts du Comité positif auront pu aboutir à déterminer le libre concours de toutes les populations occidentales à cette grande fondation. Sans vivre autant que Fontenelle, peut-être aurai-je le bonheur d'assister à cette incomparable solennité !

Quant à ma proposition sur la création artificielle de quelques chefs industriels, je pense, comme vous, qu'elle figurerait bien dans le nouveau rapport sur le gouvernement révolutionnaire. Car, une telle institution peut encore mieux servir la transition organique que l'état normal. Avec l'abolition de la prétendue propriété littéraire, elles forment donc le nouvel accroissement qu'éprouve la théorie du gouvernement révolutionnaire, d'après mon cours de cette année. Toutes deux ont été bien accueillies chez nos confrères.

Vous vous rappelez sans doute les cinq ou six lettres que m'écrivit au commencement de 1847, un jeune ex-officier d'artillerie, alors cultivateur en Seine-et-Marne. Ce M Longchampt m'a fait samedi une visite intéressante De tout le progrès du positivisme depuis trois ans, il ne connaissait que mon récent discours sur Blainville. Néanmoins, il m'a hautement témoigné le désir d'entrer dans notre Société. Je l'ai préalablement engagé à étudier toutes les publications qu'il ignore. Ce pourra être une bonne acquisition pour nous. Mais la source d'où il émane me fera prendre des précautions spéciales afin d'éviter toute déception polytechnique. Au reste, il m'a annoncé son intention de se faire médecin.

Tout à vous,

AUGUSTE COMTE,

(10, rue Monsieur-le-Prince).

A M. P. LAFFITTE, à Béguey (Gironde)

Paris, le mercredi 9 Descartes 62.

Mon jeune ami,

J'allais commencer cette réponse à votre excellente lettre de Dimanche quand je viens d'en recevoir une de Périgueux à pareille date. De peur de l'oublier, je me hâte de vous annoncer que, d'après une telle lecture, je suis certain que votre entretien pourrait faire beaucoup de bien à notre digne adhérent M. de Tholouze, si la prolongation de votre séjour en Guyenne vous permettait de le voir.

Sauf cette digression initiale, ma réponse doit aujourd'hui suivre le même ordre que votre lettre. Je commence donc par vous avouer que, en appréciant votre conception médicale sur votre oncle, je pensais seulement à ses yeux, et nullement à son intestin, envers lequel votre tentative comporte beaucoup plus d'efficacité, vu l'incontestable rationalité de son principe.

En répondant jeudi à Bruxelles, j'ai engagé M. Lefort à se charger lui même du travail immédiat qu'il proposait ici, et je l'ai prié d'obtenir la disponibilité de cette revue belge pour l'un des mois prochains, afin que quelque disciple pût y publier dignement une exposition convenable : j'ignore encore ce qu'il fera et pourra. Mais votre absence m'a réellement empêché d'utiliser cette occasion, dont je n'ai pas cru devoir charger aucun autre. Après avoir lu la lettre à nos confrères Mercredi soir, je leur ai proposé le cas, quoique sans espérer de résultat : personne, en effet, ne s'est offert, et je n'ai point insisté. M. Jundzill dont vous parliez ne me semblerait pas au niveau d'une telle tâche, que d'ailleurs il a déclinée.

Vous avez parfaitement saisi ma propre marche spontanée pour aboutir à l'entière systématisation du culte privé. Mais je suis encore plus émerveillé de la manière vraiment admirable dont vous venez de vous approprier pleinement une conception aussi récente, au point d'en faire par vous-même une juste et précieuse application personnelle, très susceptible de généralisation. Les trois types secondaires du maître, du compagnon, du disciple, respectivement adjoints aux trois types principaux, de la mère, de l'épouse et de la fille,

complètent en effet la théorie des anges gardiens, en y instituant une transition normale du culte privé au culte public. Une telle harmonie entre vous et moi consolide de plus en plus le doux espoir que je commençais à vous exprimer l'an dernier de trouver un jour en vous mon digne successeur au pontificat de l'Humanité. Avant cette nouvelle confirmation, j'en parlai Dimanche soir à M. Magnin, le seul encore que j'aie honoré d'une telle confidence. Il a reconnu comme moi que vous remplissez assez les grandes conditions du cœur aussi bien que celles de l'esprit. Mais il craint autant que moi l'insuffisance de celles qui concernent le caractère, dont l'emploi lui semble surtout devoir alors devenir indispensable envers les schismes. Le retard même de votre retour, qui prend la tournure de l'an dernier, fournit une occasion involontaire de remarquer cette lacune : car, je suis convaincu que, avec plus d'énergie, vous seriez déjà rentré, sans rien choquer. Néanmoins, le profond sentiment que vous avez sincèrement de ce qui vous manque à cet égard, et l'efficacité de vos efforts continus, de cœur comme d'esprit, d'après la saine théorie de l'homme, me permettent, à votre âge, d'espérer assez d'amélioration ultérieure pour mériter une telle succession, à laquelle jusqu'à présent ne s'offre aucun autre organe aussi digne.

En terminant ma dernière lettre, je vous indiquais comme clos les perfectionnements introduits par mon cours actuel dans ma théorie de la transition. Mais, dès le lendemain, la préparation du Dimanche suivant m'a suscité une nouvelle proposition, que j'ai aussitôt exposée dans ma séance sur l'ensemble de notre gouvernement révolutionnaire. Elle consiste à appliquer à la prochaine révision légale de la *constitution* française notre mode universel de libres consultations préalables. L'assemblée législative déciderait que, pendant toute l'année 1851, les clubs et les affiches seraient libres au sujet de la constitution, sauf l'intervention continue de la police pour empêcher d'abuser de cette autorisation en passant aux discussions courantes et personnelles. J'ai invité mes auditeurs à communiquer cette proposition aux représentants qui pourraient être disposés à la proposer à la prochaine rentrée de l'Assemblée, dont le pouvoir légal resterait ainsi intact pour choisir dans la multitude des produits de cette immense consultation et même en dehors de tout cela. Ce jour, je mettrai la discussion là dessus, et peut-être quel-

qu'un transmettra-t-il cette nouvelle idée à M. de Girardin, qui semble vouloir décidément essayer du positivisme, et qui pourrait s'honorer d'une telle initiative légale. Il se pourrait même que j'en entretinsse bientôt M. Vieillard, qui mériterait bien mieux cet honneur. Hier, je l'ai mandée à M. Littré, en lui marquant aussi les deux autres innovations que vous connaissez déjà.

Vous sentirez facilement que par là j'ai surtout en vue d'éviter les rouges, comme l'an dernier par le drapeau. Je suis convaincu que si cette mesure prévalait, les niveleurs seraient partout discrédités avant la fin de l'année. Si les positivistes en profitaient assez, notre gouvernement révolutionnaire pourrait être légalement adopté, d'après une puissante opinion publique. En tout cas, l'une de ses pratiques essentielles serait ainsi établie par le fait même. Si l'assemblée refusait une telle marche, seule capable de conduire avec maturité une aussi grave opération, on y gagnerait au moins de discréditer radicalement le régime des assemblées, surtout en cas d'opposition des *montagnards*, qui en seraient très capables assurément.

L'avènement des rouges me semble aussi honteux et beaucoup plus nuisible que celui de M. Bonaparte. Nous devons faire tout ce qui pourrait éviter à la France une pareille turpitude et à l'Occident une semblable calamité. Quelque grave que soit la situation, je crois que cela serait encore possible si cette mesure s'appliquait. Au reste, j'ai Dimanche déclaré franchement la guerre du positivisme à ces niveleurs, représentés énergiquement et directement comme les seuls ennemis dangereux de la vraie république. Nous ne leur devons désormais aucune sorte de ménagement, et cette inévitable scission doit s'accomplir le plus promptement et le plus nettement possible.

Dans une lettre récente, M. Segond m'annonce qu'il a profité de son séjour en Provence pour organiser solidement nos relations de livres avec l'Italie d'après une double voie. Je ne dois pas oublier la commission dont il me charge pour vous qu'il croit déjà rentré. Elle concerne l'espoir que vous n'avez pas oublié votre commun projet d'études scientifiques. Sans attendre votre réponse, je l'ai déjà rassuré sur votre disposition à seconder en lui un désir aussi rationnel que celui d'une sérieuse initiation mathématique. Je voudrais bien que son digne ami, M. Robin en sentît aussi la néces-

sité. Car, tous les jeunes biologistes qui ne rempliront pas cette condition préliminaire vont bientôt se trouver dans une fausse position, intellectuelle et même sociale, qui sera d'ailleurs inexcusable.

Tout à vous.

AUGUSTE COMTE.
(10, rue Monsieur-le-Prince).

A M. P. LAFFITTE, à Béguey (Gironde).

Paris, le mercredi 16 Descartes 62.

Mon jeune ami,

Votre lettre de Dimanche m'offre un fâcheux contraste avec la précédente, tant par ce qui ne s'y trouve pas que par ce qu'elle contient. Sans vous avoir formellement demandé aucune explication sur votre retour, je m'attendais évidemment à un éclaircissement de ce genre. Néanmoins, en acceptant une dépendance exagérée, vous n'osez pas même avouer nettement cette faiblesse, et vous préférez un silence complet ! Je dois vous dire franchement qu'un assujétissement aussi puéril est inexcusable, à vingt-huit ans, sauf des malheurs exceptionnels. Votre oncle lui-même, qui est un homme énergique, vous estimerait davantage si vous saviez respectueusement vous soustraire à un tel joug, quand rien ne le motive, et lorsqu'il trouble, au contraire, votre carrière personnelle. Cette nouvelle faiblesse, moins pardonnable que l'an dernier, me fait tristement revenir sur l'espoir que je me plaisais encore à vous exprimer mercredi dernier. Votre cœur et votre esprit vous permettraient, je persiste à le croire, de me succéder un jour au pontificat de l'Humanité. Mais je commence sérieusement à craindre que l'insuffisance de votre caractère ne fasse finalement avorter cette grande mission. Quoique le suprême sacerdoce philosophique doive alors exiger beaucoup moins d'énergie qu'il ne m'en a fallu, peut-être resterez-vous toujours au dessous de celle qui demeurera indispensable pour maintenir l'unité. Il me serait cependant bien pénible de renoncer à ce doux espoir !

Cette dernière lettre m'oblige aussi à vous rappeler que votre sainte amie vous avait, comme moi, recommandé de

contenir les tendances critiques. En son nom et au mien, je dois vous représenter qu'une telle habitude altère directement vos meilleures qualités, en vous rendant aveugle et injuste, par une importance exagérée attachée à des faits secondaires, d'après la pernicieuse influence des journaux. Vous voilà donc arrivé momentanément à une sorte de fanatisme d'opposition, qui vous pousse à m'avouer, dans la plus libre intimité, que vous regardez comme impossible de trouver un seul honnête homme parmi ceux qui appuient la marche actuelle du gouvernement !! D'un autre côté, par une étrange inconséquence, vous ne concevez pas que ses partisans puissent sincèrement penser aussi mal de leurs adversaires ! Comment la saine observation resterait-elle possible avec de tels préjugés ?

Vos conseils au sujet des *rouges* me rappellent involontairement les remontrances qu'on m'adressait, il y a vingt-cinq ans, quand j'attaquais les *libéraux*, qui pourtant les valaient bien et même davantage. Je crois m'être assez expliqué d'ailleurs pour qu'aucun socialiste sincère ne puisse se choquer de mon appréciation motivée et définie. Les déistes sont, au fond, plus nuisibles aujourd'hui que les chrétiens. Vous savez que le mieux intentionné d'entre eux a fait établir la prison et l'amende (à défaut de la guillotine sans doute) en faveur de leurs dogmes métaphysiques. Ce trait indique assez le genre de liberté qu'ont en vue ces prétendus progressistes, dont l'avènement serait si pernicieux pour l'ordre. Dans une situation comme celle de l'Occident actuel, l'incapacité des chefs les conduit aisément à l'indignité, par la tendance à conserver une prépondérance imméritée et funeste. Vous oubliez que la principale condition qui manque aujourd'hui à la grande cause populaire c'est de donner à l'ordre des garanties décisives. Il faut donc partout écarter les principes anarchiques et les chefs qui les représentent. Si, parmi ceux-ci, il y a, comme je le crois, de zélés partisans du vrai progrès, pourquoi ne savent-ils point descendre aux rangs secondaires et abandonner une suprématie dont ils ne remplissent aucune des conditions essentielles ? N'est-ce point à eux qu'il faut surtout reprocher de détourner le peuple du positivisme, par la seule crainte de perdre leur prépondérance actuelle ? Depuis que l'avènement des prolétaires au pouvoir central se trouve assez démontré, le devoir de ces personnages n'était-il point de les y pousser ? A mes yeux,

tous ces gens-là sont les principaux ennemis de la république. Ils ne méritent aujourd'hui d'autre ménagement que le juste soin de ne jamais confondre l'incapacité avec l'indignité. Mais il serait étrange qu'on voulût dominer son siècle par cela seul qu'on est en arrière de lui.

Au reste, d'après de nouvelles réflexions, que je vous communiquerai ultérieurement, sur l'appréciation approfondie de la situation actuelle, je commence à penser que nous pourrons éviter les rouges, si, comme il y a lieu de l'espérer, le gouvernement n'ajoute pas d'autres graves sottises à celles que le public a déjà tolérées. Tous les médecins, surtout sociaux, sont assez disposés à proclamer incurables les maladies difficiles, afin de sauver leur insuffisance sous une prétendue fatalité. Mais les admirables propriétés si méconnues qui sont inhérentes à notre situation républicaine nous préserveront peut-être de ce honteux et funeste épisode, malgré l'incapacité de tous nos docteurs.

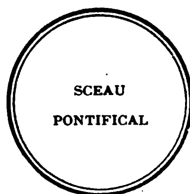
La proposition que je vous ai communiquée récemment a été pleinement approuvée par M. Littré, qui l'insérera dans son *Rapport,* dont la prochaine publication va devenir ainsi plus urgente. Sans compter sur son adoption par l'Assemblée, je tiendrais à l'y voir paraître. Mais il est bien difficile de trouver un membre à la fois digne de cette mission et disposé à l'accepter. Je crains qu'il ne faille m'en tenir à la divulgation officielle dans mon cours, aidée par la propagation officieuse de nos confrères, et en laissant ainsi la proposition parvenir spontanément jusqu'à un représentant quelconque, sans aucune démarche formelle.

Tout à vous.

AUGUSTE COMTE.
(10, rue Monsieur-le-Prince).

REPRODUCTION DU REGISTRE DES MARIAGES TENU PAR
AUGUSTE COMTE

MARIAGES



Ordre et Progrès. — Vivre pour autrui.

Culte Systématique de l'Humanité.

MARIAGES POSITIVISTES

Il est encore plus doux d'aimer que d'être aimé !

Le vrai bonheur consiste surtout à vivre pour autrui.

L'esprit doit toujours être le ministre du cœur, et jamais son esclave.

Paris, le mercredi 12 juillet 1848.

AUGUSTE COMTE,

Auteur du *Système de Philosophie positive*

Fondateur et Président de la Société Positiviste.

(10, rue Monsieur-le-Prince).

(1)

Aujourd'hui Jeudi 13 Juillet 1848,
André-Auguste Francelle, positiviste,
né à Paris le 13 Septembre 1813,
et **Pélagie Pernot,** catholique,
née à Franconville (Seine-et-Oise) le 19 Juillet 1818,
légalement mariés hier,
se sont spontanément présentés à moi,
Auguste Comte, prêtre de l'**Humanité,**
pour obtenir la consécration morale de leur union,
comme ils me l'avaient demandé longtems auparavant.

Déjà certain que tous deux sentent dignement la sainteté générale du lien conjugal, et sa condition fondamentale d'unité indissoluble,

Je leur ai sommairement expliqué, devant plusieurs de nos frères, les dogmes positivistes sur le mariage, d'après sa propre nature et sa destination sociale.

Ces explications ont été librement adoptées par chacun d'eux.

En conséquence,

au nom de l'**Humanité,**

Je sanctionne leur engagement solennel de toujours se garder mutuellement une scrupuleuse fidélité, et de remplir, le mieux possible, les obligations privées ou publiques, propres à chaque sexe, sans jamais contracter aucune autre union en cas de veuvage.

Auguste Comte.

FRANCELLE PERNOT

Témoins, les positivistes dont suivent les signatures :

Belpaume	Fili	Émile Pascal
P. Laffitte	Leblais	
Segond	Ad Ribet	
Magnin	Jacquemin	

M. Littré m'a spécialement témoigné son vif regret de n'avoir pu assister à ce mariage.

Mercredi 19 Juillet 1848.

Auguste Comte.

(2)

Aujourd'hui 3 Dante 62 (Jeudi 18 Juillet 1850),
Auguste Segond, né à Fayence (Var) le 3 Septembre 1819,
et **Léonie De Lanneau**, née à Paris le 21 Mars 1826,
tous deux positivistes,
légalement mariés hier,
se sont spontanément présentés à moi **Auguste Comte**,
prêtre de l'**Humanité**,
pour obtenir la consécration morale de leur union,
comme ils me l'avaient demandé longtems auparavant.

Déjà certain que tous deux sentent dignement la sainteté générale du lien conjugal, et aussi sa condition fondamentale d'unité complètement indissoluble,

Je leur ai sommairement expliqué, devant plusieurs de nos frères, et en présence de quelques autres personnes qui avaient sollicité leur admission à cette solennité religieuse, les principaux dogmes positivistes sur le mariage, d'après sa propre nature et sa destination sociale.

Ces explications ont été librement adoptées par chacun des époux.

En conséquence,

au nom de l'**Humanité**,

Je sanctionne leur engagement solennel de toujours se garder mutuellement une scrupuleuse fidélité, et de remplir, le mieux possible, tous les devoirs publics et privés, propres à chaque sexe, suivant la formule fondamentale de la vraie religion (*L'Amour pour principe, l'Ordre pour base, et le Progrès pour but*), sans jamais contracter aucune autre union en cas de veuvage.

Auguste Comte,
10, rue Monsieur-le-Prince.

SEGOND	Léonie de LANNEAU
Cl. de LANNEAU	Irma de LANNEAU, Marie de LANNEAU
E. LITTRÉ	Pélagie FRANCELLE
	FRANCELLE

Témoins les positivistes dont suivent les signatures :

Ch. JUNDZILL, LEBLAIS, H. de MONTÈGRE, P. CONTRERAS Y ELISALDE, A^d RIBET, P. LAFFITTE, Ch. ROBIN, V. BELPAUME, FILI, MAGNIN Fabien, Charles de CAPELLEN, Élise de CAPELLEN, Agathe de LAGRÉNÉE-GUICHARD, pour Sophie MARTIN, née BLIOT (1).

(1) De l'écriture d'Auguste Comte.

(3)

Aujourd'hui 23 Bichat 63 (Jeudi 26 Décembre 1851),
Eugène Robinet, né à Vic-sur-Seille (Meurthe),
le 24 Avril 1825,
et **Marie Weyer,** née à Paris, le 24 Mai 1827,
tous deux positivistes,
légalement mariés, à Vic-sur-Seille (Meurthe), le 29 Mai 1848,
se sont spontanément présentés à moi **Auguste Comte,**
prêtre de l'**Humanité,**
pour obtenir la vraie consécration religieuse de leur union,
comme ils me l'avaient demandé longtems auparavant.

Déjà certain que tous deux, d'après une expérience décisive, sentent assez la sainteté du lien conjugal, et aussi sa condition fondamentale d'une pleine et éternelle unité,

Je leur ai sommairement rappelé, devant plusieurs de nos co-religionnaires des deux sexes, les principaux dogmes positivistes sur le mariage, d'après sa propre nature et sa destination sociale.

Ces explications ont été librement adoptées par chacun des époux.

En conséquence,

au nom de l'**Humanité,**

Je sanctionne leur solennel engagement de toujours se garder mutuellement une scrupuleuse fidélité, et de remplir, le mieux possible, tous les devoirs publics et privés, propres à chaque sexe, suivant la formule sacrée de la vraie religion (*L'Amour pour principe, l'Ordre pour base, et le Progrès pour but*), sans jamais contracter aucune autre union en cas de veuvage.

Auguste Comte,
(10, rue Monsieur-le-Prince)

ROBINET   M. ROBINET

Témoins les positivistes dont suivent les signatures :

Pour Sophie MARTIN née BLIOT (1), L. SEGOND, A. GUICHARD, L. BOURDOUX, Justine PIÉTON, Eugénie DELHORBE, Élise DE CAPELLEN, DE MONTÈGRE, P. LAFFITTE, LEBLAIS, FRANCELLE, FOLEY, G. AUDIFFRENT, PIETON, JACQUEMIN, FILLI, LONCHAMPT, Ch. JUNDZILL, PEDRO, CONTRÉRAS Y ÉLISADE, Charles DE CAPELLEN.

(1) De l'écriture d'Auguste Comte.

Aujourd'hui 20 Charlemagne 65 (jeudi 7 Juillet 1853),
Jean Bazalgette, né à Mende (Lozère), le 10 Octobre 1818,
et **Mathilde Lambrey**, née à Barcelone Espagne,
le 10 Novembre 1824,
tous deux positivistes,
légalement mariés, à Paris, le 20 Janvier 1848,
se sont spontanément présentés à moi **Auguste Comte,**
prêtre de l'**Humanité,**
pour obtenir la vraie consécration religieuse de leur union,
comme ils me l'avaient demandé longtems auparavant.

Déjà certain que tous deux, d'après une expérience décisive, sentent assez la sainteté générale du lien conjugal, et sa condition fondamentale d'une pleine et éternelle unité,

je leur ai sommairement expliqué, devant plusieurs de nos co-religionnaires des deux sexes, et en présence de quelques autres personnes qui avaient demandé d'assister à cette solennité, les principaux dogmes positivistes sur le mariage, d'après sa propre nature et sa destination sociale.

Ces explications ont été librement acceptées par chacun des époux.

En conséquence,

Au nom de l'**Humanité,**

Je sanctionne leur solennel engagement de toujours se garder mutuellement une scrupuleuse fidélité, et de remplir, le mieux possible, tous les devoirs, publics ou privés, propres à chaque sexe, suivant la formule sacrée de la vraie religion (*l'Amour pour principe, l'Ordre pour base, et le Progrès pour but*), sans jamais contracter aucune autre union en cas de veuvage.

Malhilde BAZALGETTE. **Auguste Comte,** BAZALGETTE.
(10, rue Monsieur-le-Prince).

Témoins les positivistes et assistants dont suivent les signatures :

Pour Sophie MARTIN (1), E. DE CAPELLEN, Pélagie FRANCELLE, Marie ROBINET, V. CAPELLEN, BOURDOUX, FOLEY, ROBINET, C. DE CAPELLEN, Joseph LONCHAMPT, P. LAFFITTE, C. CARRÉ, P. CONTRERAS Y ELIZALDE, DEMÉTRIUS ZITRÉOS, HUGUET.

(1) De l'écriture d'Aug. Comte.

(5) **PRÉAMBULE**

Paris, 10, rue Monsieur le-Prince,
le Vendredi 6 Descartes 67 (12 octobre 1855)
au nom de l'**Humanité**,
devant les trois témoins soussignés,
après avoir entendu les explications sacerdotales sur le préambule positiviste du lien conjugal, **M. Pierre Fili**, futur époux de Mlle Isabelle BEAUDUCOT ici présente, promet que leur habitation sera purement fraternelle pendant les trois mois qui suivront leur mariage civil, afin que leur union religieuse soit dignement préparée.

FILI
F. MAGNIN FOLEY HENRY
Auguste COMTE,
Prêtre de l'Humanité.

CÉLÉBRATION

Aujourd'hui Jeudi 10 Aristote 68 (6 Mars 1856),
Pierre Fili, né le 15 Juillet 1820, à Saint-Jacques (Ille-et-Vilaine),
et **Isabelle Beauducot**, née le 5 Juin 1833, à Dierrey-Saint-Pierre (Aube),
tous deux positivistes,
civilement mariés, le 18 Octobre 1855, à la 7me Mairie de Paris,
se sont spontanément présentés à moi **Auguste Comte**,
prêtre de l'**Humanité**,
pour obtenir la consécration religieuse de leur union,
dont ils ont convenablement accompli le préambule normal.

Certain que tous deux d'après cette chaste préparation, sentent dignement la sainteté générale du lien conjugal et sa condition spéciale d'une éternelle unité, je leur ai sommairement expliqué, devant plusieurs de nos co-religionnaires des deux sexes et quelques autres assistants, les

principaux dogmes du positivisme sur le mariage, d'après sa propre nature et sa destination sociale.

L'un et l'autre ont librement accepté ces explications.

En conséquence,

au nom de l'**Humanité**,

je sanctionne leur solennel engagement de toujours se garder mutuellement une fidélité scrupuleuse, de remplir, le mieux possible, tous les devoirs publics ou privés, propres à chaque sexe suivant la formule sacrée de la vraie religion (*l'Amour pour principe, et l'Ordre pour base ; le Progrès pour but*), et de ne jamais contracter une autre union en cas de veuvage.

Isabelle FILI, fme BEAUDUCOT.	Auguste COMTE, (10, rue Monsieur-le-Prince).	FILI, Irma BEAUDUCOT.

Témoins spéciaux :

MAGNIN, FOLEY, HENRY.

Témoins généraux, les positivistes et les assistants soussignés :

H. DE MONTÈGRE, J. BAZALGETTE, C. CARRÉ, M. ROBINET (*illisible*), DE LOMBRAIL, Eugène SIMON, PIÉTON, LEFORT, pour Sophie Martin (1), Anaïs MOUSSY, Clément AUDE, P. LAFFITTE, W. DE CONSTANT, A. ÉTEX, Joseph LONCHAMPT, R. FAURE, Pélagie FRANCELLE.

(1) De l'écriture d'Aug. Comte.

---

(6) PRÉAMBULE

Paris, 10, rue Monsieur-le-Prince :
le Jeudi 3 Shakespeare 68 (11 Septembre 1856).

Au nom de l'**Humanité**,
devant les trois témoins soussignés,
après avoir entendu les explications sacerdotales sur le préambule positiviste du lien conjugal, **M. Édouard Foley**, futur époux de **Mlle Sara Jullien** ici présente, promet que leur cohabitation sera purement fraternelle pendant les trois mois qui suivront leur mariage civil, afin que leur union religieuse soit dignement préparée.

FOLEY

DE MONTÈGRE, pour M. DE CONSTANT REBECQUE.

J. BAZALGETTE, pour M. P. LAFFITTE.

ROBINET.

Auguste Comte,
Prêtre de l'**Humanité**.

CÉLÉBRATION

(Lue à la Société Positiviste, le 28 Homère 69, en présence de M. Foley, qui l'avait déjà copiée) (le 23).

Deux motifs exceptionnels ont irrévocablement empêché cette cérémonie finale.

L'époux m'a spontanément déclaré, le mardi 20 Homère 69, que la cohabitation était déjà devenue pleinement conjugale, quatre mois après le mariage civil, quoique l'union religieuse n'eut pas eu lieu, sauf la bénédiction catholique. En même tems il m'a spécialement annoncé que, malgré ses efforts, et contrairement à nos espérances, son épouse n'avait point embrassé le positivisme, sans pouvoir d'ailleurs susciter un mariage mixte, faute d'une religion quelconque.

L'union positiviste, normalement caractérisée par le digne engagement du veuvage éternel, ne pourra donc s'accomplir, pour ce sixième couple, que suivant le mode propre aux mariages renouvellés, comme dans les troisième et quatrième cas. Mais ce mode exige que la communauté soit convenablement prolongée pendant trois ans au moins.

Paris, 10, rue Monsieur-le-Prince, le Vendredi 23 Homère 69 (20 Février 1857).

Auguste Comte,
Prêtre de l'**Humanité**.

BULLETIN DE FRANCE

MARIAGE

de

Mlle Bertha SIMON et de M. Emile-Robert CAHEN.

Le 7 décembre dernier a été célébré à la Mairie du XVIe arrondissement, à Paris, le mariage de Mlle Bertha Simon, fille de notre sympathique confrère brésilien, M. Léon Simon, avec M. Emile-Robert Cahen.

En l'absence de culte organisé, et de temple positiviste, notre confrère a tenu à rehausser l'éclat de cette cérémonie civile de tout ce que l'art offre de ressources esthétiques, et que le culte normal utilisera.

La salle des mariages de la mairie, où se pressait une nombreuse assistance d'amis et connaissances des deux familles, avait été élégamment décorée de plantes et de fleurs, et, pendant la cérémonie, un orchestre compléta cette manifestation par l'exécution de morceaux choisis parmi les meilleures productions des grands maîtres.

Après une sympathique allocution du maire du XVIe arrondissement, notre confrère M. le Dr Delbet, député, prononça le discours reproduit ci-dessous, dans lequel il rappela les grands dogmes positivistes relatifs à ce sacrement.

Je crois, comme le disait notre confrère M. Monier, que les positivistes doivent applaudir à ces tentatives, qui, à beaucoup d'égards sont supérieures, surtout en ce qu'elles excluent toute hypocrisie, aux cérémonies du mariage théologique accompli sans convictions religieuses ; elles conservent des habitudes cultuelles, mais elles ne sauraient, en aucun cas, être considérées comme un acheminement vers le mariage positiviste, ou comme en revêtant le véritable caractère, qui consiste, bien moins dans des formes cultuelles extérieures que dans des engagements solennels et précis

qui en sont la condition essentielle, et qu'Auguste Comte et Pierre Laffitte exigèrent inflexiblement de tous ceux qui sollicitèrent leur intervention sacerdotale.

Le mariage positiviste caractérisé par l'institution du veuvage éternel, apporte un perfectionnement capital au mariage catholique qui n'a en vue que la continuation de l'espèce, tandis que le positivisme considère cette association comme destinée surtout au perfectionnement mutuel de l'homme et de la femme.

On peut suivre dans le document des archives positivistes que nous publions aujourd'hui, surtout dans un intérêt de conservation, « *Registre des Mariages* » (1), les perfectionnements qu'Auguste Comte apporta successivement, soit, à la formule fondamentale de la vraie religion qui, dans les premiers mariages positivistes affecte encore la forme provisoire: (*L'Amour pour principe, l'Ordre pour base, et le Progrès pour but*) et en 1855 revêt la forme définitive : (*L'Amour pour principe, et l'Ordre pour base ; le Progrès pour but*) ; soit, dans le rituel de ce sacrement : dans les premier et deuxième mariages, en 1848 et 1850, la consécration religieuse est célébrée le lendemain de la cérémonie civile ; en 1855, il exige le préambule, et même pour le dernier cas, en 1857, il indique qu'en l'absence de cette condition, la consécration religieuse ne pourra se faire qu'après trois ans, au moins, de vie commune.

C'est, en effet, dans le quatrième volume de la *Politique Positive*, publié en 1854, qu'Auguste Comte établit la théorie définitive du sacrement du mariage comportant le chaste préambule ; ce complément rencontra même une certaine opposition chez quelques-uns de ses meilleurs disciples, Fabien Magnin, Foley, Dix-Hutton (2) ; on peut remarquer que leurs objections eurent une certaine influence sur la construction de la formule finale, car dans la *Politique positive*, (3)

(1) Voir dans le présent numéro : *Matériaux pour servir à la Biographie d'Auguste Comte*, page 85.

(2) Voir *Correspondance inédite d'Auguste Comte* (*2e série*), XXXIVe lettre à Pierre Laffitte, p. 189, et *Lettres d'Auguste Comte à Dix-Hutton*, p. 51 et p. 81.

(3) *Politique positive*, IV, p. 127.

Aug. Comte indique que les fiancés promettent solennellement de conserver une parfaite chasteté pendant la préambule trimestriel, et que la formule ne comporte d'engagement que pour le fiancé ; ce n'est du reste, qu'une pure question de forme, il s'en explique dans la lettre citée, à P. Laffitte : « De demain en huit (Vendredi 12 octobre à 2 heures), s'accomplira cette cérémonie préliminaire, assez caractérisée par la formule ci-jointe, où toutes les convenances sont pleinement ménagées, de manière à dissiper tous les scrupules primitifs ». Cette institution comporte, en effet, outre une amélioration du logement du prolétaire, beaucoup trop exigü, un degré de pureté et de délicatesse que, seules, une éducation et des habitudes, régénérées par l'influence féminine dans la famille, pourront dignement introduire dans les mœurs normales ; outre son charme poétique qui la rendra éminemment sympathique à tous les cœurs féminins, elle facilitera, dans bien des cas, l'harmonie du début, qui, basée sur de mutuelles concessions, ne se réalise pleinement qu'après une longue fréquentation.

Auguste Comte, dans une lettre à Dix-Hutton (1) citée plus haut, termine en laissant à ses successeurs le soin d'apporter les perfectionnements et les modifications que nécessiterait la pratique aux règles qu'il considérait, pour lui, comme irrévocablement établies. P. Laffitte n'a pas jugé à propos d'y rien changer, et il ne paraît pas qu'il y ait pour son successeur urgence d'y modifier quoi que ce soit, les mariages entre positivistes sont actuellement peu fréquents et même tout à fait exceptionnels, et il ne semble pas qu'une modification de forme quelconque, engagerait ceux-ci à réclamer ce sacrement plus fréquemment qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent.

(1) (*Les Communications*). « Ne pouvant plus servir à perfectionner les règles désormais établies irrévocablement, je devrais les traiter comme de simples demandes d'éclaircissement spéciaux auxquels je satisferais cordialement quand le cas le comportera, mais je dois dorénavant réserver à mes successeurs tout ce qui tendrait à modifier mes opinions établies ».

Si nous admettons, comme l'a dit Auguste Comte, que son appartement doit être considéré comme le premier temple positiviste, en attendant que nos besoins réclament l'appropriation d'un édifice mieux adapté à cette destination, et que cet appartement sacré devienne un simple lieu de pélerinage, nous croyons, comme l'a pensé notre directeur M. Ch. Jeannolle, qu'aucune réunion matrimoniale quelconque ne saurait y avoir lieu dans un autre but que celui d'y célébrer le mariage positiviste religieux.

J. SAULNIER.

DISCOURS DE M. LE Dr DELBET

Madame la Mariée, Monsieur le Marié,
Mesdames, Messieurs,

Avec la permission de M. le Maire, que je remercie au nom de tous les assistants, et sur l'invitation de M. Simon qui partage mes idées philosophiques et religieuses, j'ai l'honneur de prendre la parole au milieu de cette brillante réunion pour marquer le caractère social, moral et religieux de cette grave et belle cérémonie.

M. Simon et sa famille, complètement émancipés de toute croyance théologique, sont en même temps respectueux des idées religieuses du passé et en particulier des convictions de leurs aïeux israélites dont ils honorent le souvenir et respectent les antiques traditions.

En n'allant pas à la synagogue, ils ne se mettent pas en révolte contre les rites et les idées de leurs coréligionnaires d'origine ; ils ne prennent pas à leur égard une attitude de provocation et de mépris ; mais ils veulent, courageusement et simplement, confirmer, dans une des plus graves circonstances de la vie, leurs actes et leurs convictions. Comme eux disciple d'Auguste Comte et fidèle à la doctrine positiviste, je suis heureux et fier de concourir à cette manifestation qui s'inspire d'un profond sentiment social à la fois religieux et laïque.

Je félicite M. Simon d'avoir cherché à donner à cette cérémonie tout l'éclat possible dans le cadre hospitalier et sim-

plement civil où elle doit s'accomplir : il y a dans le cœur humain un besoin naturel de poésie et d'élégance morale qui doit être satisfait surtout dans les circonstances où s'accomplissent les grands faits de la vie sociale intéressant à la fois la Famille, la Patrie et l'Humanité. Ce besoin a été plus ou moins bien satisfait dans le passé, par des moyens appropriés aux idées acceptées et aux circonstances, sous la direction des représentants des cultes théologiques, au nom d'un idéal qui n'est plus le nôtre. Notre devoir, notre désir, sont de les remplacer progressivement, en accomplissant à titre provisoire encore, mais aussi dignement que possible, ce grand et indispensable office social.

Les époux viennent d'être unis au nom de la loi, c'est-à-dire au nom de la société humaine et de la Patrie, par l'officier de l'état-civil qui représente ces grandes institutions : il a agi au nom des lois qui, dans notre pays, règlent la matière spéciale du mariage, indépendamment de toute doctrine philosophique ou religieuse.

Il est juste et bon qu'il en soit ainsi sous un régime qui impose enfin, et c'est un grand progrès, la séparation du temporel et du spirituel ; il est juste et bon que les institutions civiles soient exigibles en tout cas, et accessibles à tous sans éveiller l'inquiétude des consciences religieuses ou morales.

Mais le mariage n'est pas seulement un contrat civil, un acte privé, une fête de famille. Montesquieu a dit avec raison que de toutes les actions humaines le mariage est celle qui intéresse le plus la société. En effet, par lui se fonde la famille, petite société qui est la base et l'élément essentiel de la grande ; par lui un lien s'établit entre le passé et l'avenir ; par lui se préparent les générations futures qui assureront l'existence de la patrie et la continuation de l'Humanité. Nécessaire, grand et saint est le mariage au point de vue social.

Combien n'a-t-il pas fallu de temps pour que depuis les débuts de la bestialité primitive, l'homme s'élevât, par de lents progrès, à cette conception sociale du mariage ! L'histoire de ces progrès serait longue et pleine d'intérêt : elle serait certainement plus belle et plus féconde en enseignement, que les légendes puériles ou bizarres qui nous racontent l'origine et la création de l'homme et des sociétés par des actes soudains et incompréhensibles de volontés divines. Ne pou-

vant l'évoquer ici, rendons grâce à l'Humanité, qui, par d'incessants efforts, a amené l'animal humain primitif à son état actuel de civilisation, en améliorant sa destinée dont le mariage forme pour ainsi dire le nœud.

Au temps du Fétichisme et du Polythéisme, en Egypte, en Grèce, à Rome; sous le Monothéisme à Jérusalem et en Orient; sous l'influence aussi du catholicisme, de la chevalerie du moyen-âge et même du protestantisme, chacune des civilisations successives a contribué au progrès de l'institution du mariage; chacun de ces progrès a amené un accroissement dans la moralité humaine, dans l'autorité et dans la dignité de la femme comme épouse et comme mère.

La Révolution française elle aussi a marqué de son empreinte l'institution du mariage. En respectant dans ce qu'elles ont d'essentiel les choses du passé, elle a apporté la conception nouvelle et vraiment féconde de la destination sociale du mariage considéré comme une institution purement humaine. C'est à son esprit que nous rendons hommage aujourd'hui, dans cette mairie.

Le positivisme, s'inspirant à la fois des traditions de tous les temps et des besoins nouveaux, a proclamé, par la grande voix de son fondateur, l'avènement de nouveaux progrès pour cette grande institution, à la fois au point de vue social et au point de vue moral.

C'est dans un langage très élevé, s'inspirant des plus nobles pensées, que notre maître Aug. Comte a exposé sa théorie positive du mariage : il le considère, indépendamment de la procréation et de l'éducation des enfants, en lui-même comme première base indispensable de l'amour universel, but définitif de notre éducation morale.

Ce lien devient ainsi la principale source de perfectionnement moral des deux sexes et la condition essentielle du bonheur humain.

La Monogamie, qui fut le point de départ du vrai mariage, deviendra de plus en plus complète et parfaite : elle réalisera cette communauté de deux existences, ce *consertium vitæ*, suivant la définition romaine, qui se continuera jusque dans la tombe. C'est ce que le langage populaire a si bien consacré en proclamant que les vrais époux doivent être... la *moitié l'un de l'autre*.

Ainsi sera réalisée la principale destination du mariage qui consiste à compléter et consolider l'éducation du cœur

en développant les plus pures et les plus vives de toutes des sympathies humaines.

Convaincus que la crise actuelle qui altère si profondément les principes moraux et sociaux ne sera que passagère, nous espérons que ces progrès s'accompliront par la force des choses, sans recourir à la loi, sous la seule action de mœurs nouvelles, d'après les précédents historiques.

Je dois me borner à ces trop courtes indications sur la théorie positive du mariage, mais qu'il me soit permis d'en résumer les points essentiels sous la forme de vœux adressés aux nouveaux mariés, tels qu'ils ont été formulés au nom de la doctrine positiviste.

Madame la Mariée, Monsieur,

Puisse la nouvelle famille que vous allez fonder se développer dans les conditions indispensables à sa dignité, à sa prospérité, à son rôle dans la Patrie et dans l'Humanité !

Et pour qu'il en soit ainsi, que votre mariage soit un, soit stable, soit égal en durée à votre vie même.

Que votre coopération dans la vie soit totale, continue, indéfinie, afin que même après l'éducation et l'établissement de vos enfants, vous puissiez maintenir la paix et l'union entre tous les membres de la famille.

Au point de vue moral, que l'association qui se forme aujourd'hui entre vous, soit si intime et si complète qu'elle réalise l'idéal de la vie altruiste : Vivre l'un pour l'autre, l'un par l'autre.

Pour cela, que le lien qui vous unit soit et reste fondé sur l'amour, le respect affectueux et une confiance réciproque.

Qu'il y ait entre vous combinaison intime et profonde de deux cœurs, de deux esprits, harmonie de deux consciences.

Qu'entre vous règne une plénitude de tendresse et de confiance qui vous permette de goûter entièrement un vrai bonheur humain, consistant surtout à vivre pour autrui.

Que le sérieux amour qui a présidé à vos fiançailles et inspiré votre libre choix continue son heureuse influence sur vos cœurs.

Aimez-vous, Aimez-vous ! et le reste vous sera donné par surcroît.

Et si ces vœux se réalisent, votre destinée s'accomplira

bonne pour vous et pour les vôtres, utile et féconde en résultats pour la société et pour l'Humanité.

C'est du plus profond du cœur, Madame et Monsieur, que je vous adresse ces vœux : si larges et si élevées sont les pensées qui les inspirent que tous les assistants, quelles que soient leurs convictions personnelles, pourront, j'espère, et voudront s'y associer.

BULLETIN DE HONGRIE

Revue rétrospective. — Politique Intérieure.

Voilà à peu près une dizaine d'années que j'ai essayé de donner aux lecteurs de cette *Revue* un aperçu de la campagne dite politico-ecclésiastique qui avait mis en émoi dans notre propre pays les esprits préoccupés du progrès des lumières et de l'émancipation théologique. Depuis, l'agitation provoquée par cet incident s'est calmée petit à petit pour éclater de plus en plus fort au sujet de questions d'une tout autre nature qui, sans intéresser tant s'en faut le public épris du progrès, au même point, présente toutefois un certain intérêt politique rétrospectif.

Pour pouvoir se rendre compte des troubles parlementaires et constitutionnels qui ont agité si profondément la Hongrie depuis cinq ans, il faut remonter à la chute du ministère Wekerle, promoteur des réformes politico-ecclésiastiques ci-dessus mentionnées. Celui-ci tomba, comme on sait, victime des rancunes cléricales. Il avait été remplacé par le baron Bauffy. Cet homme à poigne, nationaliste enragé, avait obtenu aux élections de 1895 une majorité écrasante sur les partis de l'opposition — grâce à la violence sans scrupule et à la brutalité des manœuvres électorales, dont il avait déjà auparavant donné de nombreuses preuves. — Le mécontentement du parti de l'Indépendance, malmené, ne tarda pas de se faire jour par de violentes attaques qui dégénérèrent bientôt dans une obstruction parlementaire incoercible, qui finit par le renvoi du cabinet Bauffy au bout de quatre ans. C'est M. Coloman Széll, disciple de François Déak, qui prit sa succession après avoir conclu un *pacte* avec l'opposition et apaisé par là les rancunes du parti de l'Indépendance.

Celui-ci pourtant, mis en bon appétit par la réussite de ces coups de tête parlementaires, et se rendant bien compte de l'impopularité du parti Déakiste-libéral, ne tarda pas à recourir de nouveau aux procédés obstructionnistes. Tant et

si bien que M. Széll, qui eu la double malchance de passer pour trop « arclique » aux yeux de l'opposition et pour trop indépendant au gré du roi-empereur, fut obligé de quitter le pouvoir.

Le comte Khuen-Héclervary, ancien *banus* de Croatie, appelé à son tour au pouvoir, ne put s'y maintenir que quelques mois et dût s'effacer devant les colères vraies ou feintes de l'opposition pour donner place au fils de Coloman Tisza, le comte Étienne Tisza. Cet homme présomptueux crut, au bout d'un an, devoir brusquer la situation et, fort de la majorité parlementaire libérale, fit, sans beaucoup de raison, dissoudre par le vieux roi le Parlement et procéder aux élections, comptant ainsi renforcer et rendre plus uni le parti libéral et gouvernemental dont deux importantes fractions s'étaient, sous la conduite de Bauffy et du comte Andrassy, soustraites à sa direction.

Mais il arriva, aux élections du mois de janvier 1905, une chose qui ne s'était jamais vue en Hongrie depuis le Compromis de 1867 — c'est-à-dire le Gouvernement fut battu à plate couture, et l'opposition coalisée obtint une assez forte majorité sur le parti libéral. Le corps électoral — censitaire, il faut le dire — avait donc, par son vote, ratifié toutes les violences parlementaires dont le gros du parti de l'Indépendance s'était rendu coupable envers les cabinets issus du parti libéral.

C'est alors que le gâchis parlementaire, et même cette fois constitutionnel, éclata dans toute sa beauté. Selon les principes parlementaires sacro-saints, il fallait au vieux roi choisir ses ministres dans le parti de l'Indépendance, c'est-à-dire parmi les ennemis irréconciliables du Compromis conclu avec la Couronne et de toutes les institutions créées depuis le rétablissement de la Constitution. Ce qui aggravait encore la situation, c'est que l'opposition coalisée, surprise elle-même de son succès inattendu, crut l'heure propice pour demander des « concessions » nationales, et notamment refusa, par la bouche de M. François Kossuth, fils de l'agitateur de 1849 et leader de l'opposition, de constituer un cabinet, si d'abord la nationalisation des régiments hongrois de l'armée commune, au moyen du commandement en langue hongroise, ne lui était octroyée. Ce qui équivalait en somme à la dualisation de l'armée, mesure contraire aux stipulations solennelles du Compromis de 1867.

Mais il arriva que le vieux roi, nullement soucieux de se donner un nouveau démenti, après tant d'autres moins importants qu'il avait dû subir jusqu'alors, invoquant en outre, avec raison, la foi des traités, opposa cette fois un refus invincible aux prétentions des partis coalisés. Et comme il se heurtait d'autre part à l'obstination également irréductible de ces derniers, il prit le parti de former un cabinet neutre, pris en dehors des partis, et de se passer, au besoin, du Parlement.

Le général Tézérvaky, ancien ministre libéral de la défense nationale, fut donc chargé de constituer un ministère extra-parlementaire par intérim. Décrire les fureurs de l'opposition coalisée, en se voyant frustrée des fruits de sa victoire et forcée de subir un régime qu'elle traitait volontiers d' « arbitraire » et d' « absolu », demanderait une plume plus experte que la mienne. Aussi faisait-elle au ministère un très mauvais accueil à l'ouverture de la session, de sorte que celui-ci finit, après des prorogations répétées, par dissoudre la Chambre des députés au début de l'année dernière. Il fit, en conséquence, percevoir les impôts non votés et rappela des volontaires sous les drapeaux, la conscription régulière n'étant pas votée par le Parlement. C'était proroger indéfiniment l'état extra-légal, ou, selon le terme barbare usité, l'*ex-lex,* qui avait déjà sévi à plusieurs reprises au cours des crises sans cesse renouvelées.

Le Parlement donnant ainsi l'exemple de tous les désordres, il n'était que tout naturel qu'une agitation intense s'emparât de tout le pays légal, c'est-à-dire des classes — propriétaire et bourgeoise — qui voyaient dans l'antique constitution un rempart à leurs libertés particulières ou, pour parler nettement, à leurs *privilèges*. Mais tout se borna heureusement à des discours incendiaires et franchement antidynastiques, — le loyalisme si vanté de nos preux terriens se fondant comme la neige au souffle du vent antiparlementaire — à quelques articles de journaux d'une violence extrême et aux tempêtes dans les délibérations des comitats (sortes de conseils généraux), qui avaient surtout pour but d'empêcher l'installation des fonctionnaires du gouvernement « anti-nationaliste ». Quelques bonnes petites révoltes, ou, mieux encore, un hardi coup de main dans la capitale, aurait bien fait l'affaire des dirigeants de l'opposition. Mais le prolétariat des villes et des campagnes n'avait, cette fois-ci, nullement

envie de tirer les marrons du feu pour le parti des hobereaux. Non-seulement il n'épousa à aucun degré les revendications ultranationalistes de celui-ci, mais le parti socialiste de Budapest se déclara carrément en faveur des ministres illégaux et empêcha les « trublions » nationalistes — étudiants et autres — de troubler la paix de la rue. C'est que la « culotte de peau », c'est-à-dire le président du conseil, ou plutôt la forte tête de son cabinet, M. Kristoffy, ministre de l'Intérieur, avait gagné les bonnes grâces de la masse prolétarienne par la promesse du suffrage universel aux élections et encore plus par celle de son appui dans les luttes économiques. C'était opposer à la démagogie parlementaire un adversaire aussi inattendu que formidable et surtout aigri, depuis de longues années, par les procédés brutaux des gouvernements précédents, en première ligne, de Bauffy.

Les choses en étaient là, lorsque, à la suite de longues négociations poursuivies avec les chefs des groupes de l'opposition, un arrangement intervint au dernier moment, en vertu duquel la coalition des partis, abandonnant les revendications nationales au sujet de l'armée, se chargea de prendre le pouvoir, pour la durée de deux ans, à condition de rétablir l'ordre parlementaire par le vote du budget et des recrues, d'établir le suffrage universel et de faire les élections — les dernières selon le mode censitaire établi en 1848 — immédiatement. Le ministère de la coalition, qui avait pour chef M. Wekerle, celui-là même qui avait fait voter les lois politico-ecclésiastiques, prit le pouvoir à la fin d'avril dernier, et les élections de mai amenèrent à la Chambre une forte majorité du parti indépendant.

Voilà, en raccourci, le récit des principaux événements de cette longue crise qui a désolé notre pays depuis une dizaine d'années et qui a failli amener un conflit irrémédiable entre la Couronne et la nation légale. La paix est rétablie provisoirement, il est vrai, mais c'est plutôt une trêve, à terme fixe, sorte de cote mal taillée qui permet d'ajourner les questions sans les résoudre. Dans dix-huit mois d'ici, quand le Parlement, nommé par le suffrage universel, prendra l'héritage de celui qui fonctionne actuellement, la lutte reprendra de plus belle. L'issue n'en saurait être prévue, car un facteur nouveau va entrer en scène dont il est impossible de deviner les tendances et les dispositions intimes. C'est un terrain sur lequel je n'ai nulle envie de m'aventurer.

Il me reste, avant de finir, la tâche de mettre en lumière quelques enseignements tirés de la lutte épique qui vient de se terminer et d'examiner les courants d'opinion qui se dessinent sous la surface trompeuse des contestations bruyantes et tout de façade pour ainsi dire.

Un des phénomènes les plus curieux et les plus caractéristiques de la situation, c'est qu'aux élections dernières le parti libéral, celui qui a géré les destinées du pays depuis à peu près quarante ans, a complètement disparu. Pas un seul de ses membres n'a osé même se présenter aux électeurs. Il ne reste de l'ancien parti de Deak et de Coloman Tisza qu'une petite fraction dissidente reconnaissant pour chef M. Széll, et englobée, avec le parti clérical, dans le bloc de la coalition. Le cataclysme de l'ancienne majorité libérale (qui l'était plutôt de nom que de fait) est dû en grande partie à la corruption de ses membres et à leur servilité sans vergogne. Il y a là une analogie frappante avec la fin houleuse du libéralisme autrichien des Giskra et Kaiserfeld, tombé, il y a déjà une trentaine d'années, sous le poids accumulé des mêmes vices et abus et faisant place au cléricalisme et à la cacophonie fédéralistico-nationaliste que l'on sait. Cette catastrophe prodigieuse de notre parti dirigeant ne laisse pas moins une impression fâcheuse concernant la maturité politique et l'esprit constitutionnel et parlementaire si vanté (par nous-mêmes, il est vrai) de nos classes dirigeantes. Car de pareils changements à vue, des bouleversements aussi complets ne se sont vus jusqu'ici que dans les pays primitifs des Balkans, en Serbie par exemple, qui ne passent pas, et avec raison, pour des modèles en fait de pratiques parlementaires.

Ce qui explique en quelque façon le tour d'esprit nationaliste outrancier du public ou plutôt des électeurs hongrois, et en même temps la chute honteuse du libéralisme, c'est le désir, légitime sous certains rapports, de procurer à la Hongrie, en vue du changement de règne qui ne saurait tarder beaucoup, une position plus avantageuse en face des pays autrichiens d'au-delà de la Leytha. Les lecteurs de cette *Revue* n'ignorent sans doute pas que les deux frères siamois de la monarchie dualistique font assez mauvais ménage ensemble. Le fait est que l'assemblage des pays hétérogènes qui constitue l'Autriche, pèse de tout le poids d'une supériorité économique, industrielle, etc., acquise depuis longtemps sur notre pays qu'elle voudrait réduire ou plutôt

maintenir à l'état de colonie inférieure, taillable et corvéable à merci. Or, comme c'est le parti de l'Indépendance qui, sous la conduite habile de Kossuth, a toujours préconisé l'union personnelle (c'est-à dire consistant exclusivement dans la personne du monarque) sans aucun autre lien politique, militaire ou économique avec l'Autriche cléricale et fédéraliste, il est tout naturel que la faveur du peuple est allée à lui et qu'il a pu, grâce aux fautes sans nombre dont la majorité s'est rendue coupable, renverser à la longue cette statue aux pieds d'argile et se substituer à sa place.

Mais, quoique installé au pouvoir, il n'est pas sûr qu'il pourra s'y maintenir. Car l'esprit de nationalisme exagéré, qui anime en ce moment le corps électoral, laisse à peu près indifférent les masses profondes de la population, qui formeront, si le suffrage universel est réellement et loyalement institué, le futur corps électoral. Sans attacher une importance exagérée à un simple procédé destiné à faire surgir le personnel politique dirigeant, il est néanmoins incontestable que, sous des dehors bruyants et trompeurs, il se prépare une transformation politique profonde et décisive. L'aristocratie terrienne et les chicaneurs et littérateurs à ses gages, avec les gros financiers ses alliés qui, jusqu'ici, ont conduit les affaires de ce pays selon leurs vues et leurs intérêts, poussant leurs créatures et terrorisant le reste — tend à perdre du terrain de jour en jour. L'esprit de monopole et de féodalité économique a fait son temps et avec lui les mots d'ordre, les vieilles formules tombent en discrédit de plus en plus. Le prolétariat des villes et des campagnes qui, depuis une vingtaine d'années, a fait des progrès énormes en intelligence, en habileté professionnelle, en cohésion et en discipline, complètement émancipé, du reste, des idées théologiques et fortement organisé sous le drapeau marxiste, entend faire valoir ses revendications légitimes et ne paraît nullement disposé de subir plus longtemps la domination exclusive des hobereaux et de leurs alliés. « La lutte des classes », prise au pied de la lettre, paraît donc imminente et inévitable, à moins que les classes dirigeantes, assagies par l'expérience de la crise à peine terminée, ne viennent à résipiscence et ne renoncent, de leur plein gré, à leurs privilèges surannés. L'exemple de l'aristocratie anglaise, qui avec autant de morgue, a pu, à l'occasion, déployer une relativité et une souplesse merveilleuses, est bien fait pour leur indiquer la

bonne voie. Il est de toute évidence que la grande cause de l'autonomie nationale, que nos politiciens prétendent vouloir réaliser, ne pourra réellement avancer que quand elle sera appuyée par la masse populaire sans distinction de classes ou plutôt de castes. Les événements l'ont prouvé d'une façon péremptoire. L'enseignement des choses aura-t-il profité? c'est ce qu'un avenir prochain va nous montrer.

Budapest, le 6 janvier 1907.

SAMUEL KUN.

NÉCROLOGIE

Jean Urda.

Un deuil cruel vient de frapper une charmante petite famille positiviste, à Vienne, en Autriche, dans la personne de son chef, notre dévoué confrère Jean Urda. Né à Arad (Hongrie) le 26 octobre 1870, il avait appris le métier de tapissier et travaillé comme ouvrier dans les principaux centres de l'Occident. A Paris, où il avait vécu plusieurs années, il s'était affilié au Positivisme, suivant les réunions du petit groupe qui reconnaissait alors R. Congreve pour son chef spirituel. Doué d'une nature morale exquise et d'une rare intelligence, il a su conquérir l'affection et l'estime de tous ceux qui l'ont approché : chefs et camarades d'atelier, compatriotes et étrangers. M. Urda, son tour d'Europe fini, s'était fixé à Vienne où il s'était marié il y a une douzaine d'années. Très habile dans sa profession et d'une probité rare, il a été, les dernières années, employé comme contre-maître dans une importante maison de tapisserie à Vienne. Aussitôt de retour, il s'était attaché à la direction centrale du Positivisme et avait régulièrement souscrit au subside. Il avait même essayé, avec succès, de fonder un petit groupe positiviste, initiant ses camarades d'ateliers les mieux doués dans notre doctrine qu'il s'était approprié à un degré éminent. Il y a deux ans environ, sa santé, robuste jusqu'alors, commençait à s'altérer, et l'automne dernier il a été admis dans un sanatorium de tuberculeux à Allaud, près Vienne. Sa santé paraissait rétablie alors, mais l'été dernier une rechute s'est produite, et il s'est éteint, après de longues souffrances, le 20 novembre dernier, laissant une veuve éplorée et trois enfants en bas âge, sans ressources et exposés à la misère.

S. Kun.

Le Propriétaire-Gérant : Jeannolle.

CHATEAUDUN. — IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE

COURS DE MORALE POSITIVE

PAR M. PIERRE LAFFITTE

Cinquième Leçon (1)

Dimanche 7 Bichat 84 (8 Décembre 1872).

THÉORIE DE L'UNITÉ (2)

Union. — Unité. — Continuité.

Nous avons, dans la troisième leçon, exposé la théorie analytique de la nature humaine, c'est-à-dire énuméré et classé les dix-huit fonctions irréductibles dont elle se compose; et nous avons, dans la séance suivante, examiné les conditions de l'existence collective.

Ces deux théories préliminaires rendent possible la position du problème capital que nous allons résoudre aujourd'hui : le problème de l'Unité humaine, intellectuelle et morale ; ce qui nous conduira, dans la séance prochaine, à celui de l'unité corporelle qui en est la conséquence.

L'homme est soumis à l'action d'impulsions très diverses, susceptibles d'une infinité de degrés d'intensité, qui peuvent se combiner entre elles d'une infinité de ma-

(1) Nous avons, par erreur, publié sous le titre « *Cinquième leçon* » au lieu de « *Sixième leçon* » dans le numéro précédent, les notes manuscrites de P. Laffitte relatives au chapitre IV du Plan de Morale Théorique d'Aug. Comte.

(2) Cette leçon correspond au chapitre III du Plan d'Aug. Comte.

nières. De plus, toutes ces impulsions reçoivent, de l'action de la famille, de la patrie et de l'Humanité, un développement continu, une excitation croissante et des moyens de plus en plus étendus de satisfaction. Prenons, par exemple, la vanité. Chez le sauvage elle a une satisfaction nécessairement limitée, bien que plus apparente, parce qu'elle est plus naïvement exprimée. Elle se borne, au fond, à se mettre des ronds dans l'oreille ou des plumets sur la tête. La vie sociale, au contraire, comporte des jouissances de vanité multiples, intenses et continues. Que l'on compare aussi les satisfactions de l'instinct nutritif que procure la cuisine actuelle à celles que peut donner la cuisine sauvage. Il en est de même de tous les instincts personnels. A plus forte raison, ces réflexions s'adressent-elles aux instincts sociaux que la civilisation excite d'une façon continue.

Nous nous trouvons donc en présence du problème suivant :

Comment peut-on parvenir à instituer et maintenir l'harmonie entre les forces multiples de cet organisme si compliqué, en tenant compte des conditions extérieures, surtout sociales, sous l'influence desquelles il agit ?

Ce problème est celui de l'*unité humaine*.

C'est un problème de statique morale qui peut s'énoncer ainsi :

Etant donné un appareil composé de forces distinctes constamment variables, trouver une résultante qui puisse mettre l'unité dans cet appareil.

Il est bien supérieur en difficulté à un problème de mécanique générale, parce que les forces varient constamment d'intensité et de direction.

La métaphysique donne à cette question une réponse illusoire. Comme dans presque tous les cas, elle croit la résoudre en en répétant l'énoncé.

Si l'homme est *un*, dit-elle, c'est qu'il y a en lui un être simple et unique dont la propriété est de rester toujours le même au milieu de nos diverses variations. C'est toujours, comme on voit, l'argument de la vertu dormitive de l'opium. On introduit un mystère pour expliquer un phénomène d'observation.

En outre, cette explication rend incompréhensible comment il se fait que, si souvent, notre unité soit détruite ou altérée. Car, bien loin d'être aussi constante et aussi complète que le prétend la métaphysique, elle est très difficile et quelquefois impossible à obtenir, comme on le voit dans beaucoup de maladies. L'explication tirée de l'existence de l'âme ne peut donc avoir de valeur que dans le public académique ou sorbonnique, mais n'apprend rien à ceux qui veulent connaître notre nature réelle.

Le catholicisme, qui a dirigé pendant longtemps l'espèce humaine, et qui la dirige encore à certain degré, a dû nécessairement remplir les conditions voulues pour y parvenir. Aussi, a-t-il très bien compris la difficulté du problème et l'a-t-il posé aussi bien qu'il était possible en faisant voir le dualisme de notre nature morale, tiraillée entre la *nature* et la *grâce :* la première représentant l'ensemble des sentiments personnels, et la seconde l'ensemble des sentiments sociaux. Mais il était évidemment impuissant à résoudre ce problème d'une manière satisfaisante, puisque la grâce vient de Dieu qui la donne et l'enlève à qui il veut et qui ne l'accorde pas toujours à qui la mérite. Il n'y a donc, dans ce cas, rien à faire qu'à se résigner aux caprices divins.

Heureusement l'esprit humain est parfois inconséquent. Tout en conservant cette théorie et en y croyant même sincèrement, on avait fait certaines observations d'où il résultait que Dieu accordait habituellement la grâce, quand on s'y prenait de certaines façons et qu'on ac-

complissait certaines pratiques, dont faisait partie la prière. C'étaient en effet des procédés très réels et très positifs de perfectionnement moral que l'on avait découverts empiriquement. Mais, par cela seul, on ébranlait la doctrine de la grâce qui est l'arbitraire pur, et on trouvait les lois du perfectionnement positif. Aussi, une des choses qui prouvent combien la vraie tradition du catholicisme était perdue dès le dix-septième siècle, c'est que nous voyons Malebranche publier un traité spécial, qui lui aurait mérité le feu à une autre époque, et où il prétend que la grâce est assujettie à des lois aussi rigoureuses que les autres phénomènes.

Les grands catholiques ont donc bien posé le problème du dualisme humain et en ont donné la solution la plus complète qui ait été obtenue jusqu'au Positivisme. Ils n'ont même pas séparé les conditions végétatives des conditions intellectuelles et morales. Saint Thomas d'Aquin, en parlant de la mélancolie considérée comme maladie, indique divers moyens pour la combattre, et, tout en donnant la première place aux moyens moraux, il ajoute qu'il est utile de donner des bains. Il admettait donc qu'une action produite sur la peau pouvait réagir sur les phénomènes moraux, et il avait raison, comme personne n'en doute aujourd'hui.

Mais venons-en à la manière dont le Positivisme résout le problème qui nous occupe.

Il faut le décomposer en deux parties :

1° Le problème de l'unité proprement dite, qui est la détermination de l'harmonie des diverses forces qui nous poussent, ou de leur équilibre ;

2° Le problème de la stabilité de cet équilibre ou de la continuité, c'est-à-dire du maintien de l'unité dans les diverses phases de l'existence et même sa persistance subjective après la mort.

Mais le problème de l'unité se décompose lui-même en

deux : 1° celui de l'union ou théorie de l'unité intérieure ; 2° celui de savoir comment cette union est compatible avec l'existence collective, et se combine avec elle de manière à assurer l'unité effective.

Le problème de l'unité se présente donc à nous sous la forme d'une combinaison : unité (équilibre), continuité (stabilité), et sous la forme d'une succession : union, unité, continuité.

C'est cette succession que nous allons étudier.

Union.

La solution de ce problème exige la solution préalable d'une question dont nous devons d'abord nous occuper : celle du *moi,* ou, en termes positifs, des conditions anatomiques et physiologiques par lesquelles s'établit en nous la notion que nous sommes un être déterminé et distinct des autres êtres.

La métaphysique répond à cette question d'une façon puérile, comme à son ordinaire ; c'est, dit-elle, parce que nous avons une âme une et indivisible.

Essayons d'acquérir un peu plus de clarté.

Il nous paraît évident que la notion du *moi*, par laquelle nous nous concevons comme un être distinct, n'est qu'un cas particulier de l'acte cérébral par lequel nous concevons, en dehors de nous, des êtres différents que nous ne confondons point les uns avec les autres.

Or, la notion d'un être s'accomplit dans notre cerveau par l'organe de l'observation concrète ; c'est donc dans la portion de substance grise cérébrale qui est affectée à cette fonction que doit se former la notion du *moi*. Ce siège anatomique étant situé, d'après Auguste Comte, à la partie antérieure, inférieure et externe du cerveau, dans la région temporale, en suivant une ligne qui va de l'œil à l'oreille voisine, on doit pouvoir, en modifiant expérimentalement, par un liquide ou un instrument,

cette portion de la substance grise cérébrale, troubler chez un individu la notion du *moi*, comme la notion des êtres en général. Telle est l'expérience que je propose aux médecins physiologistes, d'après une hypothèse facile à vérifier, car la notion du *moi* n'est nullement spéciale à l'espèce humaine. Un chat ne dit pas *moi*, il est vrai, mais il ne se prend pas pour un autre.

Pour avoir la notion d'un être, il faut, par un véritable travail, faire une construction cérébrale absolument semblable à celle par laquelle un romancier construit un personnage. Dans un cas l'être est réel, dans l'autre il est subjectif, mais l'opération cérébrale est la même. Elle consiste à grouper autour d'une image prépondérante d'autres images déposées antérieurement dans ganglions sensitifs.

Quand je vois un être présent, je combine toujours, avec la sensation actuelle, les images ou souvenirs des sensations antérieures. Par exemple, je vois un chapeau; la vue me fournit la sensation immédiate; mais l'organe de l'observation concrète complète la notion que j'ai actuellement, en groupant autour de l'image visuelle du chapeau, qui est l'image prépondérante, celles de *pesanteur*, de *chaleur*, de *résistance*, d'*usage* de l'objet, que la sensation actuelle ne me donne pas, mais que j'y joins par souvenir ou par analogie. C'est cette notion complexe qui constitue la notion de l'être. L'observation concrète combine, pour la construire, les impressions actuelles avec des éléments déjà déposés antérieurement dans les ganglions cérébraux. Sa fonction consiste à rapprocher ces différentes images et à les coordonner autour d'une image prépondérante, le plus souvent visuelle, en les concevant comme liées entre elles d'une manière constante en un tout qu'on nomme *être* ou *individu*, et que l'on désigne alors par un *nom* spécial qui devient le signe de cet être.

La notion du *moi* s'effectue de la même manière. L'enfant ne se distingue pas immédiatement du monde environnant ; il lui faut, pour cela, le développement des sens et une longue éducation. Quand il commence à parler, Broussais fait remarquer qu'il est porté à se désigner par la troisième personne des verbes ; il ne dit pas : *je veux, j'ai faim,* mais *Jean ou Pierre* (le nom qu'on lui a donné) *veut cela, a faim.* « Cette tendance est très importante à noter, car elle prouve que l'homme se perçoit par les sens, comme il perçoit tous les autres corps de la nature. Il est certain qu'on a toujours beaucoup de peine à faire comprendre à l'enfant que *je* a la même signification que son nom propre... Cette difficulté vient de ce que l'enfant prend l'idée de lui-même dans l'extérieur de son corps ; il voit des noms affectés à chacune des personnes qui l'entourent ; mais c'est à leurs formes qu'il rattache ces noms, il ne va pas plus loin. C'est donc à la sienne aussi qu'il veut rattacher le sien : ces deux impressions s'associent, sa personne est pour lui *Pierre, Jean, Gaspard,* mots qui lui représentent son corps, ses formes (1) ».

L'individu se connaît donc comme être distinct parce qu'il se perçoit comme il percevrait un objet extérieur, mais il est évident que dans la notion de son être il combine, avec les sensations extérieures, celles qui émanent des profondeurs des tissus et les émotions qui lui sont transmises par la partie postérieure du cerveau, siège du sentiment. Quant aux mots *je, moi,* ce ne sont, comme le dit la grammaire, que des *pronoms,* c'est-à-dire des mots mis à la place des noms pour en éviter la répétition trop fréquente. Ils indiquent que nous sommes capables d'un certain degré d'abstraction, et non pas que nous concevons notre existence et notre personne comme

(1) BROUSSAIS, *Cours de phrénologie.* Paris, 1836.

renfermée dans le vocable *moi* par un fait de prétendue conscience intime et sans aucun document fourni par la sensation.

Mais ceci établi, il faut encore expliquer comment l'on peut constater que l'être qu'on a actuellement sous les yeux a déjà existé et est déjà connu pour s'être présenté dans d'autres conditions ; comment, en un mot, on peut le *reconnaître*.

Si un objet ou un individu, chaque fois qu'ils apparaissent, étaient pris pour un phénomène nouveau, comme il arrive dans certains cas d'*amnésie,* l'être manquerait de consistance et il ne serait pas conçu comme ayant un présent, un passé et un avenir.

Le phénomène cérébral par lequel nous *reconnaissons* un objet ou un individu, consiste à comparer l'image qu'on en a actuellement sous les yeux avec l'image de ce même objet déjà existante dans le cerveau, et la persistance de l'être a lieu, pour nous, en rapportant l'image prépondérante actuelle à une image antérieure analogue.

Mais, pour bien comprendre ce phénomène dans toute son étendue, il ne faut pas séparer l'action intellectuelle de l'influence affective.

Toute combinaison mentale exige le concours complet du cerveau, c'est-à-dire qu'il faut que le sentiment et le caractère viennent exciter et aider l'intelligence. Quand nous nous rappelons une image, le sentiment intervient pour une part énorme et donne à cette image d'autant plus d'intensité et de précision, que l'affection que nous éprouvons est plus forte. C'est pour cela, par exemple, que l'image de notre enfant, entretenue par une passion très vive, reste toujours si intense et si précise, et chaque fois que nous le revoyons, après une absence quelconque, l'apparition de l'image surexcite l'émotion affectueuse, qui donne, à son tour, de l'inten-

sité à l'image. Dans l'innombrable quantité de personnes que nous coudoyons chaque jour, la plupart ne transmettent à notre cerveau qu'une image vague qui disparaît bientôt. Celles, au contraire, que nous avons rencontrées dans une circonstance qui nous a fortement ému, laissent une impression durable, et leur souvenir reste, comme on dit, *gravé dans notre cœur.*

Si, par conséquent, une image actuelle ne suscite aucune émotion, le réveil de l'image ancienne, même en supposant la substance cérébrale entièrement saine, pourra ne pas avoir lieu ou n'avoir lieu que d'une manière trop peu vive pour que le phénomène de la reconnaissance se produise.

Par conséquent, la conception du *moi,* loin d'être absolue, comme le croit la métaphysique, dépend de beaucoup de conditions diverses. Il lui faut, pour se manifester, un siège sain dans la substance grise cérébrale ; il faut que cette substance ait des relations normales avec les ganglions intra-cérébraux qui sont comme le dépôt des images et avec la partie postérieure du cerveau où résident nos penchants. Dans l'enfance, elle n'existe pas. L'idiot n'arrive qu'à une très vague notion de son être. Les maladies fébriles l'altèrent aussi. Certaines hallucinations nous montrent des cas où l'individu se croit et se voit double et est toujours suivi de son autre lui-même, marchant quand il marche, s'arrêtant quand il s'arrête et l'imitant dans tous ses actes. Un aliéné, P., quand on lui adressait la parole, commençait toujours par vous dire : « A quel P. parlez-vous, à celui de Niort ou à celui de Bordeaux ? » Il avait décomposé son être d'après deux séries d'images se rapportant à ces différents séjours.

Avec l'obnubilation intellectuelle qu'entraîne la désorganisation de la pulpe cérébrale, nous voyons la notion du *moi* décroître et même disparaître totale-

ment. Alors l'individu ne se reconnaît plus. Marlborough, atteint d'un ramollissement cérébral, disait devant son portrait qu'on lui présentait : « C'était un homme, celui-là. » Donizetti, dans le même cas, entendant jouer sa musique, revenait au langage infantile en disant d'un air hébété : « C'est Gaëtan qui a fait cela. » Un peu plus tard, il ne savait même plus qu'il y eût un Gaëtan.

Nous pouvons donc conclure de cette difficile analyse que la notion du *moi* s'accomplit par la comparaison de *sensations actuelles* avec des images antérieures coordonnées et conçues comme liées d'une manière constante en un tout qu'on nomme *être* ou individu, et que cette coordination se fait en rapportant toutes les images ou souvenirs à une image prépondérante qui est le type de l'*être*. La persistance de l'être a lieu pour nous en rapportant la sensation prépondérante actuelle à une image antérieure analogue.

Nous avons donc l'aptitude à construire la notion d'un être et à nous concevoir nous-même comme être distinct. Maintenant surgit une autre question.

Étant donné l'ensemble de nos dix-huit fonctions cérébrales dont aucune ne peut être supprimée et dont chacune cherche sa satisfaction propre indépendamment des autres, comme doivent s'harmoniser ces diverses fonctions pour arriver à l'unité intérieure ?

Cette union ne peut résulter que de la prépondérance d'un penchant ou d'un groupe de penchants subordonnant les autres, tout en leur laissant néanmoins l'activité convenable pour accomplir leur rôle nécessaire.

Voyons d'abord quelle est celle des trois grandes portions du cerveau qui doit avoir la prééminence ?

Il faut commencer par éliminer le caractère. Par sa nature même il est neutre et se met aussi indifféremment au service des mauvais penchants qu'à celui des bons, au service de l'esprit qu'à celui du cœur. Le besoin du

caractère, c'est d'agir ; il faut donc lui faire sa part dans la coordination, mais il ne peut tenir le gouvernail.

La compétition reste entre l'esprit et le cœur. Lequel des deux doit mener ?

Le doute n'est pas possible. En fait, c'est toujours le cœur qui dirige, même chez les natures les plus puissantes sous le rapport intellectuel. Certainement l'intelligence, pour sa satisfaction directe et par seul besoin de fonctionner, produit un penchant spécial qui est le désir de savoir, le besoin de connaître, indépendamment de toute impulsion et de toute destination affectives ; mais ce penchant qui peut acquérir une certaine inténsité chez les grands génies spéculatifs tels que les Archimède, les Lagrange et les Comte, n'a ordinairement, dans notre espèce, qu'une énergie fort modérée. Quiconque s'est occupé d'éducation sait combien peu le besoin de connaître la géométrie préoccupe les jeunes cervelles. Ceux qui prétendent être animés par le pur amour de la science, abstraction faite de tout sentiment social, sont mus, pour la plupart, par un sentiment personnel de vanité ou de cupidité, comme nous le voyons de nos jours dans le public académique.

C'est la passion qui institue la vie. Ce problème bien simple : pourquoi vivons-nous ? serait impossible à résoudre si on voulait y parvenir par le raisonnement seul. Si nous supprimons la passion, altruiste ou égoïste d'ailleurs, toute discussion sur ce sujet conduira nécessairement à cette conclusion que nous n'avons aucune raison sérieuse pour vivre. Pourquoi cette répétition fatigante d'actes dont beaucoup sont répugnants, pourquoi cette série d'efforts pour n'arriver en somme qu'à retarder un peu un dénoûment inévitable ? Mais, dès que l'instinct conservateur ou maternel, ou tout autre ; dès que la bonté ou l'amitié se mettent de la partie, alors on voit cesser immédiatement toute indécision : on vit pour son

pays, pour sa femme, pour ses enfants; on vit pour satisfaire son orgueil, sa cupidité, etc., mais on aime à vivre et l'on veut vivre.

L'unité doit donc consister dans la prépondérance du cœur sur l'esprit; mais cette prépondérance ne doit pas aller jusqu'à enlever à l'esprit son indépendance. « L'esprit, dit Auguste Comte, doit toujours être le ministre du cœur et jamais son esclave. » Ce n'est pas lui qui pose les questions, mais c'est lui qui les résout. Que sait le cœur? Rien. Quand il veut résoudre les questions lui-même, il mène le cerveau à l'illusion et même à la folie. Par exemple, ceux qui ont peur de mourir en concluent qu'ils vivront toujours. La croyance que ceux qu'on a perdus existent encore vient de la même source. Il m'est pénible de croire que je ne les verrai plus, donc je les verrai et ils existent encore. C'est comme si on disait: Il est impossible qu'il ait la fièvre, ce serait trop triste, et l'on voit souvent l'affection maternelle se laisser aller à ce degré d'illusion. Par conséquent, si c'est la passion qui institue la vie, c'est l'esprit qui éclaire, prévoit et conseille, et il doit être libre dans ce qui constitue son véritable domaine.

C'est donc au cœur qu'appartient la présidence; mais puisqu'il est lui-même composé de plusieurs forces distinctes et opposées, il nous reste à déterminer quel est le penchant ou le groupe de penchants qui peut le mieux les coordonner toutes de manière à constituer une véritable harmonie où chacun d'eux trouve une satisfaction suffisante sans opprimer les autres, ni être opprimé par eux.

Il y a, chez les animaux, deux unités possibles, l'une égoïste, l'autre altruiste. La première convient seule aux animaux inférieurs dont la vie est coordonnée autour de l'instinct nutritif, et il y a des espèces où toute la vie cérébrale se borne aux émotions suscitées par cet instinct et aux notions fournies par l'observation con-

crète. Dans de telles organisations l'unité est inaltérable, car aucun conflit émané d'instincts supérieurs ne peut jamais troubler cette harmonie fondamentale. Mais dès que nous voyons apparaître dans la série animale, la séparation de sexes et commencer la vie de famille, la prépondérance naturelle de l'instinct conservateur est troublée, à certaines époques de l'année, par les besoins relatifs à la conservation de l'espèce, et l'unité devient au moins temporairement altruiste, quand la femelle et même le mâle donnent à leur petite famille des marques de dévouement qui vont souvent jusqu'au sacrifice de leur vie.

A mesure qu'on s'élève dans la série animale jusqu'à l'homme, l'unité purement égoïste est difficile à obtenir à cause de la complication croissante de la vie morale développée encore par les influences sociales. Chez les natures absolument ignobles, comme chez un Bonaparte, elle peut se constituer énergiquement autour de l'ambition ou de l'intérêt sans être troublée par aucun scrupule moral et aucun sentiment humain; mais dans la masse de l'espèce, il y a des besoins altruistes à satisfaire, et, de plus, aucun instinct personnel n'étant assez énergique pour subordonner continuellement les autres, il y a encore conflit continuel dans la sphère des penchants personnels. On reconnaît alors que la solution la plus favorable à l'exercice convenable de tous les différents instincts, et à leur harmonie, consiste dans la prépondérance de l'altruisme conçu comme une limite idéale, dont on se rapproche toujours, sans pouvoir jamais l'atteindre entièrement.

Cette solution fait la part des instincts conservateurs qu'il faut bien respecter, puisqu'ils sont la base de la conservation de l'individu et de l'espèce et, par conséquent, de tous les autres phénomènes moraux. Elle est compatible aussi avec un développement modéré de la vanité

et de l'orgueil ; elle les détourne seulement de chercher leur satisfaction en eux-mêmes et les pousse à se consacrer au service de la sociabilité. La prépondérance des sentiments affectueux, en effet, n'exige pas la suppression, ni l'oppression des instincts personnels ; elle les tempère d'après des motifs sociaux, ce qui les règle et les purifie.

La prépondérance des instincts personnels, au contraire, met l'individu en opposition avec l'ensemble des réalités et les nécessités de la vie sociale.

Examinons l'ambition, par exemple, dans Bonaparte, où elle cherche systématiquement sa satisfaction en elle-même et pour elle-même. Elle est *sans bornes,* comme on dit dans le langage imagé, parce qu'elle ne peut plus être réglée en invoquant un sentiment social ; mais alors, emportée par son impétuosité, elle entre même directement en lutte avec la réalité des choses, et après avoir dédaigné ce qui est moralement permis, elle ne se rend même plus un compte exact de ce qui est matériellement possible. Et l'on finit toujours par être brisé. C'est ainsi qu'on en arrive au cas du monomane qui se construit une vie uniquement d'après son cœur : il se croit roi ou pape, parce qu'il a le désir de l'être, et il finit pas refuser les renseignements contraires à son désir, que lui fournit son intelligence.

Lorsqu'au contraire l'ambitieux subordonne sa passion à une destination sociale, comme le faisait le grand Richelieu, il n'en trouve pas moins un large champ à se satisfaire ; mais on peut le régler et il peut se régler lui-même d'après les motifs sociaux dont il reconnaît la dignité supérieure, et il trouve finalement dans cette subordination une satisfaction plus durable et même plus large et plus complète que dans l'autre cas, parce qu'il n'est plus en opposition avec la nature des choses et les forces de la civilisation.

De plus, il faut rappeler, en faveur de l'unité altruiste, un principe que nous avons déjà établi dans la leçon précédente et dont les conséquences se dérouleront encore quand nous traiterons de la morale pratique; c'est que les penchants personnels sont anatomiquement et physiologiquement liés aux penchants sympathiques, et qu'on peut dès lors se servir de cette liaison pour développer les seconds et leur communiquer l'énergie des premiers.

Dans la jeunesse, où l'individu est dans une situation qui le fait dépendre d'un autre pour la satisfaction de son instinct nutritif, il y a disposition au respect de la part de celui qui reçoit; tel est le cas des enfants envers le père. L'instinct sexuel et l'instinct maternel créent des dispositions propres à développer les relations affectives. L'ambition développe la bonté pour ceux qui acceptent la subordination. Il y a aussi entre différents instinct personnels, comme l'instinct destructeur et l'instinct sexuel, des relations de continuité ou de contiguïté qui créent des difficultés comme des ressources, dont doit tenir compte la direction effective de la nature humaine.

Enfin, n'oublions pas que la pratique de l'altruisme développe les sentiments correspondants, comme l'ont si bien remarqué les catholiques dans leur distinction entre la foi et les œuvres. Nous faisons l'aumône parce que nous sommes compatissants, mais le seul fait de donner développe le sentiment de la bonté. C'est là une conséquence de ce principe physiologique que les fonctions se développent par l'exercice et s'atrophient par l'inaction. Nous possédons, par conséquent, un moyen artificiel de stimuler la faiblesse naturelle de nos affections bienveillantes.

Par ces divers motifs, l'unité altruiste, qui paraissait d'abord une idée irréalisable inspirée par un sentimentalisme exagéré, devient, au contraire, possible dans l'es-

pèce humaine, et elle est la seule qui puisse réellement coordonner, sans les opprimer, tous les différents aspects de notre nature, en effectuant l'harmonie de la vie affective avec la vie contemplative et avec la vie active. Si elle est le point de départ de la vie sociale, elle est, en retour, consolidée par elle qui, par une action de tous les jours et de tous les instants, réprime les penchants personnels et surexcite les sentiments sociaux de façon à faciliter leur prépondérance et à ne laisser d'autre issue que celle que nous venons de reconnaître au problème de l'unité intérieure.

Notre but sera donc de former l'unité intérieure en tendant à faire prévaloir l'altruisme sur l'égoïsme. Mais si l'on voulait s'occuper de ce problème sans le lier à la considération de l'unité extérieure, on s'exposerait à un genre de maladie fréquente dans les siècles antérieurs et qui existe encore aujourd'hui : le mysticisme, qui est un avortement dont le terme final est l'égoïsme.

Il faut se perfectionner toujours, sans doute, de manière à toujours mieux remplir ses devoirs de famille et de citoyen, mais il ne faut pas passer sa vie à ne rien faire autre que se perfectionner. Ce manque de but pratique développe chez les mystiques un état instable, des inquiétudes de cœur, et *cette sécheresse* dont il est si souvent question dans leurs écrits. Comme Sisyphe roulant sa pierre, ils font un effort perpétuel pour aboutir, sans pouvoir y parvenir. Le caractère fondamental de cet état consiste en ce que le mystique veut réaliser l'unité intérieure sans la lier à l'unité extérieure. La solution réelle consiste à combiner les deux unités individuelle et collective, la seconde étant inséparable de la première, laquelle résume en elle l'action régulatrice du monde extérieur et de l'Humanité.

Unité.

Ce qui domine toute cette théorie, c'est le théorème

général découvert par Aug. Comte et qu'il a formulé ainsi :

Le monde extérieur sert à l'homme, à la fois, d'aliment, de stimulant et de régulateur.

C'est dans le monde extérieur que nous puisons tous les matériaux qui nous nourrissent et, parmi ces matériaux, il en est beaucoup qui, comme le vin et le café, sont des excitants énergiques. De plus, les agents physiques tels que la chaleur, l'électricité, la lumière sont pour tous les corps vivants des stimulants nécessaires ; enfin le monde extérieur nous règle par l'ensemble des fatalités qu'il nous impose, fatalité de la pesanteur, fatalité des saisons, etc., et par sa simplicité plus grande, qui limite nos divagations fonctionnelles.

Ce théorème s'applique aussi complètement au cerveau qu'aux autres organes. C'est le spectacle extérieur qui l'alimente, le stimule et le régularise, et le principe d'Aristote, que les idées sont fournies par les sensations, n'est qu'un cas particulier de cette règle générale.

Mais dans cette action du monde extérieur il faut distinguer le monde extérieur proprement dit ou action cosmologique, et l'Humanité ou action sociale et morale.

Il est évident que si le monde n'était pas plus simple que l'homme, toute vie humaine y deviendrait impossible. Supposons seulement que notre planète fût dans l'état d'un vaisseau battu par la tempête, il est très douteux que nous eussions jamais pu seulement apprendre à marcher. S'il n'y avait pas autour de nous un certain degré de fixité et de régularité, notre cerveau deviendrait incapable de conception et de prévision. Cette action régulatrice se manifeste profondément aussi dans la vie organique, comme nous le verrons dans la prochaine leçon, et elle n'est pas moins évidente chez les animaux et même dans les plantes.

Mais c'est à travers l'Humanité que nous subissons

l'action du milieu cosmologique. Pour l'alimentation, par exemple, c'est elle qui détermine, modifie, prépare les animaux et les végétaux dont nous devons faire notre nourriture, et qui fixe jusqu'aux heures où nous devons prendre nos repas. Par la construction des maisons, elle nous préserve à la fois des températures excessives, et nous met dans un milieu artificiel de chaleur, d'humidité, de lumière. Elle transforme et modère donc l'ensemble de fatalités extérieures que nous sommes destinés à subir. Par conséquent, l'action générale du monde extérieur sur l'homme peut être réduite à celle de l'Humanité, de sorte qu'on peut dire que si, d'une part, l'unité intérieure ne peut subsister sans l'unité collective, d'autre part, cette unité collective résume en elle l'action régulatrice du monde extérieur, qui n'agit sur l'homme qu'à travers l'Humanité qui le perfectionne et le dirige.

La conception de l'Humanité peut seule maintenir en nous l'unité, en coordonnant autour de ce Grand-Être les trois éléments de notre vie cérébrale : le sentiment, l'intelligence et l'activité, et en combinant la prépondérance de l'affection avec une suffisante spontanéité des deux autres. Toutes nos affections peuvent alors se confondre en une seule : l'amour du Grand-Être graduellement préparé par les affections domestiques et civiques. Et cette affection suprême règle notre intelligence en la vouant à la connaissance des lois qui régissent l'existence et l'évolution de ce Grand-Être qui nous domine et qui est le point de départ et l'aboutissant de toutes nos connaissances et de tout notre perfectionnement. La vie intellectuelle se trouve ainsi avoir un but précis et immense tout en se subordonnant à l'unité affective, sans laquelle elle manquerait de base et de consistance. Enfin, l'activité se trouve systématisée par sa liaison avec le sentiment, qui lui impose le service de l'Humanité, et

avec l'intelligence, qui lui en fournit la connaissance.

C'est ainsi que se trouve atteinte la véritable unité, qui consiste dans le concours du cœur, de l'intelligence et de l'activité, autour de l'Humanité, pour l'aimer, la connaître et la servir.

Il faut maintenant observer que l'action du monde extérieur seconde la tendance de la vie collective à établir l'unité de chaque existence individuelle. Si cette action ne nous est transmise qu'à travers l'Humanité, celle-ci, par contre, nous révèle les conditions immodifiables du milieu cosmologique. Par là, elle nous habitue à accepter avec une résignation calme et courageuse les fatalités contre lesquelles nous sommes impuissants, tout en poussant notre activité à modifier les dispositions sur lesquelles elle peut avoir prise. Elle rend, à a fois, plus régulière et plus douce à supporter, l'action du monde extérieur ; mais elle ne nous en dispense pas.

Ainsi se trouve résolu le problème de l'unité individuelle par son intime liaison à l'unité collective. L'individu étant de moins en moins séparable de l'espèce à mesure que l'Humanité se développe, chaque fois que l'unité collective est troublée, elle trouble l'unité individuelle, de même que les modifications que subit cette dernière réagissent sur l'unité collective.

Continuité.

Mais il ne suffit pas que l'unité existe, il faut qu'elle dure. Or la persistance, dans le temps, de l'unité individuelle, de telle façon que les divers états d'un individu puissent être liés entre eux, par lui-même et par les autres, de manière à donner l'idée et le sentiment d'une même existence, c'est ce que nous appelons la *continuité*.

Comme pour l'unité, la continuité individuelle est inséparable de la continuité collective ou succession des

divers états de l'espèce ; ce sont les deux aspects successifs, mais indivisibles, d'un même problème.

Les métaphysiciens, comme pour le problème de l'unité, n'ont donné sur ce sujet que des solutions illusoires, qui n'ont pas même eu le mérite de poser la question d'une manière distincte. Ils ont bien vu, puisque l'observation immédiate le montre, qu'il y a continuité entre les divers états d'une même existence individuelle ; mais, en expliquant cette continuité par l'existence d'une âme indivisible, ils l'ont conçue comme absolue, tandis qu'elle est profondément relative, et, par cette erreur capitale, ils ont éliminé la considération des éléments dont dépend la continuité et qui la font varier. En outre, incapables de se placer au point de vue social, ils ont méconnu l'intime solidarité qui fait dépendre la continuité individuelle de la continuité collective.

Qu'est-ce que la continuité individuelle ? C'est la notion et le sentiment par lesquels un être vivant, surtout l'homme, rapporte et coordonne en un même être une suite d'états (émotions, idées, actes, situation) passés, présents et même futurs.

Cette conception dépend de conditions nombreuses. La mémoire, l'imagination, la prévision, en sont des facteurs essentiels. Il est évident, par exemple, que celui qui ne sait pas déduire ne saura pas relier son existence à celle de la collectivité comme le faisait Diderot. Elle varie aussi d'après les âges et les individus.

L'influence du cœur sur la continuité est extrêmement importante.

Une profonde union affective est la condition capitale de la continuité, comme de l'unité. Les grandes douleurs l'altèrent profondément. Tous ceux que la mort a privés d'un être aimé, savent quel profond sentiment de rupture la cessation d'une grande affection entraîne dans leur continuité. Le cœur est *brisé*. Vous êtes

autre, et d'une manière durable. Cette affection faisait partie de votre équilibre antérieur; il y a une rupture qui peut troubler jusqu'à la vie organique, au point d'entraîner la mort. Le Dr Audiffrent rattache à ce phénomène l'affection connue sous le nom de nostalgie.

Enfin, quand les causes modificatrices dépassent une certaine limite, la continuité n'est pas seulement altérée, elle disparaît entièrement, comme on le constate dans certains cas de folie ou d'affaiblissement organique cérébral.

La continuité individuelle est donc soumise à une série de conditions identiques à celles de l'unité; mais elle dépend surtout de la continuité collective. Nous avons établi déjà qu'il y avait, à mesure que l'Humanité se développait, une subordination croissante de la vie individuelle à la vie collective. Toute perturbation qui interrompt la liaison entre les divers états de la vie collective, toute révolution qui est toujours une cessation de la continuité sociale, est accompagnée, dans la génération qui la subit, d'une rupture qui se traduit chez les uns par de la souffrance morale, chez d'autres par la maladie et la folie. Quels déchirements ont dû éprouver, par exemple, ceux qui ont assisté à l'avènement de Bonaparte, après avoir ressenti les splendides espérances de 89 !

L'agitation croissante et fatale du monde occidental constitue, chez chacun de nous, une prédisposition de plus en plus grave à la rupture de la continuité individuelle. Comparons, par exemple, notre situation révolutionnaire avec ce qui se passe dans un autre groupe de l'Humanité : dans la race jaune. Elle a conservé le fétichisme initial et ne connaît pas les dieux, cette importante création de la race blanche. Si nous examinons la population chinoise, qui est la plus caractéristique à cet égard, nous constatons qu'il y a, chez elle, par ce fait, infériorité men-

tale, à cause du manque de science abstraite ; mais qu'il y a par contre, dans cette population, une tendance bien moindre à la rupture de la continuité individuelle. Tous les trois ou quatre cents ans, une révolution dynastique y change la famille régnante, mais la continuité de la vie mentale et morale n'est pas affectée par cet évènement. Un Chinois actuel peut sympathiser avec toute la série des états antérieurs de ses ancêtres, et il le fait.

Les occidentaux, au contraire, depuis qu'ils sont sortis de la théocratie, vont de révolution en révolution et chacune d'elle est caractérisée par la rupture de la continuité humaine. Les Grecs ne comprenaient pas les peuples qui les avaient précédés. Le catholicisme met en enfer tout ce qui a vécu avant lui ; toutes les grandeurs morales, toutes les vies les plus pures, en enfer ! C'est un état de folie furieuse contre les ancêtres, et les révolutionnaires actuels ne sont, sur cette question, que de faibles plagiaires. Un pape, il est vrai, a sauvé Trajan, mais il a été obligé d'invoquer, pour cela, une révélation spéciale de Dieu.

Au quatorzième siècle commence la rupture entre moyen âge et le monde moderne, et elle devient si complète que, trois siècles plus tard, on citait le monde catholique comme le type de l'absurde, et que Bossuet lui-même, un des grands représentants du catholicisme, était incapable d'apprécier le moyen âge.

Avec la révolution de 89, rupture nouvelle et état de crise presque continuel, où chaque génération est en révolte contre celle qui l'a précédée. Il résulte de toutes ces perturbations que non-seulement nous ne sommes pas d'accord avec le passé, mais que presque aucun de nous n'est longtemps d'accord avec lui-même. On conçoit combien de semblables fluctuations, fréquemment renouvelées, sont favorables à la rupture de la continuité individuelle et à tous les désastres qui en sont la consé-

quence : instabilité et souffrance morales, maladie, folie, etc.

Le positivisme, résolvant le problème de la continuité collective, redonne à celle de l'individu une consistance qu'elle n'avait même pas sous le fétichisme. Rendant justice à tout le passé, il voit, dans le mouvement social, l'évolution graduelle d'un être collectif dont il cherche à étudier les lois, et considère tous les êtres vivants sociables, même les animaux, comme formant une vaste *biocratie*, que dirige la lutte de la vie contre la mort. L'homme peut, dès lors, marcher vers l'avenir en s'appuyant sur tout le passé et relier les efforts de sa courte existence à ceux des générations qui l'ont précédé et de celles qui suivront. Telle est la véritable vie éternelle que le Positivisme offre à ses adeptes, vie subjective qui ne consiste pas dans l'illusoire conservation de nos organes, mais dans la persistance du souvenir que nous laisserons après nous parmi ceux qui nous auront connus et qui nous feront continuer de vivre dans leur cerveau, dans *leur cœur*.

Ce besoin de prolonger son existence, est chez l'homme, une disposition spontanée, comme l'est, pour ceux qui restent, le besoin de perpétuer le souvenir des êtres qu'ils ont aimés. Aussi, le voyons-nous apparaître, dès le fétichisme, par l'institution des mânes et de la tombe. C'est la famille qui constitue la vie subjective dans ce qu'elle a de réel et de moral, et les fictions théologiques qui ont pu servir autrefois à lui donner plus de précision, n'ont d'autre effet, aujourd'hui, que de l'altérer en lui imprimant un caractère d'égoïsme qu'elle n'avait pas au début et qu'elle n'aura plus à l'avenir. Sous le polythéisme la cité est venue lui apporter plus de grandeur et de dignité. Enfin, avec l'Humanité, elle prend toute son extension dans le temps et dans l'espace. Si le nombre est petit de ceux qui peuvent aspirer à l'immortalité

qu'elle conférera aux grands génies et aux grands cœurs, comme elle le fit, à d'autres époques, par la canonisation et l'apothéose, beaucoup d'entre nous peuvent se rendre dignes des regrets et des souvenirs de la cité, et il n'est si humble serviteur de l'Humanité qui ne puisse laisser à sa famille le souvenir prolongé de ses vertus et en obtenir, par l'institution du culte privé, la reconnaissance qu'elles méritent.

Le besoin d'immortalité devient donc, pour le positiviste, le besoin de lier sa vie à la grande vie collective, et, chez les hautes natures morales, l'approche de la mort peut ne déterminer, comme chez Auguste Comte, d'autre douleur que le regret de ne pouvoir se dévouer plus longtemps. C'est ainsi que l'entendaient nos nobles précurseurs du grand dix-huitième siècle; c'est ainsi que la belle âme de Diderot exprimait à Falconet, dans d'admirables pages, l'amour qu'il avait pour la postérité; c'est ainsi que l'illustre et malheureux Condorcet, saint par sa vie et martyr par sa mort, se voyait entrer dans l'éternelle gloire du panthéon positiviste, en écrivant, presque sous le couteau de la guillotine, les lignes suivantes, qui terminent son *Tableau des progrès de l'esprit humain :*

« Combien ce tableau de l'espèce humaine affranchie de toutes ses chaînes, soustraite à l'empire du hasard, comme à celui des ennemis de ses progrès et marchant d'un pas ferme et sûr dans la route de la vérité, de la vertu et du bonheur, présente au philosophe un spectacle qui le console des erreurs, des crimes, des injustices dont la terre est encore souillée et dont il est souvent la victime ! C'est dans la contemplation de ce tableau qu'il reçoit le prix de ses efforts pour les progrès de la raison, pour la défense de la liberté. Il ose alors les lier à la chaîne éternelle des destinées humaines ; c'est là qu'il trouve la vraie récompense de la vertu, le plaisir d'avoir

fait un bien durable que la fatalité ne détruira plus, par une compensation funeste, en ramenant les préjugés et l'esclavage ; cette contemplation est pour lui un asile où le souvenir de ses persécuteurs ne peut le poursuivre... C'est là qu'il existe véritablement, avec ses semblables, dans un Élysée que sa raison a su se créer et que son amour pour l'Humanité embellit des plus pures jouissances ».

Telle est la manière dont le Positivisme résout le problème de l'unité et de la continuité humaines. Mais cette unité cérébrale serait insuffisante sans l'harmonie viscérale ou corporelle. Or, plus l'Humanité se développe, plus le cerveau a d'influence sur les fonctions végétatives. Pour connaître le problème humain dans toute sa complexité, nous devons maintenant étudier comment l'harmonie viscérale se combine avec l'harmonie cérébrale et quelle est l'influence de l'âme sur le corps. Après avoir étudié les conditions de la vertu, nous devons étudier celles de la santé, de manière à faire voir qu'elles sont connexes. Nous examinerons donc, dans la prochaine leçon, la théorie de l'existence, de la santé et de la maladie.

P. Laffitte.

(*A suivre.*)

COURS DE SOCIOLOGIE

Théorie de la Modificabilité Sociale

(4 Leçons.)

TROISIÈME LEÇON (1)

THÉORIE DE LA MODIFICABILITÉ DUE A L'ACTION SOCIOLOGIQUE

(*Troisième modificateur*)

Nous avons à étudier aujourd'hui le troisième modificateur, celui qui résulte de l'action sociale elle-même.

Il faut d'abord en bien définir la nature.

Quand la vie sociale est étudiée en statique, comme nous l'avons fait depuis cinq mois, en prenant, pour base de cette étude, l'état moyen — ce qui est le procédé scientifique — on reconnaît qu'il est inévitable que, dans toute organisation sociale, il se produise des inégalités.

Ces inégalités dépassent l'état moyen, en plus ou en moins, et elles modifient le phénomène social *moyen* dans son intensité et dans la vitesse de son développement.

Ainsi, quand dans certains pays, l'inégalité dans la répartition des richesses arrive à prendre des développements exagérés, il est évident que les condititions de la vie sociale et du gouvernement de ces pays en sont affectés.

C'est l'ensemble de ces inégalités dépassant l'état moyen qui constitue la théorie du troisième modificateur.

Mais il ne faut pas confondre, comme on pourrait être tenté de le faire, l'étude de ces influences modificatrices

(1) Dix-huitième leçon du programme.

des inégalités sociales, avec l'étude de la dynamique sociale que nous ferons l'année prochaine.

Ce sont choses toutes différentes. La dynamique a, en effet, pour objet le développement social, c'est-à-dire l'action successive des générations les unes sur les autres et se modifiant successivement pour tendre vers une limite déterminée.

Ici, il s'agit seulement, dans chaque époque et à chaque moment de la vie des sociétés, de l'influence que peuvent avoir telles ou telles inégalités, pour modifier la vitesse du mouvement et l'intensité de l'existence.

Ce n'est donc pas de la dynamique sociale, mais bien de la statique.

Jusqu'ici cette étude a été mal instituée, au point de vue logique, parce qu'on a étudié les modifications sans connaître la distinction entre le phénomène fondamental et le phénomène modificateur : et par conséquent, sans subordonner le phénomène modificateur ou phénomène fondamental.

Cela a été la source des aberrations les plus grandes en sociologie, aussi bien dans la théorie que dans la pratique.

Ceci dit, nous avons d'abord à examiner quel est le champ véritable du troisième modificateur, et quels sont les éléments qui le constituent.

Si vous lisez les derniers chapitres de la *Politique Positive* où Auguste Comte établit la théorie du troisième modificateur, vous voyez, et c'est même singulier, qu'il le réduit à l'action directe des populations les unes sur les autres, quand cette action va jusqu'à la conquête : si bien que la conquête est, pour lui, le seul élément du troisième modificateur.

Eh bien ! cette théorie est absolument insuffisante.

En premier lieu, la conquête est un phénomène normal et fondamental, et il faudrait expliquer, ce qu'Au-

guste Comte n'a pas fait, au-delà de quelles limites elle devient modificatrice.

En second lieu, il a complètement oublié ce qui est relatif à l'action modificatrice des institutions artificielles — législation et gouvernement.

Il est facile de s'expliquer cet oubli, lorsqu'on se rend compte de l'état d'esprit dans lequel se trouvait alors le grand fondateur de la science sociale, de la Religion de l'Humanité.

Au moment où il a surgi, plus qu'à aucune autre époque peut-être, on attribuait au Législateur une puissance presque indéfinie. On pensait que l'action législative pouvait transformer à son gré les nations. Il n'y avait là qu'une transformation métaphysique du dogme théologique de la puissance souveraine de Dieu. Pour les philosophes monothéistes, l'homme est une espèce d'argile dont Dieu fait absolument ce qu'il veut. Dans la doctrine de Jurieu et dans l'éloquente propagande qu'en a fait Rousseau, on a transporté au *peuple* cette puissance arbitraire, et on a conçu cette idée que tous les progrès sociaux résultaient, non de lois naturelles et fondamentales, mais de la *volonté populaire*.

Rien n'était plus contraire à l'esprit scientifique.

Auguste Comte avait à construire la science sociale et à réagir contre cette doctrine. Il se dit que le public attribuait aux constitutions une importance qu'elles n'avaient pas, que c'était le mouvement social qui créait les fatalités auxquelles les constitutions étaient subordonnées, et que ce qu'il y avait d'essentiel, ce n'était pas de rédiger des constitutions, mais de rechercher les lois fondamentales qui nous dominent. Vous comprenez que dans une pareille disposition d'esprit, il se soit très peu préoccupé des Constitutions : et, en effet, dans le tableau des forces modificatrices, il a oublié celle-là qui cependant a une importance considérable, car, après tout, il

faut des constitutions. Il a fait encore d'autres oublis, car il n'a pas apprécié les influences modificatrices qui résultent des inégalités de richesse, de force, d'intelligence.

La théorie du troisième modificateur est donc celle qui exige la plus sérieuse étude.

Le but de cette théorie est d'étudier les actions modificatrices qui résultent de toutes les forces, de toutes les institutions sociales, lorsqu'elles dépassent, en plus ou moins, l'état moyen.

Ainsi, par exemple, l'esclavage est une inégalité : mais c'est une inégalité normale, à certaines époques, et alors il faut l'étudier comme un des phénomènes par lesquels passe l'évolution sociale.

Mais, dans le monde Romain, avec l'existence des *Latifundia,* un moment arriva où l'esclavage permit à quelques hommes d'absorber, pour leur satisfaction particulière, les capitaux qu'ils produisaient ; et alors, il en résulta une situation modificatrice profondément anormale qui a beaucoup contribué à la dislocation du régime Romain.

En somme, les éléments de la théorie du troisième modificateur sont essentiellement et nécessairement les mêmes que ceux dont se compose la statique : seulement nous avons à les considérer au-delà d'une certaine limite.

La leçon d'aujourd'hui se compose donc de deux parties : la première sera relative à l'action modificatrice des inégalités spontanées — la seconde à l'action modificatrice résultant des inégalités dues à nos constructions propres, surtout quand elles deviennent de plus en plus des constructions voulues, aux institutions gouvernementales par exemple.

Cette conception du troisième modificateur n'avait pu, avant le Positivisme, surgir systématiquement. Aussi

toutes les théories qui ont été tentées sur l'action modificatrice ont-elles été d'une infériorité remarquable.

Je prends, par exemple, Montesquieu.

Avant d'avoir établi les lois naturelles de l'évolution sociale, il examine les diverses formes du gouvernement. Voulant faire la théorie abstraite de la Monarchie, c'est la théorie de la monarchie française qu'il nous donne. Et les théories de Montesquieu, bien qu'en apparence plus raisonnables, ont été peut-être plus dangereuses que celles de Rousseau qui, du moins, ont eu une grande action de démolition nécessaire.

C'est, en effet, ces théories qui ont servi de base à toutes les tentatives qui ont été faites depuis la Restauration pour introduire en France le régime anglais, un régime qui ne convient ni à nos traditions, ni au tempérament de notre race.

Montesquieu, d'ailleurs, n'a fait qu'une appréciation, tout-à-fait illusoire, du Gouvernement anglais : il n'a pas vu qu'il n'était qu'une dictature reposant sur une aristocratie.

Il y a donc eu là une action très grave, résultant d'une théorie insuffisante, dans laquelle la prépondérance a été donnée au phénomène modificateur sur le phénomène principal.

Il en a été de même de toutes les théories essayées par les théoriciens de la Restauration : de Maistre, de Bonald, etc.: il s'y trouve des choses très intéressantes et très vraies, mais qui n'aboutissent pas. Ainsi, elles font ressortir l'importance des inégalités résultant de l'existence des familles aristocratiques. Je ne dis pas que ces inégalités ne seraient pas très utiles si elles existaient, mais le fait est qu'elle ont disparu, et personne n'y peut rien. C'est toujours l'histoire de la jument de Roland : elle avait toutes les qualités, mais elle était morte.

Aujourd'hui, le problème d'une révision de la constitu-

tion se pose devant nous et un certain nombre de politiciens s'en préoccupent. Eh bien ! la question est très mal posée, c'est que ceux qui veulent modifier la constitution sont des réactionnaires avancés, mais n'en sont pas moins des réactionnaires, c'est-à-dire des gens qui prennent, pour base, cette doctrine démodée de Rousseau, si vieille aujourd'hui. Il y a ainsi des choses qui vieillissent plus vite que d'autres, et celle-là est du nombre. Ils procèdent d'une façon métaphysique, au lieu de rechercher, comme le veut l'esprit positif, quelle est la meilleure organisation pour permettre à une société de se développer, de travailler, d'accomplir enfin toutes ses fonctions matérielles, mentales et morales.

Quelle est la constitution qui répond le mieux à cette destination, et comment faut-il l'organiser dans les limites du possible, voilà ce qu'il faut examiner, voilà le problème positif.

Au contraire, à la manière des métaphysiciens, on veut déduire d'un principe abstrait une organisation dont toutes les parties soient en rapport avec ce principe, celui de la souveraineté du Peuple : principe qui consiste en ce que la réunion d'une quantité d'hommes médiocres leur fait acquérir, par grâce spéciale, la science et la sagesse infuses, ce qui est absolument faux et en contradiction évidente avec la réalité.

La méthode positive, au contraire, pose le problème comme un problème de mécanique. L'esprit positif consiste à dire : « Nous sommes dans une situation donnée ; comment faut-il modifier, si tant est que ce soit nécessaire, notre mécanisme social, étant données les conditions de mécanicien, de charbon, de machine que nous avons ? »

Il est donc bon que nous ayons une conception positive de l'institution gouvernementale. Ce sera la conclusion de l'exposé que je vais faire.

Ceci posé, je vais aborder la théorie de l'action modificatrice qui est due aux inégalités sociales : j'étudierai ensuite celle qui est due aux constructions gouvernementales.

Il faut tout d'abord distinguer, dans l'action modificatrice des inégalités sociales, deux espèces : ou ces inégalités sont intérieures, c'est-à-dire propres à chaque organisme social — ou elles sont extérieures, c'est-à-dire qu'elles résultent de forces extérieures provenant des divers organismes sociaux qui ont surgi sur la planète. Elles agissent de deux manières : sur l'intensité des relations sociales, et sur leur vitesse. Il faut les considérer sous deux points de vue : d'abord à l'état préliminaire de l'Humanité, en second lieu, à l'état normal.

A l'état préliminaire, le but poursuivi a été le développement des forces ; et la production d'extrêmes inégalités a été la conséquence de cet état de choses. Il en est résulté des perturbations, des orages : la plus caractéristique de ces extrêmes inégalités est la séparation des hommes, en hommes libres et en esclaves, séparation qui n'est plus acceptable aujourd'hui, dans l'ensemble de la civilisation occidentale, mais qui était, au contraire, extrêmement nécessaire à l'état préliminaire de l'Humanité : la théorie ne peut pas ne pas en tenir compte.

Par conséquent, quand vous me verrez attribuer une immense importance à des inégalités qui nous paraissent aujourd'hui monstrueuses, c'est que je me placerai au point de vue relatif, celui du passé. Ces inégalités tendent à constituer et à développer des forces : c'est la grande affaire, comment voulez-vous régler des forces si elles n'existent pas ?

Dans l'état normal, au contraire, les inégalités sociales ne doivent plus être considérées comme tendant au développement des forces, mais comme devant concourir à leur harmonie.

Parmi ces inégalités, il en est une qui a une influence très grande, dont je n'ai pas eu occasion de parler jusqu'ici, mais que je dois indiquer.

Je vous ai dit que les hommes vivaient ou devaient vivre pour trois êtres collectifs : la Famille, la Patrie et l'Humanité. Mais à côté de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité, surtout depuis l'avènement des doctrines monothéistes, l'Islamisme et le Catholicisme, il s'est formé des êtres collectifs artificiels — l'antiquité avait connu, du reste, des associations de prêtres — j'entends parler des associations proprement dites, ayant une personnalité civile plus ou moins durable, une vitalité dans le temps et dans l'espace. Les sociétés dans lesquelles elles se développent ont certainement un droit de réaction sur elles. Au Moyen-âge, il est évident que ces associations, et en première ligne les ordres monastiques, ont joué un rôle très important. Eh bien, il y a toujours de ces êtres collectifs artificiels : c'est une condition de progrès et de stabilité. Ils peuvent varier d'après les doctrines, mais il faut les considérer comme un des agents indispensables de l'évolution sociale.

Ainsi, dans leur établissement, il faut distinguer le cas des hommes et celui des femmes. Le cas des femmes est beaucoup plus grave, car la situation que leur fait la société présente de telles difficultés qu'il faut être très circonspect quand on veut toucher aux êtres collectifs à l'aide desquels elles cherchent à y échapper.

Des sociétés de cette nature constituent évidemment, dans la société générale, des organismes particuliers dont il faut savoir tenir compte. Vouloir les supprimer pour nous réduire à n'être que des individualités sous l'action du gouvernement, je crois que c'est contraire à la loi naturelle de l'évolution sociale : je crois que c'est aussi mauvais que de vouloir supprimer le gouvernement parce qu'il y a de mauvais gouvernements. Le

mieux est de reconnaître ce qu'il y a de spontané dans certaines organisations, sauf appréciation de chaque cas particulier.

C'est là une des inégalités sociales les plus importantes à considérer.

Ainsi le prolétariat tend à reformer aujourd'hui de ces inégalités, à reconstituer des associations sous forme plus ou moins corporative. Les corporations ont joué dans le passé un rôle très important, et il est certain qu'aux époques de transition, et même à l'état normal, elles permettaient des groupements pouvant favoriser le développement économique.

Maintenant, beaucoup de ces inégalités résultent de l'action législative. L'action législative peut beaucoup pour les développer en plus ou en moins, pour les annuler, ou les surexciter. Ainsi, suivant la manière dont la loi sociale institue ou règle la substitution, le droit de tester, la main-morte, la formation des forces ou des inégalités sociales que la loi a pour but de favoriser, se développe ou est entravée, est nuisible ou ne l'est pas.

Mais la société a-t-elle le droit d'intervenir pour limiter ou pour interdire le droit de tester, la substitution ou la main-morte, cela pour moi ne fait pas de doute. Ce sont évidemment là des questions qui sont du ressort du pouvoir temporel ; et quand les catholiques invoquent, à ce propos, la liberté, leurs revendications ont tout l'air d'une mauvaise plaisanterie. Ce sont ces étranges invocations à la liberté qui font que ce mot est devenu si équivoque et même profondément antipathique à tous ceux qui s'occupent de politique : car on a toujours la crainte d'être mis dedans quand on l'entend prononcer. Ce sont de simples mystificateurs, ceux-là qui, au nom de la liberté du père de famille ou de leur propre liberté, prétendent nous imposer pour le temps où ils ne seront

plus, une constitution particulière d'une partie du capital social.

Le droit de tester, la substitution, la main-morte sont des fonctions sociales qui ont toujours été soumises à l'appréciation du pouvoir temporel qui a le droit absolu d'imposer sa décision sur la façon dont elles seront exercées. Qu'on discute sur la manière dont il use de son droit, c'est une autre affaire : mais on ne peut lui contester la prérogative.

On cite toujours l'Angleterre pour le respect de ces choses-là : il ne faut pas croire cependant qu'elle en fasse un de ces mystères auxquels personne n'ose toucher. Elle y touche très bien.

L'évêché de Londres avait des propriétés qui représenteraient aujourd'hui des milliards : on lui avait, il y a cinq ou six cents ans, légué à l'ouest de Londres, des terrains immenses. Est-ce que vous croyez que le Parlement s'est laissé dominer par le respect de la propriété à ce point de laisser subsister cette main-morte ? Pas le moins du monde. Il a trouvé que l'évêque de Londres pouvait vivre avec 1.200.000 fr. par an, ce qui est en effet possible pour un homme qui n'a pas de besoins trop exagérés, et il a supprimé la main-morte.

Est-ce que vous croyez que les Anglais se gêneront pour toucher à Oxford, à Cambridge, le jour où ils jugeront que cela est nécessaire ?

Sans doute, un moment viendra où la richesse sera conçue comme sociale, où ceux qui la possèdent auront le sentiment qu'ils remplissent un devoir et une fonction : alors on pourra leur donner le droit de tester. Mais comme personne, sauf les Positivistes, qui sont bien peu nombreux, ne considère la richesse sous cet aspect, il est évident que ce serait donner aux riches une puissance dont ils abuseraient.

Je suis persuadé que si l'on accordait actuellement

aux Français le droit de tester, il se ferait une double constitution de capitaux : d'un côté, entre les mains du clergé, de l'autre, entre les mains des cocottes. Les uns feraient aller leurs capitaux dans la main-morte, les autres transformeraient Paris en une véritable cocottopolis.

Quand les possesseurs du capital auront accepté les règles fondamentales, nous leur donnerons le droit de tester, jusque-là ils n'en sont pas dignes et, par conséquent, il faut respecter la loi actuelle qui est humaine et protectrice de la famille.

Il est évident qu'on ne peut pas permettre qu'un individu quelconque puisse immobiliser une partie du capital social sans l'intervention du pouvoir temporel. Toutes les fois que le pouvoir temporel a concédé une pareille puissance, il a toujours maintenu son droit de la modifier.

J'ai autrefois proposé que toutes les conventions de ce genre puissent être révisées au bout de cent ans.

Mais il sera toujours très difficile de faire exécuter une loi sur la non-possibilité de tester et de créer des biens de main-morte. Le sentiment de cette difficulté m'a conduit à formuler une seconde proposition qui certainement est de nature à choquer beaucoup de nos idées modernes, mais sans laquelle on n'arrivera jamais à atteindre la richesse.

Sans doute, la richesse doit avoir, dans certaines parties de son emploi, un caractère anonyme, et c'est une grande chose de pouvoir, avec un petit morceau de papier et quelques lignes, faire le bien ou le mal. Le caractère anonyme que donne la monnaie à la richesse est donc une garantie précieuse pour la liberté : mais, à mon avis, ce caractère anonyme est suffisamment représenté par l'argent, d'un côté, et par le billet de banque, de l'autre.

C'est pour cela, qu'au point de vue social, j'ai proposé de revenir à l'état antérieur et de supprimer absolument toutes les valeurs au porteur. Il faut qu'on sache où est l'argent.

Ces inégalités sociales ont joué un rôle considérable, souvent utile et quelquefois perturbateur, surtout dans les époques de transition d'un système à l'autre. C'est le cas, par exemple, de l'aristocratie Romaine qui a joué un rôle perturbateur dans la période de la décadence, mais un rôle essentiellement progressiste à l'état normal.

A l'état normal, les forces sociales exceptionnelles pourront et devront, grâce à une action systématique, s'harmoniser sans risquer de devenir réellement perturbatrices.

Mais il y a cependant un danger à craindre, c'est celui d'une insuffisance dans leur développement qui aurait pour résultat d'arrêter le développement de l'Humanité.

Il est certain qu'en étudiant certaines sociétés dans leur état actuel, vous pouvez constater, surtout chez celles qu'on appelle les nations jeunes, qu'il y a là un danger très grand. Il s'y produit de très grandes inégalités au point de vue de la richesse, mais les inégalités au point de vue intellectuel et moral ne se produisent pas suffisamment. Sans doute, ce serait un état supportable, si toutes les sociétés étaient composées d'individus, tous à peu près suffisamment instruits, sachant à peu près ce qu'il faut savoir ; mais s'il ne pouvait s'y produire de ces inégalités mentales qui font le grand mouvement des sociétés humaines, la puissance du capital intellectuel en serait diminuée. C'est, selon moi, je le répète, le danger actuel des sociétés Occidentales et surtout de l'Amérique.

Par conséquent, même à l'état normal, la nécessité de ces inégalités est une chose dont il faut se préoccuper ; il ne faut pas que les sociétés restent dans cette béate

admiration pour elles-mêmes, dans laquelle elles se complaisent.

Mais, indépendamment de ce genre particulier d'inégalités, il y a celles qui résultent de la réaction des divers groupes les uns sur les autres.

Il faut considérer, en effet, que la société est divisée en groupes distincts qui concourent entre eux et qui présentent un phénomène de division des fonctions et de concours des fonctions exactement analogue à celui qui se produit dans chaque organisme social. Il en résulte que par rapport à une nation, une autre nation est une force extérieure et par conséquent une force utile ou perturbatrice : et c'est ainsi que les diverses nations sont des conditions de progrès ou d'arrêt les unes pour les autres.

Ainsi l'invention de l'alphabet a été l'œuvre commune de deux civilisations, la civilisation Égyptienne et la civilisation Phénicienne, Mais cette action réciproque des nations les unes sur les autres, si elle a des effets profondément utiles, comme celui-là, a aussi des influences perturbatrices. Elle peut aller jusqu'à la conquête proprement dite.

Eh bien ! il faut distinguer entre les conquêtes. Il y a une conquête qui est un phénomène fondamental, normal, par lequel des nations, des provinces voisines arrivent à former un tout, comme cela est arrivé pour la formation de la nationalité française.

Mais il y a des cas où la conquête est plus ou moins perturbatrice, quand par exemple une nation constituée est conquise par une autre qui est plus forte et qui est moins avancée : ainsi la conquête de la Chine par les Tartares.

La remarque en a été faite très justement : dans ce cas, au bout d'un certain temps, les conquérants sont conquis. C'est ce qui est arrivé pour les conquérants germains. Auguste Comte a établi, avec une admirable

sûreté d'érudition, que la conquête des Francs n'avait pas, au fond, changé grand'chose dans la situation de la Gaule romaine. Dans ce cas-là, un des éléments se fond dans l'autre. Mais trop souvent l'action produite par la conquête est beaucoup plus perturbatrice, ce qui arrive quand l'élément conquérant et l'élément conquis sont assez distincts pour que l'assimilation de l'un par l'autre soit impossible. C'est ainsi que le peuple anglais n'a jamais pu s'incorporer suffisamment le peuple irlandais, et ce n'est certainement pas faute de bonne volonté et d'audace.

Mais l'exemple le plus caractéristique est celui de la Pologne. Il est évident que les trois puissances co-partageantes, *les trois co-brigands,* comme disait Turgot, n'en ont pas digéré les trois morceaux. C'est que les conditions de la digestion des peuples conquis par les conquérants sont très particulières. Nous, nous avons digéré tout ce qui constitue l'unité française : mais il se produit, en ce moment même, un fait bien curieux qui prouve que ces conditions sont subordonnées à des lois naturelles.

Qui aurait dit que la Bohême n'avait pas été germanisée : elle ne l'a pas été cependant, elle recommence à parler bohême, et les Tchèques se reconstituent avec leur indépendance, leurs caractères propres, d'abord en parlant autrement que les conquérants, ce qui est déjà beaucoup, surtout quand on le fait exprès. D'un autre côté, la Silésie semblait digérée depuis 1742, époque où Frédéric II a trouvé qu'étant située à ses portes, elle était bonne à prendre. La Silésie n'est pas digérée et voilà que l'on recommence à y parler silésien.

La sottise du gouvernement français et de la population qui l'a approuvé, car elle a été aussi coupable que son gouvernement — a fait reparaître le problème de la répartition, qui avait été réglé transitoirement

par le traité de Westphalie et ensuite par le traité de Vienne. Il sera, un jour, réglé définitivement, j'en suis persuadé, par une entente purement volontaire : malheureusement, il y a longtemps que je serai sous terre quand cela aura lieu.

En attendant, l'équilibre Européen est troublé, cela est incontestable, et nous serons obligés de passer par des perturbations violentes avant de retrouver une situation semblable à celle qu'avait faite à l'Europe le traité de Vienne. La France qui est le plus profondément menacée doit y prendre garde.

En définitive, vous voyez qu'il s'agit là de phénomènes capitaux, et que le problème sociologique ne peut être résolu sans en tenir compte. De là, la théorie des transitions.

Le but final, c'est d'arriver à l'unité du genre humain sur la planète, qui est aujourd'hui très petite. Mais comment peut-on arriver à l'unité du genre humain ? Par la prépondérance d'un des groupes sur tous les autres. Je ne dis pas par une prépondérance militaire, bien que la force soit toujours à la base de toutes choses, mais par une prépondérance intellectuelle et morale ayant pour base une force matérielle suffisante.

La théorie des transitions est établie sur les mêmes bases fondamentales que celle de l'enseignement.

Pour s'assimiler les sciences, la tête de l'enfant doit passer successivement par les mêmes phases principales que l'Humanité. Seulement là où l'Humanité, pour passer de la théorie de la numération à celle de la division, a mis des siècles, l'enfant, s'il est bien enseigné, n'aura besoin que de la durée d'une leçon.

Pour passer de la Mathématique à la formation de la Physique, il a fallu à l'Humanité tout le Moyen-âge : il suffira d'un an à l'enfant.

L'enfant a donc le même point de départ et les mêmes

moyens d'arriver que l'Humanité. Il en est de même pour les sociétés. Elles suivent une marche générale similaire, les unes marchant d'un pas plus rapide, d'autres d'un pas plus lent, pour des raisons que je n'ai pas à examiner ici ; mais elles tendent au même but. Elles ont parcouru une portion de la période transitoire. Aujourd'hui les groupes plus avancés doivent faire l'éducation des populations qui sont restées en arrière.

Mais à quelles conditions ?

A la condition que l'Occident, c'est-à-dire le groupe qui doit constituer le genre humain, se constitue lui-même. Il faut qu'il le fasse sytématiquement. Et si nous avions été maîtres de diriger les choses, nous aurions préféré qu'une grande partie de notre action ne se fût pas déjà produite. Il est fâcheux, en effet, suivant moi, qu'elle se soit développée plus vite que notre organisation. Il eût mieux valu que l'Amérique eût été découverte plus tard. Nous n'aurions pas le chocolat, ce qui sans doute eût été fâcheux, mais nous aurions évité la destruction des civilisations si remarquables du Mexique et du Pérou.

Enfin, aujourd'hui, que pouvons-nous ? C'est, sans empêcher le mouvement, ce qui est, du reste, impossible, car la rapidité des communications nous emporte, c'est, dis-je, de chercher à nous organiser nous-mêmes. Et alors nous pourrons moraliser notre action, et cette action, au lieu d'être brutale, perturbatrice, pourra être bienfaisante et humaine.

J'arrive à la deuxième partie de cette leçon, à la théorie de l'action modificatrice due aux institutions gouvernementales.

Je vous ai dit qu'Auguste Comte avait oublié cela. Cet oubli est d'autant plus curieux que c'est dans le cas de l'action gouvernementale que la modificabilité nous apparaît sous sa forme la plus saisissante, à ce point

même que, pendant longtemps, on a vu, dans l'action gouvernementale, le phénomène fondamental.

Le Positivisme, au contraire, et c'est sa plus haute conception, subordonne l'action gouvernementale aux lois naturelles des phénomènes sociaux.

Mais nous n'en devons pas moins considérer comment elle s'organise, comment elle fonctionne.

C'est la Grèce qui a fait surgir l'action gouvernementale systématique. Il s'est produit, sous ce rapport, dans ce pays ce qui s'est produit dans l'Occident moderne, pour la création de la grande industrie, de l'industrie qui utilise les lois abstraites des phénomènes correspondants. Le développement des hautes études mathématiques a poussé d'éminents esprits et surtout les penseurs de la grande École de Pythagore à étudier les lois abstraites des phénomènes sociaux.

Il en est résulté des tentatives d'établir des gouvernements pour tendre à un but donné ; et les Colonies que les Grecs ont établies en Sicile, dans la grande Grèce, en Asie mineure, sont devenues ainsi, de véritables foyers d'expérimentation. C'est alors qu'on a vu se produire ce phénomène : des législateurs qui constituaient un pays d'une manière déterminée, d'après de certaines lois pour tendre à un but voulu. C'est là un progrès capital dans la marche de l'Humanité. Malheureusement ces esprits supérieurs méconnurent les lois fondamentales qui dirigent les phénomènes sociaux et cela les conduisit à l'utopie.

Alors, les rêveurs à leur suite se donnèrent carrière et ils imaginèrent toutes sortes de systèmes qu'Aristophane a couverts d'un ridicule immortel. Tout ce qui se débite aujourd'hui d'insanités dans les réunions publiques, Aristophane s'en est moqué, il y a de cela des siècles, avec une verve intarissable. Ainsi, quand on lit la fameuse pièce sur l'assemblée des femmes, on s'aperçoit que toutes les divagations à la

mode, de notre temps, sur le rôle des femmes sont loin d'atteindre à ce que les Grecs avaient osé rêver, et les dames qui préconisent aujourd'hui l'émancipation de leur sexe, n'oseraient certainement pas aller jusqu'à des conclusions philosophiques et gouvernementales aussi audacieuses que celles qu'Aristophane prête à Lysistrata.

Pendant le Moyen-âge, des conditions différentes d'existence ont empêché de se reproduire ces tentatives, qui, du reste, devenaient profondément anarchiques et perturbatrices, précisément parce qu'on croyait à la possibilité de tout faire par l'action gouvernementale.

Mais au XVIIIe siècle, le mouvement scientifique prit une telle extension, que l'application des principes abstrait, aux phénomènes sociaux, fut à nouveau tentée, et on en vint, en France surtout, à se dire qu'en connaissant bien les conditions naturelles de l'existence des sociétés, on pouvait les modifier systématiquement par des institutions artificielles et les faire marcher dans une voie plus large. La Révolution Française, dans son sens philosophique le plus élevé, peut être considérée comme la manifestation caractéristique de ces tentatives pour fonder le grand art politique abstrait, c'est-à-dire pour faire en politique ce qu'on a fait dans l'industrie, pour constituer une politique qui repose sur la connaissance des lois abstraites, et pour s'élever jusqu'à la science de l'organisation systématique des sociétés.

C'est là certainement quelque chose de très grand. L'entreprise a échoué parce que ceux qui l'ont tentée n'avaient pas une science suffisante. Mais le mouvement se continue avec deux directions différentes, la direction *métaphysique*, celle de l'École de Rousseau, qui tend à modifier abstraitement la société d'après des vues *à priori*, et la direction *scientifique*, celle des Encyclopédistes et des Économistes.

Le Positivisme continue l'œuvre des Encyclopédistes

et des Économistes, et l'École révolutionnaire poursuit l'application de la doctrine métaphysique de Rousseau.

Des deux côtés, on veut constituer systématiquement la société, mais, d'un côté, on veut faire cette systématisation en prenant pour base des principes *à priori*, sans tenir compte des réalités. De l'autre côté, on se dit qu'il y a des situations données, qu'il y a des lois naturelles qui s'imposent, qu'il y a le poids des antécédents dont il faut tenir compte.

L'École révolutionnaire part de ce principe que le Peuple est Souverain, et elle se préoccupe beaucoup plus de la légitimité du pouvoir que de son bon fonctionnement. Peu lui importe que le pouvoir fasse des sottises, nous mourons, du moins, selon la formule. C'est le principe des médecins de Molière.

Il est évident que la théorie abstraite d'organisation gouvernementale est une condition nécessaire pour que la science sociale puisse éclairer la marche de l'Humanité ; mais, à elle seule, elle serait certainement insuffisante à diriger le progrès, elle ne pourrait pas conseiller utilement les praticiens, elle ne pourrait pas leur donner de ces vues générales sans lesquelles ils seraient condamnés à tomber dans un empirisme qui les empêcherait de réussir.

Le beau côté de l'intervention systématique dans les phénomènes sociaux, c'est qu'elle permet à la fois d'être très hardi et très sage.

Les hommes à l'état primitif ne connaissant pas les lois qui régissent les phénomènes, s'imaginaient qu'en étant très sages et en ayant la foi, on pouvait arriver à marcher sur l'eau sans aller au fond. Les Bouddhistes croient qu'il est possible de se transporter du fond de l'Inde au fond de la Chine par la seule puissance de la vertu. Il est vrai qu'on n'y parvient pas, mais il reste l'espérance.

De nos jours, nous rêvons des choses moins hardies, mais nos rêves reposent sur la connaissance des lois des phénomènes et il nous est permis de faire des choses dont l'antiquité ne soupçonnait pas la possibilité, ou qui lui apparaissaient comme étant le résultat de miracles.

Il en est de même en Sociologie. Nous ferons assurément des choses que l'empirisme révolutionnaire et l'utopie la plus audacieuse n'osent pas rèver, mais ce que nous ferons sera sagement fait, parce que cela reposera sur la connaissance approfondie des lois de l'organisation sociale.

Ceci posé, définissons le caractère fondamental des institutions gouvernementales. Quel est le but des constructions et des fonctions gouvernementales ? Ce but, comme je l'ai dit d'après Auguste Comte, est d'organiser le concours des fonctions distinctes libres, en réprimant et en dirigeant : et, en outre, de diriger les relations naturelles avec l'ensemble des autres organismes sociaux.

Voilà quelle est la fonction gouvernementale.

Mais — et c'est là une notion absolument propre au Positivisme, qui en est le caractère fondamental et que malheureusement méconnaissaient les hommes animés de l'esprit révolutionnaire, — il y a un principe qui doit dominer toute l'organisation gouvernementale moderne, c'est celui de la distinction à établir entre la *théorie* et la *pratique,* entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. C'est là la source de toute notre organisation, c'en est la source spontanée et elle en doit devenir la source systématique.

L'opinion publique a une action spontanée sur les gouvernements. C'est par elle que le pouvoir doit être réglé et éclairé, et il est nécessaire de systématiser cette action par la formation d'une classe ayant des connaissances plus étendues.

Sans doute ; le procédé électoral est un moyen de don-

ner au pouvoir l'orientation, mais c'est un moyen insuffisant. Et voici pourquoi.

Quelle est la situation du public par rapport au gouvernement ?

Il y a une première action qu'exerce le public et qui est inaperçue de lui-même. Si vous vous placez au point de vue des pouvoirs élus, il semble qu'ils peuvent tout faire, mais la masse humaine, évoluant en vertu d'habitudes, en vertu d'intérêts, en vertu de conceptions qui lui sont propres, oppose, en tant que représentation du passé, à l'action gouvernementale une limite et un arrêt. Et, bien que dans notre organisation française actuelle le passé soit insuffisamment représenté et qu'il semble au premier abord que le pouvoir puisse tout faire, il y a heureusement, dans chacun de nous, des dispositions cérébrales, des habitudes intellectuelles et morales que nos pères nous ont transmises ; nous subissons quand même ainsi le poids des antécédents, et l'action gouvernementale trouve ainsi à son arbitraire une résistance contre laquelle elle ne peut rien. Cette résistance ne se traduit par aucune espèce de vote : car ces mêmes individus qui refrènent le pouvoir temporel d'une manière efficace, si vous les faites voter ne font que des sottises, parce qu'ils votent suivant des principes qui presque toujours sont absurdes.

Cependant je dois dire que le suffrage universel correspond à cette loi des masses et que son grand mérite c'est d'être une condition d'ordre. Quand la classe gouvernante est peu nombreuse, il est facile de lui faire subir des entraînements et l'action gouvernementale n'a plus à compter qu'avec la résistance des intérêts. Mais, quand au contraire tout le monde intervient dans la formation du pouvoir, il en résulte, je le répète, une garantie pour l'ordre. Il y a là une masse compacte d'hommes que l'on ne perturbe pas facilement. Quand le nombre

des hommes à gouverner est petit, il est facile d'en venir à bout par de bonnes ou de mauvaises raisons ; mais c'est chose moins commode quand il faut compter avec toute une nation.

Mais en même temps que le gouvernement est ainsi contenu, il est nécessaire qu'il se rencontre des esprits plus actifs qui le stimulent, l'éclairent et le jugent. C'est par ces éléments actifs que l'opinion publique exprime l'action progressive et modificatrice. Et c'est dans cette action de l'opinion publique que se trouve le principe modificateur du gouvernement. C'est là ce qu'il faut développer de plus en plus, c'est cette liberté intellectuelle qui nous permet d'apprécier et de juger. Nous l'avons, du reste, et au-delà des limites de nos besoins actuels. Mais quand elle sera organisée, nous pourrons alors, et de plus en plus, participer à la construction du gouvernement.

Du reste, c'est dans ce but qu'a été imaginée la fameuse distinction entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif ; malheureusement, elle est tout à fait superficielle, inexacte et passagère. La vérité est qu'il n'y a qu'un pouvoir qui est le pouvoir *exécutif*, et qui, lorsqu'il est complètement organisé, doit avoir la puissance *législative*.

Le premier inconvénient d'un pouvoir législatif séparé et supérieur à l'exécutif, c'est la disposition qui en résulte pour lui à légiférer constamment. La plus grande partie des lois doivent être très peu changées. Il y a des lois auxquelles on ne doit toucher que quand la volonté générale l'exige absolument ; et il est inadmissible qu'une Chambre puisse à son gré remanier tous les jours le régime de la famille, de la propriété, etc.

La sagesse commande donc de revenir au système de nos pères, qui confiaient la confection des lois au pouvoir exécutif avec le concours d'un Conseil d'État chargé de les préparer. Voilà le fond de la situation : C'est là

l'idéal. Je ne me propose pas de vous faire accepter cela tout de suite, mais en définitive ; c'est la conception fondamentale. La distinction entre le pouvoir *législatif* et le pouvoir *exécutif* n'est qu'une distinction de forme. C'est le même pouvoir, avec une organisation particulière qui doit légiférer.

Maintenant en quoi doit consister l'action gouvernementale ? Tout gouvernement a trois grandes opérations à accomplir.

La première est la direction des intérêts communs qui *servent* à tous et ne peuvent exclusivement intéresser personne, c'est l'*Administration*.

La seconde a pour objet la surveillance et la répression, quand les agents libres de l'influence sociale, qui ont nécessairement une tendance à rompre les positions d'équilibre dans lesquelles ils doivent être placés vis-à-vis les uns des autres, ont besoin d'y être ramenés. C'est la *Police*.

Enfin, quand entre les diverses parties du public se produisent des perturbations qui dépassent certaines limites, qui troublent l'équilibre résultant, entre les fonctions individuelles, de leur division et de leur indépendance, par exemple, quand un individu est tué ou volé, le gouvernement a un troisième mode d'action qui consiste dans l'exercice du *Pouvoir Judiciaire*.

La meilleure organisation gouvernementale est celle qui fait dépendre tous ces pouvoirs du pouvoir politique central, surveillé par des corps élus et par l'opinion publique ; mais pour qu'un pouvoir puisse vivre, il y a une condition capitale. Aucun pouvoir n'est efficace qu'à la condition de ne pas dépendre absolument des gouvernés.

Je comprends que des gens très forts, très riches, très puissants veuillent la suppression du pouvoir central et demandent pour chaque village le droit de nommer ses

juges, etc. : ils ne tarderaient pas, en effet, à être partout les maîtres.

La liberté est la conséquence de l'existence d'un pouvoir puissant et énergique, et je ne comprends pas que le prolétariat ne le reconnaisse pas. Il y a dans notre organisme politique des modifications à faire, mais elles ne peuvent se faire qu'à la condition de l'existence d'un pouvoir fort qui ait l'énergie que lui donnera l'approbation publique.

Pour les pouvoirs que nous formons, le danger est plutôt dans leur insuffisance. Nous voulons être gouvernés, nous voulons que le gouvernement nous assure toutes les conditions de notre indépendance individuelle et qu'il emploie sa force au service commun.

Et nous, Positivistes, nous le disons énergiquement : c'est le pouvoir central qui doit nommer la magistrature proprement dite, avec de certaines conditions d'indépendance.

Il faut donc que le pouvoir ait une certaine puissance. Maintenant si nous le décomposons en ses éléments, nous constaterons que l'administration représente trois grandes choses : les finances, les travaux publics et l'armée.

Et je dois dire qu'au point de vue financier nous sommes en ce moment dans une très mauvaise voie, car nous ne faisons que continuer l'Empire. Ainsi, nous sommes arrivés à cette aberration prodigieuse d'imaginer que le meilleur moyen de faire diminuer les loyers, c'est de démolir les maisons à bon marché pour en construire de chères.

Il n'y a qu'un moyen de refaire nos finances, c'est l'économie : je ne veux pas dire l'avarice, je dis l'économie, parce que la richesse étant le procédé par excellence pour améliorer notre situation matérielle, il ne faut pas la livrer à toutes les aventures, sans compter l'action *filoucratique.*

Quant à la police, j'avoue que notre police me paraît la plus éminente des créations de l'ancienne royauté française. La Police, c'est l'imposition de certaines règles générales à *tous*, pour permettre la libre évolution de *chacun*. Comment voulez-vous que je me développe librement si les rues ne sont pas suffisamment éclairées, si la sécurité n'est pas suffisamment établie, si tel individu peut se porter impunément sur moi à des actes de violence. Il est évident que cette Providence matérielle qui assure l'indépendance de chacun de nous est une institution capitale.

La direction de la police doit nécessairement appartenir au gouvernement central. Il y a des gens aujourd'hui qui demandent qu'elle soit abandonnée à l'autorité locale. Nous en verrions de belles ! Mais aucun agent de police n'oserait broncher. Ils se verraient obligés de ménager les susceptibilités de tous les conseillers municipaux, de leurs parents, de leurs cousins, de leurs cousines et des amis de leurs cousins et de leurs cousines. Ah ! nous en aurions de la liberté !

Non ! la liberté exige l'existence d'un pouvoir solide, respecté. Nous avons besoin de sécurité et nous ne voulons pas qu'on appelle *liberté* le droit d'abuser de nous.

Je ne puis m'étendre davantage. Je dois cependant conclure. Je le fais en disant que telles sont les conditions fondamentales de l'action gouvernementale.

En ce moment, on propose de modifier notre organisation gouvernementale. Comme application de ce que je viens de dire, je termine par quelques considérations sur notre état actuel.

Que vous faut-il pour faire de l'organisation gouvernementale sérieuse ?

Il faut deux choses :

Que vous teniez compte : des lois de l'organisation

sociale et de la nature humaine ; des conditions pratiques dans lesquelles nous nous trouvons.

Êtes-vous à ce point de vue ? Non. Vous êtes tiraillés entre deux mouvements : le mouvement métaphysique révolutionnaire, et le mouvement positiviste qui est le vrai mouvement de la population, qui conquiert les esprits d'élite comme les masses.

Que ferez-vous ?

Il y avait une modification d'ordre secondaire, mais cependant très utile à apporter à la constitution. C'est celle que Gambetta avait proposée.

Vous l'avez renversé pour ne pas la faire.

Nous avons perdu le grand homme et j'estime que toute tentative de révision qui sera faite sera irrationnelle, parce que ceux qui la demandent voudront la faire dans un sens à la fois anarchique et rétrograde, en l'instituant d'après les vieilles doctrines de la métaphysique révolutionnaire dont la fausseté se dégage de plus en plus.

QUATRIÈME LEÇON (1)

THÉORIE GÉNÉRALE DE LA MODIFICABILITÉ DUE A L'OCCASION DES INFLUENCES DE L'ORDRE INDIVIDUEL

(Quatrième modificateur).

Nous avons, dans notre dernière séance, fait l'appréciation du troisième modificateur. Il nous reste pour achever l'étude de la modificabilité à faire la théorie du quatrième modificateur, c'est-à-dire de l'influence modificatrice des organes individuels.

Il est certain que tous les phénomènes sociaux s'accomplissent par des organes individuels.

C'est l'étude des influences, en plus ou en moins au delà de l'état moyen, qu'exercent les organes individuels, qui constitue la théorie du quatrième modificateur. Cette théorie est d'autant plus importante qu'en définitive, toutes les forces sociales, comme nous l'avons établi dans la théorie du gouvernement, ne peuvent agir que quand elles se résument dans un organe personnel.

Cependant, sur l'importance de cette théorie, les opinions ont beaucoup varié, on a, d'un côté, beaucoup exagéré l'importance des individus et l'on est arrivé à croire quela société était comme une pâte molle entre les mains de certains hommes.

Puis on a complètement méconnu cette action, et par une réaction contre les abus qu'avaient pu commettre certaines personnalités prépondérantes, de caractère plus ou moins rétrograde, on a, surtout en France, été jusqu'à la nier complètement. De là, le fameux théorème : *pas d'individus, rien que des principes,* c'est-à-dire la suppression, pour ainsi dire, des individus.

(1) *Dix-neuvième leçon* du programme.

Eh bien, cela est absolument contraire à la réalité des choses. Je l'ai établi par la théorie abstraite, je vais le faire aujourd'hui d'une façon plus caractéristique.

Il nous faut donc faire la part du modificateur individuel et de son action heureuse ou malheureuse sur l'évolution des phénomènes sociaux.

Il y a, dans cette étude, trois cas à considérer.

Nous étudierons d'abord le grand homme, nous verrons ce que c'est que le grand homme proprement dit, nous examinerons quel a été le rôle et l'influence des grands hommes.

En second lieu, nous étudierons les forces perturbatrices individuelles, c'est-à-dire les influences morales, organiques ou cérébrales, en tant qu'elles modifient l'action des individus, y compris l'état pathologique, et en tant qu'il se forme, non plus seulement des individus, mais des groupes plus ou moins étendus, soumis à ces influences.

Enfin, en troisième lieu, l'influence des familles exceptionnelles.

le premier de ces cas, la théorie des grands hommes.

Définissons d'abord ce que c'est qu'un grand homme. Mais avant de le définir, il faut que je rappelle un théorème que j'ai bien souvent invoqué, c'est qu'en mécanique un système quelconque ne peut déplacer son centre de gravité, et que tout mouvement qui opère ce déplacement résulte toujours d'une force extérieure à ce système. Ce théorème est applicable à la sociologie. Tout progrès qui se produit dans les organismes sociaux résulte toujours de l'action d'un être extérieur. Cet être extérieur, on croyait autrefois que c'était un dieu. Quelque fois c'est un peuple qui vient réagir sur un autre, c'est souvent aussi un grand homme, et il arrive alors ceci de remarquable que, dans ce cas, la force extérieure

provient du système lui-même, c'est-à-dire, d'un individu qui se dégage du système.

Ainsi, supposez qu'Archimède ait put se dégager de la Terre et s'en aller dans Jupiter. Ayant un point d'appui et un levier, il aurait pu modifier le mouvement de la Terre, la relever et lui donner une impulsion dans un sens ou dans un autre. Ce n'est qu'à cette condition de se dégager de la Terre, qu'il aurait pu réaliser sa pensée.

Eh bien, en sociologie, les grands hommes sont des forces extérieures qui doivent se dégager du milieu ambiant; mais néanmoins, il faut reconnaître qu'ils émanent du système où ils se sont produits et qu'ils lui empruntent les éléments mêmes de leur action et de leur indépendance. Ils sont des forces extérieures d'autant plus puissantes qu'ils se dégagent davantage. Ceux qui ont opéré de grandes transformations dans le monde peuvent dire comme Médée : « Moi seule et c'est assez » ! et, dans une certaine mesure, il est vrai de dire qu'ils pensent autrement que les autres; mais leur pensée, quelle que soit son indépendance, ne peut se produire qu'en s'appuyant sur des résultats fournis par le système auquel ils appartiennent : et quand ils veulent réagir, ils sont bien obligés de tenir compte des conditions mêmes du système.

Voilà une première condition caractéristique du grand homme.

Mais il faut préciser encore cette définition et nous arriverons à ceci, qu'un grand homme est un homme qui résout un problème posé par la série de ses prédécesseurs — un problème difficile, — sans cela on n'est pas un grand homme.

Vous voyez qu'il y a là deux conditions, celle de s'appuyer sur une série d'efforts faits par ceux qui ont précédé, et en second lieu, une action particulière de l'indi-

vidu, qui était capable de résoudre définitivement le problème.

Ainsi, par exemple, la solution du problème de la Mécanique céleste était préparée par la série des prédécesseurs de celui qui l'a résolu : mais, en définitive, il a fallu pour qu'il le fût le concours des travaux de ces prédécesseurs avec le génie de ce grand homme.

Si Newton avait échoué, peut-être se serait-il rencontré un ou deux individus qui auraient pu trouver la solution. Mais, en tout cas, le nombre de ceux qui en auraient été capables n'aurait pas été bien considérable. Et le nombre eût été encore moindre de ceux qui auraient pu suppléer un Descartes ou un Leibnitz.

C'est pour cela que, quand un homme de génie a résolu un problème, ceux qui le comprennent contractent envers lui des devoirs tout-à-fait spéciaux.

Mais comment l'action d'un grand homme peut-elle se produire ? C'est que le passé qui lui a préparé la solution de son problème a mis dans le cerveau de tous ceux de ses contemporains, qui sont compétents, précisément ce même poids des antécédents, qui sans les rendre aptes à le résoudre comme lui, leur permet cependant de comprendre la solution.

C'est ce qui fait que les grandes transformations ne sont acceptées que par les gens qui sont nés dans cette direction. Ainsi on naît positiviste, à notre époque. On ne devient pas positiviste à la facon de saint Paul sur le chemin de Damas, mais il arrive que des hommes, qui se croyaient à l'opposite de nos doctrines, quand ils en prennent connaissance, s'aperçoivent que leur esprit était tourné dans cette direction.

Voilà donc bien définis tous les caractères du grand homme. Nier le grand homme, c'est prétendre que tout le monde est capable de résoudre certains problèmes, ce qui est absurde.

L'Humanité, surtout au point de vue mental, repose sur les découvertes faites par un nombre très limité de grands hommes. S'il eut manqué trente personnes à l'histoire du Monde, elle eût été tout-à-fait différente, et nous ne serions pas sortis d'une profonde médiocrité.

Il y a donc à se demander quelles sont les conditions pour qu'il surgisse un grand homme.

Physiologiquement nous n'en savons rien : nous n'avons que quelques aperçus. La question a été fort mal étudiée, la théorie de l'hérédité n'est pas faite. Il n'y a guère que des littérateurs qui s'en soient occupés, et alors avec une très grande légèreté.

Le problème porte surtout sur ce point délicat. Le grand homme se produit-il par une action brusque ou par l'action continue d'une série de générations ? Je crois qu'il y a une action continue, mais qu'il doit y avoir aussi une action brusque.

Ainsi, je ne serais pas étonné, qu'en raison de la situation particulière de surexcitation dans laquelle s'est trouvée la population Parisienne pendant les quelques mois du siège de Paris, il ait été procréé, au sein de cette population, quelques individualités exceptionnelles.

Maintenant, quelle est l'influence de la surexcitation cérébrale sur la génération ? nous n'en savons rien : mais, enfin, il est évident qu'il y en a une. Le cerveau réagit sur le sang, il altère les humeurs, comme on disait autrefois. Il y a là une action énorme.

Il y a donc des circonstances exceptionnelles qui favorisent la production des grands hommes, il y a aussi des conditions de famille. On a des détails sur les familles d'un certain nombre de grands hommes et il est certain qu'il y a des races plus vigoureuses les unes que les autres. Mais il y a ceci de remarquable, c'est qu'en général les grands hommes ressemblent beaucoup à leur mère : l'action de la femme est très caractérisée.

Quoi qu'il en soit, c'est un problème à résoudre.

M. Michelet est certainement un esprit des plus distingués et des plus charmants ; il a voulu aborder la question et il l'a résolue par des histoires de chambre à coucher. Sa tentative, quels que soient ses mérites littéraires et son ingéniosité, était tout-à-fait prématurée.

Nous n'avons donc pas encore les moyens de résoudre la question, mais il est bon de la poser pour les jeunes esprits.

Il y a trois espèces de grands hommes, qui sont relatifs à trois aspects cérébraux. Il y a des grands hommes relatifs à la moralité, ceux qui sont relatifs à la mentalité, ceux qui sont relatifs à l'activité. Saint Vincent de Paul est un grand homme relatif à la moralié — Descartes est un grand homme relatif à la mentalité — César est un grand homme relatif à l'activité.

Mais ce qu'il est très important de constater, c'est qu'aucun grand homme ne peut surgir, s'il ne réunit les trois caractères, quel que soit celui qui prédomine.

Ainsi, il y a beaucoup de gens qui croient que la haute mentalité est indépendante de la moralité et du caractère. C'est une erreur.

Pour être un grand homme au point de vue mental, il faut des conditions de moralité et de caractère. Je prends pour exemple la condition du caractère, qui peut paraître la moins essentielle. Trois qualités maîtresses constituent le caractère : le courage, la prudence et la persévérance.

Est-ce que Képler, par exemple, aurait pu faire ses grandes découvertes s'il n'avait pas eu de l'audace, l'audace de penser autrement qu'on avait pensé jusqu'à lui ! l'audace de s'insurger contre cette conception que tous les mouvements cosmiques sont nécessairement circulaires en vertu d'une loi fondamentale. Il a osé penser qu'il pouvait y avoir des mouvements elliptiques !

Il est évident que la prudence lui a été nécessaire

également. Sans prudence, il eût accueilli, à tort et à travers, toutes les hypothèses, et s'il n'avait pas eu sa formidable persévérance, est-ce qu'il aurait passé dix ans de sa vie à faire des calculs et à soumettre ses hypothèses au plus scrupuleux contrôle?

On ne peut être un grand homme sans le caractère.

Maupertuis disait : Je voudrais résoudre un grand problème qui ne fût pas trop difficile, mais tous les grands problèmes sont difficiles.

Comment voulez-vous qu'un homme qui n'aura que des préoccupations personnelles soit un grand homme? Il se mettra dans le courant des petites affaires, il arrivera à son heure à se faire une belle position, comme on dit, pourvu qu'il soit suffisamment intelligent, en faisant la queue comme au théâtre : mais voilà tout.

Pourquoi M. Guizot qui avait des aptitudes si grandes n'a-t-il abouti à rien de bien sérieux ? mais parce qu'il a voulu être un personnage, être habillé d'habits brodés, au lieu de se livrer à la grande activité intellectuelle pour laquelle il était fait. Il faut donc le concours des trois éléments.

C'est la même chose pour les grands hommes d'État que pour les hommes de science. Est-ce qu'on peut être un grand homme d'État sans une haute moralité? Ils l'ont tous ; sans cela, on peut avoir les qualités du conquérant, comme Bonaparte, mais, au lieu de faire progresser l'humanité, on la fait rétrograder; au lieu d'aimer et d'adorer la Patrie et l'Humanité, on emploie sa puissance et son temps à la satisfaction de son orgueil ou de sa vanité, et on échoue; on n'est qu'un faux grand homme.

Ainsi, le théorème général, c'est qu'on n'est pas un grand homme si l'un des trois éléments fait défaut. Ce qui caractérisait saint Vincent de Paul, c'est son ardent amour des autres; mais s'il n'avait pas eu la sagesse, le

bon sens extraordinaire qui le caractérisaient, la persévérance, la continuité d'action, mais surtout au point de vue mental une justesse d'esprit très grande, sans pour cela être un homme de génie, il n'aurait pas fait ce qu'il a fait.

Voilà ce sur quoi je voulais insister.

Je ne dis pas que plus tard on ne pourra pas faire de grands hommes systématiquement et perfectionner l'espèce humaine. Jusqu'à présent on n'a effectué le perfectionnement de l'espèce humaine qu'indirectement : j'espère qu'un jour on le fera d'une façon directe et qu'on arrivera à améliorer les races.

Maintenant il faut examiner les conditions qui permettent l'avènement et l'action des grands hommes. Tout d'abord on peut dire que le mouvement de l'humanité les rend de plus en plus faciles.

Au début de l'humanité, les découvertes ont été s d ficiles que la première préocupation a été de les conserver et de les transmettre. De là l'utilité du régime des castes : il a été d'abord absolument nécessaire. Cela est tellement vrai que, dans beaucoup de pays, on a été obligé d'instituer un corps de prêtresses pour conserver le feu, et que dans d'autres le feu a été perdu.

Mais il est évident que ce régime des castes a dû devenir, à un moment donné, un obstacle à la production des hommes exceptionnels. Aussi le premier mouvement pour produire de grands hommes a-t-il été la modification profonde de ce régime ; et c'est ainsi par la réaction contre ce régime que le grand mouvement intellectuel de la Grèce s'est produit. Et depuis cette époque, même de nos jours, on s'est dit : il faut tâcher de faire surgir des hommes supérieurs. On cherche même à les découvrir à l'aide des examens. Eh bien, je crois que cela est très mauvais. Sans doute, il faut qu'il n'y ait pas d'obstacles de caste à la production des grands hommes.

Mais vouloir les produire systématiquement et dire: celui-là est destiné à être un grand homme, je le répète, c'est très mauvais. Il n'y a pas de règle possible pour déterminer ces conditions-là. Vous produiriez beaucoup de gens prétentieux en gaspillant beaucoup d'argent, ce serait beaucoup plus dangereux qu'utile. Il suffit d'un vaste enseignement général. Et puis, il n'est pas mal que les hommes supérieurs rencontrent devant eux des difficultés. Un grand homme est toujours un déclassé : les prêtres Égyptiens étaient des gens classés, ils adoraient Isis et Osiris. Mais les philosophes Grecs étaient des gens déclassés qui ont surgi dans un pays militaire où le régime de conquête n'a pas abouti. Là où le régime militaire a abouti, les grands hommes se sont mis au régime militaire ; mais dans les pays où la puissance militaire a surgi assez pour supprimer la puissance sacerdotale; mais pas assez pour organiser un régime de conquête, les hommes supérieurs se sont trouvés sans destination et se sont mis à penser. Qu'est-ce qu'Aristote, Platon, Archimède ? Ce sont des déclassés : car ils pensaient des choses dont la civilisation correspondante n'avait encore aucun besoin.

S vous voulez trop organiser, vous tomberez dans le régime Chinois, c'est-à-dire dans la réglementation.

Il faut, pour le progrès des sciences, des individus ans mandat ; et en politique c'est la même chose. Que vous formiez des hommes pour les fonctions secondaires de la politique, je le veux bien ; mais les grands hommes de la politique, ceux-là vous ne les ferez pas surgir. Ils surgissent malgré tout : ils surgissent sans mandat.

Eh bien, la situation de la République Française est, sous ce rapport, plus heureuse que celle d'aucun autre pays. Nous n'avons pas encore de ploutocratie puissante, et comme les ploutocrates sont réactionnaires, le public ne va pas à eux. On peut, en France, même en étant exces-

sivement pauvre, devenir un homme politique. Nous n'avons pas de préjugés de castes et la République est, sous ce rapport, dans une situation excellente. Nous avons encore des préjugés métaphysiques, mais on surmontera cela.

Voilà donc les conditions pour que les grands hommes surgissent. Mais quels ont été leurs procédés d'avènement? Ça été souvent la propriété individuelle, quand elle s'est trouvée entre les mains d'un grand homme comme Descartes qui avait vingt mille livres de rente. Evidemment Descartes a trouvé dans sa fortune toutes les facilités nécessaires pour se développer. Il est remarquable qu'au XVIIe siècle tous les grands hommes se sont trouvés à peu près dans cette situation.

D'autres fois, c'est l'aide de l'État qui a suppléé, pour certains hommes supérieurs, à l'absence de la propriété individuelle. Tel a été le cas de d'Alembert, de Clairaut, en France, de Newton en Angleterre.

Il est évident que pour que les grands hommes se développent complètement, des conditions d'opportunité sont nécessaires. Il serait très difficile à un grand penseur, s'il arrivait dans un moment de forte perturbation politique, de se développer; de même à un grand militaire à une époque où il n'y aurait pas de guerres.

Il faut donc pour que les grands hommes puissent se développer que leur avènement corresponde dans une certaine mesure avec le mouvement contemporain.

Le public a des devoirs vis-à-vis des grands hommes, c'est, quand on les a reconnus, de leur donner une aide morale, et aussi, dans certains cas, une aide matérielle. D'ailleurs l'ensemble de la population est, en général, bien disposée. Les difficultés viennent surtout des médiocrités que les grands hommes trouvent autour d'eux, et qui ayant beaucoup de prétention, sont troublées par

leur supériorité. Nous en avons vu un cas caractéristique dans le grand homme d'État que nous avons perdu l'année dernière : nous n'en avions pas eu un comme lui depuis Danton et Richelieu.

Eh bien, les obstacles ne lui sont pas venus de la masse du public, mais de gens qui avaient peu de patriotisme, beaucoup de prétention et beaucoup d'infériorité.

Voilà donc les grandes forces individuelles modificatrices ; mais il y a des forces individuelles perturbatrices.

Lorsque certaines causes sociologiques, cosmologiques, cérébrales, produisent chez certains individus des altérations ou des diminutions de facultés mentales ou morales, ceux chez qui ces altérations ou ces diminutions se produisent, peuvent avoir une action modificatrice, quelquefois bonne, quelquefois mauvaise.

En premier lieu, il faut noter les influences physiques. L'usage d'un mode particulier d'alimentation, de certaines boissons, peut modifier certains groupes d'individus de manière à produire, dans la société, des individualités qui, si elles ont quelque puissance, peuvent avoir une action très perturbatrice. Supposez, par exemple, un développement plus grand de l'alcoolisme en Occident, de l'usage de l'opium en Orient, tout de suite se produit une action perturbatrice excessivement grave, qui peut même influer sur la conservation des Etats; si, par exemple, elle s'exerce sur la classe de ceux qui gouvernent. Mais les actions de ce genre sont quelquefois bonnes, quelquefois mauvaises.

Ainsi les couvent ont été souvent un admirable système d'expérimentation sociologique. Il y a eu là, chez les Bénédictins, chez les Franciscains, à une certaine époque, un très grand entraînement moral.

C'étaient des gens qui se mettaient dans des conditions particulières de travail et de pauvreté, et ces hommes

ont déterminé des progrès considérables dans la société. Les Bénédictins ont été l'honneur du catholicisme : ils arrivaient à produire une action très heureuse. Ce n'étaient pas de grands hommes, mais c'étaient des hommes exceptionnels.

D'un autre côté, au contraire, cela a produit des mouvements rétrogrades. La lecture immodérée de la Bible, par exemple, a modifié d'une façon très fâcheuse les populations qui se sont livrées à cet exercice malfaisant. Et il est certain que le catholicisme a rendu un fier service aux populations catholiques en les empêchant de lire ce livre-là, parce qu'en effet, c'est un mauvais livre. Si vous le lisez pour y chercher de bons exemples, vous en trouverez de drôles : la conduite plus que scandaleuse, par exemple, du saint roi David. Vous aurez beau transformer tout cela, ce n'en sera pas moins une détestable lecture, et les cerveaux qui en font leur nourriture y prennent un état particulier.

Ainsi, il s'est produit, dans ces derniers temps, une maladie particulière, celle dont sont atteints les gens qui forment l'armée du Salut. Eh bien ! cette maladie ne se gagne pas du tout dans les États catholiques. Les Parisiens, par exemple, ne s'y sont pas laissés prendre. Et cela ne veut pas dire qu'ils manquent d'enthousiasme : nous avons montré pendant la Commune, et malheureusement par bien des actes insensés, que nous étions capables de fanatisme.

D'ailleurs, un peuple qui a fait la Terreur et la Saint-Barthélemy, n'est certainement pas un peuple qui prenne les choses aussi gaiement qu'on veut bien le dire ; mais il n'est pas susceptible de certaines maladies que des esprits nourris dans des études subjectives contractent facilement.

Il y a donc là des forces perturbatrices, dont quelques-unes ont été des forces progressives comme les couvents.

J'estime qu'après tout, il est nécessaire qu'il y ait des gens qui maintiennent la tradition de la culture subjective, car il y a dans cette culture subjective, quelque chose de très élevé ; sans elle nous deviendrions trop objectifs, nous n'aurions pas assez d'excitation.

Quoi qu'il en soit, cela produit des perturbations, et alors il arrive quelque chose de très curieux.

Les littérateurs ont fini par introduire dans le monde cette donnée, que les fonctions intellectuelles et morales avaient pour siège, non pas une âme métaphysique, mais le cerveau et le système nerveux. Alors très surpris d'avoir fait cette découverte, ils en sont arrivés à vouloir faire des théories à l'appui et à voir partout des *névrosés*.

Cela est certain. Toute fonction intellectuelle et morale est une altération du système nerveux. Qu'y a-t-il d'étonnant à cela ? Un aliéniste a prétendu que le génie est une névrose : c'était dire une bêtise. Il entendait par là que c'était une maladie. Malheureusement elle n'est pas très répandue : mais que ce soit une affection du système cérébral, cela ne fait pas de doute. Un homme de génie est comme un fort de la Halle qui a les muscles plus forts que ceux d'une jeune demoiselle, et qui n'est pas malade pour cela. J'ai lu dans des livres que l'excès de dévouement, dans le cas par exemple de saint Vincent de Paul, était une névrose. On a fait des théories là-dessus, et l'on est arrivé à cette conclusion que nous sommes, à peu près tous, atteints de névrosité. On a fait de Jésus-Christ un névrosé. C'est de la haute fantaisie.

Il est évident que quand un homme fait une grande découverte, il y a une intense surexcitation de la circulation artérielle. Il en est de lui comme des gens qui travaillent beaucoup et qui, après leur travail, sont fatigués.

Il est curieux de voir que les physiologistes se laissent

dominer souvent sur ce terrain par les littérateurs. Comme ils n'ont pas une théorie positive, certaine, et que cependant ils ont des connaissances scientifiques incontestables, ils acceptent volontiers des littérateurs des formules générales, eux-mêmes se laissent égarer par de certaines considérations.

Que l'état physique de l'individu influe sur ses actes, cela n'est pas douteux; mais le mouvement général annule ces circonstances particulières, et il ne faut pas leur donner plus d'importance qu'elles n'en ont.

Cependant il y a de ces forces modificatrices qui prennent souvent beaucoup d'extension; elles produisent alors, sous une première forme, des épidémies, soit des épidémies matérielles qui tiennent surtout à l'action sociologique, soit des épidémies mentales et morales.

Ainsi, à partir du XIVe siècle, sous l'influence des croyances catholiques, il s'est produit de grandes épidémies de possession du diable, qui sévissaient surtout sur les femmes dont le système nerveux est plus instable.

Un des procédés, jusqu'au XVIIIe siècle, pour constater si un individu était possédé du diable, c'était de lui enfoncer des aiguilles dans certaines parties du corps; si par hasard il était affecté d'anesthésie et que la piqûre fût faite dans certains endroits où la sensibilité était éteinte, l'individu était bel et bien brûlé.

Nous ne sommes pas du tout à l'abri de ces épidémies. Ainsi l'épidémie révolutionnaire est très contagieuse et sévit en France, en Russie, en Angleterre, en Allemagne, partout. Il est évident qu'il y a, dans un certain nombre d'esprits, une maladie particulière qu'on peut appeler la maladie révolutionnaire, et qui se traduit par une agitation spéciale. A certains moments, tout le monde de nos jours est plus ou moins révolutionnaire; mais il est des gens chez qui la maladie atteint un tel degré qu'elle se gagne comme toutes les autres épidémies.

Ce sont-là des forces perturbatrices qui influent sur l'existence sociale et dont les philosophes sont bien obligés de tenir compte.

Maintenant, il se produit dans certains cas, non plus des épidémies, mais des groupes perturbateurs, surtout dans les grandes villes : des groupes révolutionnaires, des classes dangereuses. Ce sont des éléments modificateurs d'une façon malfaisante, contre lesquels il faut réagir non-seulement par les moyens matériels, mais aussi par les moyens moraux. La sociologie doit en tenir compte.

Enfin la théorie sociologique ne peut être faite si vous ne tenez pas compte aussi des familles exceptionnelles.

Souvent des familles qui n'ont pas de grande situation produisent dcs grands hommes. Danton, Hoche, Gambetta, sont sortis de familles obscures. Je ne parle pas de ces familles-là ; mais de ces familles qui ont eu une action continue sur la vie de certains peuples. Ainsi la famille des Capétiens, sans laquelle il est impossible d'expliquer l'histoire de France. De même, on ne peut pas expliquer l'histoire de Prusse sans les Hohenzollern, l'histoire romaine sans la famille Cornélia, sans celle des Jules, etc.

Il y a donc des familles exceptionnelles ; à côté de celles qui brillent sur un théâtre considérable, il y a celles qui brillent sur un théâtre plus modeste.

Dans l'ancien régime on voulait que les familles fussent honorées, même quand elles n'étaient plus utiles. Nous, tout en respectant le souvenir du passé, nous savons les éliminer quand cela est nécessaire.

Il y a très peu de familles scientifiques durables. Je ne connais guère que celle des Bernoulli. En général, les grandes mentalités ne se reproduisent pas. Euler a eu 17 enfants, mais aucun d'eux n'a été une intelligence supérieure.

Ce sont surtout les grandes familles actives qui ont pu se conserver.

Nous avons fait la théorie des quatre modificateurs ; il nous reste à aborder la théorie de leur action.

Lorsque l'action modificatrice en sociologie dépasse une certaine limite de variation, il y a révolution. Ces perturbations, dépassant la limite de variation, reçoivent des noms distincts, suivant la catégorie des sciences. Ainsi, en cosmologie, cela s'appelle un *cataclysme*, par exemple si la terre était rencontrée par une grosse comète. En biologie, cela s'appelle des *Maladies*, en sociologie des *Révolutions*, en morale des *Péchés* ou des *Crimes*.

Toutes les actions modificatrices influent dans la production des révolutions, c'est-à-dire qu'elles font dépasser aux phénomènes sociologiques la limite normale de variation. Ainsi une émigration, une invasion peuvent être dues à un cataclysme, à une perturbation biologique, à des perturbations sociologiques, ou à une action personnelle.

Que dans un pays où les populations ne vivent que de l'élevage des bestiaux, survienne une grande épizootie, que l'herbe y soit détruite par les sauterelles, il est clair que ces populations sont obligées d'émigrer. D'un autre côté, les grandes invasions peuvent être dues à une action personnelle comme celle d'un Tamerlan ou d'un Gougis-Khan.

Ici il faut préciser la notion de révolution. Qu'est-ce qu'une Révolution ?

Pour qu'il y ait révolution, il faut deux conditions. Une révolution est un changement *brusque* qui rompt la *continuité* avec le passé. Ainsi : soudaineté du changement, rupture de continuité, telles sont les conditions essentielles de toute révolution.

Il faut qu'il y ait rupture de continuité, c'est-à-dire

insurrection contre les morts, qui aboutit souvent à une insurrection contre les vivants : mais on ne fait les insurrections contre les vivants que parce qu'on s'est insurgé contre les morts, c'est-à-dire contre certaines conditions de continuité du passé.

Auguste Comte a dit avec raison qu'à beaucoup d'égards le régime grec, le régime romain étaient des révolutions, parce qu'il n'y avait de normal que la Théocratie ou le Positivisme : mais il y a peut-être là exagération du mot de révolution. Il y a révolution, lorsqu'il y a solution de continuité. Ceux qui veulent détruire l'esprit révolutionnaire en rétrogradant jusqu'à Louis XIV sont des naïfs ; il faudrait retourner jusqu'au Moyen-âge. Mais le catholicisme a été une insurrection puisqu'il a rompu la continuité avec le monde Gréco-Romain et le monde Juif : il faudrait donc revenir au monde Gréco-Romain qui était lui-même une insurrection ; par conséquent, ce qu'on appelle l'esprit révolutionnaire remonte bien là.

Il n'y a que l'esprit positif qui ne se soit jamais insurgé contre l'esprit théocratique ; et il ne faut pas confondre, sous peine de vague, les révolutions proprement dites avec les transitions organiques qui séparent la Théocratie de la Sociocratie.

Il y a diverses sortes de révolutions ; il est évident que ces perturbations brusques qui rompent la continuité peuvent porter sur tous les éléments sociologiques : sur la religion, la propriété, la famille, le langage, le gouvernement.

C'est à tort que l'on applique généralement aujourd'hui le mot de révolution aux seules révolutions politiques, à celles qui rompent la continuité de l'action gouvernementale. Il est vrai qu'elles influent très souvent sur toutes les autres, pas toujours cependant ; car, dans le monde islamique, les révolutions politiques se com-

binent souvent avec la stabilité religieuse et sociale.

Il y a, du reste, des degrés dans toutes les révolutions : il y en a qui vont jusqu'à compromettre l'existence même de l'organisme, les autres qui ne font qu'y introduire des altérations.

Mais qu'est-ce qu'une révolution et comment concevoir ce phénomène au point de vue positif? Beaucoup de gens s'imaginent que c'est, comme on le croyait de la maladie avant Broussais, un phénomène *sui-generis.* Non. — La théorie nous fait voir que les révolutions ne sont, comme les maladies, que des phénomènes ordinaires dépassant seulement, par la brusquerie de leur action et par le manque de continuité, la limite de variation. Il n'y a qu'une différence d'intensité. Les lois générales de l'existence et du mouvement se maintiennent à l'état de révolution, comme à l'état normal, seulement il y a de l'exagération dans la rapidité du mouvement.

C'est le phénomène qu'a présenté la Révolution Française. Au fond, la Convention n'a fait qu'exécuter ce qu'avait préparé la révolution; seulement elle l'a fait un peu plus vite, voilà tout.

Mais il peut arriver deux cas : 1° que les limites d'oscillation soient dépassées de telle sorte que ces oscillations continuent indéfiniment sans jamais atteindre une véritable situation d'équilibre.

2° que l'action des organismes extérieurs sur un organisme social détermine la destruction de celui-ci, soit pour le bien, soit pour le malheur de l'Humanité.

Le premier cas a été celui de la généreuse nation Polonaise, des petites populations Grecques qui sont perpétuellement restées à l'état révolutionnaire et n'ont jamais pu établir leur équilibre. Cela a failli nous arriver et il faut que nous y fassions attention. C'est pour ce

motif que le maintien de l'ordre et la consolidation du gouvernement deviennent de plus en plus le devoir du bon citoyen. Il faut que nous ayons un gouvernement de plus en plus fort, de plus en plus solide ; sans cela, je ne sais où nous conduira ce principe insensé qu'à chaque législature on peut tout changer. Heureusement pour nous, nous sommes très nombreux et tout le monde, en France, travaille. Si nous étions moins nombreux, que nous ayons des loisirs et des esclaves, grâce à la doctrine révolutionnaire nous aboutirions à des oscillations indéfinies.

L'esprit public, d'ailleurs, s'est beaucoup amélioré, en France, dans ces derniers temps. Je suis malheureusement d'âge à comparer l'époque de 1848 à l'époque actuelle ; et cela me donne, du moins, cet avantage de pouvoir constater par moi-même que ce qui effrayait alors le public le laisse aujourd'hui profondément indifférent. On a eu beau tout faire pour ressusciter le spectre rouge, on n'y a pas réussi. Et puis le public est beaucoup plus disposé à accepter les modifications utiles ; ce qui lui manque ce sont des formules, mais quand les positivistes les lui auront fournies, notre pays étonnera le monde par sa stabilité et l'énergie de son action progressive.

Ce n'est, en effet, qu'en connaissant les lois fondamentales des sociétés qu'on peut être véritablement conservateur, tout en osant beaucoup. Grâce au ciel, nous sommes dans le bon chemin.

J'arrive au second cas.

D'autres peuples, au contraire, perdant leur situation d'équilibre, se trouvent dans des conditions qui permettent à des organismes extérieurs de les faire disparaître. Cela est arrivé dans un grand nombre de cas, et notamment pour les populations Grecques et pour ce qu'on a appelé le Bas-Empire. Il a fallu les Romains

pour remettre l'ordre chez les Grecs et les Musulmans pour le rétablir dans le Bas-Empire; et y mettre fin à des perturbations qui continuaient indéfiniment.

Avant le Positivisme, diverses théories ont été données sur les révolutions. Les uns maudissent toute révolution, ce qui est absurde. Est-ce que vous croyez que, sous la monarchie, il ne s'est point fait de révolution? Mais considérez donc le XIVe siècle! Voilà un siècle où je n'aurais pas voulu vivre! Il est d'autres gens, au contraire, ce qui est encore plus déraisonnable, qui glorifient l'état révolutionnaire, qui en font l'état normal et qui déclarent que l'état normal consiste à être malade. C'est d'une naïveté charmante; j'ai entendu des gens dire que les Chinois ne pouvaient pas être un peuple sérieux, parce qu'ils n'avaient jamais eu de révolutions, et j'ai été obligé, pour les défendre, de montrer qu'ils en avait eues.

Les révolutions ont été souvent nécessaires, mais l'état normal consiste dans la suppression, plus ou moins complète, des révolutions.

Maintenant, l'Humanité aura-t-elle une vie indéfinie? Les théologiens ont pensé qu'elle aurait une fin, et vous savez les idées du catholicisme à cet égard. Dieu viendra juger les bons et les méchants, etc.

Je crois, en effet, que l'Humanité finira. Elle peut disparaître de deux manières : d'abord par un cataclysme, par le choc de quelque grosse planète, décrivant une parabole et sur la route de laquelle se trouvera la terre; en second lieu par la mort de la terre elle-même. La planète que nous habitons est, en effet, dans un équilibre instable; il n'est pas possible que les conditions cosmologiques, physiques, biologiques, ne s'y altèrent pas graduellement. Et, comme la vie de l'Humanité dépend de certaines conditions extrêmement complexes, au bout d'un temps plus ou moins long, ces conditions n'existant plus,

l'Humanité devra disparaître. Le devoir de l'espèce humaine sera, dans tous les cas, de mourir dignement. Mais, nous sommes dans la jeunesse de l'Humanité, et la considération de sa mort lointaine ne doit pas nous empêcher de vivre par elle et pour elle.

La modificabilité exerce une action qui produit des variations dans le phénomène fondamental. Y a-t-il une loi qui régisse l'action de ces variations et peut-on déjà l'apercevoir ? Oui. — Auguste Comte a donné la loi générale des actions modificatrices comparées à l'action fondamentale et je crois avoir apporté un complément à cette loi.

Auguste Comte a trouvé la loi suivante : c'est qu'à mesure que l'Humanité se développe, la succession des générations règle de plus en plus le phénomène social, et que, par conséquent, les actions modificatrices décroissent d'intensité, c'est-à-dire que l'action fondamentale va en croissant par rapport aux actions perturbatrices.

Le complément que j'ai apporté à cette loi est celui-ci : c'est que la masse des contemporains se joint à la masse des morts pour régler l'évolution sociale et les relations sociologiques, et pour augmenter notre puissance sociale en la réglant.

Ainsi, pour le dire en passant, le suffrage universel, dans un pays comme le nôtre est un élément d'ordre. Avec un petit nombre d'électeurs, nous pourrions arriver à des perturbations très grandes.

Il résulte de cette double action de la masse des morts et de la masse des vivants, un développement intellectuel de plus en plus considérable ; et alors, l'action systématique qu'elle détermine dans la science sociale, à mesure qu'elle s'établit, et qu'elle s'étend sur les sciences inorganiques, nous permet d'organiser notre providence artificielle.

Je vais faire rapidement l'application de ces données à toutes les circonstances modificatrices.

Il est évident, d'abord, que l'influence des climats était beaucoup plus grande autrefois.

Aujourd'hui, nous avons des moyens de chauffage artificiels ; la vie n'était possible autrefois que dans les pays où l'on n'avait pas besoin de se chauffer. De même, la lumière artificielle double, en quelque sorte, l'existence humaine.

Si je considère maintenant l'action modificatrice au point de vue géographique, il est évident que grâce à la création des chemins de fer, des navires à vapeur, l'importance de la situation géographique a sensiblement diminué et qu'elle diminuera de plus en plus.

Au point de vue de la race, l'action modificatrice est également considérable. Et nos législateurs sont absurdes d'exagérer l'importance de la question des races, juste au moment où elle devient de moins en moins considérable. Ce qui est important aujourd'hui, c'est la race sociologique qui est l'expression de l'action des prédécesseurs combinée avec notre action systématique, et qui nous permet d'entrevoir l'unité du genre humain.

De même, l'influence spontanée, modificatrice de la répartition des végétaux et des animaux, va aussi en diminuant et se règle.

Il en est également de même des influences modificatrices sociales. Dans les relations des nations entre elles, les influences perturbatrices vont en diminuant. Ce n'est pas à dire qu'on ne se battra plus, en dépit des louables efforts des membres du Congrès de la paix ; mais enfin on arrivera à une époque véritablement plus pacifique, où les actions perturbatrices deviendront de moins en moins grandes, et l'influence fondamentale l'emportera finalement sur les conditions modificatrices spontanées.

L'action sociologique ira de plus en plus en augmentant, et c'est pour cela que les autres iront en diminuant.

Ainsi l'action des grands hommes ira en diminuant, mais elle produira des effets beaucoup plus considérables, parce qu'ils auront en mains une puissance plus rationnelle et plus systématique. Autrefois, quand l'industrie n'était pas basée sur la science, l'action personnelle de l'individu était plus nécessaire. Il y avait des ouvriers plus habiles, il y en avait qui connaissaient un secret et qui même ne pouvaient pas le communiquer. Mais en même temps que cette action personnelle était plus nécessaire, elle était moins considérable que celle du constructeur de machines, qui, aujourd'hui, produit des effets systématiques, en sachant ce qu'il fait.

Ainsi l'action des grands hommes deviendra moins nécessaire, mais, en même temps, ils auront entre les mains des moyens si puissants, si certains, des méthodes tellement sûres que leur action produira en sociologie et en morale les mêmes effets que dans l'industrie systématisée. Quant à leur action perturbatrice, je crois qu'elle diminuera.

Voilà quelles sont les lois de variation de la modificabilité. Quant aux limites de variation, il faut le dire aussi, les révolutions tendront à disparaître. L'esprit scientifique est absolument le contraire de l'esprit révolutionnaire ; partout il procède d'une manière continue et ne se développe que par la continuité. Les révolutions deviendront donc de moins en moins fréquentes et l'évolution remplacera partout la révolution.

En résultat, le résumé final de cet exposé consiste à dire que la Providence réelle de l'Humanité s'organise graduellement de manière à dominer de plus en plus les influences spontanées sous l'action desquelles s'est produit jusqu'ici l'ensemble de l'évolution. Nous deve-

nons à nous-même notre propre Providence et nous le deviendrons d'autant plus, que nous serons plus raisonnables, plus instruits, et que la science sociale aura fait de plus grands progrès.

P. LAFFITTE.

MATÉRIAUX

POUR SERVIR A LA

BIOGRAPHIE D'AUGUSTE COMTE

SIX LETTRES INÉDITES D'AUGUSTE COMTE A PIERRE LAFFITTE

(Sur l'enveloppe).

A Monsieur P. LAFFITTE, 45, rue Monsieur-le-Prince.

(2)[1]

Mon cher Monsieur Laffitte,

une petite indisposition m'empêchant d'aller ce soir aux Italiens, j'espère que vous pourrez utiliser personnellement le billet ci-joint, qui vous permettra d'entendre le chef-d'œuvre de la comédie lyrique (Il Barbiere de Rossini) assez bien exécuté, surtout par notre plus parfaite cantatrice. Faites attention au n° de la stalle, qui, quoique très voisine de celle du Mardi et du Samedi que vous connaissez, n'est pas tout à fait la même.

Tout à vous.

Ate Comte.

Jeudi matin 6 Février 1845, (8 h.)

Si vous n'étiez pas disponible ce soir, veuillez me renvoyer aussitôt ce billet.

(1) De la main de Pierre Laffitte ; ce numéro indique que c'est la 2e lettre qu'il a reçue d'Auguste Comte.

(Sur l'enveloppe).

A Monsieur P. LAFFITTE, à Béguey, par Cadillac (Gironde).

(3) (1)

Paris, le mercredi 15 Octobre 1845.

Je m'empresse, mon cher Monsieur Laffitte, de répondre à votre bonne lettre du 11, afin de vous donner ainsi un nouveau témoignage de mon affectueuse estime.

Ma santé n'a guère cessé d'être plus ou moins troublée depuis votre départ. Aussi n'ai-je pu, à beaucoup près, utiliser mes vacances autant que je l'avais espéré pour l'avancement de mon second grand ouvrage, que j'ai pu seulement mettre en train d'exécution. Je me porte mieux depuis quelques jours : mais, en revanche, voici la fin de mes loisirs philosophiques ; car, dès après demain, je vais reprendre la plus lourde partie de mes fonctions journalières.

Rien de nouveau, du moins à ma connaissance, n'a eu lieu dans l'élection du nouveau directeur des études polytechniques. Mais ceci veut dire seulement que jusqu'ici l'opération n'est pas consommée ; car, vous savez d'ailleurs que, par goût comme par système, je demeure naturellement étranger à tous les détails préparatoires.

Le bon M. Lenoir est très sensible à votre souvenir : il n'est pas non plus tout à fait bien portant. M. Bonnin continue à se porter à merveille. Quant à M. Bernard, toujours un peu valétudinaire, il est maintenant absorbé par sa préparation à un prochain concours que le Ministre de la Guerre vient d'instituer heureusement parmi ceux qui aspirent à être employés dans ses bureaux.

(1) De la main de Pierre Laffitte, id...

Ce digne jeune homme s'est décidé, pour mieux soutenir sa mère, à tenter cette carrière peu conforme à ses propres inclinations : elle est sûre et honorable, mais chétive et pénible, du moins envers ceux qui sont organisés comme lui.

J'ai lu avec intérêt vos judicieuses observations sur les dispositions fondamentales des classes illétrées, aussi bien au fond de nos provinces qu'au centre de Paris. Ne vous effrayez pas de l'apparente recrudescence théologique que vous montrent, là comme ici, les classes lettrées, et surtout nos maîtres actuels les légistes. D'après vos propres observations, il n'y a là aucune sorte de vraies convictions religieuses, mais seulement l'extension du machiavélisme vulgaire et ridicule, fondé par la prétendue nécessité sociale indéfinie d'un tel régime mental ; or, plus cette hypocrisie systématique se propage, moins elle conserve de consistance : elle n'a été dangereuse qu'autant qu'elle est restée concentrée chez une classe d'élite, comme cela existe encore en Angleterre. Ici, cette routine n'a vraiment qu'une valeur négative, pour l'opposer aux tendances anarchiques du seul parti progressif qui soit encore organisé. Que l'opinion progressive donne de vraies garanties d'ordre, en devenant positive au lieu de rester métaphysique, et toutes ces prétentions rétrogrades, perdront aussitôt leur valeur sociale.

A l'approche de votre retour à Paris, je dois vous répéter, comme à l'un de mes plus judicieux et plus dociles élèves, le conseil philosophique sur lequel j'ai insisté directement lors de votre départ ; de consacrer vos études pendant l'année prochaine, aux saines spéculations biologiques, d'abord anatomiques, puis physiologiques, qui manquent encore à votre sage éducation scientifique.

Il est d'ailleurs bien entendu que ce doit être toujours sans préjudice de vos occupations professionnelles, car il est tems que le choix d'un état convenable vous occupe

essentiellement, soit par devoir social, soit même dans l'intérêt d'une future participation directe à la grande élaboration philosophique de notre siècle, si vous devez finalement y coopérer.

Tout à vous.

A^te^ COMTE.

(*Sur l'enveloppe*). (*Pressée*)

A Monsieur P. LAFFITTE, 45, rue Monsieur-le-Prince.

(4)(1)

Mon cher Monsieur Laffitte,

En réfléchissant davantage à la tentative faite hier par Mme Sand, pour assister à ma séance, j'ai pensé que je devais à cette illustre femme, une démarche de courtoisie, qui m'offrirait aussi l'occasion de réparer, implicitement envers elle une ancienne brusquerie, que je regrette maintenant. Mon intention serait donc de lui écrire sur cet incident, afin de mettre à sa libre disposition, dès Dimanche prochain, une place réservée, convenablement choisie derrière moi, en donnant au gardien les avis nécessaires. Toutefois, vous sentez qu'il m'importe beaucoup de ne rien hasarder à cet égard, et par conséquent il est d'abord indispensable de bien constater le fait d'hier, de manière à n'y laisser aucun doute. Comme vous me paraissez avoir à portée un moyen facile de vous en assurer exactement, je vous prie de vouloir bien le faire, et d'y ajouter, en cas d'affirmative, l'adresse formelle de Mme Sand à Paris. Je ne serai nullement libre après demain Mercredi; mais si, demain

(1) De la main de Pierre Laffitte id...

Mardi, vous pouviez, à l'issue de votre diner, m'apporter cette double information, je vous en serais fort obligé. Vous sentez qu'il m'importe de l'obtenir le plutôt possible, afin d'avoir le tems d'échanger un billet avant Dimanche. Au reste, je n'ai pas besoin de vous dire que je compte d'avance sur votre soin et votre empressement pour rouvrir un commencement de relation qui peut exercer une véritable influence sur l'active propagation du positivisme.

Tout à vous.

A[te] COMTE.

Lundi matin 26 Janvier 1846, (9 h).

(*Sur l'enveloppe*).

A Monsieur P. LAFFITTE,
Professeur de mathématique, 23, rue Racine, Paris.

A M. P. Laffitte, 23, rue Racine.

Mon jeune ami,

Vous m'obligerez si vous pouvez demain, pendant ma séance, remettre à M. de Capellen le numéro de *la Belgique démocratique* qui contient l'article de M. Lefort sur mon tableau cérébral, et aussi celui qui renferme votre propre article.

Tout à vous.

AUGUSTE COMTE.
(10, rue Monsieur-le-Prince).

Samedi 25 Saint-Paul 63.

A Monsieur P. LAFFITTE, à Beguey (Gironde).

Paris, le Mardi 14 Dante 63.

Mon jeune ami,

Je suis charmé que vous ayez heureusement cheminé, et je vous félicite sincèrement d'avoir dignement accepté le devoir fraternel et filial qui a suivi votre arrivée, sans vous laisser rebuter d'avance par les ennuis que doit imposer à tout théoricien une longue série de détails matériels, qu'ennoblit ici leur affectueuse destination.

Les tendances que vous m'indiquez à de violentes représailles lors du prochain déclin des rétrogradateurs ne me semblent pas très inquiétantes. Tout cela se calmera spontanément aussitôt que la compression cessera. J'espère que les départements suivront ici, comme toujours, l'exemple de Paris, où la compression n'a pu prévaloir assez pour susciter une irritation vraiment profonde. Du reste, je reconnais avec vous l'urgence d'une sage et ferme pénalité envers les principaux meneurs rétrogrades. Mais je pense que son établissement systématique préviendra, même en province, toute explosion populaire qui tendrait à troubler la prochaine phase républicaine. En concentrant les punitions politiques sur ceux qui ont librement et sciemment participé, d'une manière quelconque, à l'expédition de Rome, on englobera tous ceux qui méritent, même à d'autres titres, d'être vraiment atteints, sans susciter les graves inquiétudes qui résulteraient partout d'un système indéfini de vagues récriminations.

Vos deux renseignements spéciaux m'offrent beaucoup d'intérêt, surtout celui qui concerne la mémorable réplique du digne paysan. On est bientôt rassuré sur l'avenir social d'un pays où de telles maximes surgissent spontanément des rangs les plus infimes, et obtiennent

le silencieux respect de tous les adversaires honnêtes. Je vous félicite de la tendance à ouvrir des relations personnelles avec cet éminent cultivateur. Votre médecin sceptique me semble annoncer aussi un prochain prosélyte, dont le caractère honorable paraît indiqué par la franchise même de ses aveux envers son irrationnelle profession.

En même temps que votre lettre d'avant-hier, je viens d'en recevoir une très touchante de M. Audiffrent, à qui je vais répondre en vous quittant. C'est le résultat spontané d'une première lecture sérieuse de mon récent volume, dont il a profondément apprécié la portée théorique. « Il est désormais impossible, dit-il, de douter « de l'influence de la sociologie sur la régénération même « scientifique, quand on a déjà sous les yeux un cas aussi « décisif que votre grand chapitre biologique ». Mais j'ai surtout été sensible à la profonde impression que lui a faite la dédicace, « qui fait ressortir tous les mérites mo« raux et intellectuels de la sainte femme sous le patro« nage de laquelle je trouve dignement inaugurée une « telle régénération ». — « Votre sainte Clotilde, dit-il « plus bas, devient la patronne de toutes les âmes sen« sibles. Je disais à ma mère, en lui lisant quelques lignes « de cette mémorable dédicace : si j'ai jamais une fille, « elle se nommera Clotilde ».

D'aussi précieux témoignages, qui maintenant se multiplient beaucoup, constitueront désormais ma principale récompense.

M. Segond m'a procuré tout récemment une semblable satisfaction, à laquelle je ne m'attendais pas, en me chantant un air fort gracieux qu'il vient de composer sur les dernières strophes de ma Clotilde. Je vois que M. Audiffrent a pareillement goûté beaucoup ces suaves stances.

Vous apprendrez, je suis sûr, avec satisfaction que

M. Émile Pascal est spontanément venu, la semaine dernière, me consulter directement envers un cas très grave relatif à sa plus intime existence. Outre cette touchante preuve de confiance, j'ai été heureux d'apprendre, d'après la nature du cas, que ce jeune homme intéressant commence à subir l'essor affectif dont il avait tant besoin à tous égards, et qui lui permettra, j'espère, de développer enfin sa vraie valeur.

Tout à vous.

AUGUSTE COMTE
(10, rue Monsieur-le-Prince).

Ma bonne Sophie est très touchée de votre affectueux souvenir. Elle a été fort sensible au petit cadeau que je viens de lui faire, à l'occasion de sa fête, d'un exemplaire élégamment relié de mon récent volume. Quoiqu'elle ne sache pas lire, vous ne doutez pas qu'elle ne parvienne à goûter assez un hommage aussi mérité.

P. S. Pour prévenir toute équivoque ultérieure, je dois vous avertir que votre lettre de Dimanche porte la date du 19 Dante, au lieu du *12*.

(Sur l'enveloppe).
(Pressée).

A Monsieur P. LAFFITTE, professeur de Mathématique, 23, rue Racine, Paris.

A Monsieur P. LAFFITTE, 23, rue Racine.

Mon jeune ami,

l'entraînement de notre conversation m'a fait hier oublier totalement une petite négociation dont je m'étais

chargé envers vous. Si vous pouvez aujourd'hui venir un moment entre midi et 5 h., ma négligence se trouverait réparée à tems.

Tout à vous.

Mardi matin, 14 Frédéric 63.

AUGUSTE COMTE.

LETTRE COLLECTIVE

DE MM. DE LIMBOURG-STIRUM, KRETZER, VAN HASFELT, ATTACHÉS AU MINISTÈRE DE LA GUERRE HOLLANDAIS, A LA HAYE. — RÉPONSE D'AUGUSTE COMTE.

(Sur l'enveloppe)

A Monsieur AUGUSTE COMTE, répétiteur d'analyse transcendante et de mécanique rationnelle à l'école Polytechnique, à Paris.

FRANCO

(Reçu le mercredi 15 Avril 1846).
(Répondu le jeudi 30) (1)

La Haye, le 11 Avril 1846.

Monsieur,

L'étude de vos ouvrages, en même temps qu'elle nous a fait apprécier la haute portée de vos travaux et l'immensité de l'œuvre, à laquelle vous avez consacré votre vie, a fait naître en nous le désir de contribuer, selon notre pouvoir, à la propagation des idées positives, en appelant l'attention de nos compatriotes sur votre grand ouvrage, ne pas assez connu dans notre patrie.

Dans ce but nous venons de publier une traduction des deux premières leçons du Cours de Philosophie positive, sous le titre de Bases générales de la Philosophie positive.

Nous avons l'honneur de vous offrir ci-joint un exemplaire de cette publication.

Nous vous prions de bien vouloir considérer cette démarche, comme un témoignage de la vive admiration que nous ressentons pour le successeur de Bacon et de Descartes.

(1) De la main d'Auguste Comte.

A cette occasion, nous éprouvons le besoin de vous dire, que nous avons été profondément affligés, en apprenant par la préface personnelle de votre ouvrage, que la France, quoique constituant l'avant-garde de la civilisation, n'apprécie pas encore convenablement le véritable philosophe des temps modernes. Nous espérons vivement que, malgré les difficultés de votre position, vous pourrez accomplir votre grande mission.

Veuillez agréer, Monsieur, l'hommage de notre profond respect.

M. Comte DE LIMBOURG-STIRUM,
Capitaine du génie attaché au ministère de la gue e

H. KRETZER,
Lieutenant du génie,
Adjudant de la première direction des fortifications.

J.-A.-N.-D. VAN HASFELT,
Lieutenant du génie,
Attaché au ministère de la guerre.

RÉPONSE D'AUGUSTE COMTE

A Messieurs { *le Comte de LIMBOURG-STIRUM, capitaine au génie,*
KRETZER, lieutenant du génie;
van HASFELT, lieutenant du génie,
attachés au ministère de la guerre Hollendais à La Haye.

(Copie conforme),

Paris, le Jeudi 30 avril 1846.

Messieurs,

Je regrette de n'avoir pu vous témoigner plutôt combien me touche votre noble lettre collective du 11 avril. Une telle appréciation, loyalement proclamée dans notre

honorable préface, constitue la plus précieuse récompense et le plus digne encouragement que comporte la grande élaboration à laquelle, dès ma première jeunesse, j'ai voué l'ensemble de ma vie. Ces suffrages compétents et spontanés semblent déjà faire pressentir le jugement de la postérité, et fortifient l'active conviction d'un intime accord avec la marche fondamentale de la raison humaine.

Sauf toute comparaison personnelle, vous avez pleinement caractérisé mon opération philosophique en y voyant le complément nécessaire de la systématisation décisive de la rénovation générale conçue et ébauchée par Bacon et Descartes. A leur puissante impulsion initiale, il faut aujourd'hui rattacher directement l'effort final qui doit réaliser l'immense synthèse alors confusément entrevue comme réservée à un vague avenir, et dont les divers éléments essentiels devaient d'abord ressortir successivement des différentes analyses préparatoires propres aux deux siècles intermédiaires. Enfin devenue complète et homogène, par la fondation de la vraie science sociale, la saine philosophie tend désormais à s'incorporer activement à l'ensemble de l'existence humaine, de manière à remplacer irrévocablement le régime provisoire qui seul convenable à notre enfance, fut ensuite incompatible avec notre pleine virilité. Mais cette connexité caractéristique se trouvait implicitement annoncée déjà dans le concours spontané de ces deux différents régulateurs primitifs de l'esprit moderne, dont l'un considéra surtout la constitution spéculative et l'autre la destination active. La principale propriété de mon effort philosophique consiste donc, comme vous l'avez senti, dans l'intime combinaison finale de ces deux tendances fondamentales qui durent longtemps sembler inconciliables.

Je suis profondément ému, Messieurs, de la généreuse

sympathie que vous daignez m'exprimer pour des tribulations privées naturellement liées à ma mission publique, et auxquelles mon défaut total de fortune personnelle procure seul une dangereuse gravité. Les conditions intellectuelles et sociales qui, d'après l'ensemble du passé européen, assignent à la France le périlleux honneur d'une indispensable initiative dans la grande régénération occidentale, y résident essentiellement chez des classes avec lesquelles le véritable esprit philosophique n'a pu encore instituer un contact suffisant. Partout ailleurs, il y doit rencontrer de puissantes oppositions collectives, et n'y peut espérer que de précieuses adhésions individuelles, indifféremment émanées de tous les rangs sociaux. Il ne pouvait surtout éviter une lutte caractéristique contre le faux esprit scientifique qui, plus puissant en France que dans le reste de notre occident, y constitue réellement le principal obstacle actuel à la synthèse fondamentale devant laquelle doit s'éteindre le règne trop prolongé de l'analyse spéciale. Chez des coteries mathématiques où l'aversion des idées générales comprime l'essor des nobles sentiments, les lâches animosités que j'ai signalées ont été poussées au-delà même de ce qu'on devait supposer. Abusant du pouvoir exagéré que leur accorde l'aveugle libéralité de notre gouvernement, elles ont, depuis deux ans, directement détruit la moitié des ressources matérielles de ma laborieuse existence, en osant m'enlever, après sept années consécutives d'un irréprochable exercice, mes principales fonctions polytechniques. Quoiqu'un examen approfondi ait conduit l'administration suprême à flétrir solennellement une telle iniquité, nos préjugés pédantocratiques ne lui ont pas encore permis une intervention assez énergique pour en prévenir, ni même en réparer la consommation effective.

En vous apprenant, Messieurs, cette fâcheuse issue

provisoire d'une lutte inévitable, je dois signaler aussi à votre honorable sollicitude diverses manifestations qui m'ont alors offert une précieuse compensation, complétée aujourd'hui par votre noble démarche. Vous connaissez déjà l'éminente justice qu'osa, le premier, me rendre publiquement un loyal philosophe anglais, qui vous a fourni une bienveillante épigraphe. La France elle-même prit, l'année suivante, une digne revanche de cette initiative exceptionnelle, par l'admirable appréciation philosophique à laquelle l'un des principaux membres de notre Institut (M. Littré) soumit l'ensemble de mon ouvrage, dans six articles du *National,* qui formèrent bientôt une publication spéciale, d'ailleurs devancée spontanément à Utrecht. Enfin, quand l'ignoble persécution fut connue en Angleterre, quelques membres du Parlement s'y concertèrent aussitôt pour me voter un honorable subside, équivalent à une année du traitement dont j'étais ainsi dépouillé : cette mesure inusitée a utilement retardé d'un an la perturbation matérielle que mes ennemis avaient surtout en vue.

Malgré les graves embarras temporaires où elle me jette aujourd'hui, cette crise personnelle n'apportera, j'espère, aucune altération notable à la continuité réelle de ma principale élaboration. L'entière publication de deux traités secondaires, que j'avais anciennement promis comme types didactiques, m'a permis enfin d'entreprendre, depuis un an, mon second grand ouvrage, consacré, d'une manière directe et spéciale, à la constitution dogmatique de la science sociale, en harmonie nécessaire avec l'art correspondant. Le principal caractère de ce nouveau travail consiste à systématiser la supériorité morale du positivisme, dont mon livre fondamental établit assez la supériorité intellectuelle. Cette simple indication peut faire sentir combien ce difficile complément importe à l'ascendant social de la

nouvelle philosophie générale, en lui procurant la seule aptitude qui, aux yeux même les mieux disposés, semble lui manquer encore, et sans laquelle pourtant aucune doctrine ne peut vraiment sortir du cercle très restreint des intelligences contemplatives pour pénétrer dignement chez la masse active. En un mot, l'ensemble de ces quatre nouveaux volumes tendra directement à résoudre le fatal antagonisme qui, depuis la fin du moyen âge, existe, dans tout l'Occident, entre les besoins, également irrésistibles, de l'esprit et du cœur : il constatera, j'espère, que l'unique philosophie qui puisse aujourd'hui satisfaire aux uns est aussi celle qui désormais convient le mieux aux autres.

L'utile publication, dont vous avez bien voulu, Messieurs, m'envoyer un magnifique exemplaire, réalise, du moins en partie, un vœu que j'avais depuis longtemps formé pour seconder la propagation systématique du positivisme : il consistait à réunir, en un volume distinct, les deux chapitres de préliminaires généraux et les trois chapitres de conclusion générale qui commencent et terminent mon ouvrage, dont j'ai ainsi facilité quelquefois la première appréciation. On augmenterait encore l'efficacité de cette initiation, sans excéder les limites ordinaires, en ouvrant ce volume unique par l'important examen de M. Littré, plus propre que toute autre exposition possible d'égale étendue à bien caractériser ma double conception fondamentale. Enfin, on y pourrait aussi placer utilement le Discours que je publiai, dans la même intention, un an avant ce beau travail ; je prie chacun de vous, Messieurs, d'en agréer, à titre de souvenir personnel, un exemplaire ci-joint.

Permettez-moi, Messieurs, de saisir cette noble occasion pour témoigner spécialement la sympathie spontanée que m'inspira toujours l'intéressante nation qui fut, à tant d'égards, l'un des organes les plus précoces et

les plus caractéristiques du véritable esprit moderne. Je crois avoir assez indiqué ma constante disposition envers elle dans ma sommaire appréciation systématique du passé occidental. Les vrais philosophes français n'oublieront jamais que la patrie de Grotius et de Huyghens offrit longtems un honorable asile à Descartes et à Bayle. Malgré l'universelle perturbation propre à notre époque, votre pays, sans doute, saurait, au besoin, dignement exercer encore ce noble privilège, si précieux aux penseurs trop avancés.

Veuillez, Messieurs, agréer l'assurance de ma gratitude, à la fois personnelle et philosophique, avec l'hommage de mon affectueuse estime.

AUGUSTE COMTE.
(10, rue Monsieur-le-Prince.)

LETTRE DE P. J. PROUDHON A AUGUSTE COMTE

(Reçu le mercredi 12 Descartes 65)
(Réponse le lendemain) (1).

Paris, 19 octobre 1853.

Monsieur,

J'ai reçu, il y a quelque temps, le troisième volume de votre *Politique positive ;* j'en ai commencé la lecture avec le fruit que j'ai toujours retiré de vos ouvrages, mais, vous ne m'en voudrez pas de vous dire, avec la lenteur que m'impose le tour particulier de vos idées, ainsi que le style fort et nourri, dont elles sont revêtues.

Je prends la liberté de vous adresser aujourd'hui, à titre de remerciement, un opuscule qu'il ne m'a pas été possible de faire imprimer à Paris, et auquel la police refuse l'autorisation de se vendre à l'intérieur.

Vous trouverez sans doute que le gouvernement se donne beaucoup trop de peine pour peu de chose : mon travail est de *pure métaphysique*....

Bien que je sache comme vous, à quoi m'en tenir sur la valeur et le positivisme de cette *science* (ou de cet) (2) *art*, du tout ce qu'il vous plaira, je n'en pense pas moins qu'elle est encore, pour la terminologie, le moyen par lequel seul nous pouvons faire concevoir au public une synthèse un peu large, et admettre des idées nouvelles ; et je trouverais au besoin, dans vos propres écrits, la preuve de mon assertion.

(1) De l'écriture d'Auguste Comte.
(2) Ces trois mots sont rayés sur l'original.

Une autre chose qui choquera vos habitudes intellectuelles, c'est qu'avant de publier mon traité d'*Économie positive* (car en vérité, je ne travaille pas à autre chose), j'ai voulu tâter mes amis et le public par une espèce de prospectus, à quoi bon cette expérience, me direz-vous, si vos idées sont positives ? — Je vous répondrai : à voir comment et par quel bout je puis les faire entrer dans les esprits, et quelle épine il faut encore arracher pour en faciliter l'introduction.

Vous voyez, Monsieur, que je ne suis pas très savant, je fais de mon mieux pour être tout à fait pratique : puissiez-vous trouver mes excuses suffisantes !...

En vous exprimant toute ma satisfaction de vos travaux, et ma reconnaissance pour vos divers envois, permettez-moi de regretter, Monsieur, que vous ayez cru devoir, en 1852, applaudir au coup d'État du 2 décembre, et en 1852, réclamer la protection du Tsar. Ce sont là de ces actes que bien des gens, d'ailleurs plein d'estime pour votre génie, ne vous pardonnent avec la même facilité que votre tout dévoué

P. J. PROUDHON.

---

49 LETTRES DE PIERRE LAFFITTE A AUGUSTE COMTE

Nous commençons aujourd'hui la publication de 49 lettres de Pierre Laffitte à Auguste Comte, extraites de nos archives.

Cette publication offre un grand intérêt, tant au point de vue de l'histoire du positivisme, qu'au point de vue de la biographie de ces deux grands penseurs.

1re Lettre

Monsieur

AUGUSTE COMTE

Répétiteur d'analyse à l'Ecole polytechnique.

Rue Monsieur-le-Prince, 10

Paris.

(Reçu le mardi 14 Octobre 1845)
(Réponse le lendemain) (1).

Monsieur,

pensant arriver à Paris avant la fin de Septembre, j'espérais dès lors pouvoir moi-même aller vous demander des nouvelles de votre santé, encore chancelante à mon départ, et apprendre en même temps les résultats de votre démarche pour la direction de l'école polytechnique, ce qui, vous n'en doutez pas, m'intéresse vivement.

Mais une indisposition, légère pourvu qu'on la sur-

(1) De la main d'Auguste Comte au dos. Cette réponse est publiée dans le présent n° de la *Rev. Occ.*, page 205.

veille à temps, (un commencement de gastrite) m'a retenu en province au-delà du temps que je m'étais fixé; et la nécessité d'un traitement jointe au plaisir de prolonger des jouissances morales que je ne goûte directement et complètement qu'une fois l'an, me conduisent à prolonger encore mon absence de P ris.

Privé dès lors, pendant plus de temps que je ne le croyais, du bonheur que vous m'avez accordé, Monsieur, avec tant de bienveillance, de jouir souvent de votre conversation, je n'ai pas voulu du moins rester plus longtemps sans aucune nouvelle de votre santé. J'ai donc pris la permission de vous écrire à cet égard, espérant, Monsieur, de votre bonté et de votre bienveillance habituelles une réponse ardemment désirée.

J'espère que M. Lenoir et M. Bonnin, que j'ai laissés en bonne santé, ont continué à en jouir pendant mon absence. Vous voudrez bien, je vous prie, leur témoigner, Monsieur, tout le plaisir que j'aurai à les revoir. Ainsi s'écoule l'existence, jamais complètement heureuse, et surtout à cause de cette nécessité qui nous empêche de goûter, à la fois, du moins directement, le charme des relations les plus douces.

J'ai laissé M. Bernard dans un état de santé assez équivoque; comment le beau temps l'a-t-il traité? Si tant est du moins qu'il y ait eu du beau temps à Paris. Sous ce rapport, le mois de Septembre a été dans notre département assez favorable; et en fait l'été a subi une véritable transposition. Malgré cela, les variations singulières de température ont produit une très mauvaise année, surtout à cause de cette épidémie qui, du nord au midi dans toute l'étendue de la France, et peut-être au delà, s'est déclarée parmi les pommes de terre; épidémie qui a rendu à peu près nulle la récolte de cette année; résultat extrêmement fâcheux pour les pauvres gens, dont la pomme de terre est à tous égards une des princi-

pales ressources. Je vous demande pardon de vous entretenir de ces faits, tant il est douloureux de considérer ces désastres qui augmentent parfois à un si haut degré les souffrances, déjà si grandes des classes pauvres. Dans les campagnes il est encore possible de remédier par une charité plus facile, aux immenses inconvénients des mauvaises récoltes, mais ce sont surtout les grandes villes qui ressentent, à un degré parfois terrible les désastreuses conséquences de ces perturbations atmosphériques.

Du reste, mes vacances, outre les joies morales dont elles ont été l'occasion, m'ont permis un travail intellectuel, qui pour moi a une assez grande importance, et dont je crois, Monsieur, utile de vous signaler la nature, afin de savoir s'il était oui ou non, opportun pour moi de l'entreprendre.

Il s'agissait pour moi, de vérifier expérimentalement dans un cercle suffisamment étendu, les conséquences déduites de votre théorie sur les dispositions intellectuelles fondamentales des masses à notre époque.

Il résulte en effet de votre loi générale du développement intellectuel de l'Humanité, que sous l'impulsion d'un esprit systématique d'observation, les esprits avancés ont été conduits à cette disposition intellectuelle qui consiste à poursuivre de plus en plus la recherche des réalités, et à laisser tomber en désuétude la recherche des *idéalités*. Or les mêmes causes qui ont amené ce résultat, à l'état systématique chez les esprits convenablement cultivés, agissant spontanément quoique à un moindre degré chez les masses, ont dû produire parmi elles une disposition intellectuelle analogue, disposition d'esprit fondamentale qui est à la base véritable de l'établissement de la philosophie positive.

En état, par position de famille, de voir surtout cette partie aisée de la classe ouvrière, qui forme ce que l'on

nomme chez nous les *artisans*, j'ai été à même de constater en effet, cette tendance profonde, souvent grossière dans ses formes faute de systématisation, à s'occuper exclusivement de la réalité, et à entrer de plus en plus dans l'indifférence la plus complète relativement aux questions purement idéales.

Comme je le disais, faute de systématisation, les observations qui résultent, dans un cercle assez étroit, de cette disposition fondamentale, sont soumises quant à leur explication aux conceptions métaphysiques, conceptions qui étant purement spontanées, n'ont pas la désastreuse consistance de cette métaphysique systématique des classes lettrées. Il est à remarquer en effet, que chez les hommes du peuple, les observations sont presque toujours justes, mais les explications le plus souvent métaphysiques, et parfois directement absurdes.

D'un autre côté, j'ai vérifié aussi dans les classes lettrées de la société, un retour plus vif et plus grand que je ne l'eusse cru, aux idées théologiques, ou du moins à des formes et à des institutions théologiques, ainsi notre arrondissement se trouve émaillé de plus en plus de moines et de nonnes. Mon modeste village renferme déjà un couvent de femmes et un couvent de carmes déchaussés. La masse repousse hautement ces innovations, mais elles sont hautement approuvées du plus grand nombre de nos avocats. Sans doute une pareille rétrogradation est évidemment sans danger, parce que poussée à un certain degré elle viendrait choquer les dispositions intellectuelles fondamentales de ceux même qui l'approuvent ; mais elle peut peut-être amener quelques perturbations toujours fâcheuses.

Du reste, s'il y a une certaine intensité dans la rétrogradation, il faut avouer aussi que l'anarchie intellectuelle et morale fait des progrès effrayants, jusque dans les moindres villages, surtout dans la classe semi-lettrée.

J'ai vu en effet mon canton inondé de lecteurs et d'admirateurs du *Juif errant.*

Quoi qu'il en soit, ce travail intellectuel de vérification, a été pour moi, je crois, d'une certaine utilité en donnant une plus grande netteté à la manière dont je conçois la loi du développement intellectuel de l'humanité.

Pardonnez, Monsieur, des détails aussi longs et sans doute aussi fastidieux pour vous habitué à ces conceptions, mais j'ai cru qu'il était du devoir de l'élève de faire connaître au maître, même ses moindres travaux.

Recevez, Monsieur, l'assurance du profond respect et de l'intime dévouement de votre élève.

P. Laffitte.

Béguey, 11 Octobre 1845 (Gironde).

2e Lettre

Monsieur

Monsieur A. COMTE

Paris.

Monsieur,

Je m'empresse de répondre à votre lettre (1).

Vous pouvez être assuré d'avoir demain soir sur Madame Sand tous les détails convenables.

Je me procurerai aujourd'hui même d'une manière tout-à-fait positive les renseignements que vous me demandez.

Votre élève dévoué,
P. Laffitte.

Lundi 26 Janvier 1846.

(1) Cette lettre est publiée dans le présent n° de la *Rev. Occ.*, page 207.

3e LETTRE

(Sur l'enveloppe).

Monsieur

AUGUSTE COMTE

10, Rue Monsieur-le-Prince

Paris.

Béguey, 26 Août 1848.

(Reçu le mardi 29 août 1848)
(Réponse immédiate (1).

Mon cher et vénéré Maître,

Lorsque je vous quittai vous n'aviez pas encore retrouvé, dans votre état hygiénique, l'équilibre si malheureusement troublé depuis un an ; je n'ose trop espérer que cela se soit réalisé depuis ma courte absence. Cependant, je pense que si de nouveaux chagrins moraux ne sont pas venus à la traverse, votre santé est du moins passablement satisfaisante.

Mais il est une chose qui me préoccupe toujours, c'est de savoir si votre appel au public occidental a commencé déjà à produire l'effet, que nécessairement il doit amener, j'en suis intimement convaincu. S'est-il opéré sous ce rapport un changement quelconque dans votre situation? Dans les premiers momens votre ouvrage doit se répandre lentement, et par conséquent les améliorations personnelles qui peuvent en résulter pour vous resteront quelque temps à se produire. A mesure que cet ouvrage pénétrera dans le public, la position dure, mais indépendante, que vous reprenez se consolidera nécessairement, à moins cependant que cet appel n'amène une manifes-

(1) De la main d'Auguste Comte. Mention répétée au dos de l'enveloppe.

tation généreuse de la part des riches étrangers qui ont jusqu'ici plus ou moins adhéré complètement au Positivisme.

Je suis arrivé dans un pays complètement rétrograde, non seulement le socialisme est une chose ici entièrement méconnue, mais l'existence même de la République est mise en question. Bordeaux et tous ceux qui dans le département s'occupent des affaires générales du pays sont tout-à-fait réactionnaires. La Réole seule est républicaine, un grand nombre d'ouvriers y sont arrivés au Conseil municipal : du reste je connais à La Réole des amis personnels de Caussidière. A Bordeaux, l'on prétend ouvertement que l'expérience tentée par l'établissement de la République est désormais suffisante, qu'il nous est impossible de vivre sous un pareil mode de gouvernement, et que bientôt l'on retournera nécessairement à la Royauté. Telles sont les niaiseries politiques qui composent tout le bagage politique de la bourgeoisie bordelaise. Du reste, il faut observer que la légitimité a gagné beaucoup de partisans à Bordeaux, où l'on pense assez généralement qu'il n'y a pas de milieu possible entre le principe monarchique pur et le principe républicain. Quant à ceux, qui dans le peuple proprement dit prennent le titre de Républicains, ils sont de véritables socialistes ; non pas en admettant telle ou telle formule spéciale, mais dans leurs sentiments, et en réclamant énergiquement comme but de la République, une amélioration dans la situation des classes inférieures. Le Républicanisme politique proprement dit, n'a aucune espèce de popularité, même en province, parmi les républicains, il est purement à l'usage des roués qui veulent arriver au pouvoir, et par suite il se trouve plus ou moins concentré à Paris.

Cependant, il ne faudrait pas croire que la complète indifférence que manifestent, dans nos départements,

les classes inférieures pour l'usage des droits électoraux, tient seulement au sentiment de l'inanité de tels droits. Une cause plus profonde influe à cet égard. On peut dire, en thèse générale, que tout ce qui n'a rapport qu'aux affaires générales du pays, n'est ici l'objet d'aucune espèce d'attention. Et il en est nécessairement ainsi plus ou moins dans tous les Départements. En considérant cet égoïsme concentré des habitants de la campagne, en voyant avec quelle profonde indifférence on laisse passer tout ce qui ne touche pas directement l'intérêt personnel, on est pris de dégoût pour une telle vie, vouée à la satisfaction des penchants les plus grossiers, et complètement étrangère à tout sentiment de solidarité quelconque. On vit pour soi, advienne que pourra de tout le reste.

L'infériorité naturelle de la civilisation moderne par rapport à la civilisation antique, quant à l'énergie du sentiment de solidarité est surtout très caractéristique dans nos campagnes ; et cela doit être. A mesure que le mouvement de décomposition se propage, le peu d'idées générales et de sentiments généreux que le clergé catholique maintenait dans nos campagnes, se perd de plus en plus. Chacun s'isole, la vie devient de plus en plus individuelle. Dans la société antique, et surtout dans les premiers temps, un danger commun toujours plus ou moins pressant, rendait vif, sinon étendu, le sentiment de la solidarité. Dans la société moderne il n'en est pas ainsi, et la nécessité d'une doctrine commune est bien autrement grande que dans la société antique. La complication nécessaire de l'organisme social rend faible le sentiment purement spontané de la solidarité mutuelle. Aussi en voyant un tel état de choses, on se prend à regretter la chûte trop profonde de l'ancien pouvoir spirituel avant que le nouveau puisse remplir son office. Mais l'appréciation d'une telle situation explique un phénomène qui est partout très mal compris, c'est la

rétrogradation théologique qui se manifeste dans les femmes depuis un bon nombre d'années. En fait, elles sont dans nos campagnes de plus en plus dévotes, et cela doit être. Cette vie purement individuelle est une vie profondément triste pour les âmes délicates. Aussi combien ces gens-ci seraient tristes s'ils n'étaient aussi grossiers ! D'après cela, les femmes cherchent nécessairement un refuge dans la seule vie générale encore constituée. Et cela est tellement vrai, que j'ai rencontré des femmes, fort distinguées d'ailleurs, qui supportaient très tranquillement et sans répulsion la négation complète de la divinité, et qui n'en suivaient pas moins exactement les exercices religieux. Du reste, elles reconnaissaient, plus ou moins la justesse de l'analyse positiviste de leur situation, et reconnaissaient qu'elles ne tiendraient pas bien fanatiquement à leur foi religieuse, s'il existait d'autres moyens de lesarracher à leur horrible isolement. Je comprends très bien cela. Je préférerai être catholique que vivre d'une vie égoïste et solitaire.

Dans les villes de nombreuses compensations existent. Et à Paris, surtout depuis le 24 février, chacun ne vit plus pour soi seul, le sentiment de la relation de la vie privée à la vie publique augmente. Un danger vif et permanent produit, jusqu'à un certain point, sur nos bourgeois Parisiens, un effet analogue à celui qu'un danger extérieur produisait dans les sociétés antiques, et le sentiment d'un but commun noblement caractérisé par le mot socialisme, réunit nos prolétaires. Dans nos campagnes, il n'en est pas ainsi et pour que cela eût lieu, il faudrait que les commotions parisiennes se manifestassent en province avec une intensité, qui serait certes horriblement déplorable. Si Paris a la gloire de l'initiative, à lui aussi les angoisses et les douleurs.

Tout cela m'a conduit à méditer sur le sort de nos campagnes. D'un côté, à beaucoup d'égards, elles ont

plus besoin que les villes d'une doctrine générale, d'un autre côté elles sont beaucoup moins aptes à la comprendre et à l'adopter.

J'ai pensé comme solution d'une telle difficulté, à la fonction que la commission du travail attribue aux clubs locaux. Un premier moyen de rallier les campagnes au mouvement général est précisément d'y développer activement l'habitude des clubs. Or, en chargeant les clubs locaux d'indiquer au pouvoir central de la République les travaux à faire, en leur donnant sur l'exécution de ces travaux une fonction de surveillance et de Conseil, on oblige plus ou moins le paysan à sortir de sa coquille, il prend l'habitude de s'occuper d'autre chose que de lui-même. Les nouvelles fonctions attribuées aux clubs dans le plan du gouvernement révolutionnaire, viennent peu à peu s'adjoindre aux fonctions purement locales ; et ainsi pourra se développer naturellement le sentiment social, si complètement énervé dans nos provinces par l'absence de doctrine générale, et de toute compensation quelconque tenant à une grande agglomération de population, et c'est ainsi que se trouveraient préparées les voies à l'adoption de la nouvelle systématisation de la vie humaine.

En un mot, le sentiment spontané de la solidarité existe assez énergiquement dans nos villes, quoique susceptible d'un énorme accroissement par l'existence active des clubs ; dans les campagnes, au contraire, son développement spontané n'est pas assez grand encore, pour que la doctrine qui le systématise puisse s'y répandre. De là, le rôle capital des clubs dans nos campagnes : développer le sentiment social, assez pour rendre possible l'adoption d'une nouvelle doctrine générale, et, sous ce rapport, les fonctions attribuées aux clubs locaux par la commission du travail ont une utilité générale, supérieure, à mon avis, à leur utilité très

grande cependant, d'aider à remédier aux inconvénients du chômage.

Je pense écrire, sous peu de jours, à Williamson et à Pascal, et j'espère bien que ma lettre à ce dernier sera bien reçue, quoique nous soyons ennemis mortels.

Je m'étais complètement trompé, sous certains rapports, sur le caractère de Pascal, de telle sorte que j'ai blessé son orgueil et sa vanité tout à fait involontairement. Mais de telles blessures sont dangereuses, parce que la moindre occasion en ramène le souvenir, et la blessure se renouvelle ainsi continuellement. Sans doute, le développement spontané de nos sentiments par le souvenir et l'imagination est une chose de la plus haute importance comme base de la culture systématique de nos bons penchants ; mais pour les instincts égoïstes la culture spontanée beaucoup plus vive et beaucoup plus intense que pour les instincts bienveillants, est une cause considérable d'imperfection morale, que l'on doit s'attacher très attentivement à combattre, comme l'ont, du reste, si bien reconnu les moralistes catholiques, dans le cas surtout de l'instinct vénérien. C'est à cause de cela que les blessures faites à l'orgueil et à la vanité sont spécialement dangereuses. Je n'avais pas fait assez attention à cela dans mes relations avec Pascal. Sous ce rapport, j'ai de grands torts à me reprocher, et je sens douloureusement que je lui ai été nuisible ; car ayant une grande élévation morale, il faisait par lui-même des efforts considérables pour s'améliorer, et mes avis à cet égard, loin de l'exciter dans cette direction l'en ont plutôt détourné, parce qu'ils manquaient d'adresse et d'opportunité. Mais enfin, à tout péché miséricorde. Depuis que j'ai aperçu l'influence fâcheuse que j'exerçais sur Pascal, j'ai fait tous mes efforts pour corriger le mal que j'avais commis ; j'ai évité toute espèce d'avis ; et si nos relations, comme je l'espère et le désire profon-

dément, ne sont pas complètement rompues, je suis persuadé que je puis, au contraire, lui être d'une grande utilité, en ménageant convenablement son amour-propre. Mais en tout état de cause, à mon retour à Paris, j'apporterai dans mes relations avec Pascal beaucoup plus de réserve.

Je crois qu'il devrait s'abstenir de toute activité politique proprement dite. Une vie active et les relations trop étendues ne lui vont pas, dans son état maladif, elles ne sont propres qu'à maintenir en lui cet horrible état moral que les mystiques ont si bien caractérisé en disant qu'on était livré aux inquiétudes du cœur. Enfin j'espère qu'un peu de repos amènera de l'amélioration dans son état. S'il pouvait se décider de venir chez moi, j'en serai excessivement enchanté et pour lui et pour moi.

Rappelez-moi je vous prie au souvenir de Sophie, et veuillez bien me donner de ses nouvelles.

La campagne me traite très bien.

A vous de cœur,

P. LAFFITTE.

4e LETTRE

Béguey, le 10 Octobre 1848.

(Reçu le vendredi 13 octobre 1848).

(réponse immédiate) (1).

Mon cher et vénéré Maître.

Une circonstance tout à fait imprévue et sur laquelle je ne comptais nullement lors de mon départ de Paris, m'a fait prolonger mon séjour dans la Gironde. Ma sœur

(1) Mention écrite de la main d'Auguste Comte : même mention sur l'enveloppe.

cadette vient de se marier. Ce n'est qu'à mon arrivée dans ma famille, que l'on m'a appris que ce mariage était projeté déjà depuis plusieurs mois. Un grand nombre de raisons, et surtout la profonde répugnance de ma mère à se séparer de sa fille, ont retardé l'époque de la célébration.

L'affection, même la plus profonde a souvent un caractère égoïste. On aime pour les douces jouissances que procure l'amour, mais on n'aime pas assez pour faire le sacrifice de ces jouissances dans l'intérêt de la personne aimée. Et cependant le sacrifice est le plus profond bonheur de l'amour. Souffrir pour ceux qu'on aime est la seule véritable preuve de l'amour, et c'en est aussi une des plus inexprimables jouissances. Dans le beau type idéal du Christ, créé par *les pères catholiques*, la *Passion* est à la fois et une preuve d'affection et une des joies de cette affection.

J'ai vu, ces jours derniers, que la scène de *l'Amour médecin* se reproduit bien souvent ; mais cette scène est loin d'être gaie, c'est au contraire une chose profondément triste.

Je conçois, en effet, très bien, et surtout je l'ai senti dans ces derniers temps, combien il doit être douloureux pour une mère de se séparer de sa fille, de ne plus avoir avec elle que des relations intermittentes, au lieu de cette fréquentation de tous les jours dont on ne sent bien la profonde douceur que lorsqu'on en est malheureusement privé.

Aussi, suis-je naturellement obligé de rester quelques jours encore auprès de ma mère, pour ne pas la soumettre coup sur coup à l'épreuve d'une séparation avec ses enfants ; d'autant plus que mon frère va bientôt quitter Béguey pour aller commencer à Bordeaux, hors du toit paternel, son apprentissage industriel, qu'il viendra dans un an compléter à Paris.

Ma mère n'a mis du reste aucune opposition à mon voyage à Paris. Quant à mon oncle, il appartient, contre mon attente, à l'opinion républicaine avancée. Il est classé par les réactionnaires Bordelais, parmi les *rouges.* De sorte que sans aucun obstacle sérieux, je pourrai sous peu de jours repartir pour Paris.

Je vous devais cette explication pour motiver mon retard exceptionnel.

Quoique la vie de famille soit bien douce, cependant des affections et des devoirs me font déjà vivement sentir le besoin de retourner dans la Capitale.

J'espère que les Positivistes hollandais, dont la généreuse intervention n'a jamais été douteuse pour moi, ont adopté le projet de la *Revue Occidentale*, à moins qu'une grande prudence nécessitée par la position de quelques-uns de ces messieurs, ne rende difficile l'obligation d'une complète publicité des noms des fondateurs de la *Revue.*

Quoiqu'il en soit, la perspective d'une bien plus grande sécurité dans votre vie matérielle, ne peut que mieux assurer définitivemeni votre santé, sur laquelle les préoccupations morales ont tant d'influence.

Je n'ai pu voir M. de Tholouze. Prêt de partir pour Libourne, on m'apprit qu'il était à la Réole. Je m'y rendis immédiatement, mais il avait déjà quitté cette ville pour se rendre à Paris. J'espère, au moins, pouvoir lier connaissance avec lui, l'année prochaine.

Du reste, je n'ai pas perdu complètement mon temps en province ; j'ai jeté dans beaucoup de têtes de sérieux germes d'un positivisme systématique.

Pourriez-vous m'envoyer encore cinq exemplaires du rapport de M. Littré, mais le plus tôt possible, afin que je puisse les recevoir avant mon départ pour Paris ?

Une circonstance personnelle vient de me conduire à méditer sur une importante question de statique sociale.

Les philosophes peuvent-ils hériter ? En principe je crois, que sous ce rapport ils doivent être assimilés aux femmes. Les forces sociales quelconques doivent être concentrées entre les mains de ceux qui doivent les appliquer et les diriger. Aux chefs temporels la direction de la richesse, à eux par conséquent la possession la plus concentrée possible de cette richesse. Par conséquent, dans l'état normal, le jeune homme qui dans une famille se voue à la carrière philosophique doit renoncer à l'héritage. C'est dans le cas des femmes et ensuite des philosophes, que l'on doit commencer à intervenir systématiquement dans la transmission naturelle des biens.

Quand j'arriverai, le club aura sans doute encore reçu de l'extension. Le travail de M. Segond doit être déjà fort avancé.

On s'attend ici généralement à une très prochaine explosion.

Un bonjour amical à Sophie, je vous prie. MM. Pascal et Williamson se portent bien sans doute, je n'ai pas reçu de leurs nouvelles depuis longtemps.

Tout à vous de cœur. P. LAFFITTE.

5e LETTRE (1)

(Enveloppe)

Monsieur AUGUSTE COMTE

Paris *10, Rue Monsieur le-Prince*

Béguey, le 2 Novembre 1848.

Mon cher et vénéré Maître,

Un coup d'air m'a empêché de partir plus tôt. Et comme je pensais retourner à Paris d'un jour à l'autre, j'ai retardé de vous écrire.

Mon départ reste irrévocablement fixé au commence-

(1) Au dos de l'enveloppe de la main d'Auguste Comte : *(Reçu le Dimanche 5 Novembre 1848)*.

ment de la semaine prochaine. Le petit dérangement dont je vous parle ci-dessus et quelques tracas de famille m'ont fait prolonger d'une dizaine de jours ma présence dans la Gironde.

Je sens très bien cependant que j'ai eu tort de ne pas vous donner de mes nouvelles ; et c'est un de mes travers habituels de retarder toujours lorsqu'il s'agit d'écrire, surtout quand je présume devoir être bientôt auprès de la personne à qui, il m'est bien doux, néanmoins d'adresser une lettre.

La fin de mes vacances se passe d'une manière triste. Des disputes de famille, la bien douloureuse nouvelle de la perte de votre emploi chez M. Laville, tout cela me chagrine, m'attriste plus que je ne saurais dire et d'autant plus que je suis disposé à voir tout en noir. Relativement à votre situation matérielle, tantôt j'espère, comptant soit sur M. Arago, soit sur les Hollandais ; tantôt au contraire je désespère outre mesure ; mais cette dernière manière de voir, il faut l'attribuer à cette disposition mélancolique qui laisse si peu de prise à la raison. En effet, raisonnablement, il y a tout lieu de compter sur une amélioration dans votre position.

Hier une journée de novembre pluvieuse et froide, outre mesure, nous a préparé et disposé aux idées tristes si bien adaptées aux souvenirs de la tombe que rappelle la journée d'aujourd'hui. Tous nous avons nos fêtes mortuaires, mais ce jour consacré à fêter en commun des pertes plus ou moins chères, permet de sympathiser à distance avec les douleurs de nos amis.

J'ai préparé toutes les idées qui doivent entrer dans le travail dont vous m'avez chargé. A mon retour à Paris, je n'aurai plus que le travail de rédaction.

Bien des choses amicales à Sophie de ma part.

Tout à vous de cœur,
P. LAFFITTE.

6e Lettre (1)

Monsieur Auguste COMTE, 10, rue Monsieur-le-Prince, Paris.

Tours, dimanche 21 St Paul 61.

Mon cher et vénéré Maître,

J'ai trouvé mon oncle légèrement indisposé ; il s'est arrêté à Tours essentiellement par prudence, sur la nouvelle que le choléra sévissait à Paris. J'espère donc, si l'épidémie diminue d'intensité pouvoir être à Paris dans quelques jours.

Peut-être mon oncle ne viendra-t-il pas jusqu'à Paris.

J'espère bien que pendant ma courte absence, le choléra n'a exercé ses ravages sur aucun de ceux qui nous sont chers.

Je sors de la messe ; j'ai ainsi assisté au sacrifice catholique au lieu d'aller à la cérémonie positiviste.

Tout à vous de cœur.

P. Laffitte.

M. Laffitte à l'Hôtel du Coq-Hardi, à Tours.

P. S. Le choléra est-il toujours trop intense pour qu'il soit peu prudent de faire venir immédiatement mon oncle à Paris ?

7e Lettre

(I) (2)

Béguey, le mercredi 10 Dante 61.

Mon cher et vénéré Maître,

J'ai fait mon voyage assez agréablement ; mais ayant

(1) Au dos de cette lettre, de la main d'Auguste Comte : (*Reçu le lundi 11 juin 1849. — Réponse immédiate*). Cette réponse a été publiée dans la *Correspondance inédite d'Auguste Comte, 2e série,* p. 29. Paris, 10, rue Monsieur-le-Prince, 1903.

(2) Numéro I écrit de la main d'Auguste Comte.

pris une voie plus économique que celle que je parcours habituellement, je suis, par compensation, resté douze heures de plus en route.

J'ai, dans la diligence, été amené, par une discussion politique, à causer sur la nécessité d'une réorganisation intellectuelle et morale, avec un jeune propriétaire légitimiste du département des Deux-Sèvres. Il a compris assez bien la position de la question, et l'importance de la solution Positiviste ; d'autant mieux qu'avant février il s'était quelque peu préoccupé des différentes utopies socialistes. Il s'est informé très soigneusement des divers ouvrages dans lesquels il pourrait étudier une doctrine jusqu'alors inconnue pour lui et dont la grandeur l'avait frappé. Il a pris note aussi des diverses publications de la Société Positiviste.

J'ai bien senti dans cette discussion combien la propagation populaire était impossible avant la systématisation morale Positiviste. La formule très courte et très complète cependant, que vous avez établie en concurrence avec la formule catholique, permet d'indiquer rapidement et clairement les caractères fondamentaux du nouveau système. A cette question, que les catholiques surtout adressent invariablement : quel est pour vous le but définitif de la vie humaine ? Cette réponse : le but de la vie humaine est d'aimer, connaître et servir *L'Humanité* pour mériter de lui être un jour incorporé ; satisfait très simplement à toutes les exigences. Cette formule me sert beaucoup dans la propagation Positiviste que je tente actuellement pour la première fois d'une manière suivie, auprès des ouvriers de la campagne ; et je suis émerveillé de voir comment auprès des esprits les moins cultivés, elle permet de faire sentir les résultats les plus grands de la plus profonde élaboration qui ait jamais pu être accomplie.

Dans la ville si aristocratique de Bordeaux, des in-

fluences populaires étendues ont su se faire jour. Mon beau-frère a appelé mon attention sur un ouvrier tonnelier nommé Vigier qui a acquis une très grande influence sus la classe ouvrière de Bordeaux. Ce Vigier a obtenu un nombre considérable de voix aux dernières élections. Je vais lui envoyer un exemplaire de chacune des publications Positivistes. Il comprendra d'autant mieux, j'espère, qu'il se trouve naturellement remplir les conditions nécessaires pour arriver au pouvoir départemental dans l'organisation du gouvernement révolutionnaire. Il doit exister, sans doute, de ces types dans chaque département, sur lesquels, je crois, il est très utile d'agir.

Je vais utiliser mon séjour dans la Gironde, et personnellement et socialement autant que je le pourrai.

J'espère pouvoir, par un régime convenable, me remettre et physiquement et moralement ; et certes j'en ai bien besoin.

Je n'ose pas trop espérer que votre état de santé soit complètement satisfaisant. Des embarras, très passagers sans doute, mais momentanément douloureux ne permettent guère le calme qui vous est si nécesssaire.

Rappelez-moi, je vous prie, au bon souvenir de Sophie et de son mari, et de tous mes collègues de la Société Positiviste.

A vous de cœur.

P. LAFFITTE.

(Au dos de la lettre se trouve la mention suivante écrite de la main d'Auguste Comte :

(*Reçu le vendredi 12 Dante 61*)
(*Réponse le lendemain*) (1)

(1) Cette réponse a été publiée dans la *Correspondance inédite d'Auguste Comte,* 1903 (2e *série*), page 30.

8e Lettre

(2) (1)

Beguey, mercredi 17 Dante 61.

Mon cher et vénéré Maître,

L'impression produite par votre dernière lettre a été d'autant plus douloureuse, qu'outre les désastres qui viennent vous frapper, je crains une réaction fâcheuse à votre santé.

Sans doute, si, ce qui peut arriver, une nouvelle intervention positiviste n'agit pas efficacement d'ici au mois de janvier, l'abandon de votre appartement, ou du moins d'une moitié deviendra nécessaire. Mais, quelle que soit l'avarice de votre propriétaire, à ce seul abandon si profondément pénible se bornera votre malheur. La vente de vos meubles est une nécessité à laquelle il ne vous réduira jamais, et que du reste nous empêcherions à tout prix.

Je crois que l'abandon momentané d'une moitié de votre appartement est devenue nécessaire, avec diminution de prix sur le loyer de l'autre moitié. Si je croyais qu'un tel abandon dût être définitif, et que Sophie fut par conséquent exposée à occuper longtemps un logement peu commode, j'hésiterais beaucoup à vous conseiller une telle mesure; mais je suis convaincu, d'un côté, que cet abandon d'une partie de votre logement ne sera pas de très longue durée, et de l'autre que ce logement est tellement nécessaire à votre vie, au peu de bonheur qui vous reste, que la chose la plus importante à mes yeux, est de vous la conserver. Tout ce qui vous

(1) De la main d'Auguste Comte; — id. Mention au dos de la lettre : (*Reçu le samedi 20 Dante 61. Réponse immédiate*). — Cette réponse a été publiée dans la *Correspondance inédite d'Auguste Comte, 2me série*, page 37. Paris, 1903.

reste de vie intime se rattache à ce logement, et la séparation serait, je le prévois, encore plus douloureuse peut-être que vous ne le croyez vous-même.

Du reste tout fait espérer que votre situation matérielle s'améliorera cette année, surtout parce qu'il est probable que vous aurez quelques élèves.

J'ai ressenti combien a dû être pénible pour vous la perte de Mlle Bonnin, surtout par les souvenirs que cette perte vous rappelait.

M. Vigier dont je vous ai parlé appartient surtout, d'après ce que m'a dit mon beau-frère, à la classe des artisans. Les artisans sont des prolétaires destinés à jouer un grand rôle dans nos provinces, et y jouent même déjà un très grand rôle puisque réellement ils conduisent toute la classe inférieure. Les artisans me présentent un type du degré d'aisance auquel il faut que parviennent tous les prolétaires et auquel ils peuvent raisonnablement aspirer. Mais sous ce rapport il est utile de leur faire sentir, que leur petit capital doit être essentiellement mobilier. Les inconvénients actuels de la possession de ce minime capital disparaîtront à mesure qu'une centralisation plus grande des fortunes les confinera complètement dans le prolétariat, en leur ôtant totalement l'espoir de passer à la Bourgeoisie, et il ne leur restera de la possession du capital que le degré de bien-être nécessaire au plein et tranquille développement de leurs idées et de leurs sentiments sans aucun des dangers moraux attachés à cette possession.

Je continue à soigner ma santé : je pense me purger dans quelques jours. Ces soins me sont nécessaires pour arriver à un état physique et moral convenable.

J'ai reçu par Williamson le second article de M. Littré; j'espère avoir dans quelques jours le troisième.

A vous de cœur,

P. LAFFITTE.

9e LETTTE

(3) (1)

Béguey, le jeudi 24 Dante 61.

(*Reçu le dimanche 28 Dante 61*)
(*Réponse le lendemain*) (1).

Mon cher et vénéré Maître,

Votre lettre m'est parvenue à Langoiran, village aux environs de Béguey, et où, depuis quelques jours, je m'étais installé auprès d'amis intimes de ma famille.

Je soigne ma santé, et c'est tout à fait nécessaire; je reconnais à beaucoup de symptômes qu'il me reste encore à faire pour atteindre un état d'équilibre convenable. Je sens cela, en observant qu'involontairement je me laisse aller à un excès de prévoyance qui m'est inaccoutumé. Ainsi, au milieu des plus douces jouissances de la vie de famille, je me sens parfois triste, et dans la douceur même de ces plaisirs du foyer, je puise des motifs de crainte et de mélancolie. J'ai peur de perdre tantôt ma mère; tantôt ma sœur ou mon beau-frère. Le moindre symptôme de dérangement me cause de tristes préoccupations. Cette disposition maladive à un excès de prévoyance tient à l'état de mon intestin, aussi je m'attaque résolument à le ramener à l'état normal.

Votre théorème de philosophie sociale sur la nécessité de faire arriver les prolétaires à la possession du mobilier et du logement, permet de tracer le programme précis des désidérata dont le Prolétariat Occidental doit exiger la réalisation de la part des chefs industriels.

1. Les chefs industriels doivent faire en sorte, que chaque père de famille prolétaire puisse par un travail modéré assurer l'existence journalière de sa femme et de ses enfants.

Je sens, chaque jour mieux l'utilité d'exprimer ainsi

(1) Mentions écrites de la main d Auguste Comte et reproduites au dos de la lettre.

sous forme de sentences, analogues à celles du catéchisme, les dogmes sociaux de la Religion Positiviste ou Religion de l'Humanité. Aussi le catéchisme Positiviste sera une de vos œuvres capitales. Je pense que pendant vos leçons finales, les formules principales seront énoncées, et je compte sur M. Ribet, qui prend des notes soigneusement, pour m'indemniser un peu de la privation de ces précieuses leçons. C'est surtout pour une efficace propagation populaire que ces formules sont nécessaires, et aussi pour rappeler à chaque Positiviste, d'une manière nette, précise et familière, des devoirs suivant la situation dans laquelle l'ont placé les lois fondamentales de l'Humanité. Comme conséquence de la sentence précédente, on pourrait, je crois, énoncer la suivante qui en est un prolongement et une explication.

2. Les chefs d'entreprise sont moralement responsables du mauvais emploi des capitaux et des chômages industriels.

Je me suis beaucoup servi de ce dogme pour faire comprendre à un banquier de nos environs (Langon) la part qui revient aux philosophes et aux chefs industriels dans l'organisation du travail. Le travail doit être organisé : mais les philosophes ne peuvent, à cet égard, que mettre les chefs de l'industrie au point de vue convenable, et leur fournir d'après la connaissance des lois sociales, des documents de plus en plus précis. Mais toutes les hautes combinaisons de politique moderne ou industrielle, indispensables à l'organisation occidentale de l'industrie appartiennent aux Riches. Ils comprendront bientôt que c'est par leur radicale insuffisance que les grandes combinaisons politiques, abandonnées par eux, et qui n'appartiennent pas même aux vrais philosophes, sont tombées aux mains des littérateurs et des métaphysiciens les plus incompétents. Aussi peut-on leur dire : Riches ! organisez l'industrie si vous ne vou-

lez que les tentatives les plus anarchiques, et cependant indispensables, pour arriver à une telle organisation, se succèdent de la part des littérateurs.

3. Chaque chef de famille prolétaire est moralement obligé d'assurer à sa famille la possession d'un mobilier et d'un logement.

Sans doute, cette obligation morale imposée aux prolétaires, ne sera pas exécutée dans un très grand nombre de cas; mais il n'en est pas moins utile, je crois, de la présenter comme un type que les Prolétaires doivent tendre à réaliser. La nature de l'homme et les lois fondamentales de la sociabilité font sans doute comprendre la profonde absurdité et l'immoralité du dogme des économistes consistant à fonder la vie de chaque homme sur sa prévoyance personnelle; mais il n'est pas moins vrai que, sous le rapport de la prudence, l'homme est tellement mal construit, l'imprévoyance la plus complète lui est tellement naturelle, que la prévoyance a besoin d'être cultivée dans le prolétariat, à un certain degré, nécessaire même pour assurer de sa part une sage appréciation intellectuelle des événements sociaux. Le dogme précédent assigne, je crois, un juste degré de prévoyance.

Votre proposition nouvelle de vendre les maisons par étage, permettra la réalisation d'un tel dogme sans tomber dans les nombreux inconvénients des maisons trop exiguës. Du reste, le mode de possession des habitations se trouve réalisé dans nos pays dans un bon nombre de cas. Ayant, à cet égard, demandé quelques renseignements à un notaire de nos environs (Langoiran) frère de mon beau-frère, il m'a fait observer que le code civil avait prévu le cas, ou plutôt l'avait régularisé, le code civil ne prévoyant pas ce qui existe déjà. Cet article est le 664e ainsi conçu :

Article 664 : Lorsque les différents étages d'une maison

appartiennent à divers propriétaires, si les titres de propriété ne règlent pas le mode de réparations et de reconstructions, elles doivent être faites ainsi qu'il suit : etc.

Il n'y a du reste que cet article dans tout le code civil relatif à ce mode de possession d'une maison.

Je vois d'ailleurs avec plaisir, que sous l'influence du socialisme, l'on commence enfin à penser un peu à régler, dans l'intérêt du logement des classes pauvres, le droit absolu de propriété. On m'a parlé d'une heureuse proposition présentée par de M. de Melun à l'Assemblée législative, et qui sera très probablement adoptée.

En substance, cette prosposition consiste en ceci : une commission sera nommée pour établir, dans chaque localité, les conditions hygiéniques de *locabilité*, si je puis m'exprimer ainsi, d'un appartement. Tout propriétaire ne pourra louer que les appartements satisfaisant à ces conditions de *locabilité*.

On pourra, j'espère, introduire une hauteur modérée de l'appartement dans les conditions de *locabilité*.

Rappelez-moi, je vous prie, au bon souvenir de Sophie. L'amélioration que vous m'indiquez s'être accomplie dans votre santé continue-t-elle ?

A vous de cœur.

P. LAFFITTE.

P. S. — Je ne sais si le troisième article de M. Littré a paru. S'il avait paru, rappelez je vous prie, à Williamson jusqu'ici très exact, de vouloir bien me l'envoyer.

10e LETTRE

(4) (1)

Béguey, le Jeudi 4 Guttemberg 61.

Mon cher et vénéré Maître,

Je suis heureux d'apprendre que l'état de votre santé n'empire pas, et se maintient même assez bien, malgré les cruelles épreuves auxquelles vous êtes assujetti depuis quelque temps. Tenez moi, sous ce rapport, toujours au courant, je vous en prie.

Y a-t-il relativement à votre position à l'École Polytechnique quelque chose de nouveau ?

J'ai, en effet, entrepris résolument le rétablissement de ma santé, beaucoup plus atteinte encore que je ne l'avais cru d'abord. J'ai pris, il y a quelques jours des lavements. L'amélioration produite n'est pas bien sensible. Aussi, c'est sur un régime convenable longtemps continué que je compte surtout.

Je n'ai changé en rien mes dispositions relativement à mon cours d'arithmétique ; seulement mon retour à Paris sera peut-être retardé d'une semaine.

Dans la troisième proposition énoncée dans ma dernière lettre, je me suis sans doute exprimé d'une manière équivoque, car ma pensée n'est pas celle dont vous avez fait une critique irrécusable.

J'ai voulu dire, que dans l'état normal, le père de famille prolétaire était moralement obligé d'être propriétaire du mobilier et du logement indispensables à sa femme et à ses enfants, en tant que ceux-ci restaient avec lui. Mais je n'ai nullement eu l'idée de l'assujettir à l'obligation morale d'assurer à l'un de ses fils, lorsqu'il

(1) De la main d'Auguste Comte; id. — Mention au dos de la lettre : (*Reçu le Dimanche 7 Guttemberg 61. Réponse le lendemain*). — Cette réponse a été publiée dans : (*Correspondance inédite d'Auguste Comte, 2e série*), page 48. Paris, 1903.

s'établit, la propriété des meubles et de l'appartement qui lui sont nécessaires. La grande masse du prolétariat est encore si éloignée de pouvoir satisfaire à une telle obligation, que je ne croyais pas qu'on pût toujours y satisfaire, même l'obligation étant ainsi restreinte. La notion d'une telle prescription morale a maintenant tout le degré de netteté et de précision possibles, puisque vous indiquez l'époque pendant laquelle le prolétaire pourra s'occuper d'y satisfaire, et même le sacerdoce positiviste fera *normalement* de l'accomplissement d'une telle prescription la condition de la sanction de tout mariage.

Les indications nouvelles que vous avez bien voulu me communiquer, vont être l'objet pour moi de nouvelles et fructueuses méditations. Les réflexions philosophiques et les jouissances continues des plaisirs de la famille et de l'amitié constituent actuellement toute son existence; je me préoccupe heureusement peu de la politique journalière. Cependant, je vois avec satisfaction, sous beaucoup de rapports, que, les fautes de plus en plus nombreuses de nos gouvernants, et le langage modéré auquel sont forcément assujettis les organes du parti démocratique, propagent de plus en plus le républicanisme. Les républicains peuvent pacifiquement, à l'époque légale, obtenir un plein ascendant.

Le système de destitution brutale qui se poursuit en province est un excellent mode de propagation pour les sentiments républicains. Le Positivisme est appelé à jouer un rôle honorable et utile dans la Saint-Barthélemy de fonctionnaires tant politiques qu'administratifs que les républicains préparent. Les conceptions positivistes sur la nature de la propriété peuvent seules assurer à la classe administrative, de la sécurité; leur propriété étant également menacée par les dogmes des deux partis qui se disputent le pouvoir.

Dans la politique courante, une chose importante et difficile à faire comprendre, au premier abord, à beaucoup de nos provinciaux, c'est l'urgente nécessité de la suppression de l'armée et son remplacement par une gendarmerie volontairement recrutée. Cependant les Républicains laissent bientôt ce point de Politique Positive, en voyant le rôle profondément réactionnaire joué par l'armée depuis Bonaparte ; et les paysans sont sensibles à l'abolition du recrutement forcé et à l'économie produite par une telle mesure, ce qui les fait passer sur des sentiments de gloriole, vieux restes effacés du Bonapartisme.

Quant aux objections spécieuses présentées par les rétrogrades, il est facile de les éliminer, en faisant ressortir, d'un côté, l'impossibilité d'une guerre avec l'Occident, de l'autre côté, en précisant davantage le rôle spécial dans le système occidental des deux populations extrêmes, Hongrie et Pologne. Ces deux populations extrêmes ont conservé plus que les autres l'esprit militaire. De plus, elles sont en contact avec les populations extérieures au système, desquelles peut exclusivement résulter la guerre ; double raison qui assigne nettement leur rôle actuel dans la synergie occidentale.

Lors de mon départ de Paris, quelques conversations espagnoles étaient ébauchées ; quel en est le résultat actuel ? L'intérêt de plus en plus profond qui m'attache à cette grande population méridionale me fait porter l'attention la plus suivie au mouvement Positiviste, moléculaire encore, qui a commencé chez les Espagnols.

Rappelez-moi au bon souvenir de Sophie et aussi à celui de mes collègues de la société Positiviste.

A vous de cœur.

P. Laffitte.

P. S. — Je me suis déjà informé si M. de Thòlouze était à la Réole ; il n'était pas encore arrivé. Dès qu'il y sera, je me hâterai de faire une connaissance si désirable.

Ensuite est écrit de la main d'Auguste Comte :

(Reçu le dimanche 7 Guttemberg 61.)
(Réponse le lendemain) (1)

(1) Cette réponse a été publiée dans : *Correspondance inédite d'Auguste Comte, 1903, 2e série,* page 48.

(A suivre).

INFORMATION

Une Place Pierre-Laffite a Bordeaux

Le Conseil municipal de Bordeaux vient d'adopter le projet suivant :

« La Place existant au-devant de la Caisse d'épargne, entre les rues Vital Carles et Beaubadot, prendra désormais le nom de Place Pierre-Laffitte. »

Le Directeur-Gérant : Jeannolle.

Châteaudun. — Imprimerie de la Société Typographique.

COURS
DE
MORALE THÉORIQUE

PAR M. PIERRE LAFFITTE

THÉORIE DE LA VIE AFFECTIVE

(PERSONNALITÉ, SOCIABILITÉ, MORALITÉ (1).

Nous avons vu, dans la théorie exposée dans le numéro précédent de la *Revue occidentale*, que le but de la vie humaine consiste dans l'effort constant pour nous perfectionner, en subissant les fatalités nécessaires, afin de vivre pour et par la Famille, la Patrie et l'Humanité. Nous avons vu en même temps qu'il résulte de notre nature que notre existence ainsi coordonnée présente les trois vies affective, spéculative et active, qu'on peut définitivement systématiser, en leur donnant pour destination finale l'amour, la connaissance et le service de l'Humanité. En condensant le plus possible de telles conceptions, nous pouvons dire que le but final de la vie pour chaque individu est le service de l'Humanité, et, dès lors, les vies affective et contemplative, qui ont

(1) Cette théorie est le résumé systématique de deux leçons faites par Pierre Laffitte, salle Gerson, les 8 et 15 février 1885. Leçons XIVe et XVe du programme.

pour objet de l'aimer et de la connaître, sont les conditions du service actif de notre espèce.

Mais pour pouvoir instituer une connaissance théorique de notre nature qui en permette la direction pratique, il faut préciser davantage de telles vues, et c'est pourquoi nous exposerons successivement les théories des vies affective, contemplative et active. Nous allons aujourd'hui consacrer notre travail à la théorie de la vie affective.

Voyons d'abord la définition précise de la vie affective.

La *vie affective* consiste dans l'équilibre des divers penchants, sous l'impulsion desquels nous agissons et nous pensons, et dans la succession de ces divers états d'équilibre propres à chaque époque, aux divers âges et aux diverses situations individuelles.

La vie affective, comme on le voit d'après cette définition, constitue donc l'ensemble des forces d'impulsion qui déterminent chaque existence individuelle. Auguste Comte avait donné dans son plan de morale théorique à cette étude le nom de théorie du *sentiment*. J'ai finalement préféré la dénomination de *vie affective*, parce que la dénomination de théorie du sentiment ne sépare pas suffisamment une telle étude de la théorie cérébrale. Car il s'agit ici, non pas de l'analyse déjà faite des fonctions élémentaires du cœur, mais bien du concours des diverses fonctions élémentaires pour constituer aux diverses époques de notre vie le foyer d'impulsion de toute notre existence.

La vie affective se constitue spontanément d'après les lois de notre organisation se développant sous l'influence des conditions du milieu cosmologique et social. Le premier degré de la sagesse consiste à accepter sans vaine récrimination cet état spontané, afin de nous résigner dignement à ce qu'il y a de fatal et aussi à instituer énergiquement une complète modificabilité systématique afin

d'atteindre le mieux possible le but de la destinée humaine.

Il faut d'abord préciser avec soin la nature des forces qui concourent à la constitution de la vie affective. Ce ne sont pas des forces simples, mais bien des forces composées et qui sont entre elles dans un état d'action et de réaction continu. Nous distinguerons ces forces composées en deux groupes essentiels : les besoins et les penchants.

Les besoins résultent, d'un côté, de la liaison des trois instincts, conservateur, sexuel et maternel, mais surtout du premier, avec divers états de la vie organique, surtout des muqueuses, et de l'autre côté, de leur liaison avec des sensations et des images provenant, soit des ganglions sensitifs, soit de l'appareil de la contemplation concrète.

Secundo, les penchants proprement dits résultent de la liaison plus ou moins constante de ces mêmes instincts et de tous les autres de l'égoïsme et de l'altruisme avec des images ou vues de l'esprit.

Il faut remarquer à ce sujet comment la théorie cérébrale peut seule instituer une véritable théorie de la nature humaine qui n'a pu être jusqu'ici que très grossièrement ébauchée, même par les plus grands esprits, ainsi Hume avait conçu l'*association* des idées et des passions, mais ce n'est que la conception anatomique des fonctions intellectuelles et morales qui nous permettra de constituer définitivement cette grande théorie. Nous concevons nos diverses aptitudes cérébrales comme ayant pour siège la substance grise du cerveau. Mais ces amas de substance grise sont reliés entre eux par une infimité de ramifications de substance blanche, sans compter l'action déprimante ou excitante de la circulation. D'après cette vue, le problème de l'*association* nous apparaît avec une précision et une extension tout à fait

nouvelles. Nous pourrons ainsi, non seulement expliquer les associations que l'empirisme a constatées et qui forment les penchants composés, mais aussi nous pourrons établir une véritable théorie des cas possibles, base d'un perfectionnement indéfini de notre espèce. Comme ces liaisons ont une base anatomique, on conçoit dès lors qu'elles puissent se fixer dans l'espèce en se transmettant par la génération.

L'on voit, d'après cela, l'étendue du problème que nous abordons dans cette théorie de la vie affective et nous espérons arriver à poser les principes généraux qui permettront de coordonner l'infinie variété des impulsions humaines. Mais il faut d'abord décomposer l'ensemble des penchants qui constitue la vie affective. Ils se décomposent en trois groupes qui constituent successivement la personnalité, la sociabilité et la moralité.

La personnalité est l'ensemble coordonné des penchants par lesquels l'individu se conserve et se maintient dans les diverses positions successives par lesquelles il passe de la naissance à la mort. La personnalité constitue la *base* inébranlable de la vie affective. Mais elle serait par elle-même insuffisante pour correspondre au but réel de notre vie ; car il ne suffit pas que l'individu se conserve, il faut encore que son existense puisse s'harmoniser avec celle des autres, sinon comment pourrait-on concevoir et atteindre le but de notre destinée : vivre pour et par la Famille, la Patrie et l'Humanité ? Il faut donc un ensemble de penchants et d'impulsions qui président à ces relations ; cet ensemble constitue la sociabilité. Celle-ci n'est qu'un agent modificateur de la base essentielle de toute vie fournie par la personnalité. Le concours de ces deux sortes d'impulsions serait encore insuffisant pour instituer définitivement la vie individuelle : il y aurait une trop grande indétermination, faute d'impulsions se rapportant aux divers degrés

de la vie collective. De là la nécessité de la *moralité* proprement dite par laquelle se fixent les penchants propres à nos divers devoirs.

La vie affective se compose donc de trois degrés successifs : la *personnalité,* qui fournit la base ; la *sociabilité,* la modification, et la *moralité* la coordination.

I

PERSONNALITÉ

Il faut avant tout donner une définition précise de la personnalité.

La personnalité est le concours, avec des degrés divers d'intensité et de stabilité, des fonctions égoïstes du cerveau qui, liées à des sensations, des images ou des idées, assure, non seulement la conservation de l'individu dans les diverses phases de son existence, mais aussi l'institution et la consolidation des fonctions qu'il exerce dans la vie de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité, pour atteindre le but de sa destinée.

Cette définition est, par elle-même, une sorte de résumé synthétique de la théorie de la personnalité. Il faut, en premier lieu, considérer la notion des fonctions composées qui constituent la personnalité. La relation fixe avec des images ou des idées établit la relation de nos penchants élémentaires avec l'extérieur. La stabilité et l'intensité de ces relations, considérées dans leur degré, fournissent les bases de la théorie pathologique de la personnalité. Enfin, nous caractérisons celle-ci par sa destination, non seulement pour la conservation proprement dite de l'individu, mais aussi pour sa conservation dans les diverses fonctions de la vie sociale qu'il est obligé d'exercer ; ce qui revient à dire, en d'autres termes, qu'il faut considérer la conservation de l'individu

et celle du fonctionnaire. Nous allons, d'après cette vue d'ensemble, établir la théorie de la personnalité en la considérant successivement dans sa *constitution*, son *évolution* et sa *destination*, et nous terminerons par la construction du type normal de la personnalité.

Nous avons déjà distingué les besoins proprement dits des penchants. Il faut préciser cette distinction pour bien instituer la théorie de la constitution de la personnalité. Les besoins résultent de la liaison de l'instinct conservateur ou sexuel avec l'état des muqueuses, avec des images ou des sensations (surtout des sens de la gustation et de l'olfaction) et avec des vues plus ou moins précises de l'esprit.

Voyons d'abord ce qui est relatif à l'instinct conservateur. Cela donne lieu aux diverses formes des besoins d'incrétion et d'excrétion. Les besoins d'incrétion se distinguent d'une manière nette suivant qu'ils se rapportent aux liquides ou aux solides. La spécialisation des besoins à certains solides, et surtout à certains liquides, produit des cas divers qui deviennent souvent pathologiques et qui sont, dans un grand nombre de cas, le résultat de transmissions héréditaires. Si l'on considère la classification des individus au point de vue général des besoins nutritifs, ils se décomposent en tempérants et intempérants, gourmands ou sobres. Si l'on considère les besoins quant aux liquides, on a toute la série, depuis les ivrognes proprement dits jusqu'aux alcooliques. Enfin la liaison trop stable et trop intense avec certains excitants spéciaux donne lieu à des besoins variés, depuis le tabac jusqu'à la morphine. Mais ces besoins composés donnent lieu à des altérations d'une autre nature consistant soit dans le dégoût de certaines substances, soit dans la répugnance pour toute nourriture quelconque. L'ensemble de ces besoins constitue ce qu'on peut appeler l'instinct nutritif.

Nous pourrions faire des considérations analogues pour l'instinct sexuel et les formes diverses du besoin auquel il donne lieu. Mais nous ne pouvons insister ici sur ce sujet aussi important que délicat que nous nous bornons à signaler.

Il nous faut maintenant étudier les penchants proprement dits qui diffèrent surtout des besoins par l'absence de liaison habituelle et directe avec l'état des muqueuses. Il faut d'abord considérer les penchants qui résultent de la combinaison de l'instinct conservateur avec l'image plus ou moins précise du moi conçue même dans les diverses évolutions dont on le conçoit susceptible. De là, les phénomènes de la crainte de la mort, de l'amour ou du mépris de la vie et les variétés multiples de ces divers ordres de phénomènes. Il est évident que les fonctions du caractère, notamment la prudence, influent notablement sur l'intensité de ces dispositions. Considérons maintenant les penchants qui résultent de la combinaison de l'instinct conservateur avec des images ou des idées relatives à des objets extérieurs. On a alors l'amour de la propriété, de l'argent, des instruments, des matériaux, etc. L'ensemble de ces penchants donne lieu à l'immense catégorie des cupides ou des intéressés ; et je ne prends nullement le mot cupide dans un sens défavorable, mais plutôt comme un moyen commode de désigner des penchants absolument indispensables à l'existence même de la société.

La liaison de l'orgueil avec des images ou des idées très variées, depuis celle d'un simple individu jusqu'à celle des êtres collectifs les plus compliqués, donne lieu à une série de penchants correspondants très divers. On a ainsi des forces cérébrales d'impulsion qui produisent l'esprit de domination dans les relations privées, de la famille ou de la société. L'observation empirique a saisi sous ce rapport une infinité de nuances que le langage

traduit et conserve et dont il nous serait facile de donner la théorie.

La combinaison de la vanité avec l'image des objets et des personnes donne lieu à une infinité de penchants analogues : l'amour de la parure, des signes honorifiques, de l'approbation actuelle ou future des hommes, suivant le degré d'aptitude à se représenter les êtres collectifs auxquels on est lié. De là aussi la vanité que l'on tire de ses enfants, de ses amis, de sa famille de son métier ou de son pays. On voit facilement par là la multiplicité de ces impulsions cérébrales et l'on pressent facilement leur rôle.

Si nous considérons l'ensemble de ces divers penchants, nous voyons qu'ils donnent lieu à une grande distinction de l'espèce, sous ce rapport, en *cupides* et *ambitieux*. Nous voyons que les premiers sont infiniment supérieurs en nombre aux seconds, et cela est absolument nécessaire à l'équilibre des sociétés humaines ; l'inverse rendrait toute organisation sociale contradictoire. C'est là un théorème de morale dont les conséquences sociologiques sont extrêmement importantes, comme il est facile de s'en rendre compte avec un peu de réflexion.

Il nous faut maintenant, après avoir étudié la constitution de la personnalité, étudier les lois de son évolution.

L'on peut dire, d'une manière générale, que le caractère fondamental de l'évolution sociale a consisté à étendre la personnalité et que cette extension était aussi inévitable qu'indispensable. Sans doute, à d'autres égards, l'évolution sociale semble tendre à diminuer l'intensité de la personnalité, mais c'est surtout en la rendant plus accessible par son étendue même à l'action modificatrice de la sociabilité et coordinatrice de la moralité.

La constitution même des éléments de la personnalité nous permettra d'expliquer comment l'action sociale a

pu en produire l'extension; cela tient à l'élément intellectuel des penchants personnels, élément par lequel il se lie au monde extérieur et en comporte toutes les actions modificatrices.

En premier lieu, il est certain que, la civilisation créant de plus en plus des moyens de nutrition et d'excitation, leur liaison avec l'instinct conservateur crée des formes infiniment variées de besoins nutritifs comportant tous les degrés d'intensité, du maximum pathologique au minimum, en passant par l'état moyen. Et, soit dit en passant, l'examen de la question sociale sera toujours illusoire sans une théorie historique et dogmatique de l'évolution et du rôle de ces besoins.

Mais la même considération s'applique aux penchants personnels et surtout à ceux qui résultent de la liaison de l'instinct conservateur avec la conception de la possession des choses; ce qui donne un nombre croissant de variétés dans les penchants relatifs à l'intérêt, depuis l'amour de la terre jusqu'à celui des instruments de travail. Mais les relations sociales, en se compliquant de plus en plus, donnent lieu nécessairement à des variétés croissantes dans les formes de l'ambition comme de la vanité, de même que dans les sentiments qui nous attachent aux fonctions que nous exerçons et qui nous poussent soit à leur conservation, soit à leur perfectionnement; les instincts constructeur et destructeur apportant à cet égard une action modificatrice.

Si l'on considère l'évolution sociale, surtout dans le passage de l'état militaire à l'état industriel, on voit que le premier de ces états développe surtout, au moins dans la classe dirigeante, les formes diverses de l'ambition et le second celles de la cupidité. Il y a même lieu de se demander si, lorsque celle-ci sera complètement prépondérante, il n'y aura pas insuffisance dans la production des éléments multiples de l'ambition.

Des habitudes se forment nécessairement sous l'action prolongée des influences sociales et, se transmettant par la génération, produisent des particularités qui caractérisent les diverses races sociologiques, comme on le voit par l'exemple des Gênois, des Genevois et des Juifs. Il y a même des particularités relatives aux divers besoins et qu'il n'a pas été possible jusqu'ici d'observer et de coordonner, faute de la théorie générale dont je pose ici les bases. Il y a plus : des particularités de famille résultent de la consolidation par l'hérédité d'habitudes contractées sous l'influence prolongée de conditions sociales. Tout le monde sait qu'il y a des familles d'ambitieux, de vaniteux, d'intempérants ; le cas des alcooliques est surtout frappant à cet égard.

L'évolution des divers penchants personnels par l'action sociale est sans doute la plus importante ; néanmoins la direction pratique des hommes exige la considération de l'évolution qui résulte des âges. A cet égard, il faut considérer les penchants personnels au point de vue actif et passif, suivant qu'ils poussent à conserver ou qu'ils excitent à entreprendre ; ces considérations se préciseront surtout en morale pratique. Enfin, si nous considérons la personnalité suivant les sexes, nous verrons que chez la femme les penchants de la vanité l'emportent sur ceux de l'orgueil, et qu'au point de vue de l'intérêt, le côté passif de la conservation l'emporte habituellement sur le point de vue actif de la modification.

Mais cette évolution de la personnalité, qui nous paraît ainsi inévitable sous l'action sociale, est indispensable aussi et constitue sa véritable destination.

Il est certain, en effet, que la complication croissante de la vie sociale rend nécessaire une extension croissante des formes de la personnalité, pour que l'individu puisse se conserver et suffisamment agir dans les luttes de la vie. La vie ne s'entretient que par l'excitation ; il

est donc incontestable qu'une trop grande insuffisance de besoins empêcherait l'individu de se conserver et d'agir dans les conditions habituelles de notre vie sociale.

Cette même considération s'applique aux fonctions sociales accomplies par l'individu et à ses relations avec les autres hommes. Il faut que chacun soit poussé par des instincts personnels précis : d'un côté, à la conservation et à l'amélioration ; de l'autre, au maintien de sa personnalité dans ses rapports avec les autres. En un mot, c'est la personnalité qui institue, conserve et pousse à l'amélioration des situations ; à condition, bien entendu, de rester dans un état moyen qui permette l'action de la sociabilité. Ce qui rend possible, du reste, l'action modificatrice de la sociabilité, c'est que la personnalité fournit aux sentiments composés de l'altruisme un élément particulier ; puisque l'instinct conservateur, comme celui de l'ambition, s'appliquent à la Famille, à la Patrie et même à l'Humanité. Mais ceci nous conduit à donner la conception de l'état normal de la personnalité humaine.

Cet état normal consiste dans un état moyen de la personnalité qui lui permet de remplir sa double fonction de conservation et d'impulsion en étant toujours susceptible de recevoir l'action de la sociabilité et de la moralité. S'il y a une trop grande intensité dans les divers penchants personnels, il est évident que l'action modificatrice de la sociabilité et de la moralité deviendra alors difficile. L'harmonie de chacun avec les autres présentera alors des obstacles tels que l'individu pourra difficilement poursuivre le but de la destinée humaine qui est de vivre pour la Famille, la Patrie et l'Humanité. Mais la personnalité sort de son type normal non seulement par une exagération d'intensité qui rend difficile ou impossible l'harmonie sociale, mais aussi par une spécialisation trop stable des formes particulières de la

personnalité ; ce qui donne lieu, au degré extrême, aux diverses monomanies, lesquelles tendent nécessairement à l'isolement individuel et détournent la personnalité de sa haute destination sociale : conserver l'individu pour qu'il puisse agir dans la vie collective. Enfin la personnalité peut s'éloigner de l'état normal par défaut comme par excès. Elle pèche, en effet, par défaut, lorsqu'elle n'a pas une intensité suffisante pour que l'individu puisse suffisamment se conserver et se défendre. Elle peut pécher aussi par insuffisance de spécialisation ; ce qui empêche l'homme de se lier suffisamment aux fonctions spéciales qu'il doit accomplir.

II

DE LA SOCIABILITÉ.

Avant d'aborder la théorie de la sociabilité et son rôle dans la vie affective, il importe d'en donner une définition systématique.

Qu'est-ce que la sociabilité ?

La sociabilité consiste dans l'ensemble des penchants qui résultent de la combinaison plus ou moins stable des fonctions altruistes du cerveau avec la conception d'un type idéalisé du moi, des autres, de l'homme en général et des êtres collectifs ; d'où suit un effort de perfectionnement par la modification de la personnalité et une amélioration active de la collectivité.

Cette définition contient à la fois l'indication de la composition de la sociabilité et celle de sa destination.

Une première observation doit nous frapper, c'est l'augmentation considérable de l'élément mental dans la

formation des penchants composés de la sociabilité, quand on les compare à ceux de la personnalité. Cela est inévitable et résulte de ce que la sociabilité a nécessairement en vue les autres et surtout leur combinaison complexe en êtres collectifs ; ce qui suppose des notions plus abstraites et plus compliquées. Cela a lieu aussi, même quand il s'agit du moi ; attendu que lorsqu'on considère la sociabilité, le moi est conçu non en lui-même, mais dans une notion idéalisée par rapport aux autres. Une appréciation approfondie, quoique sommaire de cet élément mental de la sociabilité est tout-à-fait nécessaire pour résoudre des questions de la plus haute importance théorique et pratique, qu'Auguste Comte n'avait pas encore pu aborder et sans lesquelles son incomparable tableau cérébral resterait insuffisant. Comment, en effet, expliquer la pudeur, par exemple, si on ne considère que les fonctions élémentaires de la théorie de l'âme ? La pudeur n'est pas dans l'altruisme, puisque ce n'est ni de l'attachement, ni de la bonté, ni du respect ; elle n'est pas non plus dans l'égoïsme, car ce n'est certes pas une des formes de la sexualité. Nous verrons, en effet, que c'est une fonction composée résultant de l'intime combinaison habituelle d'un des sentiments altruistes, la vénération, avec un élément mental bien déterminé. Analysons donc sommairement cet élément mental pour pouvoir étudier les combinaisons qui constitueront les penchants composés de la sociabilité.

En procédant par ordre de complication, le premier élément mental qui doit entrer dans la combinaison des penchants composés et de la sociabilité est un type idéal du moi, variable avec les diverses époques, construit par les hommes supérieurs et qui devient habituel par l'éducation, outre une prédisposition cérébrale résultant des transmissions héréditaires. Ce type idéal du moi résulte d'une conception plus ou moins abstraite des rap-

ports de notre personnalité avec celle des autres afin d'assurer leur compatibilité. Il se construit ainsi un type idéal du *moi sociable,* s'il est permis de parler ainsi, et du moi sociable considéré successivement dans les divers penchants de la personnalité qui constituent la base inébranlable du moi. Les penchants composés de la sociabilité résultent de ce que ce type idéal est susceptible d'inspirer l'attachement, la bonté et la vénération ; c'est-à-dire est capable de se lier avec les fonctions altruistes du cerveau.

Mais il y a plus. Un second élément mental, plus complexe que le précédent en même temps que plus abstrait, consiste dans la conception d'un type abstrait des autres et de l'homme en général variable suivant les époques, l'éducation, les situations et qui, lié aux trois fonctions altruites du cerveau, donne lieu à une variété extrême de forces impulsives de la sociabilité.

Enfin un troisième élément mental des penchants de la sociabilité consiste dans la conception des trois êtres collectifs : famille, patrie, humanité, dont les variations sont évidentes suivant les époques et les individus, conception qui se combine aussi avec les trois penchants élémentaires de l'altruisme.

Cette vue sommaire indique immédiatement quelle est la complication de la nature humaine et quelle difficile étude théorique exige la direction pratique systématique de notre espèce. Nous allons préciser ces considérations par l'examen d'une série graduée de ce cas qui permettront facilement aux esprits réfléchis et, de plus, convenablement préparés, l'examen d'une infinité d'autre cas.

Le type idéal du moi est évidemment susceptible d'inspirer le *respect.* Quand ce respect est devenu suffisamment stable et habituel, il en résulte deux phénomènes très importants : la honte et le remords. Ces deux

degrés successifs d'une même émotion cérébrale consistent dans une perturbation pénible de la vénération par la comparaison entre le type idéal que l'on respecte et la réalité effective ou possible que déterminent les penchants de la personnalité. D'une manière générale on appelle pudeur ce sentiment délicat du respect de l'idéalité personnelle qui en rend pénible les perturbations même seulement possibles. D'une manière spéciale, l'expression s'applique au cas particulier de la sexualité. Sous ce point de vue l'historique de la pudeur proprement dite offrirait un grand intérêt et une grande utilité. Je vais en indiquer le principe, sauf à en faire une étude plus développée en morale pratique.

Il est certain que la satisfaction de l'instinct sexuel produit des perturbations individuelles et sociales graves, à mesure surtout que l'évolution sociale en se développant lui donne des nouveaux moyens et le soumet à des excitations croissantes. De là, chez tous les peuples, une tendance à établir des règles de plus en plus nombreuses et précises pour limiter la manifestation et régler la satisfaction de cet instinct. On a ainsi construit un type idéal de l'homme et de la femme formulé dans certaines règles susceptibles d'être facilement inculquées et pouvant devenir habituelles. Ce type idéal de l'homme pur peut inspirer la vénération et une vénération qui devient habituelle et souvent très intense. De là résulte une force cérébrale de la sociabilité constituant la pudeur proprement dite qui permet à l'homme de modifier la prépondérance énergique de l'instinct sexuel et lui fournit ainsi un point d'appui pour se régler lui-même. La honte est l'émotion délicate du trouble apporté dans l'équilibre de ce sentiment par les manifestations réelles ou possibles de l'instinct sexuel. Du reste, le type idéal étant une construction mentale comporte des variations extrêmes dont quelques-unes sont singulières et passagères; comme

dans ce qui regarde surtout les parties du corps qui doivent être ou visibles ou voilées (1).

Nous pourrions faire une analyse semblable pour d'autres sentiments analogues relatifs surtout aux besoins d'excrétion, auxquels l'espèce a attaché de plus en plus une honte qu'elle n'a pas attribué aux besoins d'incrétion. Cela s'explique facilement. On peut voir, par exemple, dans l'Inde, les règles si compliquées et variées établies pour les classes supérieures pour tout ce qui regarde les conséquences de la salivation.

Ces sentiments devenus habituels déterminent chez les Hindous une sorte de répugnance pour les Occidentaux qui sont bien loin de respecter ces prescriptions (2). Le respect de soi-même est un sentiment composé de la sociabilité dont la théorie résulte facilement des considérations précédentes. Du reste, je reviendrai en morale pratique sur ce sujet en exposant les méthodes de culture de pareils sentiments.

Il nous faut maintenant considérer les sentiments composés de la sociabilité qui résultent de la combinaison du type idéal d'autrui et de l'homme en général avec les fonctions altruistes du cerveau chez chaque individu.

Quand les trois fonctions altruistes agissent seules et spontanément, elles produisent envers les autres hommes une action complètement aveugle. Ce n'est que par leur combinaison avec un élément mental que peuvent se produire ces penchants de la sociabilité qui, au contraire, nous présentent ces nuances variées et délicates de plus en plus nécessaires dans les conditions de plus en

(1) Voir dans Hume son anecdote caractéristique sur la pudeur extrême mise en Espagne à une certaine époque pour cacher les pieds des dames.

(2) Il est peut-être utile de remarquer que l'espèce humaine est la seule qui crache. Cette suite de l'excrétion salivaire se lie du reste à des fonctions que la société développe considérablement: le langage proprement dit.

plus compliquées de notre civilisation. Outre l'image de l'individu auquel s'appliquent un ou plusieurs penchants altruistes, il y a un élément capital qui résulte d'une conception idéalisée de la nature des rapports de l'homme avec les autres et donne aux fonctions de l'altruisme une force d'impulsion ou de résistance, ou bien les dirige vers une modification de la personnalité. Il se produit, par l'habitude surtout, une combinaison intime qui constitue de véritables penchants actifs ou passifs d'intensité très variable. C'est de cette manière que se forment des sentiments tels que ceux de la libéralité, de la clémence, de la magnanimité qui modifient la prépondérance de la cupidité, de l'instinct destructeur, etc. Il est facile de constater dans ces penchants des nuances très variées qui tiennent surtout à la variabilité même de l'élément mental. Mais c'est dans la constitutions des notions de l'*amour,* de l'*amitié,* de l'*amour conjugal, filial, paternel,* que notre théorie peut apparaître avec toute sa fécondité.

J'ai donné, dans le discours prononcé pour la célébration du centenaire de Diderot, la théorie de l'amour ; je n'y reviendrai pas et je renvoie à ce travail. Mais je puis indiquer une théorie analogue pour l'amitié, un des penchants les plus éminents de la sociabilité et une des créations les plus remarquables de notre espèce.

L'amitié est un sentiment composé qui a pour base essentielle l'attachement plus ou moins intense pour un individu déterminé. Mais l'évolution humaine a créé graduellement une notion plus ou moins précise de la nature des rapports qui peuvent donner à ce sentiment tout son charme comme toute son importance. Aussi, cet élément mental introduit-il bientôt dans l'amitié le sentiment du respect qui retient ou excite dans les manifestations mêmes de l'attachement. De là résultent ces nuances délicates, variables suivant les époques et les personnes, qui donnent tant de diversité aux formes extérieures de

l'amitié. Mais l'élément mental introduit aussi dans une dose plus ou moins grande la bonté ou un certain sentiment de protection, subordonné néanmoins à l'attachement et au respect. Il se produit donc alors cette force si complexe qui combine autour de l'image d'un être l'attachement, la bonté et le respect liés par l'habitude d'après une notion plus ou moins idéale des rapports des hommes entre eux. La même théorie s'appliquerait aux penchants composés qui constituent l'amour conjugal, filial et paternel. Cette combinaison est capitale parce que c'est grâce à elle qu'a pu être fondée la modificabilité spontanée de notre nature. C'est sur la théorie de cette combinaison que le Positivisme établira sa modificabilité systématique.

Il nous faut maintenant indiquer la théorie des penchants composés les plus élevés de la sociabilité, ceux par lesquels nous nous lions aux êtres collectifs. Les trois principaux penchants composés à cet égard sont l'amour de la famille, celui de la patrie et celui de l'Humanité. Ils résultent d'une image plus ou moins nette et d'une conception plus ou moins précise de ces trois êtres collectifs combinées avec les trois penchants altruistes, attachement, vénération et bonté. Ainsi, par exemple, il est certain que, dans l'amour de la patrie, il y a un attachement plus ou moins profond pour cet être dont nous avons une certaine image et une certaine notion. Mais il y a aussi incontestablement de la bonté dans une certaine mesure, puisque cet être, malgré sa supériorité, a besoin de nous. Quant au respect, il résulte évidemment de la notion idéale de l'évolution dans le passé et dans l'avenir de cet être à qui nous devons tant, qui domine notre vie et à qui nous nous incorporerons finalement. Il faut rattacher à cette théorie des penchants collectifs celle des divers penchants qui nous attachent aux professions.

Enfin, comme couronnement des penchants collectifs, il faut considérer le sentiment de l'*honneur,* élément qui intervient constamment dans l'ensemble de nos relations avec les autres.

Cette théorie de la *composition* de la sociabilité serait insuffisante, sans celle de son évolution qui nous montre la sociabilité comme une lente et incomparable création de notre espèce. En assimilant tout à l'homme, le fétichisme a développé surtout l'attachement ; mais c'est le théologisme qui, par la création d'êtres idéaux avec lesquels nous vivions néanmoins en imagination, a contribué à introduire l'élément de perfection indispensable, comme nous l'avons vu, à la formation des penchants de la sociabilité. Dans le catholicisme, la conception du Christ et l'habitude de l'Eucharistie ont certainement contribué à donner à nos penchants altruistes un caractère d'idéalité qui a réagi sur les relations effectives. La vie militaire, de son côté, a introduit surtout les penchants collectifs par la création de l'amour de la patrie et a introduit aussi un élément modificateur capital de la personnalité par l'institution du mépris de la mort dans des conditions données de dévouement patriotique. Enfin, le Moyen-âge a accompli la double création décisive du *sentiment chevaleresque* et de celui de l'*honneur* qui servent de base à la combinaison de la soumission et de l'indépendance et sans lesquels la subordination volontaire, source de tout progrès, n'aurait ni la dignité ni la souplesse nécessaire. La même époque a construit enfin le sentiment de *la politesse* sans lequel les relations libres des deux sexes et les fréquentations habituelles deviendraient impossibles.

Cette conception de la sociabilité dans sa composition et son évolution nous permet d'en tracer la véritable destination, privée ou publique. Au point de vue privé, la sociabilité est la condition de la puissance de l'homme

sur lui-même. Cette puissance exige, en effet, pour se constituer, une *masse* et des forces résistantes, des forces actives modificatrices et un ou plusieurs points d'appui. La personnalité constitue évidemment la masse à mouvoir et les forces résistantes à vaincre ou à modifier. La sociabilité constitue évidemment les forces modificatrices au moyen desquelles l'homme peut réagir sur lui comme sur les autres en prenant pour point d'appui une certaine vue mentale.

Pour la vie collective, la sociabilité en est évidemment la condition nécessaire. Il est absolument indispensable que des penchants sociaux de plus en plus divers se constituent pour correspondre aux conditions de plus en plus compliquées, de plus en plus nombreuses de la vie civilisée. Il se crée ainsi des penchants variés, qui, devenus habituels, correspondent aux diverses positions humaines.

Il résulte de tout cela la conception de la fonction normale de la sociabilité et du type qui lui convient. La sociabilité peut être, en effet, considérée comme la création par notre espèce d'un ensemble de forces cérébrales par lesquelles s'agrandit la vie de chaque individu et au moyen desquelles il peut modifier la prépondérance de la personnalité conservatrice afin d'agir de plus en plus pour la collectivité à laquelle il est lié. La sociabilité est ainsi un immense capital où chaque individu vient puiser les éléments indispensables à l'accomplissement de sa destinée, et où il peut apporter à son tour et dans une certaine mesure sa part de fondation. L'élément mental des penchants sociaux est la condition par laquelle l'Humanité transmet ses penchants à chaque individu et par lequel lui-même les modifie et les applique.

III

LA MORALITÉ

Nous avons vu comment la vie de l'individu dans l'espèce s'institue par les penchants de la personnalité et de la sociabilité, les premiers étant fondamentaux et les seconds modificateurs. Ces divers penchant résultent de la combinaison intime de nos instincts égoïstes ou altruistes avec la notion d'être individuels ou collectifs, réels ou idéalisés.

Mais de pareilles forces d'impulsion seraient insuffisantes pour constituer la vie réelle, faute de penchants relatifs non plus aux êtres, mais aux fonctions. La *fonction* est la série d'actes déterminés que nous faisons pour accomplir les opérations nécessaires à la vie de l'homme dans la famille, la patrie et l'Humanité. Ces fonctions se constituent en groupes ou types plus ou moins nombreux, suivant la complication de la vie sociale. Il est évident qu'elle ne serait pas possible sans des penchants résultant de la combinaison de nos divers instincts, surtout altruistes, avec des vues plus ou moins précises des fonctions à accomplir. Leur ensemble constitue la moralité. Nous pourrons donc dire que la moralité est l'ensemble des penchants qui résultent de la liaison, surtout de nos instincts altruistes, avec la conception des fonctions de l'individu par rapports aux êtres collectifs et aux autres hommes en tant qu'ils en font partie.

Les diverses fonctions auxquelles se rapportent les penchants de la moralité sont ce qu'on appelle des *devoirs*. Le devoir est l'élément même de la moralité. Il convient d'en donner une définition précise.

Le devoir, a dit Aug. Comte, est la fonction accomplie par un organe libre. L'idée de fonction est corrélative de celle d'être collectif; la notion d'être collectif est donc le

premier élément de la notion du devoir. Aussi n'est-ce que par analogie que l'on parle des devoirs envers soi-même. En réalité, ils n'existent pas ; et il faut seulement entendre par là les conditions personnelles auxquelles nous devous satisfaire pour accomplir nos fonctions par rapport aux êtres collectifs. L'organe doit être libre ; la liberté, dans ce cas, consiste à satisfaire aux conditions propres à l'accomplissement de la fonction. Tout devoir se formule nécessairement en une *règle* qui trace d'une manière plus ou moins précise la marche à suivre pour accomplir la fonction. C'est une création de l'intelligence, mais c'est une vue plus ou moins générale de ces règles qui, combinées avec les instincts du cœur, constitue les penchants de la moralité.

Donnons maintenant une analyse plus précise des divers éléments cérébraux des penchants de la moralité.

Il y a un premier élément, à savoir l'amour des êtres collectifs. Sans cette première condition, toute moralité est absolument impossible. Le second élément, essentiellement mental, consiste dans une vue plus ou moins précise de la nature de la fonction à accomplir. Le troisième élément, enfin, consiste dans la liaison d'une pareille vue avec nos penchants altruistes, attachement, vénération et même bonté. Leur ensemble constitue l'amour du devoir. J'ai depuis longtemps appelé *fétichisation du devoir* cette combinaison intime de la vue de la fonction à accomplir avec l'attachement et le respect qu'elle nous inspire. Les lois de l'exercice et de l'habitude constituent bientôt à cet égard, comme chacun sait, de nouvelles forces d'impulsion. Mais un dernier élément est nécessaire pour caractériser la notion du devoir, c'est celle d'*obligation*. Quand on cherche le type abstrait, on voit qu'il consiste dans la conception d'une fatalité artificielle, plus ou moins volontairement acceptée. Cette fatalité artificielle vient compléter la fatalité

nécessaire qui sert de base à toute existence humaine. Celle-ci nous est imposée par les lois du monde et de la vie ; tandis que la fatalité artificielle est imposée à chaque individu par la puissance des êtres collectifs par qui et pour qui nous vivons : Famille, Patrie, Humanité. La fatalité nécessaire nous impose une résignation plus ou moins passive ; tandis que celle qui est relative à la fatalité artificielle est plus ou moins active. Les penchants propres aux devoirs étant toujours liés à la contemplation du type idéal de la fonction, il résulte du non accomplissement, conçu ou réel, du devoir une perturbation pathologique cérébrale qui, dans ses degrés successifs, nous présente la honte, le mépris de soi-même et le remords qui constituent, comme nous l'avons déjà vu, les émotions douloureuses de la vénération.

Mais, outre la notion de devoir et les penchants qui y sont corrélatifs, il y a la notion de droit qui s'y rattache intimement ; car le droit d'un individu n'est rien autre chose que l'ensemble des devoirs des autres envers lui. Il donne lieu par sa liaison avec les sentiments altruistes et égoïstes à des émotions et à des penchants dont il serait facile d'instituer la théorie (1).

Nous venons d'accomplir ainsi la théorie positive du devoir ; sa notion s'éclaircira par la théorie théologique.

Dans la conception théologique, qui a dû précéder nécessairement la théorie positive, le devoir consiste dans la fonction imposée par la volonté des Dieux ou de Dieu. Sa sanction consiste dans les punitions imposées par celui-ci pour les violations du devoir. Le caractère des devoirs, au point de vue théologique, est nécessairement absolu ; car, faute d'une analyse scientifique des

(1) Voy. la théorie du droit que j'ai donnée dans mon article sur l'*Electorat des femmes,* dans le numéro du 1er mars 1885, de la *Revue Occidentale.*

éléments qui le constituent, on ne peut éviter l'absolu que par l'arbitraire plus ou moins démoralisant, comme on l'a vu par la tentative du jésuitisme. On voit que cette théorie théologique du devoir a été nécessaire, en remplaçant par un être hypothétique tel que Dieu, pour imposer les devoirs, les êtres collectifs qui les créent réellement, mais dont la notion scientifique n'a pu surgir que très tard.

La théorie théologique du devoir a donc été le préambule nécessaire de sa théorie positive. Mais, par une fatalité inévitable, entre les deux a dû s'intercaler la vague théorie métaphysique. Celle-ci consiste, ou bien dans la conception d'une *conscience* dont la voix plus ou moins vague nous suggère nos devoirs, ou dans un prétendu « impératif catégorique » de Kant, qui n'est qu'un aperçu vague de la fatalité artificielle ; ou bien dans une contemplation du modèle éternel des choses. Elle n'est qu'une exagération de la conception de l'élément mental du devoir, avec un oubli absolu de l'élément affectif si capital.

Cette théorie de la moralité nous montre les conditions de son homogénéité avec la personnalité et la sociabilité. Dans ces trois éléments de la vie affective, les divers penchants se composent d'un élément mental et d'un élément affectif; seulement, dans la personnalité et la sociabilité, l'élément mental se rapporte aux êtres, et, dans la moralité, aux fonctions. Dans la personnalité, l'élément se rapporte à l'individu lui-même ; aussi les penchants qui s'y rapportent sont, comme je l'ai dit, fondamentaux et ils instituent le fond même de la vie par l'active conservation de l'individu. Les penchants de la sociabilité modifient en nous liant aux autres, et ceux de la moralité, par cela même qu'ils se rapportent aux fonctions, constituent les penchants coordinateurs de notre existence.

Après avoir posé ainsi la conception fondamentale du devoir, élément de toute moralité, il nous faut étudier celle-ci avec plus d'étendue dans sa *composition*, son *évolution* et sa *destination*.

Et d'abord, il est important d'indiquer que la moralité peut être considérée à un double point de vue que nous pouvons appeler objectif et subjectif.

Cette considération est nécessaire pour établir la théorie de la composition de la moralité. Le mot moralité désigne, en effet, soit l'ensemble des règles formulées qui doivent présider à notre conduite, soit les dispositions et les aptitudes cérébrales à les accomplir. J'appelle le premier point de vue objectif et le second subjectif. Il est évident qu'il y a entre eux deux une certaine harmonie. La préoccupation de la formation des règles morales doit pousser l'homme à rechercher les dispositions nécessaires à leur réalisation, et les habitudes morales, à leur tour, disposent à l'acceptation des nouveaux règlements. Pour nous, et à cet égard nous ne faisons que résumer nos vues antérieures, la moralité consiste dans les penchants résultant de la combinaison de nos instincts, surtout altruistes, avec une vue générale des règles établies par l'intelligence que nous arrivons ainsi à aimer et à respecter. Par conséquent, les penchants de la moralité reposent sur l'ensemble des règles établies pour la direction de notre existence, et c'est d'après la nature de ces règles que nous allons surtout étudier la composition de la moralité.

Il faut, en effet, distinguer les règles de la moralité suivant leur caractère de généralité ou de spécialité. Les règles générales sont celles qui conviennent à tous les hommes et à toutes les fonctions. Fondées sur l'immense expérience spontanée du genre humain, elles ont été dégagées, dans un vigoureux effort de l'esprit abstrait, par des hommes de génie spontanément placés au point

de vue de l'ensemble. Mais néanmoins un tel travail a jusqu'ici manqué d'une systématisation que le Positivisme seul pourra accomplir après une révision de l'ensemble de nos ressources à cet égard. On doit seulement remarquer que l'établissement incontesté d'une nouvelle règle est une des opérations les plus capitales et que l'on doit y procéder avec une grande réserve avant même de le tenter. L'établissement de ces règles générales fait, du reste, surgir des questions très graves, jusqu'ici bien mal instituées, sur la relation de l'abstrait au concret dans un pareil ordre d'études ; c'est-à-dire sur la conciliation de la généralité des règles avec la spécialité des cas. Diderot a eu ce problème en profond pressentiment, sans néanmoins donner de solution satisfaisante, dans son court opuscule : *Entretiens d'un père avec ses enfants*. Quoique le nombre des règles générales doive augmenter lentement, il serait néanmoins irrationnel de prétendre avec M. Leplay, que l'Humanité a, du premier coup, résolu le problème dans le décalogue et que ce système de formules ne sera jamais dépassé.

Mais, outre ces règles générales, il y en a de spéciales, propres aux diverses fonctions. Elles s'établissent toujours spontanément, et cela est absolument nécessaire, puisque, sans elles, même les fonctions malhonnêtes ne pourraient exister. Un des problèmes les plus difficiles est d'établir l'harmonie entre les règles générales et les règles spéciales. Diderot encore a eu à ce sujet des pressentiments profonds, comme on peut le voir dans son : *Neveu de Rameau*. Les fonctions industrielles surtout ont conduit à des règles qui manquent jusqu'ici de coordination et qui portent trop souvent la trace de l'origine primitivement servile des fonctions industrielles. Il est clair qu'il y a à ce sujet une grande révision à opérer et qu'un des problèmes les plus essentiels de la vie sociale moderne est précisément d'établir une profonde har-

monie entre les devoirs professionnels de la vie économique et l'ensemble des devoirs généraux de la vie sociale, en se tenant également loin d'un idéalisme exagéré et d'un grossier empirisme.

Cette conception générale de la composition de la moralité et de l'intime multiplicité des éléments qui la constituent nous permet d'indiquer d'une manière générale l'évolution de la moralité. Car la moralité n'est ni absolue ni arbitraire; elle varie sans doute, mais d'après des lois régulières dont il faut indiquer l'esprit général.

D'abord, il faut reconnaître que la moralité, soit dans les règles qui la constituent, soit dans les penchants qui leur correspondent, dépend de conditions cosmologiques, biologiques, sociologiques et individuelles qui influent nécessairement sur elle.

Il est certain, en effet, que les règles morales, sous peine d'avortement, doivent toujours tenir compte, au moment de leur avènement, d'abord des conditions cosmologiques. Celles-ci constituent des fatalités qui fixent les conditions inébranlables auxquelles doivent s'assujettir et la moralité et la sociabilité. La conservation de l'individu exige des conditions thermologiques et nutritives auxquelles il faut absolument satisfaire. Tout cela se résume dans ce double théorème : notre vie repose sur la nécessité d'une rénovation continue, dont les éléments sont toujours difficiles à reproduire. Les règles de la moralité ne doivent jamais être, sous peine d'avortement, en contradiction constante avec de telles nécessités. Les conditions sociologiques créent des situations successives qui influent inévitablement surtout sur l'élément variable de la moralité. Enfin, les conditions biologiques et individuelles constituent aussi des variables de la fonction morale.

Si maintenant nous concevons l'évolution de la moralité d'après ces diverses conditions, nous pourrons dire

que la loi générale d'évolution consiste dans une complication et une généralisation croissante des lois de la morale, en rapport avec la complication croissante des phénomènes sociaux. Cette loi d'évolution nécessite une intervention systématique qui constituera une des plus hautes fonctions du Positivisme et qui rend son avènement si indispensable.

La destination de la moralité est en rapport direct avec les nécessités de cette évolution. La construction graduelle de la moralité a, en effet, pour but de nous permettre de vivre dans une société de plus en plus complexe, par la formation de penchants déterminés et habituels qui nous attachent aux fonctions que nous devons remplir dans la société et aux actions et réactions réciproques que nous devons subir.

Mais nous n'aurions pas donné une idée suffisante de la moralité si nous n'indiquions pas son harmonie avec les deux autres éléments de la vie affective. Pour cela, il faut concevoir les deux termes extrêmes de la vie affective, la personnalité et la moralité, comme constituant la série des penchants qui précisent notre vie. La personnalité institue notre conservation et la moralité institue, en rapport avec elle, nos fonctions dans les divers degrés de la vie collective. Entre les deux, la sociabilité, plus souple et plus large, adoucit et perfectionne ce que l'une et l'autre ont de trop précis et de trop âpre. La sociabilité comporte en effet une indétermination, d'un côté, et une variété de modification, de l'autre, qui enlèvent aux prescriptions de la personnalité et de la moralité ce qu'elles ont de trop absolu et de trop strict. C'est de son intervention que résultent les adoucissements, les délicatesses et les aspirations idéales qui anticipent sur l'avenir et modifient les duretés du présent. Citons un exemple pour plus de précision. Dans la prise d'une ville, suivant les règles universellement acceptées,

Sully exigea rigoureusement, strictement et jusqu'au bout la part de butin que permettaient les lois de la guerre alors établies; il ne fut pas au-dessous de la moralité moyenne de son temps, mais il ne fut pas au-dessus. Henri IV, au contraire, par une inspiration supérieure de sa sociabilité, en fit l'abandon. La sociabilité adoucissait ici les applications de la moralité contemporaine et anticipait sur un idéal non encore complètement réalisé. C'est cette admirable harmonie des trois éléments de la vie affective qu'il faut tâcher de réaliser, problème aussi nécessaire que difficile, que l'empirisme a admirablement ébauché et que perfectionnera la systématisation positive.

Mais la moralité constitue un état moyen, en deçà et au delà duquel se produisent les perturbations pathologiques qu'il faut apprécier pour les traiter. Ces perturbations sont relatives à la moralité, prise au double sens des mots objectif et subjectif: l'ignorance ou la méconnaissance des règles de la moralité ou l'inaptitude cérébrale à les remplir. Ces deux sortes de maladies de la moralité sont sans doute connexes, mais elles exigent néanmoins, à beaucoup d'égards, des traitements différents. Pour pouvoir apprécier, même sommairement, cette pathologie de la moralité, il nous faut examiner successivement: 1° les conditions de la stabilité de la moralité individuelle; 2° les divers degrés de la moralité; 3° les perturbations de la moralité considérées dans leur nature et leur classification; 4° enfin, le traitement des altérations pathologiques de la moralité.

Il est clair, en effet, que la première condition capitale de la moralité individuelle consiste dans sa stabilité. Celle-ci dépend sans doute de particularités personnelles qu'il faut apprécier, surtout empiriquement, dans chaque cas particulier et qui constituent un élément important de la morale pratique. Mais la stabilité de la morale indi-

viduelle dépend de celle de la moralité collective. Comment établir des règles et des habitudes fixes dans des situations constamment instables ? Plusieurs causes ont, de nos jours, profondément altéré la stabilité collective de la moralité et rendent urgente l'intervention du Positivisme. En premier lieu, le principe révolutionnaire de la liberté indéfinie d'examen s'est appliqué d'une manière grave aux règles de la moralité humaine. Cette proclamation de la compétence de chacun en morale tend à rendre instables toutes les règles de la moralité. Ces inconvénients s'aggravent, en morale surtout, parce que, pour les règles qui la constituent, les avantages sont difficiles à apercevoir, tandis que les inconvénients sont faciles à constater ; ce qui donne une apparente facilité à disserter sur de tels sujets au détriment de la moralité. Une autre cause profonde de perturbation résulte de l'intervention littéraire qui, surtout en France, a été véritablement honteuse et crée de véritables dangers. Des hommes, abusant, au profit de leur vanité et souvent de leur cupidité, des facilités que la civilisation procure pour les abus du langage, ont mis en discussion les règles quelconques de la moralité humaine. De là une tendance évidente à une sorte d'avachissement moral contre lequel il est grand temps que réagisse enfin l'énergique précision de la moralité positive. Mais l'introduction même de l'esprit scientifique, du reste si nécessaire, présente elle-même des dangers, faute de la suffisante installation d'un pouvoir spirituel universellement accepté. Car la proclamation de la relativité nécessaire des règles morales ne tend que trop, chez des esprits insuffisants et des cœurs non assez élevés, à produire un véritable arbitraire au profit de la plus grossière personnalité. A cet égard, si cela devait durer, l'absolu serait préférable. En somme, nous vivons sur l'acquit du passé, sur nos habitudes antérieures ; mais nous commençons à entamer le capital de mora-

lité légué par nos prédécesseurs et il est temps d'aviser.

- Mais il faut préciser nos idées en reconnaissant qu'il y a dans la moralité divers degrés ; ce qui résulte de la généralité nécessaire de ces règles qui permet un certain *laxum,* une indétermination inévitable où se meut la liberté humaine. C'est cette indétermination qui permet divers degrés dans la moralité, depuis celle qui est stricte jusqu'à la moralité supérieure qui touche au plus haut degré de la sociabilité. Il y a surtout deux degrés essentiels qu'il faut caractériser, selon qu'il s'agit de ce qu'on appelle les *devoirs parfaits* ou les *devoirs imparfaits.* Dans les devoirs parfaits, la sanction finale est matérielle, et cela donne lieu à la législation proprement dite. Dans les devoirs imparfaits, la sanction est surtout, comme l'on dit, morale, depuis le remords personnel jusqu'à l'intervention précise de l'opinion publique.

Il y a oscillation suivant les époques et les situations dans la répartition de la moralité entre ces deux domaines ; cette répartition s'établit d'après des règles que nous étudierons plus tard en morale pratique. Il y a souvent lutte entre ces deux degrés de la moralité. Les règles de la législation ont été souvent et justement combattues au nom de celles d'une moralité supérieure et des sentiments d'une sociabilité élevée. Dans le beau drame d'*Antigone,* celle-ci, violant les lois de Créon pour obéir aux principes de l'amitié fraternelle, nous offre l'admirable type idéalisé d'une telle lutte. Mais le véritable état normal consiste à maintenir une harmonie suffisante entre ces deux éléments essentiels de la moralité ; ce qui sera toujours possible avec l'intervention croissante de l'esprit scientifique et relatif.

Si nous considérons maintenant les caractères fondamentaux des perturbations de la moralité, nous verrons que, comme les autres altérations pathologiques, elles portent sur l'*intensité* du phénomène.

L'altération d'intensité peut porter, d'abord, sur l'élément mental de la moralité. On pèche alors par ignorance ou méconnaissance du devoir. Dans ce cas, la responsabilité appartient souvent bien plus, quoique pas absolument, à la société qu'à l'individu lui même. Mais la perturbation peut porter aussi sur le penchant moral lui-même. Cela a lieu quand il y a insuffisance de respect et d'attachement au devoir et qu'il y a manque de vénération pour cette conception de vie idéale que chacun de nous doit porter en soi. Souvent la perturbation porte sur le caractère, en tant que lié à l'accomplissement du devoir. Souvent enfin les perturbations pathologiques de la moralité tiennent au défaut des habitudes et à l'insuffisance, faute de culture, de la vertu caractéristique, la puissance sur soi-même. Enfin, les maladies de la moralité peuvent tenir aussi au manque d'une suffisante coordination des penchants qui lui sont propres avec ceux de la personnalité et de la sociabilité, ce qui donne lieu à des oscillations toujours pénibles et souvent très graves. On pourrait, d'après ces principes et en s'aidant de tous les renseignements empiriques, soigneusement coordonnés et appréciés, constituer une vue d'ensemble de la pathologie morale, en établissant une série des fautes et des péchés et, finalement, des divers degrés des violations de la législation proprement dite. Le catholicisme a fait une très remarquable classification, quoique insuffisante et trop empirique, car elle était trop prématurée. Du reste, l'admirable poème du Dante n'est rien autre chose, surtout dans ses deux premières parties, qu'une merveilleuse représentation esthétique de cette série des divers degrés de la pathologie morale. Enfin il faut, pour terminer une telle théorie, indiquer d'une manière générale les principes fondamentaux du traitement des perturbations morales.

Il y a deux cas dans le traitement suivant que l'on

s'abstient de la force ou bien qu'on l'emploie. Le premier degré de cette réaction qui s'opère sur l'homme pour le ramener à l'état normal après des oscillations plus ou moins considérables, résulte de l'état cérébral que j'ai analysé et dont la forme la plus décisive est le remords. Cet état cérébral résulte de la vénération pour l'idéal que chacun porte en soi, vénération qui détermine les premiers degrés de la honte lorsque, par pensée, par action, nous nous sommes écartés de l'idéal respecté. Avec une plus haute intensité, ce sentiment devient le mépris de soi-même et finalement le remords. C'est dans cet ordre d'émotions que chacun prend son point d'appui pour réagir sur lui-même afin de revenir à l'état normal. C'est là la base essentielle de tout traitement moral qui dispense de tous les autres et dont aucun autre ne peut dispenser. La théorie positive n'en a jamais été établie ni même conçue; mais les religions théologiques et surtout le catholicisme en avaient opéré une coordination plus ou moins empirique. Elle a donné lieu à l'établissement de la *pénitence* qui a joué un rôle immense dans l'éducation morale de notre espèce et qui en jouera un autre, encore plus considérable, à l'état normal. Mais il faudra toujours se rappeler que sa principale efficacité résulte surtout de la spontanéité personnelle. — Un second degré du traitement, au fond moins pur et moins efficace, résulte de la réaction des autres par un appel personnel à la raison, au sentiment à la considération enfin de l'idéal commun. — Enfin le troisième degré, le plus apparent sans aucun doute, mais le moins efficace au fond, parce qu'il confine presque à la force, c'est l'intervention de l'opinion publique ou, en d'autres termes, la réaction de l'appréciation des autres sur chaque individu. Cette action de l'opinion publique a sa plus haute valeur surtout quand elle est virtuelle, c'est-à-dire quand elle résulte de l'effort de l'individu

lui-même prévoyant les résultats de ses actes sur l'opinion des autres. C'est de là que résulte le sentiment de la gloire, si éminent surtout quand il a en vue la postérité.

Mais il y a des oscillations dans la conduite humaine qui dépassent les limites où les moyens moraux de traitement sont suffisants. Alors intervient la force proprement dite. Son emploi porte surtout sur la *sensation,* les *besoins,* la *propriété,* finalement la *liberté.* Le terme extrême consiste dans la *mort.* Le principe fondamental de la légitimité de ce système de traitement repose sur le grand principe de la philosophie première : l'équivalence entre la réaction et l'action.

Nous venons ainsi d'ébaucher l'ensemble de la théorie de la vie affective ; mais il nous faut terminer par une courte conclusion synthétique.

La vie affective résulte de l'ensemble des penchants sous l'impulsion desquels chaque individu peut atteindre le but de sa destinée. Chacun de ces penchants résulte, comme nous l'avons vu, de la combinaison intime et habituelle des instincts de l'égoïsme et de l'altruisme avec des vues plus ou moins précises des êtres et de leurs rapports. L'ensemble de la vie affective est une grande construction graduelle de notre espèce. L'Humanité a ainsi institué une série de penchants qui, inculqués à chaque individu, le mettent à même de participer aux divers degrés de la vie collective ; ils en sont les forces fondamentales et nécessaires. Cette immense création est l'une des plus admirables constructions de l'Humanité et constitue un des éléments essentiels de sa providence. C'est surtout par l'action féminine que les habitudes et les préjugés inhérents à notre vie affective sont transmis à chacun de nous, et c'est pour cela qu'Auguste Comte a appelé la femme la *providence morale* de notre espèce. Mais cette grande construction

a été jusqu'ici empirique. Le but du Positivime est de la systématiser. La première condition positive est d'accepter les résultats acquis. La systématisation doit consister à tracer une limite idéale.

Cette limite doit être déterminée comme étant l'aboutissant ultime d'une évolution spontanée et réelle ; sans cela l'opération serait complètement illusoire et n'aurait aucune efficacité pratique. Mais cette limite étant néanmoins placée au delà de la réalité effective, permet d'organiser la modificabilité de chacun de nous, en nous traçant l'objectif de nos efforts convergents sur nous-mêmes et sur les autres. Cette limite idéale qui systématise la vie affective consiste à lui donner comme destination finale l'amour de l'Humanité.

Mais il faut préciser ici. L'amour doit être considéré comme servant de base au but final de l'existence : servir l'Humanité. Dès lors, l'amour doit être adapté à cette destination. Il doit donc d'abord instituer la conservation de l'individu par l'établissement de la personnalité. En second lieu, il doit, par une évolution nécessaire, nous apprendre à vivre pour et par la famille et la patrie, afin de nous permettre de servir l'ensemble de l'espèce elle-même. Dès lors, l'amour de l'Humanité est donc un idéal par lequel nous perfectionnons l'ensemble des penchants de la personnalité, de la sociabilité et de la moralité, en adoucissant les éléments qui tendraient à empêcher la coordination finale de toutes les individualités, soit dans le présent, soit dans l'avenir.

Paris, 5 juin 1885.

PIERRE LAFFITTE.

COURS DE SOCIOLOGIE

(Statique Sociale)

CONCLUSION (1)

Messieurs,

J'ai terminé dans la dernière séance la théorie complète de la modificabilité. Nous avons donc achevé l'exposition de la théorie de l'ordre fondamental des sociétés hnmaines.

Il nous faut maintenant conclure en reliant cette exposition aux nécessités sociales actuelles.

Nous allons donc établir trois choses : 1° la nécessité de la statique sociale pour l'établissement d'une politique systématique ; 2° son insuffisance ; 3° la liaison directe de cet enseignement aux plus immédiates nécessités contemporaines.

Pour bien établir la nécessité de la statique sociale pour la construction d'une politique systématique, il faut distinguer l'état préliminaire de l'Humanité, et l'état final qui commence dès aujourd'hui.

L'état préliminaire diffère de l'état final en ce que l'humanité n'y a ni la connaissance précise du but vers lequel elle marche, ni celle des moyens appropriés pour y atteindre.

Il fallait que les phénomènes sociaux se fussent développés pendant très longtemps pour qu'on pût en dégager ce qu'ils ont de fondamental.

(1) 20e leçon du programme de Pierre Laffitte.

Cependant, comme il faut toujours aux hommes un guide, un certain idéal, ils ont suppléé à la connaissance qu'ils n'avaient pas de l'Humanité, de ses lois et de ses moyens d'action, par la conception spontanée de types subjectifs qu'ils ont désigné sous le nom de fétiches, de dieux, lesquels étaient, pour ainsi dire, le résumé idéal de ce que la pensée humaine pouvait réaliser de plus profond et de plus éminent. Cette construction subjective marquait ainsi une limite qui servait comme de phare à l'humanité. Elle a rendu des services considérables, mais elle ne pouvait être que transitoire : une doctrine n'est parfaitement construite que quand elle représente, avec un certain degré d'approximation, la réalité extérieure.

Or, précisément, l'état normal se caractérise par une conception positive, réelle du but, tel qu'il résulte des connaissances objectives de l'homme et de la société, et des moyens qui permettent d'y atteindre et que l'étude des sociétés humaines nous a permis de découvrir. Le but c'est le type que l'espèce humaine peut réaliser.

Ici, il faut rappeler ce qu'est la notion du type : elle a surgi d'abord des études mathématiques, d'un côté dans la notion de limite, de l'autre dans la notion de plan.

Ainsi, je vous ai souvent cité cet exemple : si vous augmentez les deux termes d'une fraction d'une même quantité, que vous en fassiez autant à la nouvelle fraction, puis à la suivante, etc., vous aurez une série dont chaque terme surpassera le précédent, mais sera toujours moindre que l'unité. Vous avez là la notion d'une chose qui se développe toujours vers une autre, mais sans jamais l'atteindre, c'est-à-dire la notion de limite.

A la première vue, le public croit qu'une chose qui augmenterait toujours deviendrait plus grande que toute quantité donnée, eh bien ! c'est une erreur.

De même, le polygone inscrit dans une circonférence

et dont le nombre de côtés augmenterait sans cesse, tendra toujours vers la circonférence sans l'atteindre jamais.

Qu'est-ce que c'est qu'un plan, le plan d'un bâtiment, d'une machine, par exemple ? C'est la construction, *à priori,* d'un appareil pour réaliser un but déterminé. Le plan d'un bâtiment, d'une machine, est toujours plus parfait que ne le sera le bâtiment ou la machine. Il y a donc, dans un plan, une certaine limite que vous voulez atteindre, par conséquent la notion de limite ; mais il y a quelque chose de plus : il y a la coordination des moyens pour atteindre cette limite.

Eh bien ! quand vous appliquez cette donnée aux phénomènes sociaux ou moraux, vous avez la notion de *type.* C'est la conception d'une limite, d'un idéal vers lequel vous tendez avec le plan, ou la coordination des moyens pour atteindre cette limite.

C'est le premier développement des grandes idées mathématiques abstraites et de l'esprit scientifique qui a conduit la grande école de Pythagore à introduire dans le monde l'idée de *type.* C'est de cette grande école que sont sortis tant de géomètres éminents qui étaient à la fois des législateurs et des éducateurs, comme par exemple Archytas de Tarente.

Au fond, le Positivisme n'est que la réalisation, dans des conditions de science et d'évolution sociale qui n'existaient pas du temps de Pythagore, du plan de Pythagore qui est certainement le plus grand type humain qui ait précédé Auguste Comte.

Eh bien ! la morale réalise la construction finale des types de la vie humaine : et la sociologie statique a pour but de constituer, en se subordonnant à la morale, les types propres aux diverses institutions fondamentales qui constituent les sociétés humaines.

Il est évident que cette construction, que j'ai accom-

plie ici devant vous, n'a pu être faite que par une combinaison difficile de la connaissance de l'histoire et de la nature humaine conçue dans sa réalité et dans ses limites.

J'ai, en effet, effectué ce travail successivement pour la Religion, la Propriété, la Famille, le Langage, la Structure et l'Existence sociales.

J'ai fait d'abord la construction positive de la Religion, c'est-à-dire que j'ai construit le type abstrait de la Religion, type abstrait dont toutes les religions ont été l'approximation successive.

Puis, j'ai fait la théorie de la Propriété : je vous ai fait voir que, pour que le problème religieux pût se poser, il fallait qu'il y eût une vie collective, et que pour que cette vie collective fût possible, il fallait des capitaux, *provisions* et *instruments,* dont l'accumulation permît la division et le concours des fonctions.

Puis nous avons constaté le caractère social de la richesse, et nous sommes arrivés à formuler ce double théorême : que la richesse est sociale dans sa source, mais qu'elle doit recevoir une digne appropriation privée, pour être employée avec avantage au service de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité.

Nous avons vu ensuite qu'il fallait que l'homme fût un animal susceptible de la vie de famille, et que, sans cette condition, l'Humanité n'aurait pas pu se constituer, que cet intermédiaire de la famille était nécessaire pour que les hommes pussent faire l'apprentissage de la vie collective.

J'ai construit alors la limite idéale du lien conjugal, fondée sur l'indissolubilité de ce lien, sur la différence croissante entre l'homme et la femme, en même temps que sur leur concours croissant.

Mais j'ai reconnu alors que les familles ne pouvaient continuer leur effort et leur concours qu'à l'aide du langage, c'est-à-dire d'un procédé de communication qui

permît la conservation, dans les mots, des connaissances antérieures. J'ai été amené ainsi à considérer le langage comme constituant le capital intellectuel et moral de l'Humanité : de sorte que c'est entre deux capitaux, le capital matériel et le capital intellectuel et moral, que se forme la vie sociale.

Fondée sur cette double base, ordonnée par la religion, la société pouvant exister, j'ai traité alors de la structure, et j'ai fait voir que dans la structure, la limite idéale est toujours formée par le Gouvernement, et que le dernier degré de l'organisation gouvernementale consiste à le diviser en deux pouvoirs, l'un matériel qui emploie la force, l'autre intellectuel qui n'emploie que la persuasion, la démonstration et l'opinion.

Enfin j'ai terminé en faisant voir quelles sont les limites de variation et de détermination que les conditions sociologiques apportent à cette constitution générale. Nous avons pu ainsi constituer le type idéal de la société, non point par la méthode *à priori*, comme Platon constituant sa République, mais en nous fondant sur l'observation *à posteriori* de la nature humaine et de l'histoire.

Eh bien ! quelle est la nécessité de ces déterminations générales, quel est leur rôle ? Il est évident que le rôle de ces limites idéales, c'est d'être la première base intellectuelle de la construction de la Providence réelle et systématique de l'Humanité. Ce n'est qu'ainsi que vous pourrez remplacer les Providences subjectives que l'humanité s'est créées et qui lui ont jusqu'ici servi d'idéal. Et croyez bien que, quels que fussent les progrès de l'intelligence, l'Humanité retomberait en théologie, si vous ne lui posiez pas des limites systématiques.

On a beau faire : l'espèce humaine n'est pas seulement intelligence, elle est aussi cœur, sensibilité ; les nécessités sociales domineraient l'intelligence.

Par conséquent, l'importance de ces limites de la religion, de la propriété, de la famille, du langage, de la société dans sa structure et dans son existence, est de servir de base à la Providence réelle que nous voulons organiser.

Auguste Comte a fait voir que ce dualisme entre l'état préliminaire et l'état final que je viens d'apprécier peut se ramener, ce qui est très heureux, aux deux sens que l'on donne au mot *ordre*. Et la subordination de ces deux sens limite en effet et coordonne tout ce que je viens de vous dire.

Vous savez l'importance qu'Auguste Comte attribuait aux homonymes. Il y aurait, en effet, un travail très considérable à faire sur les différents sens d'un même mot : ainsi sur les deux sens du mot *nécessaire* qui signifie, à la fois, inévitable et indispensable, sur les deux sens du mot *droit,* etc., etc.

C'est ainsi que le mot *ordre* a deux sens : il signifie, à la fois, commandement et arrangement. Eh bien ! dans l'état primitif de l'humanité, le premier sens domine le second et c'est l'inverse dans l'état final.

En effet, pour les hommes primitifs, l'ordre, en tant qu'arrangement, vient de l'ordre en tant que commandement. Et c'est tellement vrai que toutes les démonstrations sur l'existence de Dieu ne sont que l'application de cette conception primitive de l'ordre à l'explication des phénomènes du monde extérieur.

Primitivement, on ne conçoit l'ordre que comme venant du commandement, on ne le voit pas comme résultant de la fatalité naturelle des choses.

Au contraire, à l'état positif, à mesure que nous évoluons, nous reconnaissons qu'il y a un ordre fatal, nous apercevons les lois fondamentales qui gouvernent les choses : le commandement n'est pas supprimé, car Dieu disparu, il reste l'animal, et l'animal modificateur

par excellence, l'Homme, qui fait intervenir sa volonté.

Mais, en définitive, à l'état normal, l'ordre, en tant que commandement, se subordonne à l'ordre en tant qu'arrangement, et la légitimité de l'ordre en tant que commandement résulte de l'harmonie entre le commandement et les nécessités fatales et extérieures. Toutefois, il est évident que l'ordre purement naturel ne suffira jamais à lui seul à instituer la société, et qu'il y aura toujours une part faite au commandement, parce que la théorie n'arrivera jamais à ce point de perfection de pouvoir démontrer la raison de toutes choses; si bien que celui qui commande, bien qu'il le fasse avec sagesse, ne pourra pas toujours formuler le motif de ses ordres. Et puis, les problèmes sociaux sont souvent susceptibles d'être résolus de plusieurs manières différentes et il s'en suit qu'il est absolument nécessaire qu'une volonté fasse cesser l'indétermination dans le choix des diverses solutions.

Ainsi, sur la question de savoir quelle est l'heure convenable pour faire partir un train de chemin de fer, il peut y avoir des considérations de toute nature à faire valoir. Et si vous voulez résoudre le problème de la marche d'un train par la détermination absolument systématique de l'heure normale à laquelle il doit partir, vous passerez votre temps en discussions indéfinies et le train ne partira pas. Eh bien! il n'y a qu'un moyen de trancher la question, c'est qu'une volonté intervienne qui décide que le train partira à telle heure.

Et à mesure que vous irez, vous procéderez ainsi partout.

C'est pour cela qu'en politique, le pouvoir temporel est si nécessaire. Plus nous irons, plus les hommes seront subordonnés, tout en étant plus libres.

Voilà donc la différence capitale entre les deux états. Dans l'état normal, l'ordre se subordonne aux lois naturelles; mais les lois naturelles ne dispensent jamais du

commandement ; à l'état primitif, le commandement suffit à tout.

Eh bien ! la statique sociale nous permet de concevoir cet état final et vous voyez que cela résume la substitution de la science à la théologie, ainsi que la division entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. En effet, à l'état théologique, l'ordre vient du commandement, tandis que, à l'état positif, si le *commandement* est subordonné à l'*arrangement,* c'est que cet arrangement est *fatal.*

Mais cet état normal dont nous venons de tracer les limites, il est clair qu'il ne pourra se réaliser d'abord que sur un certain point de la Planète, et ce point, c'est l'Occident.

C'est à la République Occidentale qu'il appartient d'organiser l'état final qui de là s'étendra graduellement, en tenant compte des particularités, à tout le reste de l'Humanité.

Il serait certainement désirable que l'action de l'Occident sur le reste de la Planète fût moins rapide, mais l'essentiel c'est que nous fassions le possible pour nous moraliser.

Il est évident que la statique sociale, qui est nécessaire pour construire les limites, n'est pas suffisante pour instituer la politique systématique ou la direction constante des sociétés humaines. Nous allons montrer, en effet, cette insuffisance, et la nécessité de compléments sans lesquels cette statique, si indispensable qu'elle soit, deviendrait absolument illusoire et même dangereuse pour établir l'état final et la providence réelle de notre espèce.

C'est le second point que je vais développer.

Pour le bien comprendre, il faut se rendre compte de la nature des déterminations propres à la statique sociale. Par ces déterminations, vous considérez des types, c'est-à-dire la limite idéale à laquelle doivent aboutir les

institutions humaines. Mais pour y arriver, vous devez faire des abstractions, et procéder par élimination, par idéalisation. Vous faites surtout les abstractions que font les géomètres quand ils font de la statique au lieu de faire de la dynamique. Vous faites abstraction du temps, et c'est là l'abstraction fondamentale, capitale, qui, à certains degrés, résume les autres, vous faites abstraction, en statique, des conditions modificatrices qui ne peuvent intervenir que dans le temps, à une époque donnée.

Mais il faut préciser davantage, et de même que je viens de comparer la statique sociale avec la statique mécanique ; je vais la comparer aussi avec la géométrie. Et la comparaison que je vais faire est extrêmement importante, car elle vous fera ressortir la nature véritable des déterminations de la statique sociale. C'est la comparaison avec ce qu'on appelle les asymptotes.

Qu'est-ce qu'une asymptote ? Les géomètres ont établi, et cela dès les premiers temps de la science, qu'une courbe, dans une de ses branches, peut se rapprocher indéfiniment d'une ligne droite sans jamais l'atteindre. Eh bien ! quand vous connaissez les différentes asymptotes d'une courbe, cela vous donne nécessairement des indications extrêmement précieuses sur la nature de la courbe, mais cela n'indique pas la courbe, parce que vous pouvez comprendre que je puis lui faire prendre une foule de chemins différents avant de lui faire prendre celui qui la fera se confondre avec la ligne droite. Il est évident que la notion de l'asymptote ne suffit pas pour déterminer la courbe, car on peut imaginer une foule de courbes qui jouissent de la propriété de se rapprocher de la ligne droite.

Eh bien, c'est précisément ce qui a lieu en statique sociale.

Qu'est-ce que c'est que vos conceptions de la théorie

abstraite de la Religion, de la Propriété, de la Famille, telles que je vous les ai données ? Ce sont des asymptotes, c'est-à-dire, ce sont certaines limites desquelles vous vous rapprochez indéfiniment, sans les atteindre jamais. Et vous avez autant d'asymptotes que d'institutions fondamentales. Vous avez les asymptotes de la Religion, de la Propriété, de la Famille, du Langage, etc. Mais la modificabilité sociale n'est pas pour cela déterminée.

Ainsi, ma première comparaison vous montre qu'en statique sociale, il est fait abstraction du temps, et l'autre, en considérant les limites comme des asymptotes, vous montre que la courbe n'est pas déterminée. Donc, le problème est indéterminé.

Par conséquent, un individu qui n'aurait fait que de la statique sociale et qui avec cela voudrait construire la politique sociale, pourrait se trouver exposé au vague, à l'indétermination et par conséquent aussi à se placer dans l'absolu au lieu de se maintenir dans le relatif. Il y a donc là des conditions d'erreur très graves.

Eh ! sans doute, dans le collectivisme, dans le communisme, il y a d'excellentes choses qu'il est plus facile de discuter que de réfuter. Et très souvent les communistes ont raison. D'où vient qu'ils se trompent, c'est qu'ils ne font que de la statique sociale ; c'est que s'étant fait un idéal, ils veulent y atteindre en négligeant toutes les conditions fondamentales pour résoudre le problème ; et comme il y a une foule de routes pour y arriver, ils restent dans le vague et l'indétermination, et ne peuvent atteindre à la réalité des choses. Et à ce danger s'en joint un autre, l'illusion, qui est le péché mignon des théoriciens. Cela peut avoir des conséquences très graves pour la marche des sociétés.

Auguste Comte a cité le cas fameux de l'avènement du Christianisme au sujet duquel les empereurs romains ont

commis une erreur si grave, faute d'avoir négligé la condition du temps.

Il est certain que Scipion, Jules César, Adrien, Trajan, etc., avaient entrevu l'idéal final des sociétés, que ces très grands esprits qui avaient combiné le génie civil de Rome avec le génie abstrait de la Grèce, avaient conçu un régime où les dieux seraient éliminés, la guerre supprimée et où l'organisation du monde romain serait à la fois pacifique et rationnelle. Quand ils ont vu venir le Christianisme, ils l'ont considéré comme une rétrogradation, et, en effet, c'en était une pour ces hommes qui avaient une culture scientifique si vaste, qui avaient un civisme si grand, qui voyaient le but de la vie humaine dans le dévouement à la Patrie et à l'Humanité.

On comprend qu'ils aient voulu s'opposer à cette rétrogradation ; mais ils se trompaient, d'une manière absolue, pour la réalisation de leur idéal. Même pour des chefs comme eux, il était nécessaire qu'il se produisît une situation intermédiaire qui rendît le problème soluble : ce qui n'était pas facile, car il fallait pour cela rendre les hommes capables de se gouverner par leur propre volonté.

Il eût fallu commencer par supprimer l'esclavage, et la suppression de l'esclavage aurait été, à cette époque, une très mauvaise chose.

La liberté est sans doute un bien précieux, mais quand on veut donner aux gens une certaine puissance, la question est de savoir comment ils s'en serviront, si vous mettez entre les mains des enfants des matières explosibles, vous augmenterez leur liberté, mais vous compromettrez leur sécurité et celle de tous ceux qui les entourent.

Les grands empereurs romains ont commis cette erreur parce qu'ils se sont placés au point de vue statique au lieu de se placer au point de vue dynamique.

Il ne faut donc pas négliger ce grand facteur qui s'appelle le temps ; il faut en tenir compte, de même que, pour faire de la mécanique, il ne faut pas s'en tenir seulement à la statique. Autrefois, aux examens d'admission à l'Ecole polytechnique, on ne demandait que de la statique. Il en est résulté que beaucoup de gens, en mécanique, n'ont fait que de l'utopie.

Il faut introduire, comme élément du problème social, l'action successive des générations. Elle fait cesser l'indétermination, du moins à un très haut degré, en indiquant ce qui est possible à un moment donné ; par suite, parmi une infinité de solutions qui sembleraient admissibles par les vues seules de la statique, elle en élimine un grand nombre et permet de déterminer celle qu'il est opportun d'adopter.

Et à ce propos, je dois dire que l'introduction, dans la langue politique, du mot *opportunisme* est certainement l'une des manifestations les plus éclatantes et les plus intelligentes du bon sens. Il signifie la substitution du sens commun aux aberrations de la politique révolutionnaire.

Les gens qui voudraient arriver en haut de la colonne Vendôme en sautant, pourraient se livrer à cet exercice jusqu'à la consommation des siècles sans y parvenir. Le plus sage est évidemment de prendre l'escalier. Eh bien ! l'opportunisme est l'expression de cette notion.

Le grand mérite est de savoir juger de l'opportunité des solutions. C'est ce qui distingue les hommes habiles et les sages.

La statique et la dynamique unies ne suffisent pas à la constitution de la politique réelle. L'intervention de l'empirisme est nécessaire : elle doit être préparée par la théorie complète de la modificabilité. Mais dans l'empirisme politique, comme dans tout autre, il y a des coefficients qui, le plus souvent, ne sont même pas formu-

lables : ainsi le coefficient personnel. L'empirisme alors se décide souvent d'une façon en quelque sorte instinctive, quelquefois d'après certaines indications. Il est évident, par exemple, que l'on confiera difficilement le Ministère des Finances à un homme qui aura volé cinq cents francs.

Mais il y a des cas où la situation est plus délicate et le choix à faire plus difficile. Ainsi, il peut ne pas être indifférent de savoir si tel ou tel personnage qui se présente pour occuper telle situation, aime trop la table ou trop le sexe faible. Le choix d'un diplomate, pour tel ou tel poste, est souvent fort malaisé. Il faut tenir compte de toutes sortes de conditions, et c'est une partie considérable de la politique.

Dans tout grand général en chef, a dit un homme de beaucoup d'esprit, il y a toujours un moraliste : de même dans tout grand homme d'État. Il faut, d'après certains coefficients, qu'ils sachent apprécier les qualités et les défauts de leurs agents.

Donc, l'empirisme est nécessaire et, dans l'état primitif, c'est l'empirisme seul qui a tout dirigé ; mais, à l'état final, l'empirisme pur a des inconvénients extrêmement graves. Il est important d'indiquer quelle est la subordination de tous les éléments dont je viens de vous parler, et enfin que je vous dise quels sont les dangers de l'empirisme pur, surtout dans les problèmes compliqués de notre politique actuelle.

C'est d'abord l'arbitraire, car avec l'empirisme l'arbitraire reparaît.

Dans les conditions où nous sommes, n'ayant ni castes, ni traditions, l'homme qui n'est qu'un empirique ne peut pas être un homme politique bien fort, parce qu'il est porté à attribuer à des choses ordinaires une importance exagérée. C'est le danger du régime parlementaire. On s'occupe dans le Parlement de choses qu'on croit très graves, et quand on examine un peu ce

qu'en pense l'opinion publique, on s'aperçoit que personne, dans le pays, ne s'en occupe.

Avec l'empirisme pur, on a l'arbitraire, l'immoralité souvent, et, au fond, l'indétermination elle-même reparaît.

Par conséquent, la grande difficulté de l'organisation de la politique finale, c'est qu'il faut faire une combinaison de la statique qui fixe la limite et les conditions de moralité, de la dynamique qui indique la possibilité et l'opportunité, et de l'empirisme qui conclut : ce qui revient à combiner les deux pouvoirs, celui de conseil et celui d'action.

Voilà la limite, et la limite fondamentale, pour tout homme supérieur : et je maintiens qu'il ne peut pas y avoir, à l'heure qu'il est, un grand homme politique qui ne soit positiviste dans une certaine mesure. Je maintiens que ce n'est pas possible, en France surtout, précisément parce que nous sommes à la tête de l'évolution occidentale : ce qui n'est pas, à vrai dire, une situation bien agréable, car elle nous procure plus de désagréments que d'avantages.

Le grand homme d'État que nous avons perdu, le seul que nous ayons eu depuis bien longtemps, avait, cela n'est pas douteux, un sentiment profond de la destinée de l'Humanité et du rôle fondamental de la France dans la situation actuelle : mais il avait aussi l'aptitude empirique ; il savait apprécier à leur valeur les gens qu'il avait sous la main.

*
* *

Il faut maintenant pour que je termine cette exposition, dire comment cet enseignement général que j'institue se lie avec l'ensemble des nécessités les plus urgentes de la situation actuelle de l'Occident et, dans l'Occident, de la France ; car, ainsi que je vous l'ai dit dès le début, il n'est pas permis à un philosophe de faire

des recherches scientifiques rien que pour le plaisir, il faut qu'il les lie à une grande destination. Et quelle direction meilleure à imprimer à nos études que de leur donner pour objectif le relèvement de la Patrie Française, surtout depuis qu'elle a perdu la puissance matérielle.

Suivant la belle expression de M. de Vigny, l'humanité actuelle est comme un homme ivre : elle oscille entre la souveraineté de Dieu et la souveraineté du Peuple. Il avait très bien vu. Nous oscillons, en effet, entre la soulographie (*sic*) théologique et la soulographie démocratique. Heureusement nous n'avons pas tout à fait perdu la tête et, si nous oscillons, nous n'allons pas jusqu'à tomber.

Mais la situation n'en exige pas moins que les hommes s'éclairent de plus en plus pour marcher dans une situation déterminée, et, sous ce rapport, la France aujourd'hui montre de bonnes dispositions.

Que faut-il alors pour résoudre le problème dans les conditions que je vous ai indiquées ?

Par un concours, par un ralliement volontaire, c'est la seule solution qui soit digne. C'est, en même temps, la seule possible, en France surtout, où les esprits sont tout à fait émancipés.

Mais pour cela, il faut une doctrine, car le problème est essentiellement mental.

Eh bien ! je dis qu'il n'y a que le Positivisme qui puisse avoir cette doctrine. — Qui pourrait l'avoir si ce n'est lui ? Ce ne peut être le théologisme. Comment le théologisme qui n'a pu empêcher l'état actuel des esprits, pourrait-il nous ramener en arrière ? Ce ne peut être la métaphysique : c'est trop ridicule, ce ne sont pas les balançoires de M. Cousin qui peuvent diriger quoi que ce soit, c'est au-dessous de tout. Je conçois qu'on soit catholique, mais métaphysicien, non ! — Ce ne peut être

non plus la science actuelle, elle est trop spéciale. — Comment voulez-vous imprimer une direction aux hommes avec la géométrie, la physique ou même l'histoire naturelle ? Vous ne confondez pas un singe avec un homard, très bien ! mais après. Vous saurez résoudre les équations du second degré ou même les équations algébriques de tous les degrés, ce serait très utile dans beaucoup de cas. Mais après !

C'est là que la situation est très mauvaise. Comme il n'y a de constitué que la science spéciale, le gouvernement, quand il intervient dans la science, ne soutient jamais que les vieilles doctrines.

Un homme d'État peut encourager un grand penseur, c'est une autre affaire.

Mais quand vous voulez organiser une direction, vous prenez la machine que vous avez sous la main ; par conséquent, toutes les fois qu'un gouvernement se charge de résoudre une question intellectuelle, il la résout mal, parce qu'il la résout toujours en employant quelque chose d'arriéré.

Vous dépensez des millions pour faciliter à certaines gens les moyens de faire des expériences, sachant ce qu'elles coûtent, mais ne sachant pas ce qu'elles rapportent. Il semble que l'argent ne coûte rien : et en le dépensant ainsi, vous aboutissez le plus souvent à détourner les esprits d'élite des œuvres sérieuses, en les disposant trop à des besognes trop faciles : et d'un autre côté, vous faites surgir des hommes qui auraient dû rester dans le rang parce qu'ils ne dépassent pas le niveau commun : si bien que vous arriverez à faire une société où il y aura beaucoup de savants mais pas de cordonniers.

Quand un homme a surgi, très bien ! favorisez sa marche en avant, mais vouloir le faire surgir, comme on fait pousser des fleurs dans une serre, c'est dépenser de l'argent mal à propos, c'est encombrer la science de

gens qui auraient pu être utiles autrement et, les trois quarts du temps, vous passez à côté des hommes supérieurs sans les voir.

Au point de vue de la science actuelle, vous êtes donc dans une voie qui n'est pas bonne.

Auguste Comte voulut qu'on récompensât les hommes supérieurs, ou qu'on leur donnât les moyens de vivre et de travailler : mais il rejetait absolument le système si complexe de Saint-Simon, qui est bien la naïveté la plus extravagante de la ploutocratie humaine, et qui consistait à faire surgir des Archimède et des Homère avec des prix de vingt millions. Il se fonderait des sociétés financières pour faire obtenir le prix à un comparse, il y aurait des journaux qui patronneraient le grand homme et le tour serait joué. Mais vous n'auriez ni une Iliade, ni une Odyssée.

Il n'y a donc que le Positivisme qui puisse faire prévaloir l'esprit d'ensemble, par sa coordination de toutes les sciences, sous la prépondérance de la sociologie et de la morale.

Maintenant, il est évident que je méconnaîtrais la théorie que je viens de vous exposer, si je ne disais pas à quelle destination précise se lie cet avènement de la science sociale.

Eh bien ! il faut le concevoir comme ayant pour but de résoudre le problème actuel, l'incorporation, dans la société actuelle, du Prolétariat et, en même temps, la constitution de la situation domestique et sociale des femmes.

C'est là le grand problème du temps. L'Etat fait ce qu'il peut pour le résoudre, il est plein de bonnes intentions : mais il y a une condition sans laquelle rien ne peut se faire, c'est la constitution d'une doctrine sociale transmise par un système d'enseignement populaire supérieur.

Eh bien ! le Positivisme seul est en état de faire une pareille opération et il faut qu'elle se fasse par la libre action des citoyens. Sans doute, nous ne refusons pas un certain appui de l'Etat et j'en suis un exemple, puisque j'ai demandé à M. Jules Ferry cette salle qu'il m'a accordée en se mettant au-dessus de tous les préjugés et avec cette vraie libéralité qui consiste à n'imposer aucune condition.

Aussi, nous ne refuserons pas les locaux que le gouvernement pourra mettre à notre disposition, nous ne repoussons pas l'intervention de l'Etat, mais néanmoins c'est par le libre concours des citoyens que notre œuvre doit se faire.

Si elle devait se faire par l'Etat, le Positivisme serait obligé de s'asservir à une doctrine courante. Et alors voulez-vous que l'Etat oblige tout le monde à être positiviste, qu'il impose un baccalauréat positiviste : mais alors, je serais le premier à m'insurger contre le Positivisme.

Depuis 1858, j'ai professé constamment cet enseignement supérieur. J'ai commencé avec le concours d'un petit nombre d'amis dévoués, et cette aide a été toujours grandissante à quelques égards. Nous avons pu vivre et nous développer, d'abord en France, à Paris et au Hâvre, puis en Angleterre, au Brésil. Mais il ne faut pas se dissimuler qu'il y a de grandes difficultés à vaincre et qu'il reste énormément à faire.

La plus grosse de ces difficultés tient peut-être à ce que le Positivisme n'a pas pu encore constituer suffisamment son groupe enseignant. C'est peut-être ce qui lui manque le plus ; mais enfin si le destin m'accorde encore une dizaine d'années, j'espère pouvoir avant de disparaître et d'arriver à la position horizontale fixe, laisser derrière moi une organisation suffisante et des esprits assez cultivés pour continuer notre œuvre.

Quoi qu'il en soit, la doctrine existe et il faut espérer qu'avec l'aide du public, nous arriverons à résoudre le vrai problème : la constitution du Pouvoir spirituel.

LE NATIONALISME

Dans mon dernier Bulletin, il a été fréquemment question de *nationalisme.* Il ne sera pas tout-à-fait inutile d'exposer ce qu'il faut entendre par ce terme. Ce serait, en effet, une grave erreur que de confondre le nationalisme tel qu'il existe chez nous et ailleurs avec le mouvement du même nom qui a provoqué ces derniers temps tant d'affaires retentissantes en France. C'est bien au fond à peu près le même phénomène qui sous le nom de nationalisme, d'impérialisme, mondialisme, jingoisme, greater britanisme, irredentisme, etc., constitue un élément de discorde dans les différents pays de l'Europe. Mais à part le fond commun, il y a tant de nuances diverses qu'il faut, sous peine d'erreur, en différencier soigneusement les manifestations quelconques.

Il s'agit au fond partout d'une sorte d'excroissance ou si vous voulez d'une parodie du *patriotisme* proprement dit. Si nous considérons ce dernier comme un sentiment normal — qui n'est autre chose que l'amour de cette collectivité appelée la Patrie (ou selon Auguste Comte : la Matrie) — le nationalisme nous représente à proprement parler un état d'exaltation pathologique ou maladif, vrai ou factice, d'ailleurs, plus ou moins intense, et respectable à différents degrés.

Le trait caractéristique du nationalisme c'est de prendre à rebours la définition excellente de notre regretté confrère Bridges qui est celle-ci : « Le vrai patriotisme

commence par le respect de la patrie des autres ». Pour le nationaliste au contraire l' « amour » de la Patrie commence par le mépris et la haine des autres patries et finit souvent par la déconsidération de celle qu'il prétend exalter. Naturellement ce sentiment fondamental prend des formes très différentes selon les milieux et selon le degré de civilisation auquel la population correspondante est arrivée, et il y a lieu ici d'appliquer le vieux dicton latin : *Si duo faciunt idem, non est idem.* C'est de quoi il faut bien se rendre compte et c'est ce que je tâcherai d'élucider dans les considérations qui suivent. Mais en général on peut dire que le nationalisme, à peu d'exceptions près, est partout agressif, encombrant, tapageur, haineux, souvent cabotin et toujours antisocial et au fond immoral.

*
* *

Ceci dit, je passerai en revue, aussi rapidement que possible, les principaux pays de l'Occident. Je m'arrêterai peu à la France, estimant que les lecteurs de cette *Revue* n'ont nullement besoin de l'appréciation d'un étranger pour juger le caractère particulier du nationalisme. Si j'en dis un mot, c'est pour faire ressortir la différence d'avec les autres nationalismes. M'est d'avis donc, qu'en France il est plutôt un phénomène de surface que profondément enraciné. Né ou ressuscité après la guerre de 1870, il exploite un sentiment au fond très légitime. Car les revers funestes de cette guerre et la paix pourrie qui l'a suivie, se traduisant par le démembrement et l'annexion d'une partie de son territoire à un élément sociologique inférieur — dus à ce sinistre rufien tant surfait par le journalisme mondial (Bismarck) — lui donnera longtemps encore un appoint puissant, une sorte de légitimité. Si donc en France le nationalisme,

vu l'orientation généralement sociale du public constitue une espèce d'atavisme, d'un autre côté en raison de ce qu'il traduit un sentiment de souci patriotique respectable, nécessaire même, il est impossible de le condamner en bloc et d'une manière absolue malgré ses manifestations souvent intempestatives et ses alliances compromettantes. D'autant moins qu'il se trouve en face du pacifisme par trop naïf et de l'antimilitarisme inconscient des écoles collectiviste et anarchiste-révolutionnaire qui, elles, ne reconnaissent en fait de guerre que la fameuse lutte des classes, le cataclysme économique de la Société et le nivellement des fortunes, c'est-à-dire en bon français : la guerre civile et sociale et l'internationalisme qui dans l'état actuel politique n'est qu'une vaste duperie.

Il en est de même dans les groupes politiques que nous désignons par le nom de pays latins (ou selon Comte les pays de première incorporation) c'est-à-dire : l'Italie, l'Espagne et le Portugal y compris les annexes de ces deux derniers dans le Nouveau-Monde. Le nationalisme (où il existe) traduit là partout un sentiment de défiance assez justifiée du reste, à l'endroit de voisins avides et remuants autant qu'hypocrites. Il tend, en somme, sans menacer personne, à la défense absolument légitime contre l'invasion ou la conquête étrangère sous le fallacieux prétexte de libération.

Mais à mesure que nous avançons en Occident vers le nord et l'est, spécialement dans le groupe anglo-germanique, le nationalisme revêt un caractère de plus en plus agressif en même temps qu'oppressif. Sous le nom d'*impérialisme* il ne constitue plus, dans les pays de seconde incorporation, un mobile secondaire, mais il se place là dans le centre même de l'action politique. Il constitue, au dehors, une menace continuelle pour des voisins faibles et isolés, et il perpétue à l'intérieur l'oppression plus

ou moins odieuse des peuples d'une autre origine, conquis et maintenus à l'état d'ilotes. Il suffit d'indiquer le long martyre de l'Irlande et des Hollandais d'Afrique ou bien l'agression plus récente des yankees contre l'Espagne et l'annexion des îles Philippines et des Antilles.

Pour l'Allemagne il est encore moins besoin de longs commentaires. Les raffinements de cruautés employés contre les Polonais (où l'on vient de ressusciter les procédés légendaires d'Hérode !) les Danois du Schleswig et les Français de l'Alsace-Lorraine parlent assez éloquemment de l'impérialisme prussien. Toutefois, on aurait tort de confondre ce dernier avec son congénère britannique qui est en somme, sauf l'erreur de principe, incomparablement plus humain, plus civilisé. Ne voyons-nous pas que tout récemment encore le gouvernement anglais vient d'accorder aux Boërs de l'Afrique du Sud, cinq ans seulement après la terrible guerre que l'on sait, une autonomie à peu près complète, tandis que les Alsaciens-Lorrains sont encore, au bout de quarante ans d'annexion, traités comme des Herréros blancs.

En Autriche et en Hongrie, le phénomène change un peu d'aspect. C'est à proprement parler la terre classique des luttes nationalistes qui constituent là pour ainsi dire l'axe même de la vie politique. L'Autriche proprement dite est un conglomérat pour ainsi dire fortuit d'une quinzaine de pays différents, acquis par la maison d'Habsbourg à différentes époques, et où la personne du monarque forme le seul lien constitutif. C'est donc une sorte de fédération monarchique où les pays germaniques représentent le noyau initial auquel se sont agrégés les pays slaves du Nord et du Sud (Bohême, Pologne, Carniolie, Istrie, etc.) et italiens (Dalmatie, Tyrol méridional). Dans les temps de splendeur de la maison d'Autriche tout cela a été germanisé de force et de gré. Aussi

l'élément teutonique prétend-il encore à une hégémonie que sauf son rôle historique rien ne justifie. Il est en outre centraliste et voudrait ramener le beau temps de l'autocratie unifiée où il avait la main haute sur les affaires intérieures et extérieures de la monarchie. Les populations des pays slaves, italiens et roumains représentent au contraire l'élément fédéraliste, et comme elles ont, pris ensemble, la supériorité numérique sur les Allemands auxquels elles ne sont inférieures sous aucun rapport, on voit bien que les luttes nationalistes ne sont pas près de finir et elles aboutiront probablement à l'établissement d'une fédération d'Etats autonomes et par la démolition à jamais de l'hégémonie allemande dans cette partie de la monarchie des Habsbourg.

L'autre Etat de la monarchie « dualiste », la Hongrie, est le théâtre de luttes nationalistes tout aussi acharnées que l'Autriche, avec cette différence que l'élément dominateur de ce côté-ci de la Leytha, n'est plus allemand, mais hongrois. Or, surtout depuis l'avènement au gouvernement des Fisza, Banfy et autres nationalistes exaltés autant que stupides, on fait tout pour absorber les populations slaves, roumaines, serbes, etc. par tous les moyens licites ou non licites, imitant en cela l'exemple des Allemands de l'Autriche et surtout de la Prusse, paragons modernes de l'unification par force. Il faut remarquer pourtant que la Hongrie, dès sa constitution qui remonte à Saint Etienne, c'est-à-dire au début du XIe siècle, a toujours été un Etat centralisé (il n'y a que la Croatie qui a toujours joui d'une certaine autonomie). Les populations slaves, roumaines et autres dont quelques-unes habitaient le pays avant l'établissement des Magyars, ont de tout temps reconnu et respecté l'hégémonie de ceux-ci et n'aspirent qu'à conserver leur langue et leurs usages sans nourrir des velléités d'indépendance politique (sauf de rares exceptions). Mais ne voulant pas

consentir à se laisser exterminer par persuasion, elles sont selon la doctrine de Darvin, accusées journellement par nos nationalistes au pouvoir, de s'entendre avec leurs frères d'au-delà des frontières pour détruire l'intégrité de l'Etat hongrois. La vérité est que les excès du nationalisme exagéré et absurde de nos gouvernants alimentent sans cesse celui des populations parlant une autre langue, selon la loi mécanique que la réaction est égale à l'action.

Il est inutile, je pense, de poursuivre plus loin les prouesses du démon de nationalisme, notamment dans les pays balcaniques où il dégénère en luttes de villages sous l'œil bienveillant des Turcs qui sont bien certainement le peuple le plus tolérant de l'Europe, en dépit de leur réputation.

* * *

Après avoir résumé l'état actuel de la question, remontons aux origines sociologiques du phénomène. Ici les conceptions lumineuses d'Auguste Comte nous seront d'un puissant secours pour rechercher les causes intimes du nationalisme. Il a déjà été indiqué en passant que notre Maître divise en Sociologie dynamique les pays de l'Occident en deux catégories : 1° Pays de première incorporation, issus directement de la conquête romaine et héritiers immédiats de la civilisation gréco-romaine (Italie, France, Espagne) ; 2° Pays de seconde incorporation où l'agrégation à l'Occident a été effectuée par le catholicisme et qui ont reçu la civilisation de seconde main lors des invasions de Charlemagne et des Normands (Angleterre, Allemagne avec la Hollande, les pays scandinaves, Pologne et Hongrie).

Or, les pays de première incorporation avaient avant la fin du Moyen-âge pleinement constitué, sinon l'unité

politique qui était incompatible avec le système féodal et le morcellement infini de l'autorité politique qui en résulte, du moins leur unité nationale (c'est-à-dire de langue, de mœurs, d'institutions, etc.). Dans les pays de deuxième incorporation la constitution de l'unité nationale a été plus tardive et à la périphérie elle ne s'est même jamais faite complètement. Voilà une première différence concernant l'état de civilisation en Occident, que le vulgaire considère à tort comme homogène.

Au point de vue de la constitution politique proprement dite, nous assistons au déclin de la splendeur du catholicisme et au début des temps modernes (c'est-à-dire au XIVe siècle) à la dissolution du système féodal, le grand *impedimentum* de l'unité politique. Dès ce moment se dessine nettement la constitution des Etats fortement unifiés. A défaut de l'action conciliatrice d'une autorité spirituelle généralement reconnue (la Papauté), la concentration politique en grands États capables de résister aux empiètements de la force brutale se poursuit sans relâche. Au XVe siècle, la France se constitue la première sous la forte main de Louis XI et elle est bientôt suivie par l'Espagne. (L'Italie, par différentes raisons, devait rester morcelée et devint bientôt la proie des convoitises voisines).

La tendance à la concentration politique a été suivie, mais plus tard par les pays de seconde incorporation. Le Royaume-Uni date du commencement du XVIIIe siècle et l'unité allemande s'est faite tout récemment, dans des circonstances que l'on sait. En raison de leur constitution plus récente et en l'absence de toute entrave spirituelle (dans les pays protestants, le clergé étant entièrement soumis au pouvoir politique), il est tout naturel que les tendances à la prépondérance politique au dehors et de la centralisation nationale à l'intérieur soient là infiniment plus âpres et plus vivaces, auxquelles s'ajoutent

encore par surcroît des rivalités industrielles, coloniales, etc. Voilà ce qui explique assez bien, à mon sens, les impérialismes de différentes sortes et les dangers dont ils menacent la paix du monde.

* * *

La raison intime du nationalisme et de ses excès n'est donc autre qu'un retard dans l'évolution sociologique propre à l'Occident, de certains de ses éléments et la tendance aveugle de ces mêmes éléments à la concentration politique, c'est-à-dire l'imitation servile des éléments sociologiques plus avancés. Ceux-ci, après avoir joui pendant un certain temps des avantages de cette concentration (il faut se rappeler la puissance formidable de l'Espagne aux xvie et xviie siècles et l'ascendant de la France au xviiie) en ressentent maintenant, les premiers, les inconvénients. L'unification récente de l'Allemagne et de l'Italie surtout, due en grande partie à l'ineptie du dernier Bonaparte, a été une faute capitale pour ne pas dire un crime de lèse-Humanité. Car elle a fourni une consécration aux « principes des nationalités » (pour employer le terme des docteurs germaniques) et donné en même temps carrière à des convoitises d'autant plus âpres qu'elles ont été longtemps comprimées. C'était proprement revenir en arrière, et reculer jusqu'au xvie siècle, sans tenir compte des exigences tout autres de la civilisation moderne qui se résument dans la formule : *Paix et travail.* Aussi les conséquences fatales s'en font vivement ressentir dans le malaise et l'insécurité générale, qui se traduisent par des armements formidables et toujours croissants, malgré les Congrès de paix et d'arbitrage qui sont et seront impuissants à faire cesser les effets tant qu'on n'aura pas modifié les causes profondes et lointaines.

Il est inutile, je pense, d'insister beaucoup sur ce fait que la prospérité matérielle, les progrès intellectuels et moraux des peuples ne dépendent nullement de l'existence de grandes armées et de la possession de puissants engins de destruction et encore moins de l'oppression et de l'expropriation de populations annexées par la force (soit en Europe, soit en Asie ou en Afrique). Point n'est besoin non plus de démontrer longuement que le fait d'englober des peuples reluctants ou de grandes colonies frémissant sous le joug étranger — tout en fournissant de beaux tableaux statistiques — ne contribue en aucune façon, ni à la puissance, ni au bonheur des grands Etats unifiés et possesseurs de vastes colonies, mais constitue, au contraire, une cause de faiblesse. Le simple bon sens élémentaire et les enseignements de l'histoire suffisent pour réfuter les rêves insensés de domination universelle. L'oppression des peuples plus faibles et l'exploitation des populations arriérées des autres continents ne sont en somme autre chose qu'une survivance de barbarie, indigne des temps et de la civilisation modernes. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les petits peuples d'Europe exempts des rêves de mégalomanie impérialiste : la Suisse, le Danemark, les pays scandinaves, etc., pour se convaincre de l'inanité des conquêtes, coloniales et autres, pour le bonheur des peuples. C'est à tel point que les populations des « grandes puissances », écrasées par les impôts et charges qu'exigent l'attirail militaire et naval, finiront par envier le bonheur des petits peuples pacifiques et prospères. Ce sera, sans aucun doute, le commencement de la vraie sagesse et du *pacifisme rationnel,* tant attendus par les vrais amis de l'Humanité.

*
* *

On me dira, avec raison j'en conviens : tout cela est connu et archi-connu, ce sont des vérités de la Palisse qui trainent dans les ruisseux des écrits anarchistes-révolutionnaires voire antimilitaristes. En effet, tracer des tableaux lugubres est une chose et indiquer les remèdes efficaces du nationalisme est une autre chose. J'indiquerai donc rapidement ceux que je suppose remplir les conditions voulues.

Ils sont à mon avis de deux sortes : immédiats et lointains. Parmi les premiers, un des plus puissants est la *propagande socialiste.* Ce ne sont pas, bien entendu, les doctrines creuses et saugrenues des Marx et consorts, ni les procédés brutaux du socialisme parlementaire, encore moins les sauvageries ineptes des anarchistes-libertaires que j'entends préconiser. Il est très certain néanmoins qu'en Allemagne et dans les pays qui forment sa clientèle spirituelle (comme la Hongrie), en face de la bourgeoisie et des classes dirigeantes, entièrement acquises au nationalisme exploiteur et à l'impérialisme envahisseur, il n'y a guère que les socialistes qui, malgré la simplicité quelque peu niaise de leurs solutions, représentent à leur façon les aspirations plus élevées de la nature humaine et constituent une barrière puissante contre les menées hypocrites du nationalisme des hobereaux aussi oppressifs à l'intérieur que menaçants pour la paix du monde. En attachant au terme *socialisme* le sens relatif qu'il convient, il signifie donc toute autre chose en France et même en Angleterre que de ce côté-ci du Rhin et du détroit. Chez nous, comme en Autriche, et en Allemagne, il lutte courageusement non seulement contre l'exploitation de l'industrialisme, mais en même temps contre les envahissements bien plus redoutables de l'aristocratie féodale et cléricale qui tend à perpétuer, en les déguisant sous les dehors pompeux de patriotisme et de religion les pires abus du Moyen-âge. Tous ceux

donc, dans ces pays, qui tiennent à cœur les progrès des lumières et l'affranchissement de la masse humaine de la tutelle féodale et cléricale doivent de toute force faire chœur avec le socialisme, sans partager ses doctrines anticapitalistes et sans croire à ses solutions. Puisqu'il s'agit surtout de démolition, il vaut autant et mieux d'appuyer ces niveleurs déterminés que d'attendre placidement la conversion spontanée et bénévole de nos seigneurs et de leurs alliés de toutes robes.

Quant aux remèdes lointains, ceux qui se rapportent aux constructions définitives, c'est dans les conceptions sublimes d'Auguste Comte que nous irons les puiser. Dans le tableau de la Transition qui doit précéder l'état final de l'Humanité, ce génie incomparable a fait ressortir les inconvénients multiples des grands États concentrés et préconisé ce qu'il appelait les États unis de l'Occident, composés, au moyen du morcellement spontané des grandes agglomérations actuelles, par de petits centres ne dépassant pas l'étendue du Portugal ou de la Belgique. Ce qui prouve la justesse de ces prévisions concernant l'état normal de l'Humanité, c'est le fait évident que sauf les grandes théocraties de l'antiquité et le cas unique de Rome, l'histoire de l'Humanité ne nous présente partout que de petites collectivités politiques. Telles les petites républiques et cités grecques de l'Antiquité et les États vassaux du Moyen-âge. Il n'y a donc rien d'inacceptable dans les vues de notre Maître concernant l'état final de l'Humanité, et nous avons toute raison pour le croire plutôt que nos chétifs théoriciens actuels dont l'incompétence égale leurs prétentions. En attendant donc l'accomplissement des prévisions supérieurement établies par Auguste Comte, notre devoir comme citoyens de l'Occident est tout tracé : empêcher par tous les moyens l'altération du *statu quo* en Europe sous quelque prétexte que ce soit ; règlement pacifique

au moyen de l'arbitrage de toutes les contestations et de tous litiges entre puissances européennes ; limitation des conquêtes coloniales et des empiétements sur les populations de couleur ; ce qui peut se résumer dans le précepte souverain de Comte : *la prépondérance de la morale sur la politique*. Alors le nationalisme sous toutes ses formes aura vécu.

Samuel Kun,
Ouvrier typographe.

Budapest, mars 1907.

BERTHELOT

La plus haute et la plus pure gloire scientifique contemporaine vient de disparaître en la personne de Marcelin Berthelot, le grand chimiste, qui, fermant le cycle ouvert par Lavoisier, put réaliser la synthèse chimique que ne prévoyait pas le créateur de la science lorsqu'il la fondait par ses immortelles expériences de l'analyse de l'air et de l'eau.

Berthelot, en dehors de ses travaux spéciaux, était un esprit vraiment encyclopédique, le digne héritier et le continuateur des penseurs du XVIII[e] siècle. — La philosophie, l'histoire, la littérature de tous les temps et de tous les pays, furent l'objet de ses constantes méditations. On connaît sa longue liaison avec Renan qui, sous son influence, inclinait, autant que le lui permettait la nature de son esprit, vers une conception scientifique de l'univers.

Les circonstances si touchantes qui ont marqué la fin de cette grande existence ont montré que chez Berthelot la délicatesse du cœur était égale à l'élévation et à la profondeur de la pensée.

L'attendrissement universel qui saisit les âmes au récit de ses derniers instants donne à cette mort un caractère impérissable de grandeur, dont l'histoire ne nous offre que rarement un aussi noble exemple et un aussi parfait modèle.

Ce n'est pas ici le lieu de retracer la carrière scientifique de Berthelot, ni de faire l'historique de ses découvertes. Nous voulons seulement insister sur les rapports

que ce grand penseur entretint avec la doctrine positiviste dont il ne cessait de se réclamer, sans cependant en admettre toutes les applications sociales et morales. Mais il était un fervent adepte du *Cours de Philosophie positive,* et son œuvre en porte les marques nombreuses et indiscutables.

Lorsqu'il dût, contre les attaques d'un métaphysicien rétrograde, se faire le champion de l'esprit scientifique, il prononça un discours qui reste un des événements intellectuels de notre époque.

Les positivistes, par l'organe de notre confrère, le Dr Delbet, lui rendirent, dans cette circonstance solennelle, un enthousiaste hommage dont il parut touché, ainsi qu'en témoigne une lettre que reçut alors de lui M. Pierre Laffitte et que nous avons retrouvée dans nos archives. Il s'y défendait aussi contre quelques critiques un peu vives que lui adressait la *Revue Occidentale* à l'occasion de ce discours, en affirmant de nouveau sa pleine adhésion aux idées directrices du Positivisme.

C'est donc un des nôtres que nous pleurons, un de ceux qui ne séparaient pas la philosophie de la science et ne les concevaient que s'appuyant l'une sur l'autre et se fécondant mutuellement.

L. R.

Lettre de M. BERTHELOT à Pierre LAFITTE.

3 juillet 1895.

Monsieur et cher collègue,

J'ai reçu avant-hier le numéro de mai de la *Revue Occidentale* (1) que vous dirigez : je dois d'abord vous

(1) *Revue Occidentale,* mai 1895, voir : « La faillite de la science et M. Berthelot », par Lucien Momenheim, et le discours de M. Delbet.

remercier du compte-rendu bienveillant que vous faites du banquet que l'on m'a fait l'honneur de m'offrir, et de la reproduction du très sympathique discours du Dr Delbet, à qui je vous prie de renouveler mes remerciements personnels. J'en dois aussi à M. Lucien Momemheim : j'ai beaucoup de points et d'idées communes avec le positivisme, vous le savez; quoique je conserve sur certains points des pensées personnelles. Mais c'est pour cela qu'il me semble utile d'éviter une méprise que pourraient faire certains de vos lecteurs s'ils m'attribuaient cette opinion : « que les religions ont été des inventions monstrueuses imaginées par des charlatans ou des despotes pour asservir et corrompre l'humanité » (p. 349).

Je n'ai jamais rien écrit, ni pensé de semblable ! regardant la religion comme un fait historique qui a joué un rôle capital dans l'évolution de l'humanité, exprimant à son début la pensée des hommes les plus avancés, sous une forme symbolique; mais devenant ensuite un obstacle aux progrès de l'avenir : ce qui a été particulièrement marqué dans cet antagonisme entre la science et le dogmatisme religieux, qui dure encore de nos jours et dont notre banquet a été l'une des expressions.

Je vous serais obligé de dire quelque chose de ceci dans votre *Revue*, car je tiens fort à votre jugement et à celui de vos amis.

Veuillez, Monsieur et cher collègue, agréer l'assurance de ma haute estime et sympathie.

M. Berthelot.

MATÉRIAUX

POUR SERVIR A LA

BIOGRAPHIE D'AUGUSTE COMTE

---

49 LETTRES DE PIERRE LAFFITTE A AUGUSTE COMTE (1)

(*Suite*)

11e Lettre

(5) (2)

Béguey, le Vendredi 12 Guttemberg 61.

(Reçu le Mardi 16 Guttemberg 61).
(Réponse le lendemain) (2).

Mon cher et vénéré Maître,

Je vous remercie de m'avoir donné des détails sur le fàcheux accident qui depuis plus de quinze jours déjà vous retient, à peu près totalement, enfermé chez vous. Williamson m'ayant, en effet, écrit, non pas quelle était la nature de votre dérangement, mais seulement que vous étiez souffrant, je m'étais lancé dans le champ des suppositions que justifient, du reste, malheureusement les circonstances au milieu desquelles vous vivez depuis trop longtemps. Je préfère que l'augmentation de votre dérangement tienne à un accident quelque fâcheux qu'il soit du reste, qu'à une perturbation dans votre état nerveux et dans celui de votre intestin ; heureusement, sous ce

(1) Les dix premières lettres ont été publiées dans le n° de la *Revue Occidentale* du 1er mars 1907.

(2) Mentions écrites de la main d'Auguste Comte. La réponse d'Auguste Comte a été publiée dans « *Correspondance d'Auguste Comte, 1903* », *2e série,* page 56.

double rapport, votre situation, comme vous me l'indiquez est au moins passable.

Quant à moi, mon état intestinal et par suite mes dispositions morales s'améliorent un peu. Je trouve, qu'à quelques égards, on peut moralement profiter de la disposition à l'excès de prévoyance, résultant d'un dérangement de l'intestin. On ne sent combien une personne aimée est indispensable à votre vie, qu'autant que cette personne n'est plus ; alors la lacune qui apparaît dans chacun des instants de l'existence journalière fait comprendre toute l'étendue de la perte. Combien l'on regrette alors, et de n'avoir pas su jouir suffisamment des trésors d'affection qui nous appartenaient, et de n'avoir pas eu pour l'objet de notre attachement tous les soins, toutes les prévenances, qui auraient été cependant en notre pouvoir. La considération, non pas journalière, mais fréquente, de la possibilité de voir mourir ceux que nous aimons est donc un artifice moral important, et très propre à nous perfectionner.

J'ai senti cela dans les derniers temps, lorsque, sous l'influence d'un sentiment maladif de prévoyance; la crainte de voir mourir ou ma mère ou ma sœur me poursuivait. J'étais alors tout naturellement amené à me reprocher de ne pas faire assez pour une personne que je pouvais perdre, bientôt peut-être ; et je sais que cela a contribué à me faire mettre plus de soins délicats, plus d'attention dans ma conduite envers ma mère.

La nécessité de loger les ouvriers convenablement et *chez eux*, préoccupe, il paraît, tous les socialistes de l'Occident. Dans le numéro du *National* contenant le troisième article de M. Littré, une petite note m'a frappé; elle est ainsi conçue :

« On a formé à Berlin une société qui construit des « maisons propres à loger des ouvriers. Les actionnaires « auront 6 0/0 d'intérêt ; les locataires paieront 15 0/0 de

« moins qu'ailleurs ; en outre, ils auront le précieux « avantage d'avoir les logements occupés par eux en « pleine propriété, après avoir payé leur loyer pendant « trente ans. S'ils quittent avant ce terme, ils auront en « argent leur part de propriété, qui, au bout de cinq ans, « équivaut à un loyer annuel. Cette société fonctionne « déjà ; elle a fait élever dix maisons avec un capital de « 150.000 francs. »

Cette durée de trente ans me paraît un peu considérable, mais le but de l'entreprise est excellent et nos compatriotes de Berlin nous donnent un bon exemple.

La théorie Positiviste des sacrements ou *consécrations* m'a vivement frappé. L'ordre dans lequel ils sont disposés indique déjà de précieux préceptes moraux, Ainsi, il est très important en effet de toute manière, de n'accorder la *consécration* du Mariage qu'après la *consécration* de la *Destination*. On ne doit pouvoir se marier qu'après avoir prouvé qu'on était apte à être un organe effectif de l'Humanité.

La plus caractéristique, sans doute, de toutes ces *consécrations* est celle de l'*Incorporation* par laquelle le jugement Egyptien des morts est si heureusement remplacé. Mais une autre *consécration* nouvelle d'une grande importance dans l'organisation du travail c'est la *consécration* de la *Retraite.* Le Prolétaire n'économise pas, par suite son existence dans la vieillesse ne peut être fondée sur ses propres économies. De là, l'obligation morale des chefs industriels d'assurer l'existence de tout digne travailleur, après que celui-ci aura reçu du Prêtre de l'Humanité la *consécration* de la *Retraite*, qui comme toute autre *consécration* pourra être refusée après jugement motivé : le chef industriel libre, bien entendu, de refuser ou d'accorder la pension viagère malgré la *retraite* sacerdotale. L'existence fondamentale du vieillard *retraité* doit être mise à la charge du chef industriel ;

et non des enfants, qui auront, en général, leur propre famille à soutenir.

Les secours des fils ne pourront intervenir, je crois, que dans ces améliorations, qui peuvent tant adoucir les inconvénients de la vieillesse.

Cette belle théorie des *consécrations* va être du reste une mine de fructueuses méditations.

A vous de cœur,

P. LAFFITTE.

12e LETTRE

(6) (2)

Béguey, le vendredi soir,
19 Guttemberg 61.

(Reçu le lundi 22 Guttemberg 61).
(Réponse le lendemain) (1).

Mon cher et vénéré Maître,

Je vous écris sous des impressions assez tristes et auxquelles je ne suis certes pas encore habitué, quoiqu'elles se renouvellent souvent. Ma mère malade depuis plus de quinze ans d'une maladie nerveuse, et qui dort depuis un assez grand nombre d'années sur un fauteuil, se trouve atteinte ce soir d'un redoublement de souffrance, malheureusement trop fréquent; ce qui fait que je la veillerai une partie de la nuit. Nous avons perdu, l'an dernier, notre médecin, qui remplissait, aussi bien que possible, jusqu'à l'avènement du sacerdoce de l'Humanité, les vraies conditions de sa fonction; il était prudent, sensé, instruit et notre ami. Il a été remplacé par un homme présomptueux et ignorant dont nous nous servons avec défiance. Je veux écrire à M. Robin pour lui demander quelques conseils.

(1) Mention écrite de la main d'Auguste Comte. La réponse a été publiée dans « *Correspondance inédite d'Auguste Comte, 1903* », *2e série*, page 64.

J'avais reçu dimanche dernier une lettre de Williamson qui m'annonçait la triste nouvelle de la fermeture de votre cours. Quelque plausible que me paraisse, en effet, votre hypothèse sur l'influence, en ce cas-là d'Emile de Girardin, une autre cause me paraît avoir contribué, sinon à suggérer du moins à rendre efficace la suggestion de ce roué, et cette cause réside dans la succession des articles remarquables de M. Littré. Cela m'a frappé dès la réception de la lettre de Williamson. La tolérance accordée à votre cours tenait beaucoup à ce qu'on le regardait comme étant sans influence. Les articles de M. Littré ont ouvert les yeux. Le Positivisme paraît désormais dangereux à des hommes, ou profondément rétrogrades, ou stupidement stationnaires, de là la persécution. Suivant qu'on accordera ou qu'on refusera la salle pour l'année prochaine, cela tendra à infirmer ou à confirmer mon hypothèse. La considération d'une telle cause de la fermeture de votre cours a contribué à me rendre moins sensible l'annonce d'une telle mesure ; par suite, j'ai pu passer plus agréablement les journées de dimanche et lundi, pendant lesquelles on a célébré chez moi la fête locale. A mesure que le Positivisme se précisera en se propageant, les sympathies ou les tolérances des conservateurs diminueront ; ce sont des misérables égoïstes sur lesquels il faut peu compter. L'ordre et le progrès dépendent également des masses révolutionnaires. La conduite respective des deux partis, dans tous les pays occidentaux, rend cela sensible. M. Littré a parfaitement caractérisé cela : « Depuis lors (93) les révolutions « sont devenues clémentes et magnanimes, les contre- « révolutions n'ont pas cessé d'être sanguinaires. »

Indiquez-moi, je vous prie, dans votre prochaine lettre, l'effet produit par votre pélerinage du mercredi, et je pourrai juger par là si votre malheureux accident ne laisse plus de traces sensibles.

Ma mère, heureusement calmée et dormant d'un sommeil tranquille, me permet de continuer ma lettre avec cette douce satisfaction que je retire de ces communications hebdomadaires.

Lundi dernier, nous avons eu à dîner M. Vigier, qui était venu à Béguey à l'occasion de la fête locale, et que mon père avait retenu. J'ai donc pu l'apprécier d'un peu près. Il m'a paru être plein de cœur, mais avoir beaucoup plus d'aptitudes esthétiques que d'aptitudes d'homme d'État et tendre malheureusement trop à l'ouvrier littérateur. Les succès de parti qu'ont obtenu quelques-unes de ses poésies ont, je crois, tendu à l'altérer. Du reste, très modeste. Il est probable qu'aux prochaines élections, il sera nommé membre du Conseil municipal de la ville de Bordeaux. Dans nos campagnes, comme à Bordeaux, les prolétaires se trouvent de plus en plus disposés à confier à des prolétaires la direction de la municipalité. Cela s'est réalisé déjà dans un bon nombre de cas. C'est, je crois, un bon préambule à l'admission du gouvernement révolutionnaire. Lorsque les prolétaires auront vu une ville comme Bordeaux convenablement administrée par des gens de leur bord, ils prendront plus de confiance en eux-même, en viendront bientôt à l'idée de faire administrer un département et bientôt la France entière par de simples ouvriers. J'ai communiqué nos brochures à Vigier. Je le jugerai plus complètement par l'effet qu'elles produiront sur lui.

La fête locale est pour moi une journée vraiment agréable. Passer quelques jours de familiarité avec des personnes qui vous plaisent et qui vous aiment est quelque chose de bien doux. La danse est sans doute une chose peu grave et peu sérieuse; la faute n'ayant lieu qu'une fois l'an, j'oserai avouer que j'y trouve du plaisir à m'y livrer, pour ainsi dire en famille quoiqu'en public.

La présence de femmes charmantes et affectueuses donne à ces réunions un attrait particulier.

Votre belle série des consécrations est une conception capitale pour la direction morale de l'Humanité. Elle est peut-être aussi importante en morale, que votre hiérarchie scientifique en philosophie, quoiqu'ayant dû coûter probablement moins d'efforts intellectuels. Elle va servir de base pour coordonner une masse considérable de pratiques morales, et pour en inspirer un grand nombre de nouvelles. Je suis heureux qu'une conception sociale vous ait amené à introduire, dans la fondation des temples de l'Humanité, une chose que j'ai toujours regrettée, sous le rapport esthétique, que le catholicisme n'ait pas su s'incorporer, c'est-à-dire *les bois sacrés*, qui constituaient un élément fondamental du temple antique.

La vie Positiviste se trouvera bientôt réglée avec plus de précision que la vie catholique, comme elle l'est déjà avec plus d'homogénéité. Nous aurons la journée du Positiviste, comme on a eu celle du chrétien. Enfin nous pouvons faire des petits livres.

Sous l'influence de ces considérations et de quelques circonstances de famille, j'ai été amené à méditer sur l'éducation, à m'assimiler plus profondément les bases fondamentales de votre théorie à cet égard, et cela m'a suggéré quelques observations que je crois devoir vous soumettre.

L'observation principale qui sert de base à toutes mes remarques est celle-ci : pendant la période spontanée de l'éducation, l'enfant se trouve relativement à ses parents dans une situation analogue à celle des animaux par rapport à l'homme et cela de plus en plus. Les parents constituent, en effet, des êtres supérieurs pour l'enfant. Ce polythéisme constitué par la supériorité des parents sur les enfants est tellement vrai que c'est essentiellement par rapport à leurs parents que les enfants ap-

pliquent leurs facultés de vénération et d'idéalisation, bien plus que par rapport à des êtres fictifs. Je me rappelle très bien l'époque où je croyais naïvement que mes parents n'avaient nul défaut, et constituaient des êtres parfaits, protecteurs tout puissants de ma faiblesse. Cette disposition a existé longtemps en moi, au point que j'aurai cru commettre une *profanation* en leur supposant un vice quelconque. De là résulte pour les parents une série de devoirs, trop oubliés de nos jours, de surveillance extérieure sur eux-mêmes, de patience et de dignité en présence de leurs enfants. De là résulte un état polythéique pendant la phrase fétichique de l'éducation : ce qui permet surtout dans la deuxième période de la phase spontanée d'employer, sans hypocrisie, le polythéisme comme moyen de direction morale. Ce qui ne peut être fait, ce me semble, au moyen seulement des êtres fictifs adoptés par l'enfant et auxquels il faut nécessairement avoir l'air de croire, si on veut s'en servir moralement, au lieu de leur donner une simple destination intellectuelle. Du reste, en voyant la conduite des mères vis-à-vis de leurs jeunes enfants, j'ai été amené à penser que l'hypocrisie était peut-être nécessaire pendant la première période pour employer la *force* sans violence en utilisant la crainte qu'a l'enfant des êtres chimériques? peut-être le Posythéisme résultant de la supériorité des parents ne suffit-il pas dans cette première période extrême?

Je vous remercie bien de m'avoir voulu faire participer aux nouvelles conceptions qui ont signalé vos leçons finales. Ce m'est une bien précieuse et bien douce satisfaction.

Rappelez-moi au bon souvenir de Sophie. M. de Ribbentrop est-il revenu mercredi à la Société?

A vous de cœur.

P. LAFFITTE.

(7) (1)

13[e] Lettre

Béguey, le samedi 27 Guttemberg 61.

(Reçu le mardi 2 Shakespeare 61)
(Réponse le lendemain) (1).

Mon cher et vénéré Maître,

La relation nécessaire qui existe entre l'état du système nerveux cérébral et celui de l'ensemble de l'organisme, relation que l'on conçoit *à priori,* et que l'observation vérifie complètement, me donne lieu d'espérer, en effet, que la longue crise intellectuelle et morale par laquelle le Positivisme a atteint son assiette définitive, étant enfin terminée, votre santé s'en trouvera profondément améliorée. Il y a donc lieu d'espérer, sans trop d'illusions, que votre santé atteindra un état d'équilibre convenable, malgré les troubles momentanés, mais si douloureux, de votre situation matérielle. Je compte bien que jusqu'à mon retour, vous me tiendrez au courant de l'état de votre santé.

Je suis heureux d'avoir été conduit à songer à écrire à M. Robin pour lui demander des conseils sur la santé de ma mère. D'abord je compte beaucoup sur l'efficacité de ses conseils ; d'un autre côté afin de les demander convenablement je suis amené à mieux observer les caractères de son état pathologique, et par suite, cela me donnera lieu, ainsi qu'à mon frère et à mes sœurs, de mieux diriger notre conduite envers elle ; pourriez-vous me donner l'adresse actuelle de M. Robin ?

Je répugne tellement aux brouilles que j'ai été très

(1) Mention écrite de la main d'Auguste Comte. La réponse a été publiée dans « *Correspondance inédite d'Auguste Comte, 1903* », *2[e] série,* page 72.

content d'apprendre qu'il était possible que M. de Ribbentrop rentrât enfin au bercail.

Je suis enchanté que M. de Capellen ait vu M. Magnin. Il aura pu juger ainsi par lui-même de la supériorité de cet homme que j'aime et que je respecte ; il lui sera possible alors de se rassurer véritablement sur les dangers les plus frappants de notre situation révolutionnaire en songeant que notre Prolétariat peut renfermer de tels hommes d'état.

Mon retour sera bien peu retardé, je l'espère. Je suis heureux d'espérer très prochainement la communication des mesures nouvelles propres à la transition ; cela complétera celles que vous avez bien voulu me faire relativement à l'état final, et surtout l'admirable théorie des sacrements.

Vous avez, sans doute, entendu parler de ce fameux congrès de la paix où l'on a fait bien plus de déclamations que de besogne. Quoique ce fameux congrès ait un peu ce cachet de niaiserie particulier aux manifestations protestantes, il a eu cependant, je crois, une certaine utilité. Il a déterminé surtout de la part d'Emile de Girardin une importante série d'articles sur la réduction des armées et leur transformation en Gendarmerie. Cette seconde idée qu'il a empruntée comme tant d'autres au Positivisme, il l'a très bien développée. Je crois devoir vous citer quelques-unes de ses phrases tirées d'un excellent article intitulé : La guerre s'en va.

« L'armée ne doit plus être qu'une transition. Elle ne « doit plus être un impôt ; elle doit être une carrière. « Nul n'est contraint de se faire prêtre, nul ne doit être « forcé de se faire soldat ».

M. de Girardin, quoique ce soit un misérable roué, a assez d'intelligence pour comprendre l'importance et l'opportunité des idées Positivistes ; et sous l'impulsion de l'espoir de s'attribuer le mérite de telles conceptions,

il devient un excellent propagateur des principales idées du Positivisme relatives à la transition.

L'importance de cette transformation de l'armée n'est pas encore, je crois, suffisamment sentie; et les socialistes faillissent gravement à leurs devoirs en ne faisant pas de l'abolition du recrutement forcé une des parties essentielles de leur programme. Outre l'avantage de supprimer la plus dangereuse de toutes les classes rétrogrades et de faire mieux concevoir l'avènement définitif du régime industriel, cette transformation de l'armée en gendarmerie volontaire aurait l'avantage d'amener à la proclamation décisive du dogme sociocratique : dans le régime final de l'Humanité, nul ne doit être légalement forcé dans le choix de sa fonction. Chacun peut légalement refuser de remplir sa fonction.

Dans le régime théocratique, au contraire, le choix de chaque fonction était légalement obligatoire. C'est entre les deux termes extrêmes que s'est fait le mouvement de l'Humanité. Et au Moyen-âge appartient surtout la gloire immortelle d'une première ébauche du principe de l'indépendance légale de chaque organe de l'Humanité, de manière à réduire de plus en plus les *nécessités extérieures,* qui déterminent un exercice quelconque de l'activité, à celles qui résultent forcément des conditions d'existence de l'Humanité, à une époque déterminée. Du reste, on peut remarquer que le progrès consistant à ce que les masses soient, de moins en moins, employées comme force matérielle, et, de plus en plus, comme force intellectuelle et morale, il résulte de cette tendance que les fonctions doivent être volontaires; attendu qu'une fonction, qui dépend surtout de l'intelligence et de la moralité de l'individu, n'est convenablement remplie qu'autant qu'elle n'est pas légalement forcée. Les communistes sentiraient bientôt combien ils sont profondément rétrogrades en voulant construire un état social

contraire au dogme ci-dessus énoncé, qui résulte de tous nos antécédents.

L'institution de la *chevalerie* me paraît surtout destinée à corriger les inconvénients qui résultent nécessairement de l'exercice d'un pareil devoir. La chevalerie industrielle facilitera la réalisation d'un tel dogme, en aidant judicieusement au changement de classe, ou en soutenant ceux qui, moralement, refusent de remplir leur fonction. C'est pour l'organisation normale de cette chevalerie qu'on sentira, d'après votre remarque, l'utilité des fortunes patrimoniales. C'est surtout parmi ceux qui n'ont pas fait l'apprentissage d'égoïsme que suppose l'acquisition de la Richesse et qui joignent à la puissance des Grands le cœur du Prolétaire, que se recruteront les nouveaux chevaliers.

Le journal *La Presse* remplit en ce moment-ci un autre office connexe de celui précédemment indiqué par la publication des Mémoires d'outre-tombe de Chateaubriand. Nos stupides Républicains admirent véritablement Bonaparte ; aucun journaliste ne l'a encore systématiquement attaqué. Heureusement Chateaubriand flétrit enfin, d'une manière continue surtout, l'ignoble caractère moral du rétrogradateur qui a si longtemps opprimé la France. Il le suit dans toutes les phases de son existence, depuis l'infâme projet d'empoisonnement des pestiférés de Jaffa si dignement déjoué par Desgenettes, jusqu'aux crimes de la campagne de Russie et aux lâchetés de sa chûte. Je n'ai lu qu'une petite partie des Mémoires d'Outre-tombe, mais je me propose de les lire en entier dès qu'ils seront complètement publiés. Le journal dont je parle est beaucoup lu et le nom de Chateaubriand attire ; je compte donc sur cette importante publication de *La Presse* pour aider notablement à la démonétisation du misérable Bonaparte. L'immoralité repoussante de cet homme, son charlatanisme éhonté,

l'avilissement du Sénat conservateur et surtout des savants qui en faisaient partie, tout cela est parfaitement rendu par Chateaubriand. On y sent la profonde haine que ce noble poëte éprouvait pour un régime qu'il avait pu apprécier de si près. Je vais transcrire quelques extraits de la partie des mémoires que j'ai lue, pour vous donner une idée de celte publication.

Chateaubriand raconte, d'après des témoins oculaires, les horribles péripéties de la déroute de Russie. Il termine ainsi :

« Quel gémissement Bonaparte a-t-il pour une pareille « catastrophe, pour cet évènement de douleur, un des « plus grands de l'histoire, pour des désastres qui sur- « passent ceux de l'armée de Cambyse ? Quel cri est arra- « ché de son âme ? Ces quatre mots de son bulletin : *pen- « dant la journée du 26 et du 27 l'armée passa*. Vous venez « de voir comment ! Napoléon ne fut même pas attendri « par le spectacle de ces femmes élevant dans leurs bras « leurs nourrissons au-dessus des eaux. L'autre grand « homme qui par la France a régné sur le monde, Char- « lemagne, grossier barbare apparemment, chanta et « pleura (poëte qu'il était aussi) l'enfant englouti dans « l'Ebre en se jouant sur la glace : *trux puer adstricto « glacie dum duxit in hebro* ».

Chateaubriand rapporte ensuite le 29e et dernier bulletin de la grande armée daté du 3 Décembre 1812. Bonaparte après y avoir brièvement indiqué la destruction de son armée, continue ainsi :

« Les hommes que la nature n'a pas trempés assez « fortement pour être au-dessus de toutes les chances du « sort et de la fortune, parurent ébranlés, perdirent leur « gaieté, leur bonne humeur et ne rêvèrent que malheurs « et catastrophes ; ceux qu'elle a créés supérieurs à tout, « conservèrent leur gaieté, leurs manières ordinaires, et

« virent une nouvelle gloire dans des difficultés diffé-
« rentes à surmonter ».

Bonaparte rapporte ensuite comment un corps de cavalerie a été spécialement attaché à la conservation de sa personne, et il termine :

« Cet escadron sacré, commandé par le général Grou-
« chy, et sous les ordres du roi de Naples, ne perdait
« pas de vue l'empereur dans tous ses mouvements. La
« santé de sa Majesté n'a jamais été meilleure ».

Voici les réflexions de Chateaubriand :

« Quel résumé de tant de victoires ! Bonaparte avait
« dit aux directeurs : Qu'avez-vous fait de cent mille
« Français, tous mes compagnons de gloire ? Ils sont
« morts. — La France pouvait dire à Bonaparte : Qu'avez-
« vous fait dans une seule course des cinq cent mille
« soldats du Niémen, tous mes enfants ou mes alliés ?
« Ils sont morts. — Après la perte de ces cent mille sol-
« dats républicains regrettés par Napoléon, du moins la
« Patrie fut sauvée. Les derniers résultats de la cam-
« pagne de Russie ont amené, etc., etc. Bonaparte a sans
« cesse été gardé *par un bataillon sacré qui ne le perdit*
« *pas de vue dans tous ses mouvements ;* dédommagement
« des trois cent mille existences immolées. Mais pour-
« quoi *la nature ne les avait-elle pas trempées assez forte-*
« *ment ?* elles auraient conservé *leurs manières ordinaires.*
« Cette vile chair à canon méritait-elle que ses *mouve-*
« *ments* eussent été aussi précieusement surveillés que
« ceux de sa Majesté ? Le bulletin conclut, comme plu-
« sieurs autres, par ces mots : *La santé de sa Majesté n'a*
« *jamais été meilleure* — Familles, séchez vos larmes !
« Napoléon se porte bien !

A la suite de ce rapport, on lisait cette remarque officielle dans les journaux : — « C'est une pièce histo-
« rique du premier rang ; Xénophon et César ont ainsi

« écrit l'un la retraite des dix mille, l'autre ses commen-
« taires.

« Quelle démence de comparaison académique ! Mais, « laissant à part la bénévole réclame littéraire, on devait « être satisfait, parce que d'effroyables calamités causées « par Napoléon lui avaient fourni l'occasion de montrer « ses talents comme écrivain ! Néron a mis le feu à Rome, « et il chante l'incendie de Troie. Nous étions arrivés « jusqu'à la féroce dérision d'une flatterie qui déterrait « dans ses souvenirs Xénophon et César, afin d'outrager « le deuil éternel de la France ».

Chateaubriand rapporte les basses flatteries du Sénat conservateur s'exprimant par l'organe de Lacépède et il termine en disant : « Il est rude à la fin de n'avoir plus « à choisir dans les paroles du Sénat qu'entre l'horreur « et le mépris ».

Chateaubriand raconte très bien et les jongleries de ce misérable et l'immortel soulèvement de l'Allemagne. Tout ce que j'ai lu de ses Mémoires respire l'indignation d'un noble cœur. Mais assez de citations comme cela.

A vous de cœur,

P. LAFFITTE.

Maintenant que je sais positivement l'arrivée de Williamson en Angleterre, je vais répondre à sa dernière lettre.

P. L.

14e Lettre

(8) (1)

Béguey, le samedi 6
Shakespeare 61.

(Reçu le mardi 9 Shakespeare 61).
(Réponse le lendemain) (1).

Mon cher et vénéré Maître,

La lettre que j'ai reçue ce matin m'a profondément touché. J'ai été ému de la noble idée que vous avez bien voulu concevoir de moi. Mais une trop grande infériorité mentale relativement à la fonction à remplir, et le manque, nos pas certes d'un dévouement absolu, mais d'une *suffisante* décision de caractère, me font regarder comme bien au-dessus de mes véritables forces, la haute mission que vous osez me proposer d'avoir en vue. Être compté un jour comme un humble prêtre de l'Humanité, et arriver enfin à faire partie du Comité Positif, tel est le but élevé de mon ambition. Or, votre aveu depuis longtemps fait relativement au second point ci-dessus indiqué, me fait légitimement croire à la possibilité de réaliser mon idéal. Je vous remercie des conseils que vous voulez bien me donner, surtout quant à la nécessité de développer en moi l'énergie. J'ai senti depuis quelques années déjà l'insuffisance personnelle de cette fonction cérébrale, et votre indication va être pour moi un précieux stimulant pour me perfectionner à cet égard. Je me crois propre à tout souffrir pour la régénération Positiviste de l'Humanité, mais il me manque de cette audace qui cherche les obstacles.

(1) Cette mention écrite de la main d'Auguste Comte est reproduite par lui-même au dos de la lettre. Cette réponse a été publié dans « *Correspondance inédite d'Auguste Comte, 1903* », 2e *série,* page 80.

Je crois peu fondées les craintes que l'on pourrait avoir que les couleurs adoptées par le Positivisme nous fissent confondre momentanément avec les légitimistes. Du reste, je vérifierai bientôt cela d'une manière spéciale.

Il était très important de répondre à l'objection que l'on faisait naturellement contre la proposition de supprimer l'armée, qui était tirée de la possibilité d'une intervention armée du tzar. Une chose m'a vivement frappé à cet égard dans votre lettre, c'est celle-ci : « Elle « nous pousserait surtout à supprimer spécialement « l'armée, afin de nous défendre à l'espagnole, pour « n'être pas livrés par des officiers issus de classes où « l'on invoque déjà les cosaques contre les blouses ».

Je n'avais pas fait assez attention à la première lecture, à l'importante conception de l'*Ange gardien* indiquée dans votre précédente lettre, à propos de la femme éminente que la postérité reconnaissante vous associera, et comme collègue de votre œuvre finale et comme vous ayant enfin procuré une profonde satisfaction de cœur, digne récompense de votre difficile mission. La conception idéale d'un être aimé et respecté, remplacera efficacement, et comme surveillance secrète et comme excitant continu, la notion d'un dieu continuellement présent : outre que l'habituelle contemplation de nos *Anges gardiens* constitue une source de douces et intimes émotions. Et même une conception purement poétique peut avoir une véritable efficacité pour la répression de nos penchants les plus secrets, comme je l'ai personnellement éprouvé. Seulement une telle expérience n'a pas eu de suites, faute d'être systématisée.

Cela m'a conduit à mieux préciser dans mon esprit la conception du culte privé, imparfaitement organisé par le monothéisme catholique, et beaucoup plus complètement établi par le Polythéïsme. Sous ce rapport, je pense que l'on peut apporter, dans la construction des maisons

un très utile perfectionnement qui caractérisera l'édifice vraiment Positiviste. Ce perfectionnement consistera à établir dans chaque maison un *sanctuaire* consistant en une pièce destinée au Culte de la famille. Le moyen-âge a introduit, comme caractérisation concrète d'un immense progrès moral, le *salon,* dans la construction de nos maisons ; et aujourd'hui le *salon* fait partie nécessaire des plus modestes édifices. Le Positivisme introduira le *Sanctuaire* destiné surtout au Culte des ancêtres. La notion de la *Maison Positiviste* se précise en même temps que celle du Temple.

J'ai compris la nécessité de mûrir davantage, comme vous me l'indiquez, mes méditations sur l'éducation. La famille devient pour moi un sujet favori d'études et de réflexions.

En suivant avec attention les soins d'une bonne mère, on comprend d'une manière vraiment frappante comment c'est par la famille que s'opère la transmission, aux successeurs, des résultats intellectuels et moraux acquis par les prédécesseurs. Dans le régime théocratique tout se transmettait par la famille. Dans le régime sociocratique, c'est par la famille que se transmettent nécessairement les habitudes fondamentales qui nous font hommes d'une époque plutôt que d'une autre époque ; mais la transmission de la fonction spéciale ne se fera plus nécessairement par la famille. Vous avez remarqué que cependant à l'état normal, l'hérédité des professions sera beaucoup plus respectée qu'elle ne l'est dans l'époque révolutionnaire. Je crois même qu'une fois la société assise, l'hérédité des fonctions pourra s'étendre, sous une certaine forme et à un certain degré, jusqu'aux fonctions administratives, en reprenant le principe des *Survivances* introduit par l'ancienne monarchie.

Je vous remercie spécialement des indications que vous avez bien voulu me faire relativement aux mesures

de transition. Quoique mon retour à Paris ne sera guère retardé, je serais heureux qu'il vous fût possible de me continuer de telles communications.

A vous de cœur,
P. LAFFITTE.

15e LETTRE

(9) (1)

Béguey, le samedi 13 Shakespeare 61.

(Reçu le mardi 16 Shakespeare 61)
(Réponse le lendemain) (1)

Mon cher et vénéré Maître,

Les nouvelles que vous m'annoncez, relativement à la visite d'un professeur d'Oxford, me prouve agréablement que la propagation du Positivisme continue sérieusement en Angleterre. Je suis heureux d'apprendre la proposition, faite en Angleterre même, d'abandonner Gibraltar. Cela rassure, en effet, sur la possibilité d'arriver bientôt à développer suffisamment le sentiment d'occidentalité plus profondément altéré en Angleterre que partout ailleurs. Les meilleurs esprits anglais se trouvent très sensiblement infestés d'un vif sentiment de nationalisme. Je pense que Williamson parviendra à se mettre bientôt en relations avec les Positivistes de l'Université d'Oxford.

Il est très important de pouvoir espérer enfin l'adhésion d'un véritable artiste Positiviste ; l'adhésion d'une véritable classe esthétique étant indispensable pour la propagation du Positivisme, et aussi pour qu'il arrive au

(1) Mention écrite de la main d'Auguste Comte.
La réponse indiquée a été publiée dans la *Correspondance inédite d'Auguste Comte, 2e série,* p. 88.

degré nécessaire de précision. M. Littré a caractérisé, dans son huitième article, d'une manière charmante, le rôle de l'Art dans le Positivisme : « De la nouvelle situa- « tion des cœurs et des esprits naît un idéal splendide, « l'Humanité, dont la conception est due à la science, « mais dont la création esthétique est réservée à l'imagi- « nation. Poésie, Musique, Peinture, Sculpture, Archi- « tecture puiseront à cette source commune. De même « que les divinités droites et immobiles du style égyptien « n'ont pris un charme ineffable que transformées et « animées par le ciseau Grec, de même le type immuable « et sévère que fournit la Philosophie doit recevoir des « mains de l'Art ces caractères de grandeur sublime et « de beauté infinie, dont l'action est si puissante pour « toucher les hommes et les élever. »

Je ferai mon possible pour voir M. de Tholouze la semaine prochaine. Je vous remercie de m'avoir appris qu'il était à Puybarbon : car mes amis de la Réole ne m'avaient, malgré ma pressante recommandation, donné aucun avis à cet égard.

Je n'ai pu encore communiquer qu'à mon beau-frère, M. Antony Charriaut, votre proposition sur le rétablissement des *provinces* au moyen de la constitution des *intendances* révolutionnaires. Il a été immédiatement et vivement frappé de l'efficacité progressive d'une telle mesure, que tout en répondant aux accusations de centralisation exagérées, crée 16 petits Paris ou 16 centres de mouvement. On peut, je crois, considérer la capitale de chaque *intendance* comme devant devenir le siège d'une École Positiviste.

Le drapeau Occidental acquiert enfin sa constitution définitive. D'après vos dernières indications, les personnes à qui j'ai parlé, soit du drapeau Occidental, soit du drapeau sacré, n'ont nullement pensé que cela puisse donner aucune teinte rétrograde à des hommes dont les

principes progressifs sont si hautement et si clairement exprimés.

Vous avez, à la fin de votre *Discours sur l'ensemble du Positivisme,* proposé l'organisation d'une marine occidentale, devant remplacer efficacement l'Ordre de Malte quand aux fonctions de Police, et de plus servir à de nouvelles explorations scientifiques. Quelque chose d'analogue, quoiqu'infiniment plus passager, pourrait être, je crois, organisé sur terre. L'armée ne peut jouer que deux rôles : faire la police nationale, ou la police *occidentale.* La première fonction doit être remplie au moyen d'une gendarmerie librement recrutée. La seconde fonction consistant, comme vous l'établissez, soit à repousser une invasion orientale générale ou partielle, soit à empêcher l'oppression d'un élément de l'Occident par un autre, doit, je crois, être remplie par une armée librement recrutée aussi, mais dans tout l'Occident. Je proposerai donc, en conséquence, si les circonstances venaient à l'exiger, l'établissement d'une armée révolutionnaire, dont le comité organisateur siégerait à Paris, sous la présidence du Gouverneur de l'extérieur. Les occidentaux seraient appelés à en faire partie. Le drapeau de l'armée serait le drapeau vert occidental. On utiliserait ainsi les réfugiés, on répondrait aux craintes d'invasion conquérante de la part de la France. La chevalerie militaire jouerait ainsi irrévocablement son dernier rôle. La France et les gouvernements occidentaux participant à l'organisation de l'armée révolutionnaire, feraient les frais d'armement, non seulement de leurs nationaux, mais encore de ceux qui voudraient faire partie d'une telle armée contre la volonté de leurs gouvernements. — La France ferait les avances.

La situation de nos départements est loin d'être satisfaisante, à beaucoup d'égards, si j'en juge par le nôtre. La propagande révolutionnaire croît rapidement sans

doute, mais aussi une irritation profonde s'est emparée des esprits. Une anarchie momentanée, mais sanglante, me paraît véritablement à craindre. La conduite de nos réactionnaires est vraiment odieuse. Ainsi ils ont transformé nos juges de paix en agents de police. Je sais pertinemment qu'une circulaire officielle oblige les juges à adresser, chaque mois, à leur supérieur un rapport sur les opinions et la conduite politique des fonctionnaires de leur ressort. D'un autre côté, les instituteurs primaires sont soumis à une persécution systématique. Plusieurs instituteurs de mon arrondissement ont été appelés devant le Conseil de surveillance siégeant à Bordeaux, pour répondre de leurs opinions. L'un d'eux a été obligé de donner sa démission. Les instituteurs primaires sont nécessairement en opposition avec les curés : ils forment une espèce grossière de pouvoir spirituel opposé au pouvoir spirituel théologique. Ce qu'enseignent les instituteurs est peu de chose, sans doute, mais c'est purement *positif*. On peut, je crois, utiliser cette classe, outre ses services spéciaux, comme agent de propagation. J'ai rencontré un instituteur fort intelligent et fort dévoué auquel je vais communiquer les publications positivistes.

Le nouveau degré d'extension que vient de recevoir la conception du gouvernement révolutionnaire, nécessitera, je crois, une nouvelle publication, complément indispensable du rapport de M. Littré.

A vous de cœur.

P. LAFFITTE

16[e] Lettre

(10) (1)

Béguey, le samedi 20 Shakespeare 61.

(Reçu le mardi 23 Shakespeare 61)
(Réponse immédiate) (1).

Mon cher et vénéré Maître,

Des affaires de famille relatives à un règlement entre mon père et mon oncle, et où ma présence est désirée par ce dernier, me retiennent encore quelques jours en province. Dans ma dernière lettre de samedi prochain, je fixerai l'époque de mon retour.

J'écrirai demain à Williamson. Je pensais lui transmettre le passage de votre lettre relatif au professeur d'Oxford. Je vous remercie de m'avoir donné le nom de ce professeur ; en fournissant ce renseignement à Williamson je le mettrai à même d'entrer en communication avec lui et par suite avec l'Université d'Oxford. Ce sera certainement important pour la propagation du Positivisme en Angleterre.

Je regrette bien sincèrement que mon absence de Paris ne m'ait pas permis d'assister à la réunion chez M. Littré. Outre le plaisir de me trouver ainsi dans une première fête privée Positiviste, j'aurais profité spécialement de l'occasion pour faire connaissance de M. de Capellen. Les personnes à qui j'ai parlé du dîner de M. Littré ont été charmées de cet exemple de véritable fraternité républicaine ; elles ont compris ainsi en quoi peut consister dans le régime final la véritable *égalité*,

(1) Mention écrite de la main d'Auguste Comte et reproduite à nouveau au dos de la lettre.

La réponse indiquée a été publiée dans « *Correspondance d'Auguste Comte, 1903, 2[e] série* », page 95.

par cette possibilité des plus intimes affections entre hommes de toutes les classes, au lieu des mesquines restrictions aristocratiques actuelles. Les habitudes propres aux diverses espèces d'organes de l'Humanité mettront toujours sans doute d'inévitables restrictions à une telle possibilité ; ces restrictions seront du reste beaucoup moins étendues qu'on pourrait le croire ; une foi commune et le sentiment de plus en plus développé d'une intime et familière solidarité tendant sans cesse à primer tout.

L'institution de fêtes provinciales au chef-lieu de l'intendance complète et perfectionne à un haut degré la reconstruction des Provinces ; les sentiments provinciaux acquerront ainsi un degré de pureté et de dignité qu'ils n'ont jamais pu avoir jusqu'ici. En combinant cela avec l'institution d'une École Positive et d'un *Théâtre Occidental,* dans chaque capitale d'Intendance, on satisfera et au-delà tout ce qu'il y a de légitime dans les demandes des rétrogrades loyaux, s'il en existe. D'autant plus que la fondation de ces puissants foyers progressifs permettra facilement de mettre un terme, sans inconvénient, aux principaux abus de l'excès de centralisation administrative. L'on pourrait craindre que la possibilité de se dispenser de venir à Paris, par suite de l'institution des Écoles Positivistes, nuisit à l'impulsion du centre régénérateur. Mais la constitution et le caractère de ces Écoles éloigne toute crainte à cet égard ; et cela permettra d'arriver à un profond développement intellectuel et de recevoir une suffisante impulsion sociale, sans les dangers moraux résultant d'un trop long éloignement de la famille ; d'autant plus que dans le Positivisme, comme dans le Mahométisme, chaque occidental aura dû faire, au moins une fois en sa vie, un pélerinage à la *Ville Sainte* par excellence. Le Positivisme remplacera certes efficacement les pélerinages théologiques. Les pélerinages

Positivistes destinés à la culture du sentiment social seront purs des motifs intéressés qui les déterminaient dans toutes les religions précédentes.

Votre idée sur la suppression des notaires n'effraie et ne choque nullement, même les légistes, surtout s'ils sont révolutionnaires.

L'institution régulière de pensions pour les savants et les penseurs empêchera tous les inconvénients de la suppression du budget universitaire, et même à quelques égards, du budget théologique. Quelques-uns de nos modernes rénovateurs auront des droits incontestables à de telles pensions. Ainsi, par exemple, il est indigne qu'un homme comme M. Pierre Leroux à qui l'on doit de sérieuses tentatives de philosophie de l'histoire, ait langui jusqu'à ces derniers temps dans un état voisin de la misère.

Le Positivisme seul sait honorer toutes les tentatives sans tomber dans un misérable éclectisme.

Quels que soient les préjugés publics, je ne doute pas qu'on ne puisse rapidement parvenir à la nécessaire élimination des religieuses. La graduelle transformation du corps médical est une opération de premier ordre. Les fonctions médicales proprement dites sont des fonctions révolutionnaires, relatives à l'état de transition entre l'état théocratique primitif et l'état sociocratique définitif. Le prêtre et le médecin actuels sont des êtres incomplets ; on comprendra bientôt qu'il est radicalement absurde, vu la nature de l'organisme humain, de vouloir traiter l'état physique de l'individu indépendamment de l'état moral, et réciproquement. Ce sera là l'un des puissants moyens de propagation du Positivisme ; et c'est pour cela qu'il est si capital que les jeunes penseurs positivistes se mettent à même, le plus tôt possible, de remplir, et *gratuitement*, les fonctions médicales. On nous appréciera bientôt dans toutes les classes comme

d'excellents médecins à l'état normal, les fonctions médicales seront une des bases du nouveau pouvoir sacerdotal. Le refus de conseils médicaux remplacera, certes efficacement, le refus de la messe; les puissants de la terre apprendront ainsi dans les nécessités extrêmes combien ils doivent à l'Humanité.

L'envoi d'un article hollandais sur la théorie féminine m'a considérablement satisfait, comme un nouvel indice de la plénitude de la foi positiviste de nos frères du Nord.

Je ne puis encore vous donner aucun renseignement sur un *intendant d'Aquitaine.*

A vous de cœur.

P. LAFFITTE.

17e LETTRE

(**11**) (1)

Béguey, le dimanche 7 Descartes 61.

(Reçu le Mercredi 10 Descartes 61).
(Réponse le lendemain) (1).

Mon cher et vénéré Maître,

Je dois d'abord vous demander pardon de ne pas vous avoir écrit la semaine dernière; mais comme je comptais partir lundi dernier, je pensais pouvoir vous porter moi-même la réponse à votre lettre du mercredi 23 shakespeare. Mon oncle qui liquide définitivement ses affaires, et qui va enfin prendre un repos qui lui est devenu nécessaire, m'a *matériellement* retenu, et m'a ainsi obligé

(1) Une mention semblable figure au dos de la lettre : l'une et l'autre sont écrites de la main d'Auguste Comte.
Cette réponse a été publiée dans la « *Correspondance inédite d'Auguste Comte, 1903,* » *2e série,* page 103.

de retarder mon retour à Paris, quelque indispensable que fût ce retour à mes affections, à mes occupations et à mes affaires. J'aurais pu vous écrire quelques jours plus tôt ; une mauvaise honte m'a retenu. C'est sur votre bonté pour moi que je compte pour pardonner un écart dont je suis le premier puni. Si vous voulez bien me répondre, il est nécessaire que votre lettre arrive au plus tard dimanche prochain, sans quoi elle ne me trouverait plus à Béguey. Il me tarde de voir par moi-même et votre état de santé, et votre situation financière. Je suis forcé d'écrire à plusieurs personnes de Paris qui comptaient sur mon arrivée. J'ai été obligé de plier sous la nécessité, d'autant plus que l'état maladif de mon oncle mérite des ménagements.

E. Littré a publié il y a quinze jours son avant-dernier article ; il est intitulé — Révision de la Constitution — Il y expose la théorie du gouvernement révolutionnaire. Après avoir établi la nécessité de confier à Paris la nomination du Pouvoir central, il ajoute : « Au reste on ne « changerait pas notablement l'esprit de l'élection si, au « peuple de Paris ou adjoignait celui des cinq ou six « plus grandes villes de France. Les derniers événements « ont montré que ces centres d'activité étaient à l'unis-« son de Paris ».

Si, en effet, on apportait cette modification au plan du gouvernement révolutionnaire, votre théorie des provinces détruirait tout arbitraire, car on pourrait établir que la nomination du Pouvoir Central appartient aux capitales d'*Intendance*.

Relativement à l'intendance d'Aquitaine, j'ai pu enfin découvrir un prolétaire qui, avec de convenables préparations, pourrait remplir une telle fonction. Il est surtout éminent par l'*énergie*. C'est un ami de mon père. J'espère pouvoir jeter en lui, avant mon départ, des semences convenables.

Relativement aux logements d'ouvriers, je lis dans le *National* ces mots : « On pratique, en Belgique, ce qui « n'est encore qu'un projet chez nous, relativement à « l'interdiction des logements insalubres : deux maisons « de Tournai viennent d'être mises sous le scellé par « l'autorité. »

On s'occupe de l'élection d'un député, dans notre département. On comprend bien la nécessité de la suppression du pouvoir politique des assemblées, en voyant combien la partie active de la population se laisse aller à se préoccuper de questions de personnes au lieu d'étudier les grandes questions sociales.

Depuis plusieurs mois, j'avais conçu l'opportunité d'un petit écrit intitulé — Devoirs des Riches envers les Pauvres au point de vue de la Philosophie Positive. — Mais je n'avais nullement arrêté mes idées à cet égard. Dans ces derniers temps, plusieurs circonstances m'ont amené à méditer sur de pareils sujets. J'ai ébauché alors le plan général de ce travail, que je vais vous soumettre, afin que vous m'indiquiez si je dois poursuivre de telles méditations.

Devoirs des Riches envers les Pauvres, au point de vue de la Philosophie Positive.

Première partie. — *Devoirs des Riches envers les Pauvres à l'état normal.*

Deuxième partie. — *Des mesures propres à la transition.*

Première partie. — *Devoirs des Riches envers les Pauvres à l'état normal.*

Chapitre premier. — *Devoirs individuels des chefs Industriels.*

Je débuterai par établir que la conception qui domine le tableau de l'ordre temporel final, c'est la distinction

entre les Entrepreneurs et les Travailleurs. — Réorganiser temporellement, c'est développer les caractères propres de ces deux classes, assigner le rôle qui leur convient, et par suite quels sont leurs devoirs réciproques. Je ferai voir combien est anarchique et rétrograde toute conception de l'ordre temporel qui n'a pas pour base une telle division. Par suite, je ferai sentir le défaut fondamental de tous ces projets d'*association* où l'on veut donner au travailleur le rôle d'entrepreneur. Je démontrerai qu'à cet égard toutes les écoles sont coupables. Nos économistes font exactement la même chose que les socialistes. Tous les *ingénieurs* financiers, équivalent de nos savants dans l'ordre des conceptions sociales, n'ont jamais en vue que le type de l'entrepreneur et se proposent toujours de savoir par quels moyens le travailleur pourra devenir chef industriel. — J'exposerai ensuite la théorie du Prolétariat. Cela étant posé, je ferai connaître les devoirs individuels des chefs d'industrie. Ces devoirs se résument essentiellement en ceci :

— Le chef industriel doit assurer au Prolétaire le travail de telle sorte qu'il puisse nourrir sa famille et lui assurer un logement lui appartenant en propre.

Les besoins du culte de l'Humanité, tant privé que public, détermineront *essentiellement* les époques et la durée du travail.

Théorie des chômages. — Retraite assurée à tout prolétaire, généralement par le chef industriel auquel il se sera inféodé, ou dans d'autres cas par plusieurs chefs industriels, quelquefois enfin par l'État, c'est-à-dire par les chefs industriels agissant collectivement — Bien entendu, je ferai ressortir comment, faute d'avoir compris la division de la théorie et de la pratique, et la distinction des entrepreneurs et des travailleurs, on a si mal posé la question de l'organisation du travail, dont la solution appartient essentiellement aux chefs industriels.

Chapitre second. — *Devoirs collectifs des chefs industriels.*

Devoirs provinciaux ou nationaux consistant dans les dépenses actuellement qualifiées de publiques. — Abolition par conséquent de tout impôt pour le prolétaire. L'État, ce sont les chefs industriels agissant collectivement. Leurs devoirs collectifs consistent au fond à mieux assurer l'efficacité de leurs devoirs individuels. — Caisse de prévoyance. — Assurance du mobilier du prolétaire contre les chances d'incendie. — Routes, canaux, etc., etc. — Devoirs collectifs occidentaux. — Ces devoirs se régleront dans une Assemblée générale des principaux chefs occidentaux. Ces devoirs consistent en ceci : Frais de culte, entretien d'une marine occidentale, moyens de communication ayant un caractère occidental, *fabrication de la monnaie.* — Caractère nouveau de ces dépenses collectives, d'être volontaires — M. Émile de Girardin vient d'émettre l'idée de l'impôt ou plutôt de l'assurance volontaire. — Je vous parlerai tout à l'heure des idées remarquables de son plan financier.

Enfin, tous ces devoirs peuvent se résumer en ceci :

Qu'ils constituent (les chefs industriels) dans l'Humanité la véritable Providence.

Des moyens qu'offre l'état normal aux chefs industriels pour remplir leurs fonctions.

---

1. *Institution.* — Réflexions sur le caractère de dignité, d'élévation et de stabilité que le sacrement de la *Destination* donne aux chefs industriels.

2. *Production.* — Régularisation du travail par l'organisation du corps des ingénieurs dont l'office est à peine ébauché, et dont on tirera ainsi grand parti à l'état normal, d'après un meilleur système d'éducation, à la fois

plus scientifique et plus pratique que celui qui existe actuellement. — Du rôle important des ingénieurs financiers.

3. Circulation. — Possibilité de battre monnaie accordée aux chefs industriels, en leur donnant la faculté de créer des *billets de circulation* qui pourront acquérir une circulation plus ou moins étendue suivant le degré d'accession individuelle ou collective des chefs industriels. — L'argent ayant par lui-même et partout une valeur propre, je proposerai de supprimer la monnaie nationale proprement dite ; l'argent constituant alors le vrai moyen occidental de circulation.

4. Transmission. — Tester, adopter, substituer. — Simplifications apportées par la suppression des dots et de l'héritage des femmes.

PÉNALITÉS

1. *Pénalité spirituelle.* — Orgarnisation de l'opinion publique. Club, salon. — Excommunication spirituelle. — Une grande partie de la pénalité se résume dans la convenable distribution des sacrements. — Refus d'accepter comme parrain, soit pour la *Présentation*, soit pour la *Destination*. — Refus du *Mariage,* de la *Retraite*. — Sacrements de la *Séparation* et de l'*Incorporation.*

2. *Pénalité temporelle.* — Le caratère de la pénalité finale aussi bien temporelle que spirituelle, c'est l'*excommunication* proprement dite, consistant dans le refus de *concourir* avec l'individu coupable, dans telle ou telle circonstance — l'administration de la justice étant une fonction complémentaire des chefs industriels. — Confiscation.

Seconde partie. — Des moyens propres à la la transition.

Théorie du gouvernement révolutionnaire. — Com-

ment les fonctions financières conviennent bien aux riches. — Importance de la subordination transitoire des riches.

Commencement de mise à exécution des mesures indiquées dans la première partie.

Dans le courant de mon exposition, je vous ai parlé du plan financier d'Emile de Girardin. Je crois devoir vous donner un aperçu des idées remarquables émises par cet *ingénieur* financier.

Les deux idées capitales de ce plan, idées qui rentrent au fond l'une dans l'autre, sont : l'établissement de l'impôt volontaire et la centralisation des assurances dans les mains de l'Etat. Il y a outre cela des idées de détail fort ingénieuses.

Voici comment Girardin se résume :

L'impôt est la prime que paie l'assuré :

1° Pour être admis à participer aux avantages suivants. — Droit à la protection publique. — Droit à la justice gratuite. — Droit au culte gratuit. — Droit à l'instruction gratuite. — Droit au crédit gagé. — Droit à la pension de prévoyance.

2° Pour être dispensé de l'obligation du service militaire et maritime en temps de paix.

3° Pour être préservé de la misére.

4° Pour être indemnisé, en cas de perte provenant d'incendie, d'inondation, de grêle, d'épizootie, de faillite, de naufrage.

La prime est 1 0/0 du capital déclaré par l'assuré. Tous les impôts sont du reste abolis, sauf quelques exceptions, telles que douanes, monopole du tabac et timbre.

D'après le plan de Girardin, il sera donné à chaque assuré un livret de 4 pages, ainsi distribué : 1re page. — Intitulé : Police générale d'assurance. — Contient le nom de l'individu, le n° de l'immatriculation.

2e page. — Déclaration. — Contient un ensemble de renseignements sur l'individu assuré; renseignements extraits du *Grand Livre de la population*, — plus la déclaration des valeurs assurées.

3e page. — Budget de l'Etat. — Contenant le bilan général de la France.

4e page. — Inventaire général de la France. — Ce sont là les principales idées de ce plan qui préoccupe en ce moment-ci fortement les esprits.

A vous de cœur.

P. LAFFITTE.

18e LETTRE

Bordeaux, le Dimanche
21 Descartes 61.

Mon cher et vénéré Maître,

Je vous écris de Bordeaux où depuis plusieurs jours je suis au milieu des chiffres et des grimoires légaux. Mon oncle abuse vraiment de la force, attendu que ma présence nécessaire ou du moins utile pendant quelques jours est actuellement complètement inutile, vu ma parfaite ignorance qui ne me permet guère d'intervenir dans des débats qui arriveront bien à conclusion sans moi. Mon oncle a d'autant plus tort, à son point de vue, qu'il sait que des affaires m'appellent à Paris.

J'ai appris avec plaisir qu'une légère amélioration s'est produite dans votre situation ; heureux en cela qu'elle vous permet d'attendre pendant quelque temps. Cette nouvelle a adouci la désagréable et irritante situation dans laquelle je me trouve; ni à Paris, ni dans ma famille.

La modification ou plutôt le complément apporté dans le titre de votre nouveau grand ouvrage, me paraît très

heureusement résumer l'ensemble des méditations accomplies par vous depuis 1842, époque de la terminaison du *Système de Philosophie Positive.*

Je ne m'étendrai pas beaucoup sur les remontrances et les avis que vous m'adressez à juste titre ; je reconnais combien ils sont en général mérités, sauf je crois, sur quelques détails, où faute d'éclaircissements ma pensée a été mal comprise.

Mon projet d'un petit traité sur les devoirs des Riches a été utile pour moi en m'offrant un cadre de méditations sur l'organisation temporelle de la Société, sujet sur lequel j'ai infiniment trop peu médité. Du reste, je dois l'avouer entre nous, de moins nobles motifs ont pu contribuer à attirer mon attention sur certains sujets. Les questions industrielles préoccupant au plus haut point l'attention publique, l'idée de faire sensation par une idée juste et nouvelle en pareille matière, a agi sur la formation de quelques-uns de mes aperçus. C'est un accès de vanité tout-à-fait calmé maintenant, mais dont j'ai cru devoir vous rendre compte comme à mon véritable père spirituel. J'ai du reste, immédiatement abandonné, après la lecture de votre lettre, le projet que j'avais conçu, et il ne me restera de cela que des méditations plus précises sur des sujets qui ne m'étaient pas assez familiers.

Quant au plan d'impôt de Girardin, je n'ai certes pas adopté l'idée de ne donner qu'aux assurés la justice, la protection, le culte, etc. Mais ce qui m'a frappé essentiellement, c'est l'idée de la centralisation des assurances entre les mains de l'État, et l'espoir qu'un jour les contributions pourront être volontaires. J'avoue aussi que quelques idées de détail m'ont paru intéressantes, quoique j'eusse d'abord trop peu fait attention au caractère *ignoblement individuel,* comme vous dites, d'un tel projet.

J'aurais dû cependant, je l'avoue, pratiquer la grande règle catholique, désormais complétée et systématisée par le Positivisme, de ne point examiner un projet ou un livre, par mépris motivé pour l'auteur.

En réfléchissant, ces jours derniers, sur les légistes, auxquels j'ai malheureusement trop à faire, j'ai pensé que les fonctions de notaire pourraient être éliminées, en donnant aux receveurs de l'enregistrement les fonctions notariales. Les fonctions de notaire comme celles de receveur de l'enregistrement, comme celles du bureau des hypothèques, ont pour but essentiel de donner un caractère d'authenticité et de publicité aux actes privés. Ne pourrait-on centraliser davantage de telles fonctions, ce qui aurait l'utilité d'éliminer les notaires, en en faisant un élément d'administration d'après votre propre projet, et d'une administration déjà pleinement organisée. Outre que cela donnerait des moyens pour le payement des charges notariales.

A bientôt. A vous de cœur,

P. LAFFITTE.

Auguste Comte a écrit au dos de cette lettre :

(12)

(Reçu le jeudi 25 Descartes 61).
(Réponse verbale le vendredi 19 Frédéric).

19e LETTRE

Béguey, le 13 Guttemberg 62.

Mon cher et vénéré Maître.

Je suis heureusement arrivé dans ma famille mercredi soir, après avoir fait un voyage assez désagréable, à cause d'un mal de dents et d'un mal de tête qui ne m'ont pas quitté de Paris à Béguey.

Mon état moral est plus satisfaisant qu'à Paris. Je systématise, plus complètement que je ne l'avais fait, mon culte privé, en appliquant les règles générales que vous m'avez indiquées à ce sujet ; ce sera là une douce occupation pendant mon séjour auprès de ma famille : en même temps, la théorie de la séparation, ou plutôt comme vous dites maintenant de la *transformation*, sera bien naturellement le sujet de mes méditations.

J'ai trouvé ma famille en bon état, excepté ma mère, dont la santé est toujours bien chancelante.

Je n'ai pu encore faire, sur la situation des esprits dans le département de la Gironde, des observations qui méritent d'être communiquées ; seulement je dois dire que la compression rétrograde y est aussi intense que jamais, et qu'elle s'exerce toujours par l'espionnage et par le système le plus brutal de destitutions.

J'ai trouvé, en arrivant, mon beau-frère déménagé et installé dans un nouveau logement dont il est devenu propriétaire, tandis que précédemment il n'était que locataire du logis qu'il habitait. J'ai très vivement reconnu, dans ce cas, combien nos impressions morales se lient à l'ensemble des objets extérieurs au milieu desquelles elles se sont produites ; et cela à tel point qu'il me semble toujours encore, et rentrant dans la nouvelle habitation de mon beau-frère, que je suis en visite chez un étranger.

Je conçois très bien d'après cela, que, suivant l'esprit du Positivisme, la propriété du logement devienne une condition fondamentale de la famille, comme élément indispensable au développement du sentiment de solidarité et de continuité dans la vie privée. Le logement devient le temple de la famille ; il se sanctifie et acquiert un caractère tout à fait sacré, comme condition nécessaire du culte privé, base indispensable du culte de l'Humanité. Dans ce cas, comme dans les autres, nous pou-

vons sanctifier les demandes matérielles du Prolétariat, en réclamant des chefs industriels, la possibilité pour le prolétaire d'arriver à la propriété du logement de sa famille, en établissant qu'une telle propriété est une condition nécessaire de la constitution définitive de la famille, au même titre (quoique cela soit moins important) que l'exemption pour la femme de tout travail extérieur. Cette condition a été remplie, dès le début, pour les classes supérieures ; et son importance (il est vrai d'abord purement matérielle) a été tellement sentie que le mot *domus* a été caractéristique de la famille comme chez nous le mot *Maison*. Maintenant que nous demandons systématiquement l'incorporation du Prolétariat à la société moderne, l'accomplissement d'une telle condition devient indispensable et peut être regardée comme la traduction externe de l'avènement du prolétaire à la vie de famille, avènement qui est comme l'expression la plus complète de sa définitive incorporation sociale.

Ces observations peuvent se résumer dans cet aphorisme sociologique incontestable :

— La propriété du logement par le père est une condition fondamentale de la vie de famille.

Je sens cela d'autant mieux que j'utilise davantage votre règle fondamentale pour la construction de la vie subjective ; règle qui s'applique aussi bien aux Reliques qu'aux souvenirs mêmes dont elles sont l'expression.

C'est aujourd'hui la fête locale, par conséquent grande réunion dans ma famille. Je n'y porte pas des dispositions bien gaies, quoiqu'il me soit doux de revoir réunies bien des personnes dont l'affection m'est chère.

Rappelez-moi, je vous prie, au bon souvenir de mes collègues de la Société Positiviste et à celui de cette excellente Sophie.

A vous de cœur,

P. LAFFITTE.

Au dos de la lettre se trouve la mention suivante, écrite de la main d'Auguste Comte :

(Reçu le mardi 15 Guttemberg 62)
(Réponse immédiate)

20e LETTRE

Béguey, le 20 Guttemberg 62.

Mon cher et vénéré Maître,

J'ai commencé à appliquer habituellement et rigoureusement votre méthode générale pour la construction de la vie subjective des êtres aimés. Une telle méthode, par l'ordre auquel elle astreint, est sans doute plus fatiguante dans son application que la liberté vagabonde à laquelle on se laissait aller dans la reproduction de ses souvenirs ; mais on est bien récompensé des efforts qu'exige l'assujettissement à une marche déterminée par la netteté et la précision, vraiment très grandes, des images. Ainsi, je viens de faire, il n'y a que quelques instants, un petit voyage auprès de vous, et je l'ai accompli avec une vivacité d'impression dont je ne me serais pas cru susceptible à cet égard, vu le peu de culture systématique que j'ai jusqu'ici donnée à mon imagination.

En appliquant votre méthode à la construction du voyage, de mon logement rue Racine jusqu'à Passy, j'ai utilisé une rencontre fortuite mais très heureuse, c'est : que sur une telle route se trouvaient précisément mes principales affections parisiennes, liées plus ou moins au souvenir de ma bonne Joséphine.

Il y a dans l'organisation du culte privé le moyen et le but, en même temps, de toute culture esthétique. On comprend bien alors comment pourra se faire l'éduca-

tion esthétique ; sans la démoralisation qui résulte toujours de cette misérable éducation de comédiens, où l'on vous fournit des images et des expressions pour les émotions que vous pourrez éprouver plus tard ; où l'on apprend si précocement à l'enfant à peindre des sentiments qu'il n'éprouve pas. A l'état normal, l'éducation esthétique aura pour but de fournir les moyens de constituer notre culte privé au fur et à mesure des besoins.

Je sens à cet égard une immense lacune, c'est mon insuffisance quant aux arts graphiques, insuffisance qui ne me permet pas de reproduire l'image de ceux que j'aime dans une série de situations caractéristiques.

La question sociale la plus capitale est sans doute celle de l'incorporation du Prolétariat à l'organisme moderne. Elle continue à être pour moi un puissant sujet de méditations, auxquelles vos dernières réflexions ont apporté une nouvelle impulsion et une grande lumière. La difficulté capitale tient à ce que les mesures, vraiment radicales à cet égard, ne pourront résulter que de la formation d'une classe complètement nouvelle de chefs industriels, classe qui, à ce que je crois d'après ce qui a toujours eu lieu historiquement et ce que l'on peut concevoir rationnellement, ne peut être créée que par *substitution* et non par *transformation*. M. Charles Robin a établi, que dans le règne végétal les divers tissus se formaient par transformation des cellules qui résultent de la segmentation de l'ovule, tandis que dans le règne animal les tissus se forment par substitution, c'est-à-dire que ces cellules, résultées de la segmentation de l'ovule, se dissolvent, et d'un sel liquide naissent de toutes pièces les fibres musculaires et les tubes nerveux. Une telle loi, je crois, existe dans la formation des organes et des appareils sociaux. Toute classe qui a rempli un office social déterminé ne peut pas se transformer, et ne se transforme jamais en réalité ; elle disparaît et à sa place se substitue

une classe nouvelle, émanée plus ou moins de la masse générale.

On conçoit d'après une telle loi sociologique, l'illusion de ceux qui ont espéré faire de la bourgeoisie actuelle une classe vraiment directrice de l'industrie moderne. Aussi je pense que l'illusion de Williamson est, à cet égard, on ne peut plus profonde, attendu que c'est précisément en Angleterre que la bourgeoisie a eu, au plus haut degré, et avec une intensité qui ne se retrouve pas autre part, les caractères de la transition ; par conséquent, la transformation d'une telle classe en vrais chefs industriels y est plus impossible qu'ailleurs, et la substitution d'une classe nouvelle de Directeurs, bien plus difficile.

On se rend compte, d'un autre côté, du rôle véritablement profond que doit jouer dans la transition, l'avènement, au pouvoir, des prolétaires, rôle que rien à cet égard ne peut remplacer ; c'est d'organiser une compression, nécessaire à la graduelle disparition de la bourgeoisie et à la formation successive des directeurs de l'industrie. Il est bon cependant d'ajouter, pour ne rien exagérer, que le Positivisme systématisant la reconstruction sociale, permettra d'utiliser les classes transitoires, même dans cette extrême transition où nous entrons.

Du reste, la bourgeoisie elle-même a le sentiment profond qu'elle n'est pas et ne peut être une classe vraiment directrice ; un tel sentiment se traduit d'une manière très naïve dans les dispositions monarchiques de la haute bourgeoisie ; puisqu'elle cherche des chefs dans les classes rétrogrades, dans les classes qui ont gouverné jusqu'ici, la bourgeoisie avoue par là de la manière la plus nette, qu'elle se sent incapable de diriger elle-même, sans une impulsion qui lui soit propre, et que même elle n'ose pas en concevoir le projet.

Rappelez-moi, je vous prie, au bon souvenir de mes

collègues de la Société Positiviste, et notamment de M. Magnin que vous voyez sans doute le dimanche.

A vous de cœur,

P. Laffitte.

Au dos de cette lettre, Auguste Comte a écrit la note suivante :

(Reçu le mardi 22 Guttemberg 62)
(Réponse le lendemain)

21e Lettre

Béguey, le 27 Guttemberg 62.

Mon cher et vénéré Maître,

Je pensais bien que Bachelier, mis au pied du mur, s'exécuterait ; son silence même était, à cet égard, un symptôme caractéristique. Mais je crois que de toute manière, il vous faudra, dans quelques mois, faire constater légalement l'état de l'édition, afin que s'il se trouve un assez grand nombre d'exemplaires depareillés par suite de la vente séparée des volumes, vous puissiez faire déclarer la 1re édition épuisée ; sans cela Bachelier vous lanternerait indéfiniment, surtout en augmentant graduellement, comme il l'a déjà fait, le prix de chaque exemplaire de votre grand ouvrage.

J'avais déjà reçu jeudi dernier, une lettre de mon ami Williamson, qu'il m'avait sans doute écrite dès son arrivée à Paris.

J'ai été on ne peut plus heureux des vives expressions de son amitié, et je vois avec une satisfaction vraiment profonde que la distance n'affaiblit pas une affection

qu'une grande conformité de but et d'opinion rend nécessairement plus vive et plus durable. Williamson gagne beaucoup, sous tous les rapports, à être connu. A une grande force de caractère, il joint un cœur d'une tendresse exquise et une intelligence distinguée. En un mot, c'est un homme véritable. Je lui aurai déjà répondu hier, si une affaire pressante pour mon oncle ne m'avait appelé à Bordeaux, dont je suis revenu seulement hier soir.

D'après les observations que vous faites sur mes remarques relativement à la formation de la nouvelle classe des chefs temporels, je reviendrai sur de telles conceptions. Une observation historique faite après le départ de ma lettre, avait, à cet égard, tendu à me confirmer dans ma manière de voir. Vous avez remarqué l'utilité de l'invasion des barbares, pour l'élimination, d'un côté et la transformation de l'autre, de la classe plébéienne proprement dite. Mais ceci s'applique aussi bien aux chefs temporels de l'Empire Romain, c'est-à-dire à l'aristocratie patricienne, qui n'a nullement fourni le noyau de la nouvelle classe dominatrice et qui s'est éteinte sous la pression des barbares, conservant jusqu'à la fin ses habitudes antérieures. Je faisais sans doute un rapprochement trop intime et trop littéral entre la rénovation actuelle et le passage de la civilisation antique à la civilisation du Moyen-âge. Du reste, vos réflexions m'ont rassuré, en ce sens que déjà s'élevaient en moi un très grand nombre de difficultés, relatives à l'établissement des nouveaux chefs temporels. Mes idées sont encore beaucoup trop confuses à cet égard, et j'y reviendrai.

J'ai reçu le dernier article de M. Littré ; il contient d'intéressantes observations historiques sur l'avènement révolutionnaire des classes inférieures, aux époques de transition.

Il a apprécié très bien la maladie du suffrage universel.
Rappelez-moi, je vous prie, au bon souvenir de Sophie.

A vous de cœur.

P. LAFFITTE.

Au dos de cette lettre figure la mention suivante, écrite de la main d'Auguste Comte :

(Reçu le mardi soir 1er Shakespeare 62)
(Réponse le lendemain)

Le Propriétaire-Gérant : CH. JEANNOLLE.

CHATEAUDUN. — IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE

TABLE DES MATIÈRES DU TOME XXXV

(SECONDE SÉRIE)

N° 1

N° 2

N° 3

